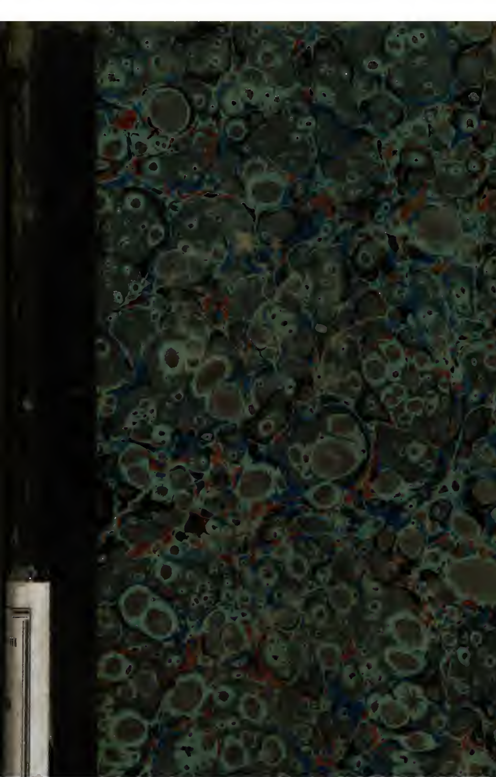


VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.



PARIS,
IMPRIMERIE ECCLÉSIASTIQUE
DE BÉTHUNE,
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE,
Hôtel Palatin, près St.-Sulpice.



VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL,

PAR B. CAPEFIGUE.

OUVRAGE QUI A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX DE FONDATION ROYALE A LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DES BONS LIVRES, POUR L'ANNÉE 1826.







PARIS

A LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DES BONS LIVRES,

RUE DU POT-DE-FER, N.° 4.

M. D. CCC. XXVII.



NOTE DE LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE

SUR LE PRÉSENT OUVRAGE.

La Société Catholique a fait imprimer l'ouvrage de M. Capefigue d'après l'édition in-8° qu'il publioit dans le même moment chez M. Hivert. Le soin que l'auteur a mis à revoir son ouvrage et à en diriger l'impression a retardé la publication de la livraison qu'attendent MM. les Souscripteurs. La Société espère que leur impatience n'aura pas nui à la bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner. La 7e livraison est prête depuis quelque temps, et elle leur sera envoyée aussitôt après la distribution de la *Vie de Vincent de Paul.*

La Société profite de cette circonstance pour recommander à MM. les Souscripteurs l'édition in-8° de l'ouvrage de M. Capefigue. La beauté de l'impression en fait un livre digne d'être donné en prix dans les écoles, ou de figurer dans les bibliothèques choisies, et pendant que notre édition modeste, mais également soignée, se répandra dans les classes les plus nombreuses de la Société, il ne sera pas sans utilité de voir circuler parmi les personnes qui aiment à manier les beaux livres un ouvrage fait pour flatter la vue, et pour donner à tout le monde les mêmes exemples et les mêmes leçons.

	fr.	c.
L'édition de M. Hivert se vend. . .	5	
Satiné.	5	50
Papier vélin.	10	

MM. les Souscripteurs de la Société jouiront d'une remise.

PRÉFACE.

La Vie de saint Vincent de Paul est l'histoire de la bienfaisance même. Quel magnifique tableau que celui d'une charité chrétienne qui a laissé dans la mémoire des hommes tant de pieux souvenirs ! Le panégyrique de saint Vincent de Paul a occupé de grands orateurs dans la chaire de vérité ; l'éloge de ses vertus a retenti plus d'une fois sous les voûtes saintes ; il seroit donc tout à la fois téméraire et sans objet de refaire ici des morceaux académiques, dont la perfection et le travail sont bien capables de désespérer ceux qui voudroient fournir la même carrière. Il faut le dire aussi, le but du concours ne seroit point atteint ; c'est un livre populaire qu'on nous demande, une histoire qui s'adresse à toutes les intelligences, et cette perfection, cette élégance qui excite la juste admiration de quelques hommes de goût est trop élevée pour certaines classes de la société, qui apprécient mieux une belle action qu'une belle phrase.

C'est bien pénétré de l'objet que se propose la Société Catholique que nous entreprenons d'écrire la vie de saint Vincent de Paul : on ne rencontrera donc dans ce livre ni pensées ambitieuses, ni paroles retentissantes ; c'est un recueil de faits réunis avec quelque ordre et racontés avec candeur; c'est une sorte de manuel à l'usage de la bienfaisance, dans lequel l'auteur s'est permis quelques réflexions propres à appeler les hommes à la vertu. Dans les temps difficiles où nous vivons un tel dessein ne sera pas sans utilité pour la génération qui s'élève : lorsqu'on cherche de tous côtés à la corrompre il est bon de lui montrer les bienfaits du christianisme empreints dans les institutions qu'elle admire, de lui apprendre que dans cette grande capitale l'asile du pauvre, l'hôpital des malades, doivent leur origine à la religion, et que la voix d'un homme saint a suffi pour fonder ces établissemens qui couvrent tant de misères.

L'époque où parut Vincent de Paul fut aussi un temps de tourmente et de révolution politique : la France avoit subi le double fléau des discordes civiles et des guerres religieuses ; les cités étoient divisées, les provinces en feu; un esprit de sédition et de révolte avoit comme

saisi toutes les âmes; la foi des ancêtres s'étoit ébranlée au milieu du désordre des opinions : d'un côté l'hérésie armée, de l'autre une application séditieuse à la politique des principes d'une religion de paix et d'obéissance; et avec tous ces malheurs la misère, la corruption et les maladies contagieuses, suites de la guerre et de la famine, voilà le triste théâtre où s'exercèrent les vertus de saint Vincent de Paul, et c'est aussi là que nous devons le suivre.

On divisera ce livre en trois parties : la première sera consacrée à la vie du serviteur de Dieu; l'auteur s'y appliquera, autant qu'il est en lui, à rapprocher tous les faits qui remplissent une si belle histoire. Dans la seconde, on suivra toutes les institutions qui doivent leur origine à la piété et à la bienfaisance de Vincent de Paul. On s'efforcera dans la troisième de de rappeler toutes les maximes morales et religieuses du saint missionnaire, en les appliquant à toutes les situations, à toutes les épreuves que l'homme peut subir dans les orages de la vie.

Séance publique annuelle de la Société catholique des Bons-Livres, où cet ouvrage a été couronné.

La Société catholique des Bons-Livres, qui depuis sa création a rendu de si grands services à la religion et à la morale publique, a tenu aujourd'hui sa séance annuelle; en l'absence de M. le marquis de Rivière, la Société étoit présidée par S. Em. le cardinal de Machi, nonce du Pape; une réunion brillante et nombreuse, où l'on remarquoit plusieurs pairs de France, Mgr. de Beausset, archevêque d'Aix, plusieurs députés, occupoit la salle spacieuse des Bonnes-Etudes; M. Laurentie, secrétaire de la Société, ayant obtenu la parole, a suivi dans un rapport intéressant les progrès et les résultats des travaux de la Société des Bons-Livres; il a récapitulé les services qu'elle avoit rendus durant l'année qui vient de s'écouler et les services qu'elle étoit appelée à rendre encore.

« En commençant, a-t-il dit, cette seconde partie de notre rapport, un triste souvenir vient s'éveiller au fond de nos cœurs. Nous avons à décerner des couronnes, et cette image d'un triomphe, d'ordinaire exempt de deuil et de tristesse, vient, au contraire, nous remplir de douloureuses pensées et de regrets profonds. Ce fut, vous le savez, M. le duc Mathieu de Montmorency qui, après avoir accueilli avec tout l'empressement de sa belle âme, le projet que

nous lui avions soumis d'encourager par des récompenses publiques la composition des ouvrages populaires les plus propres à faire bénir la religion, accourut aussitôt aux pieds du monarque pour en obtenir des faveurs qui pussent devenir un attrait puissant pour le talent des écrivains. Ce fut lui qui fut de la sorte le premier auteur de cette institution, dans un moment où la Société catholique, à peine naissante avoit besoin de largesses du Roi, pour commencer avec succès ses premiers essais.

« Combien donc il eût été doux à son cœur de pouvoir décerner lui-même des récompenses que la royauté avoit fait passer par ses mains, comme pour leur donner tout le prix qu'elles acquièrent à la fois de la majesté et de la vertu! Combien aussi il eût été doux pour les auteurs couronnés de recevoir ce prix de leur talent d'une main si noble et si pure, et d'être encouragés par des paroles gracieuses échappées à son âme si délicate et si bienveillante! Nous ne craignons pas aussi d'exprimer ces pensées en présence du généreux président qui dirige nos travaux. Elles répondent, au contraire, à son noble cœur. La liberté de nos regrets et de nos discours est un hommage à l'amitié fidèle de deux illustres personnages, amitié touchante, où celui qui survit s'oublie volontiers lui-même pour déplorer la perte de celui qui n'est plus. Du moins après avoir laissé échapper notre douleur à l'aspect d'une solennité où le nom et les vertus d'un Mathieu de Montmorency eussent été si propres à purifier et à sanctifier en quelque sorte ce qu'il y a peut-être d'un peu humain dans la vanité d'un triomphe, nous sera-

t-il permis de dire qu'aucun autre nom ne pouvoit mieux remplir ce vide laissé dans nos cœurs que celui d'un ami dévoué aux mêmes vertus, illustré par les mêmes sacrifices, honoré par la même confiance du prince, et dépositaire comme lui de toutes les espérances de la patrie. »

M. Laurentie trace ici un tableau animé des vertus de saint Vincent de Paul; arrivant ensuite à l'ouvrage couronné, il s'exprime en ces termes :

« L'ouvrage se compose de trois parties, dans chacune desquelles l'auteur parcourt avec rapidité la vie de saint Vincent de Paul, présente ensuite des considérations quelquefois morales, quelquefois politiques sur cette vie remplie d'événemens si féconds, et enfin tire de ses récits des applications heureuses pour la conduite particulière ou pour l'édification des fidèles.

« Il nous a été facile de découvrir dans cette division même de l'ouvrage, ainsi que dans le langage ferme et concis de l'auteur, un homme accoutumé à exercer son esprit à des matières de législation et de politique, et à méditer sur les récits de l'histoire. Il n'a pas vu dans Vincent de Paul seulement un grand saint aux yeux de la religion; il y a vu un grand personnage qui a rempli, ne fût-ce que par sa piété, un rôle important dans un siècle où la religion tenoit une grande place dans les affaires de la vie. Il a montré la haute influence de ses discours et de ses exemples sur toutes les parties de la société française, et bien qu'on ne puisse pas dire que les vertus d'un tel saint puissent être agrandies par le récit de ces his-

toriens, au moins est-il vrai de dire que l'auteur les a présentés dans leur ensemble de manière à les rendre plus frappantes, en montrant l'admirable ascendant de ce génie extraordinaire, l'autorité imposante de sa charité, l'espèce de domination qu'il exerçoit par la vertu, et qui le rendit maître en quelque sorte des volontés, soit à la Cour, soit dans les champs, dans les palais des grands comme dans la chaumière des pauvres.

« Ce spectacle de la piété devenue maîtresse d'un monde d'ordinaire glacé par les plaisirs méritoit d'être offert à la méditation de cette espèce de lecteurs qui sont peu accoutumés à attacher leur esprit à la lecture des vies des Saints. Il semble que ce soit l'objet principal que se soit proposé l'auteur du premier ouvrage. Aussi, dans les considérations morales dont se compose la seconde partie, n'a-t-il guère laissé échapper d'occasions de faire une application éloquente des bienfaits ou des actions généreuses de Vincent de Paul aux besoins de la société présente ; c'est ainsi qu'en présentant de sages considérations sur l'influence des missions que ce grand homme établit partout, dans les villes, dans les hameaux et jusque dans les armées, l'auteur part de ces considérations vraiment politiques pour juger les déclamations des impies de notre temps contre une classe d'ouvriers apostoliques qui, pleins d'ardeur pour imiter les vertus et le zèle du saint fondateur des missions en France, ont à vaincre un genre de difficultés qui sans doute lui fut inconnu, cette rage ennemie, nous voulons dire cette rage aveugle des athées qui voudroient

laisser le peuple dans l'ignorance de la Religion pour être plus sûrs de le dominer, comme s'il restoit même à l'athéisme armé de ses supplices, aucune force capable de contenir un peuple qui auroit perdu le souvenir de la Divinité. Cette habitude de rapprocher des temps séparés par une si grande différence de mœurs et de besoins donne un caractère de nouveauté et d'intérêt à l'ouvrage dont nous parlons, et semble devoir lui attirer l'attention même des gens du monde qui seroient d'abord le moins disposés à porter leur intérêt vers un livre édifiant. Si c'est de la part de l'auteur un piège tendu à leur indifférence, il ne faut point le blâmer de cette ruse innocente et industrieuse. Toutefois nous aurions d'abord été tentés de reprendre dans son langage quelque chose d'un peu mondain, si nous n'avions songé que cet attrait pouvoit être séduisant pour bien des lecteurs, et répandre ainsi, parmi des classes accoutumées à poursuivre les ornemens et les charmes du style, le goût d'une lecture qu'un dédain trop superbe abandonne souvent aux humbles classes du peuple, comme si les récits pieux n'étoient pas dignes également de tous les hommes qui se glorifient d'être fidèles aux enseignemens du christianisme.

VIE

DE

S.T VINCENT DE PAUL.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

De l'enfance et de l'éducation de Vincent de Paul. — Sa captivité en Barbarie.

Saint Vincent de Paul naquit en 1576, le mardi d'après Pâques, dans le petit village de Pouy près d'Acqs, ville épiscopale située sur les confins des Landes de Bordeaux, non loin des Pyrénées. Ses parens étoient pauvres des biens de ce monde; ils vivoient de leur travail : son père se nommoit Jean de Paul; sa mère Bertrande Moras (1); leur fortune consistoit en quelques petits héritages qu'ils cultivoient de leurs mains. Six enfans partageoient leurs travaux et soutenoient leur vieillesse; Vincent, qui étoit le troisième, menoit paître et gardoit les troupeaux de son père. Lorsque la Providence appela le saint Prêtre aux honneurs de l'Eglise, il aimoit à se rappeler ces temps de joie et d'innocence, et se rabaissant de toute la hauteur de ses dignités, il se plaisoit à ré-

péter qu'il étoit le fils d'un pauvre paysan, et qu'il avoit commencé sa vie par garder les troupeaux.

Cependant il y avoit dans l'enfance de Vincent de Paul quelque chose qui révéloit les hauts desseins de Dieu sur sa personne; au milieu des occupations simples de la vie champêtre, on remarquoit je ne sais quelle élévation pieuse qui avoit souvent étonné ses humbles parens.

Dans les environs du village de Pouy il existe une antique chapelle dédiée à la Vierge, sous le titre de Notre-Dame-de-Buglosse; les traditions rapportent qu'elle fut l'ouvrage de ces vieux chrétiens, qui, fuyant le glaive des Maures, se réfugièrent au milieu des montagnes, et sauvèrent leur foi dans la retraite. Vincent de Paul, encore enfant, avoit voué à cette chapelle le culte pur de l'innocence; lorsque le soleil ne doroit plus le sommet des Pyrénées et que le jeune berger avoit ramené ses moutons, on le voyoit prosterné au pied des autels, offrir d'ardentes prières à la mère du Sauveur.

Il puisoit surtout dans ses habitudes de piété cette charité profonde qui, plus tard, se manifesta sur un plus vaste théâtre. On conserve la mémoire, dans le pays où naquit saint Vincent de Paul, de quelques traits de bienfaisance qui annonçoient déjà le père des pauvres. Tous les samedis le jeune Vincent alloit chercher au moulin la farine nécessaire pour les besoins de la semaine; dans son chemin de pauvres villageois que le malheur des guerres avoit ruinés, sollicitoient sa bienfaisance; s'il avoit réuni quelques économies, il s'empressoit de les par-

tager entre ces indigens; mais lorsque ses économies étoient épuisées, il ouvroit le sac qu'il avoit chargé sur ses épaules, et leur donnoit de la farine à pleines mains. Un jour il avoit amassé près de trente sous ; il destinoit ce petit trésor à ces délassemens, à ces plaisirs si naturels à l'enfance ; mais, ayant rencontré un pauvre paysan qui paroissoit dans une bien grande misère, il lui donna cet argent qu'il avoit recueilli, sans en réserver la moindre partie, de sorte qu'on disoit dans tout le pays, avec l'ancien patriarche, *que la miséricorde étoit née avec lui.*

Son intelligence et ses vertus n'échappèrent point à l'attention pieuse de ses parens; ils résolurent de livrer à l'étude un si heureux naturel : il y avoit alors dans la société des aggrégations d'hommes qui, renonçant au monde, se consacroient à l'éducation publique; là les traditions des bonnes études se transmettoient d'âge en âge ; les hommes mouroient, mais les institutions restoient debout, et ces grands travaux, qu'une seule vie ne peut entreprendre et achever, se confioient comme un dépôt aux générations qui remplaçoient les vieillards. Il y avoit cela d'admirable dans cette belle et grande organisation religieuse, qu'elle s'adaptoit à tous les besoins de l'éducation sociale, et que l'enfance y trouvoit ses humbles enseignemens, comme la science ses lumières les plus profondes. Le jeune Vincent fut mis au couvent des Cordeliers de la ville d'Acqs, sous la protection d'un de ses parens; il y étudia avec ardeur, et ce fut alors que son père résolut de le consacrer à l'état ecclésiastique, parce que, comme le dit l'Écriture, *il ne faut pas laisser la lampe sous le boisseau.*

Il reçut les ordres de sous-diacre le jour de la Conception de la Vierge (1598); ceux de diacre lui furent conférés au mois de décembre de la même année, et enfin il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600. Les grands-vicaires d'Acqs, le siége vacant, le pourvurent de la cure de Thilh, petite ville située non loin de sa patrie : cette cure lui étant contestée par un compétiteur qui l'avoit obtenue du Saint Siège, il ne voulut point entrer dans un débat qui eût produit un scandale dans l'Eglise.

Vincent se remit à l'étude; et, alors plus que jamais, il eut besoin de ces pieuses préoccupations, car son père mourut dans cet intervalle; il abandonna sa petite fortune et le champ de ses aïeux à sa mère, à ses frères et à ses sœurs, et se mit à la tête d'un établissement d'éducation religieuse, où de jeunes ecclésiastiques venoient écouter ses leçons et suivre ses conseils.

Vincent prit ses grades à l'université de Toulouse; et un exemple remarquable de son humilité, c'est qu'il ne divulgua jamais cette circonstance de sa vie, qui auroit pu l'avancer rapidement dans les honneurs ecclésiastiques; il sembloit préférer dire comme l'Apôtre : « Je » n'ai point estimé savoir autre chose sinon » Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » Après sa mort ses papiers seuls révélèrent qu'il avoit étudié plus de seize ans, tant dans la ville d'Acqs que dans l'université de Toulouse, et qu'il y avoit acquis tous les grades de la science ecclésiastique (2).

Cette époque commence la première épreuve de Vincent de Paul; heureuses épreuves, dit

un saint personnage, qui marquent souvent les desseins de Dieu sur les enfans des hommes! Quelques affaires avoient appelé le jeune diacre à Marseille. Un gentilhomme chez lequel il vint habiter lui proposa de retourner par mer dans sa ville natale : Vincent y consentit : tout présageoit un heureux voyage; mais Dieu avoit d'autres pensées. Ici laissons raconter à saint Vincent lui-même, dans son vieux et simple langage, les périls et les souffrances d'une pénible captivité: « Je m'embarquai pour Narbonne, afin d'y arriver plus tôt, et pour épargner quelque chose que je destinois aux pauvres. Le vent nous étoit tellement favorable que nous devions arriver ce jour-là même à bon port, si Dieu n'avoit permis que trois brigantins turcs, qui côtoyoient le golfe de Lyon pour attraper les barques qui venoient de la foire de Beaucaire, ne nous eussent attaqués si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués, tout le reste blessé, et moi-même ayant reçu un coup de flèche qui me servira d'*horloge* (de souvenir) tout le reste de ma vie, nous n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de l'orage tombèrent sur notre pilote; ils le hachèrent en mille pièces; cela fait, ils nous enchaînèrent, et après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur *pointe*, faisant mille voleries; ils prirent enfin la route de Barbarie, tanières et spelonques de voleurs. »

Les chrétiens captifs furent conduits couverts de méchans habits à Tunis, et placés pêle-mêle dans le marché public; le lendemain on les attacha deux à deux à de longues chaînes, dont

le retentissement réjouissoit les infidèles ; on entendoit leurs rires grossiers et les applaudissemens de la multitude. On les reconduisit ensuite sur le navire où les marchands vinrent les voir pour les acheter. « Ils nous visitèrent, con» tinue Vincent de Paul, tout de même que l'on » fait de l'achapt d'un cheval ou d'un bœuf, » nous fesant ouvrir la bouche pour voir nos » dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies en » nous fesant cheminer le pas, trotter et courir, » puis lever des fardeaux, puis lutter pour voir » la force d'un chaçun. »

Je ne puis résister au plaisir de citer encore Vincent de Paul, et c'est lui-même qui va nous raconter les détails de sa triste et pénible captivité : « Je fus vendu à un pêcheur qui, con» traint de se défaire de moi, parce que je ne » pouvois supporter la mer, me céda ensuite à » un vieillard médecin, qui avoit travaillé, di» soit-il, pendant cinquante ans à la recherche » de la pierre philosophale : il m'aimoit et vou» loit m'attirer à sa loi; mais Dieu m'avoit ins» piré la ferme conviction que ma captivité seroit » bientôt brisée, et je crois que l'intercession » de la Vierge contribua puissamment au suc» cès de mes vœux. Le vieillard médecin étant » mort, je fus vendu à un renégat de Nice, qui » me mena en son thémat (sorte de fief tenu » du grand seigneur); il étoit situé dans la mon» tagne, et non loin des déserts. Le renégat » avoit trois femmes, deux grecques schismati» ques, la troisième turque, qui servit d'instru» ment à l'immense miséricorde de Dieu pour » retirer son mari de l'apostasie. Curieuse qu'elle » étoit de savoir notre façon de vivre, elle me

» venoit voir tous les jours aux champs où je » fossoyois, et un jour elle me commanda de » chanter les louanges de mon Dieu; le ressou- » venir du *Quomodo cantabimus in terrâ alienâ*, » des enfans d'Israël me fit commencer, la » larme à l'œil, le psaume, *Super flumina Ba-* » *bylonis* et le *Salve, regina*, à quoi elle pre- » noit tant de plaisir que c'étoit merveille. Elle ne » manqua pas de dire à son mari le soir, qu'il avoit » eu tort de quitter sa religion qu'elle croyoit » très bonne par les louanges que j'avois chan- » tées en sa présence; en quoi elle disoit qu'elle » avoit ressenti un tel plaisir qu'elle ne croyoit » pas que le paradis de ses pères et celui qu'elle » espéroit fût si glorieux, ni accompagné de tant » de joie que le contentement qu'elle avoit res- » senti pendant que je louois mon Dieu, concluant » en cela qu'il y avoit quelque merveille. » Le saint captif rapporte ici la conversion du renégat, leur fuite miraculeuse à travers les déserts et les flots. Ils arrivèrent à Aigues-Mortes, et venant ensuite à Avignon, le vice-légat les accueillit *avec la larme à l'œil* et *le sanglot au cœur*, et plein d'un saint enthousiasme il réconcilia avec l'Eglise les brebis égarées. Ainsi Dieu, dans sa miséricorde, sembloit préparer les voies aux éclatantes vertus de saint Vincent. Le pieux esclave rapporta de la servitude un esprit de compassion, un souvenir ineffaçable des misères de la captivité (3).

CHAPITRE II.

Voyage de saint Vincent à Rome. — Il devient curé de Clichy. — Vincent de Paul se charge de l'éducation des fils d'Emmanuel de Gondi.

Alors toute l'Eglise chrétienne avoit les yeux sur Rome. De toutes les parties de l'univers les prêtres de Jésus-Christ venoient dans un saint pélerinage recueillir les conseils et la pensée de celui que le Sauveur a préposé au gouvernement de son Eglise. En l'année 1608, Vincent vit cette Rome, devenue réellement la ville éternelle, et éprouva comme une sainte ivresse à l'aspect de cette capitale du monde chrétien, tombeau de saint Pierre, trône de l'Eglise militante. Il étoit heureux de marcher sur la terre que tant de grands saints avoient foulée, et cette consolation l'attendrissoit jusqu'aux larmes. C'est à Rome que saint Vincent connut le cardinal d'Ossat qui représentoit Henri IV et la France auprès du Saint-Siège, et pour la première fois il fut mêlé aux choses périssables de ce monde. L'illustre prélat le chargea d'une commission de haute confiance auprès de Henri IV (4), et ce fut par obéissance qu'il parut à la Cour. Les mémoires du temps commencent à parler à cette époque de saint Vincent, non pour signaler sa participation aux intrigues de la politique, à ces intérêts humains qui fixent seuls l'attention de l'histoire, mais pour révéler les vertus modestes et le zèle du père des pauvres.

Suivrons-nous maintenant l'homme pieux

dans cette vie cachée au monde, mais bien connue de Dieu et des infortunés? On trouve dans les mémoires de Dufresne, « que dès ce temps-là saint Vincent paroissoit fort humble, charitable et prudent, faisant du bien à chacun, et n'étant à charge à personne, circonspect en ses paroles, écoutant paisiblement les autres sans jamais les interrompre, et que dès lors il alloit soigneusement servir et exhorter les pauvres malades de la Charité. Durant ces pieux exercices, saint Vincent visita souvent les Pères de l'Oratoire; et suivit avec régularité ces saintes retraites qui retrempent les âmes, et les excitent à la méditation, comme le dit un philosophe de l'antiquité païenne. Le P. Bérulle étoit alors célèbre par le monde chrétien; il avoit traversé les longues agitations de la ligue, et loin des intrigues des factions il avoit acquis l'expérience des faits, et cette science de théologie et d'histoire que le moyen âge avoit léguée informe au siècle qui venoit de s'ouvrir sous l'influence de l'imprimerie; Vincent de Paul avoit pu connoître et apprécier les grandes qualités du P. Bérulle; il lui voua une tendre vénération; la société gagne toujours quelque chose à l'amitié de deux hommes de bien, et l'on rapporte qu'ils conçurent dès lors la généreuse pensée de la plupart des grandes fondations qu'effectua plus tard Vincent de Paul. Ce fut de l'Oratoire que l'homme saint reçut la cure de Clichy, dans la banlieue de Paris même.

C'étoit de pauvres paysans qu'il alloit avoir à guider: un petit champ, un humble presbytère, quelques droits sur les récoltes, formoient tout le patrimoine de l'ouvrier évangélique; il

accepta sans hésiter, et cependant les mémoires rapportent qu'il venoit de refuser la riche abbaye de Saint-Léonard du Chaume, et le titre brillant d'aumônier de la Reine; Vincent de Paul préféra à toutes ces grandeurs l'humble condition de curé de campagne.

Qu'elle est précieuse la vie de ces pasteurs obscurs qui se consacrent au culte de l'Eternel au milieu de la vie simple des champs! Loin de l'ambition turbulente et des dissipations d'un monde qui n'est rien pour lui, le curé de village n'aspire qu'à une seule gloire, celle d'un nom vénéré dans la contrée, et que les générations se lèguent comme un exemple par la bouche des vieillards. Ces nombreux devoirs, cette obscurité de la vie convenoient à l'âme ardente de saint Vincent de Paul. On le voyoit incessamment occupé au service de son troupeau, à visiter les malades, consoler les affligés, soulager les pauvres, apaiser les inimitiés, maintenir la paix et la concorde dans les familles, et verser dans le cœur des méchans ces paroles d'exhortation qui les entraînent, et sont pour eux comme la voix de Dieu même. On trouve dans un sermon qui fut prononcé à peu près vers ce temps par un docteur de la Faculté de Paris, dans la petite paroisse de Clichy, l'éloge de saint Vincent, en un style qui caractérise l'époque: «Je célèbre, dit-il, dans le petit Clichy, » celui qui a fait naître par les ordres du Ciel » cette petite fontaine, qui commence si heu» reusement d'arroser l'Eglise, et qui visible» ment se fait un grand fleuve mille fois plus » précieux que le Nil sur l'Egypte spirituelle : je » m'employois, lorsqu'il jetoit les fondemens

» d'un si saint et si salutaire ouvrage, à prêcher » ce bon peuple de Clichy, dont il étoit curé; » mais j'avoue que je trouvois ces bonnes gens, » qui universellement vivoient comme des anges, » et qu'à vrai dire j'apportois la lumière au » soleil. »

L'Eglise étoit pauvre; au milieu des guerres civiles et des troubles que la réforme avoit fait naître, les sanctuaires avoient été dépouillés, et les factions n'avoient épargné ni les autels ni les prêtres; des mains profanes avoient dérobé les saintes reliques et les vases sacrés, tribut héréditaire de la piété des fidèles. Tous les efforts de saint Vincent tendirent à reparer les maux de la guerre. On a fait un reproche à l'Eglise de ce luxe des autels, de ces ornemens magnifiques que consacre la main des prêtres; il semble cependant que rien n'est plus naturel que cette sainte prodigalité de la piété reconnoissante, que cette consécration à Dieu des choses auxquelles les hommes tiennent le plus, et, pour nous servir d'une expression de l'Ecriture, que cette offrande au maître de l'univers, de l'*or pur d'Ophir*, et des *vases d'airain ciselés* (5).

L'obéissance est la première vertu comme le premier devoir du sage; nous ne sommes point dans la vie, dit Platon, pour satisfaire nos goûts et nos préférences: tel aime la retraite et adore l'écho qui est entraîné au milieu du monde; tel autre aime le monde et ses distractions, que la fortune jalouse laisse dans la solitude. A peine Vincent de Paul exerçoit-il, depuis quelques années, les modestes fonctions de curé de Clichy, qu'il fut arraché de cette

douce obscurité par les avis et j'oserai dire par les commandemens du P. Bérulle,

Il étoit alors dans les habitudes des grandes maisons de France de choisir, parmi les ordres religieux, ceux-là qui devoient préparer l'éducation et former les mœurs de la famille. Le comte Emmanuel de Gondi, dont la maison se perdoit dans la nuit des temps, avoit demandé au supérieur de l'Oratoire un prêtre simple et modeste, qui pût présider à l'éducation de ses fils. Le P. Bérulle désigna le charitable curé de Clichy dont les vertus retentissoient déjà dans la contrée. Vincent de Paul versa des pleurs en quittant l'humble presbytère où il avoit passé tant d'heureux jours. « Je m'éloignois tristement de ma petite église de Clichy, dit-il dans une de ses lettres; mes yeux étoient mouillés de larmes, et je bénis, en sanglottant; ces hommes et ces femmes qui venoient vers moi, et que j'avois tant aimés: mes pauvres y étoient aussi, et ceux-là me fendoient le cœur. Je marchois avec mon petit mobilier sur la route de Clichy; j'arrivai à Paris le 25 janvier au soir, et, après avoir sollicité les conseils du P. Bérulle, je me rendis chez M. de Gondi. Cette maison devoit être pour moi comme un monde nouveau; elle étoit brillante comme la Cour, et je quittois la retraite; mais l'homme peut se faire un désert au milieu des cités, une solitude dans les distractions. On me donna une belle chambre, et j'y vécus comme dans une cellule, m'occupant de mes devoirs et de l'éducation de MM. de Gondi. »

La conduite de Vincent de Paul dans cette illustre maison fut toujours digne de lui; on

rapporte divers traits de sa vie qui relèvent encore l'éclat de ses vertus.

A la suite d'un différend assez vif, M. de Gondi, alors général des galères, crut son honneur intéressé à appeler en duel un seigneur de la Cour. Les préjugés chevaleresques étoient alors dans toutes leurs susceptibilités. Le moyen âge survivoit dans ces combats singuliers, car un grand prince n'avoit point encore arrêté le bras aveugle de la noblesse de France (6). Vincent de Paul fut instruit de ce dessein, et, voulant donner à ses exhortations toute la force d'un grand spectacle religieux, et tout l'appareil, pour ainsi dire, des commandemens de Dieu même, il fit célébrer la messe. Lorsque le sacrifice fut achevé, il tomba aux genoux de M. de Gondi, et lui dit : « Monseigneur, je sais » que vous allez vous battre en duel; je vous » annonce, au nom du Sauveur que vous venez » d'adorer avec moi dans le pain mystérieux de » l'Eucharistie, que si vous ne quittez le mau- » vais dessein que vous avez formé, Dieu ton- » nera sur vous et sur toute votre postérité. » Noble usage de l'autorité du sacerdoce, qui apparaît pour calmer les passions et désarmer les ressentimens !

C'est dans la maison de M. de Gondi que saint Vincent conçut la généreuse pensée des missions religieuses. Il y a, dans le cœur de l'homme, une sorte de pudeur malheureuse qui l'empêche souvent de remplir ses devoirs, et qui a besoin, pour disparaître et s'effacer, d'une voix amie qui provoque le courage de la pénitence. Saint Vincent avait suivi madame de Gondi dans ses terres de Normandie. Un paysan

du château de Folleville étoit dangereusement malade; il avoit toujours eu la réputation d'un homme de bien; saint Vincent voulut cependant, dans une confession générale, examiner sa vie tout entière, et, dans ces révélations d'une âme expirante, il trouva que cet homme s'étoit rendu coupable de différentes fautes, qu'une malheureuse pudeur l'avoit empêché de révéler. « Ah, monsieur! dit le paysan au pieux » ecclésiastique, j'étois damné, si je n'eusse » fait une confession générale, à cause de plu- » sieurs gros péchés que je n'avois jamais osé » avouer. » Ces paroles furent une voix du Ciel, qui éclaira Vincent de Paul; et il comprit que cette situation de l'âme arrêtée par la honte d'un aveu devoit être fréquente dans les campagnes parmi les pauvres paysans qui n'avoient point assez de lumières pour en comprendre les dangers, et dès lors il résolut ces missions qui se dirigèrent vers les villages, et portèrent, avec les aumônes des fidèles, des paroles d'une vérité sévère, et les menaces d'un Dieu qui ne connoît pas les fausses vanités des hommes. Il commença par l'église de Folleville, et voici ce qu'il nous raconte lui-même de ses saintes prédications : « J'exhortois les habitans à une confes- » sion générale, je leur en représentois l'impor- » tance et l'utilité, et puis je leur enseignois la » manière de la bien faire, et Dieu eut tant d'é- » gards à la confiance et à la bonne foi de ma- » dame de Gondi, qu'il donna la bénédiction à » mon discours; et toutes ces bonnes gens fu- » rent si touchés de Dieu, qu'ils vinrent pour » faire leur confession générale. Je continuai à » les instruire et à les disposer aux sacremens,

» et commençai à les entendre; mais la presse » fut si grande, que, ne pouvant plus y suffire » avec un autre prêtre qui m'aidoit, madame de » Gondi envoya prier les révérends pères d'A- » miens de venir au secours. Elle en écrivit au » révérend père recteur, qui vint lui-même; et, » n'ayant eu le loisir de s'y arrêter que fort peu » de temps, il envoya, pour travailler à sa place, » le P. Fourcher, de la même compagnie, le- » quel nous aida à confesser, prêcher, catéchi- » ser, et trouva, par la miséricorde de Dieu, » de quoi occuper ses loisirs. Nous allâmes en- » suite aux autres villages qui appartiennent à » Madame, et nous fîmes comme au premier. Il » y eut grand concours, et Dieu donna partout » sa bénédiction; et voilà le premier sermon de » la mission, et le succès que Dieu lui donna le » jour de la conversion de saint Paul; ce que » le Seigneur ne fit pas sans dessein ce jour-là. »

Admirable simplicité, qui raconte le bien qu'elle a fait, comme s'il ne lui appartenoit pas! heureux détachement des choses de ce monde, qui repousse l'encens dont se nourrissent les vanités profanes, et attribue à Dieu seul le succès de la parole évangélique!

Ces saintes occupations augmentoient chaque jour l'opinion qu'on avoit d'une telle vertu; un concours nombreux de personnes alloit vers le saint prêtre, et, selon l'expression de saint Augustin, le monde même s'ébranloit pour voir un sage. Mais la gloire a ses écueils, et l'humilité de saint Vincent, qui ne cherchoit que des abaissemens et des épreuves, ne pouvoit supporter ce vain éclat qui était pour son âme comme le bruit qui importune le malade;

il se souvint de ces paroles de saint Ambroise : « Moïse s'enfuit de la Cour de Pharaon, de » peur que le bon traitement qu'il y recevoit ne » souillât son âme, et que la puissance et l'auto- » rité qui lui avoient été données ne fussent un » lien qui l'y retînt attaché. » Vincent sortit de la maison de madame de Gondi, par une de ces résolutions d'humilité; il courut chercher un refuge dans la retraite, et se consacra au service des pauvres dans la campagne (7).

CHAPITRE III.

Idée première des associations de charité pour les pauvres et les prisonniers. — Fondation du collége des Bons-Enfans.

Dans un cœur né pour le bien, les hasards même de la vie deviennent le germe des bonnes actions. Vincent de Paul vivoit dans une retraite profonde à Châtillon, ne visitant le monde que pour secourir les pauvres et consoler les affligés. Une éloquence populaire, la bonté touchante de ses paroles, une morale douce et bienveillante lui attachoient toutes les âmes. Quand il commençoit une exhortation, les grands et les petits accouroient pour l'entendre. Vous eussiez dit une de ces écoles de morale, où la Grèce venoit écouter ses sages. Ces communications pieuses du pasteur et de ses brebis étoient toujours couronnées par une bonne action; on n'oublioit jamais la famille du pauvre laboureur, et le grabat sur lequel il gisoit malade. On rapporte que, dans une de ces exhortations charitables, une dame l'interrompit pour le prier

de recommander à la bienfaisance publique un paysan qui périssoit de faim et de misère non loin de Châtillon. L'homme de Dieu saisit cette occasion comme un bonheur ; il parla des misères publiques et des généreux préceptes de Jésus-Christ dans son Evangile. Ses paroles furent si efficaces, qu'après la prédication un concours nombreux de peuple, chargé de corbeilles de pain et d'alimens de toute espèce, se rendit à la grange. Vincent de Paul les y accompagna ; et, comme cette multitude n'avoit aucune règle, et que cette charité désordonnée ne secouroit qu'un moment pour abandonner tout aussitôt, de sorte que les pauvres devoient retomber dans leur nécessité, Vincent comprit qu'il falloit un guide et des règles à la bienfaisance même. Il vit les femmes les plus zélées, les plus ardentes à la prière et à l'aumône, et chercha les moyens de rendre constantes et régulières ces distributions charitables que le pauvre attend du chrétien, et qui ont remplacé, autant que le comporte la société, cette communauté de biens de l'Eglise primitive. Il dressa, conjointement avec ces femmes vertueuses, un règlement destiné à être mis en pratique, et qui contenoit le germe de ces associations charitables de notre temps ; et, pour nous servir de l'expression d'un vieil historien, « cette association première en fit naître un plus grand nombre d'autres, que Vincent et les siens ont depuis établies en France, en Italie, en Lorraine, en Savoie et ailleurs. »

Saint Vincent ne se détournoit de cette charité pleine de zèle que pour se livrer à la prédication dans les campagnes. Toutes les terres de M. de Gondi, tous les villages de la Nor-

mandie virent le vertueux missionnaire annoncer la parole de Dieu, et réveiller les remords dans l'âme des coupables. Cette même bouche, qui prêchoit le saint Évangile, annonçait aussi que les temps de charité étoient arrivés; que le Seigneur commandoit aux riches de secourir les pauvres, et que la piété sans bienfaisance ressembloit à ces vaines pratiques des Pharisiens, *race de vipères*, que le Seigneur proscrit dans son Evangile.

La vie chrétienne n'est jamais oisive. Dès que la charité embrase un cœur, elle l'excite et le presse continuellement. M. de Gondi avoit obtenu le gouvernement général des galères. Vincent de Paul, toujours attaché à l'illustre famille de ce nom, comprit qu'il pouvoit faire quelque bien dans ces misérables réduits, d'où semblent à jamais bannis la vertu et les remords : c'étoit là que le zèle avoit besoin de toute sa force; laissons parler St. Vincent lui-même, qu'il nous raconte ses travaux évangéliques dans les galères.
« Je vis en arrivant un spectacle des plus pitoyables qu'on puisse s'imaginer; des criminels doublement misérables, plus chargés du poids insupportable de leurs fautes que de la pesanteur de leurs chaînes (1), accablés de tant de

---

(1) On a rapporté, sans en avoir de preuves, une action bienfaisante de saint Vincent à l'égard d'un forçat dont il prit les chaînes. Comme l'histoire que je trace est fondée sur des monumens incontestables, j'ai relégué dans les conjectures et les bruits populaires cette action qui n'est pas bien prouvée (*).

(*) M. de Boulogne exprime la même opinion que l'auteur de cette histoire dans son éloquent panégyrique de saint Vincent. Quoiqu'il en soit de cette circonstance, qui est rapportée avec confiance par d'autres historiens et d'autres panégyristes, la facilité avec laquelle elle a été crue universellement, prouve qu'aucun dévouement n'a été jugé au dessus de la charité du Saint, et cela même est un grand éloge. (Note de la Société.)

» misères qu'elles leur ôtoient le soin et la pen-
» sée de leur salut, et les portoient incessam-
» ment au blasphême et au désespoir ; c'étoit
» une vraie image de l'enfer, où l'on n'entendoit
» parler de Dieu que pour le renier, et de la
» Providence que pour la maudire. Etant donc
» touché d'un sentiment de compassion envers
» ces pauvres forçats, je me mis en devoir
» de les consoler et de les attirer le mieux qu'il
» me fut possible, et surtout j'employai tout ce
» que la charité put me suggérer pour adoucir
» leurs esprits et les rendre, par ce moyen, sus-
» ceptibles du bien que je désirois procurer
» à leurs âmes ; j'écoutois leurs plaintes avec
» patience ; je compatissois à leurs peines, j'em-
» brassois leurs fers pour les rendre plus légers,
» j'employois tout ce que mes prières et mes
» remontrances avoient de force pour que les
» officiers les traitassent avec plus d'humanité. »

Dans ce tableau tracé de la main de l'homme de Dieu, qui n'aperçoit l'immense fardeau que s'imposent ceux qui consument leurs veilles bienfaisantes au soulagement des prisonniers ? Que de répugnances il faut vaincre pour se mettre en rapport journalier avec ces êtres que la société a repoussés de son sein, mais que la religion nous présente encore comme dignes de la pitié des hommes ! Quelle résignation ne faut-il pas pour vivre au milieu de cette multitude flétrie par le crime, qui repousse quelquefois le remords comme un souvenir importun ou une pensée ridicule ! Aussi quand je vois dans Vincent de Paul tant de charité, tant d'ardeur pour le bien, je suis entraîné à examiner une grande question de morale sou-

levée dans les temps modernes; on a prétendu que l'athée pouvoit avoir cette bienfaisance qui pénètre au fond des cœurs, et cette charité qui console, et que le sentiment religieux n'étoit point nécessaire pour exciter notre compassion sur les misères humaines. Quel secours cependant la bienfaisance pourroit-elle retirer du faux système de l'athée et du matérialiste; de ces systèmes où l'on suppose qu'une fatalité aveugle auroit produit des êtres intelligens, et que la justice, la raison, tous les beaux sentimens de l'âme résultent uniquement des coutumes et des conventions sociales, cette pensée n'est-elle pas propre à dessécher le cœur et à rétrécir l'esprit? A quoi se réduiroit la bienfaisance d'un peuple de matérialistes? Quel prix attacheroit-on aux belles actions chez des hommes qui ne voient partout que les tristes jeux du hasard? L'ostentation pourroit bien susciter quelques actes d'une charité vaniteuse; l'orgueil pourroit s'en servir comme d'une sorte de livrée et de luxe domestique; mais vous chercheriez en vain cette bienfaisance qui va au-devant de toutes les infirmités de la vie, qui rafraîchit l'âme, après avoir soulagé les maux du corps, qui ne croit pas qu'il suffise d'assainir un cachot pour s'être acquitté envers un criminel repentant, qui sait enfin que le remords est encore plus pesant pour l'homme que les chaînes.

Ce n'étoit point cette charité stérile qui animoit saint Vincent; avec quelle onction, quelle douceur ne fait-il pas entendre aux malheureux le langage de la religion et de la vertu? Leurs maux sont les siens; leurs chaînes, il semble qu'il les porte. Le voyez-vous ce pieux mission-

naire, se rendant avec toute la rapidité du zèle à Marseille, à Bordeaux et dans toutes les villes où se trouvent réunis de misérables condamnés? Il sollicite, il prie pour eux; à Paris, ces infortunés étoient réunis pêle-mêle dans des cachots infects; une nourriture malsaine, un air humide dévoroient les débris de leur existence; tous les vices des prisons s'étoient introduits parmi eux, et selon la belle expression de Bossuet, les joies de la débauche se trouvoient dans ce lieu où l'on ne devoit rencontrer que les larmes du repentir. Saint Vincent obtint des soulagemens pour ces malheureux; de la conciergerie où ils étoient amoncelés, il les fit transférer dans un local particulier, qu'il avoit loué au faubourg Saint-Honoré, non loin de l'église de Saint-Roch; dans le mois de mai 1622, on le vit à la tête des prisonniers se rendre en procession dans le lieu qu'ils devoient désormais habiter; là, il les visitoit fort souvent, les instruisoit, les consoloit; il venoit y faire de fréquentes retraites; il logeoit même quelquefois dans cet hôpital des forçats, auxquels il attacha des prêtres pour célébrer la messe et prodiguer les consolations religieuses. A Bordeaux, Vincent de Paul fit une mission sur les galères; les histoires du temps ont gardé la mémoire de la conversion d'un Turc qui louoit tous les jours le saint prêtre de lui avoir fait entendre la voix de la vérité. La même mission s'établit à Marseille, et les mêmes succès couronnèrent un zèle non moins ardent.

Nous devons rappeler ici, comme un document utile pour les jeunes prêtres, les idées que

se faisoit Vincent de Paul de ces missions charitables, les éminens devoirs qu'il croyoit y être attachés. « L'état des missionnaires, disoit-il, » est une situation conforme aux maximes de » l'Évangile, qui consistent à tout abandonner, » à tout quitter comme les apôtres pour suivre » Jésus-Christ ; car y a-t-il rien de plus chré- » tien que de s'en aller de village en village, » pour aider le pauvre peuple dans ses misères? » Voilà que j'ai été obligé de coucher sur la » paille, et pourquoi? pour faire aller les âmes » en paradis par l'instruction et la souffrance ; » n'est-ce pas suivre les avis de notre Seigneur ? » lui-même ne s'est-il pas abaissé jusqu'à se re- » vêtir d'une enveloppe mortelle ? Voulons-nous » profiter de sa doctrine, travaillons à l'humi- » lité ; car plus quelqu'un sera humble, plus il » deviendra charitable envers le prochain : le » paradis des missionnaires, c'est la charité ; or, » la charité est l'âme des vertus, et c'est l'hu- » milité qui les attire et qui les garde. Il en est » des compagnies humbles comme des vallées » qui attirent sur elles tout le suc des monta- » gnes ; dès que nous serons vides de nous- » mêmes, Dieu nous remplira de lui ; humilions- » nous donc, mes frères, de ce que Dieu a dai- » gné jeter les yeux sur cette petite compagnie » pour servir son Église : si toutefois on peut » appeler compagnie une poignée de gens pau- » vres de naissance, de science et de vertu, » sorte de rebut du monde ; je prie Dieu tous » les jours pour qu'il nous anéantisse si nous ne » sommes pas utiles à sa gloire (8). »

La pensée du bien est stérile, si l'on ne prépare des instrumens pour la mettre en quelque

sorte en action. Dans les mains de mauvais ouvriers, le plus bel ouvrage périt ; c'est pourquoi, après avoir fondé une institution, il faut former les hommes qui puissent perpétuellement la rendre vivante. Vincent de Paul connoissoit toute la puissance des exemples et l'autorité des bons prêtres ; il résolut donc avec madame de Gondi, dont la belle âme comprenoit si bien les pensées de son généreux ami, de fonder un collége consacré à l'éducation de ces prêtres qui porteroient dans les campagnes des secours à la misère et des consolations à l'infortune. Tel fut le premier objet du célèbre collége des Bons-Enfans. L'institution de ce collége date du 17 avril 1615, sous l'administration épiscopale de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris. Dans l'acte de fondation, écrit de la main même de saint Vincent de Paul, il y est dit « qu'il avoit plu à Dieu de pourvoir, par sa miséricorde infinie, aux besoins des villes, et qu'il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné, à quoi il a semblé qu'on pouvoit remédier par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de bonnes vie et mœurs et de capacité connue, qui voulussent renoncer, tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir du prélat, s'appliquer purement et simplement aux besoins du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, secourir, instruire et catéchiser ces pauvres gens, sans en prendre aucune rétribution en aucune manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils au-

ront reçus gratuitement de la main de Dieu. Tous les cinq ans les bons prêtres devoient assister aussi les pauvres forçats sur les galères. » Vincent de Paul fut placé à la tête de ces immenses travaux, parce que, comme le dit l'Évangile, « l'esprit du Seigneur étoit sur lui pour évangéliser les pauvres, pour consoler les affligés et guérir les blessures de leur cœur. »

Après la mort de madame de Gondi, arrivée cette année (1625), Vincent de Paul abandonna entièrement le monde, et se retira dans le collége des Bons-Enfans, pour veiller de plus près aux œuvres de sa nouvelle communauté; elles étoient simples et obscures dans leur commencement, quoiqu'elles fussent destinées à devenir brillantes dans l'avenir; semblable, dit l'évêque de Rhodez, à ce grain de sénevé dont parle l'Écriture, qui, étant la moindre entre toutes les semences, devient enfin comme un arbre superbe sous lequel l'homme cherche l'ombrage. Il n'y avoit, en effet, rien de si humble que cette communauté. Vincent de Paul et ses pieux compagnons se considéroient comme les moindres entre ceux qui travailloient dans le ministère de l'Église, et ne se destinoient à servir que dans les œuvres les plus basses et les plus méprisées parmi les hommes, c'est-à-dire secourir, catéchiser les pauvres dans les villages, rendre comme les serviteurs non-seulement des curés et des autres prêtres, mais encore des forçats et des plus misérables personnes. C'étoit toujours le sujet de l'humble étonnement de Vincent de Paul, que les nobles succès de sa sainte entreprise. « Nous allions, dit-il, tout

bonnement et saintement, envoyés par les évêques, pour évangéliser les pauvres, ainsi que notre Seigneur avoit fait : voilà ce que nous faisions, et Dieu faisoit, de son côté, ce qu'il avoit prévu de toute éternité. Il donna quelque bénédiction à nos travaux ; ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques se joignirent à nous, non pas tout à-la-fois, mais en divers temps. O mon Dieu ! qui eût jamais pensé que cela fût venu en l'état où il est maintenant ! qui m'eût dit cela pour lors, j'aurois cru qu'il se seroit moqué de moi ; et néanmoins c'étoit par-là que Dieu vouloit donner commencement à la compagnie ! »

L'archevêque de Paris approuva définitivement l'existence de l'institution des missionnaires par ses lettres du 24 avril 1626. Plusieurs ecclésiastiques se réunirent au fondateur pour soutenir et agrandir cette utile institution ; et l'histoire a conservé les noms de Jean Reçu, du village de Brache, au diocèse d'Amiens ; d'Antoine Lucas, de la ville de Paris ; de Jean Brunet, de la ville de Riom, et de Jean Deborgny, du village d'Estrées. Le pape Urbain VIII confirma cette compagnie par une bulle du mois de janvier 1632 ; on y lit « qu'elle a été érigée en congrégation sous le titre de Prêtres de la Mission, et sous la conduite de Vincent de Paul. Le souverain pontife donne à ces prêtres le pouvoir de faire et dresser tous les actes et règlemens qu'on jugeroit nécessaires pour le bien-être de cette congrégation. » A la suite de cette bulle le Roi fit expédier des lettres patentes du mois de mai 1642, qui en

approuvèrent les statuts, et reçurent les bulles dans le royaume (9).

CHAPITRE IV.

Fondation de saint-Lazare. —Etablissemens de charité à Paris.

Comme le dit saint Augustin, les pierres qui devoient composer l'édifice de la piété se réunissoient peu à peu. A l'établissement primitif des Bons-Enfans vint se joindre bientôt la mission des prêtres de Saint-Lazare. Nous trouvons dans un petit écrit (*) le récit des causes qui amenèrent la fondation de l'établissement de Saint-Lazare. La maison de Saint-Lazare étoit une seigneurie ecclésiastique, dépendant des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Adrien Lebon, prieur de Saint-Lazare, ayant des différends avec ses religieux, et n'ayant pu les calmer, résolut d'appeler dans son prieuré quelques-uns des prêtres du collège des Bons-Enfans; il alla donc trouver saint Vincent de Paul dans cet établissement, et, s'adressant au vénérable supérieur des missionnaires il lui dit qu'il seroit heureux s'il pouvoit contribuer de quelque manière aux pieux travaux qu'il avoit entrepris : en conséquence, il lui offrit la maison de St.-Lazare, qu'il lui céderoit volontiers. Cette offre avantageuse étonna l'humble serviteur de Dieu, et lui *fit le même effet qu'un éclat de tonnerre imprévu, qui surprend un*

(*) De M. de Lestocq, docteur de Sorbonne.

homme soudainement, et qui le laisse comme interdit; en sorte que le bon prieur s'en apercevant, lui dit : « Eh quoi! monsieur, vous » tremblez! » « Il est vrai, monsieur, répondit » saint Vincent de Paul, que votre proposition » m'épouvante; elle me paroît si fort au-dessus » de nous, que je n'ose y penser; nous sommes » d'indignes prêtres qui vivons dans la simpli- » cité, sans autre dessein que de servir les pau- » vres de la campagne : nous vous sommes gran- » dement obligés de votre bonne volonté. »

Ne pouvant entraîner le pieux directeur, on lui donna six mois pour y penser. Après les six mois, dit le narrateur, M. le prieur me pria de l'accompagner, pour aller voir M. Vincent, auquel il fit la même proposition. De mon côté, je suppliai celui-ci de ne pas se refuser à de si instantes prières. Tout cela ne changea pas la pensée du saint personnage. Sa congrégation naissoit à peine, disoit-il, et il ne vouloit pas faire parler de lui. Sur cela, M. Lebon, entendant sonner le dîner, dit à M. Vincent qu'il vouloit le partager avec lui et sa communauté. La modestie de ces prêtres, les bonnes lectures dont ils accompagnèrent leur conversation, l'ordre qui régnoit au réfectoire, plurent tellement à M. Lebon, qu'il conçut un grand amour pour eux, et ne cessa de me faire solliciter M. Vincent, ce que je réitérai plus de vingt fois dans l'espace de six mois. Je ne puis dire avec quelle instance on l'a poursuivi. Jacob n'a pas eu tant de patience pour obtenir Rachel, et tant insisté pour avoir la bénédiction de l'ange, que M. le prieur et moi en avons eu pour obtenir un *oui* de M. Vincent : nous avons crié plus vivement après lui que la

Cananée après les apôtres. Enfin M. le prieur s'avisa de lui dire au bout d'un an : « Monsieur, » quel homme êtes-vous donc ? Si vous ne vou- » lez pas entendre à cette affaire, dites-nous en » qui vous avez confiance, et de qui vous prenez » avis ; car j'ai le consentement de tous mes re- » gieux ; il ne me reste que le vôtre : il n'y a » personne qui ne vous conseille de recevoir ce » que je vous présente. » Moi-même je me mêlai à cette conversation, jusqu'à ce point qu'étant fort ami de M. Vincent, je lui dis plusieurs fois qu'il résistoit au Saint-Esprit, et qu'il répondoit devant Dieu de ce refus ; car il se refusoit, en effet, à établir une congrégation parfaite. Alors M. Vincent nous indiqua M. André Duval, docteur de Sorbonne. C'est sur l'avis plusieurs fois répété de ce respectable ecclésiastique que Vincent de Paul consentit à faire un concordat avec le prieur et les religieux de Saint-Lazare, le 7 janvier 1632. J'avoue que j'eusse volontiers porté sur mes épaules ce père des missionnaires pour le transporter à Saint-Lazare, et l'engager à l'accepter. Mais, il faut bien le dire, il ne regardoit pas l'extérieur ni les avantages du lieu, ni tout ce qui en dépend : aussi ce ne fut point la belle situation de Saint-Lazare qui l'y attira, mais la seule volonté de Dieu, et le bien spirituel qu'il pouvoit y faire. »

Tel est le récit de M. de Lestocq ; mais autant saint Vincent de Paul avoit mis de résistance à répondre aux pressantes sollicitations du prieur de Saint-Lazare, autant, lorsqu'il eut cédé, il mit d'ardeur à fonder et à agrandir la congrégation qui s'y étoit établie. L'ordre,

le service, la prière, les charitables occupations, tout formoit l'objet de sa sollicitude; la communauté prenoit chaque jour une vie nouvelle; ô, qu'il est bien vrai, comme l'a dit un Saint Père, que la charité n'a point de mesure et qu'elle n'a jamais dit : C'est assez. On rapporte que l'objet des courses charitables de Vincent fut alors principalement le soin de quelques pauvres aliénés qui demeuroient dans un des bâtimens de Saint-Lazare : il les soignoit lui-même : chaque jour il alloit humilier son esprit à la face de ces misères de l'orgueilleuse nature qu'un souffle de Dieu confond (10)!

Ardent pour toutes les belles et nobles entreprises, on vit alors Vincent de Paul rappeler sur le vaste théâtre de la capitale, dans cette ville de dissipation et de plaisir, ces assemblées de charité pour les pauvres malades, dont il avoit conçu la pensée dans ses courses évangéliques; à Paris, cette œuvre étoit bien difficile; il ne pouvoit solliciter que les grands; et ceux-là, qui n'ont jamais connu la peine, qui vivent dans un monde de distraction, peuvent-ils comprendre toutes les douleurs de la misère? Toutefois le vénérable pasteur ne se découragea point, car il savoit que la Providence n'abandonne jamais les pauvres qui sont les enfans de son Christ.

Madame Louise de Marillac, veuve de M. Legras, car il est juste de perpétuer ces noms auxquels se rattachent tant de saintes fondations, s'étoit d'abord placée sous la direction de François de Sales : elle avoit puisé, dans les conseils de cette âme élevée, toutes les nobles inspirations de la vertu. Lorsque l'épiscopat

vint absorber les momens de saint François de Sales, il confia la pieuse veuve aux conseils et à la surveillance de Vincent de Paul. Dans une de ces conférences où se faisoit, pour ainsi dire, une échange de pensées charitables, cette vertueuse femme se sentit vivement touchée du désir de servir les malades; elle fit part de ses desseins à saint Vincent dans une lettre qui s'est conservée. Celui-ci lui répondit en ces termes : « Oui certes, madame, je le veux bien; pourquoi non, puisque Dieu vous a donné ce pieux » sentiment? Je ne saurois vous exprimer combien mon cœur désire ardemment de voir le » vôtre, pour savoir comme cela s'est passé en » lui. Je m'imagine que les paroles que le Seigneur vous a fait entendre, vous ont fort touchée, car elles sont pressantes pour un cœur » brûlant comme le vôtre. O! que vous avez dû » paroître aujourd'hui devant Dieu comme un » bel arbre, puisque par sa grâce, vous avez » produit un tel fruit! »

Madame Legras accomplit son pieux dessein; on ne peut dire quel fruit, quelle bénédiction elle apporta dans tous les lieux où elle fit la visite charitable des confréries, encourageant les femmes qui les composoient, distribuant elle-même des chemises et du linge aux pauvres malades, leur offrant de sa propre main des bouillons et des remèdes, avec cette douceur qui est tout à la fois pour le malade une espérance et une consolation. Quelquefois elle réunissoit les jeunes filles, les catéchisoit et les instruisoit des devoirs de la vie chrétienne et des dangers de la vie du monde. Si ces jeunes filles avoient déjà des institutrices, et, pour nous ser-

vir de l'expression plus simple de la sainte veuve, *des maîtresses d'école*, madame Legras, sous les inspirations de Vincent de Paul, enseignoit charitablement à celles-ci les moyens de remplir leur office ; si elles n'avoient pas d'institutrices, elle-même daignoit les instruire : elle commençoit *à faire l'école*, et enseignoit *les petites filles* en sa présence.

Les diocèses de Senlis, de Beauvais, de Soissons, virent tour à tour madame Legras ; elle portoit toujours avec elle une instruction écrite de la main de saint Vincent de Paul, sur la manière dont elle devoit se conduire, ainsi que les demoiselles de piété qui l'accompagnoient. Tout l'été se passoit dans ces courses évangéliques ; l'hiver elle revenoit à Paris, et remplissoit, dans cette vaste capitale, les mêmes devoirs avec le même dévouement. Nous allons donner ici l'extrait d'une lettre que lui écrivoit Vincent de Paul, car nous aimons à mettre en scène l'homme saint dont nous retraçons l'histoire. « Béni soit Dieu de ce que vous voilà arrivée en bonne santé ; ayez donc soin de la conserver pour l'amour de Notre Seigneur et de ses pauvres membres, et prenez garde de n'en pas trop faire ; car c'est une ruse du démon, dont il se sert pour tromper les bonnes âmes, pour les inciter à faire plus qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent plus rien faire ; au contraire l'esprit de Dieu excite doucement à faire avec raison, afin qu'on l'accomplisse avec persévérance : faites donc ainsi, mademoiselle, et vous agirez dans l'esprit de Dieu. » Lorsque vous serez louée et estimée, unissez » votre esprit au mépris, aux moqueries et aux

» affronts que le Fils de Dieu a soufferts. Certes, » un esprit vraiment humble est humilié autant » par les honneurs que par les mépris, et fait » comme l'abeille qui compose son miel aussi » bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que » de celle qui tombe sur la plus douce des fleurs. » J'espère que vous en userez ainsi. »

De tels encouragemens donnés par une telle bouche redoubloient la ferveur, je dirai la sainte passion des bonnes œuvres. Dans les villes de Beauvais, de Meaux et de Gonesse, où il n'existoit pas d'hôpitaux, les malades étoient délaissés et périssoient de misère sur leur lit de douleurs. A l'appel de saint Vincent de Paul et de sa sainte compagne, des confréries charitables s'établirent dans les paroisses, et bientôt toutes les misères trouvèrent des soulagemens. A Paris, l'exemple fut suivi en 1629; un premier établissement des Dames de la Charité se fonda sous les yeux et d'après les inspirations de Vincent de Paul. Madame Legras réunit cinq ou six dames de son intime connoissance, qui habitoient la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; elles se consacrèrent, d'un consentement commun, au service des pauvres. Ce ne fut cependant qu'en 1631 que M. l'archevêque de Paris confirma l'établissement de ces congrégations. Elles se réunirent successivement, avec l'agrément des curés de Paris, dans les paroisses de Saint-Médard, de Saint-Clément, de Saint-Sulpice, et quelque temps après dans celles de Saint-Paul, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-André, Saint-Jean, Saint-Etienne; puis, sur la demande des administrateurs de l'hôpital des

Quinze-vingts, saint Vincent y établit cette même confrérie des Dames de la Charité.

C'est un touchant spectacle que la naissance de ces pieuses associations. Il sembloit que toute la charité de Vincent de Paul eût passé dans les âmes, et que l'ardent courage de ce serviteur de Dieu soutînt de foibles femmes dans leurs périlleux travaux. On raconte que ces dames charitables bravoient dans les hôpitaux jusqu'aux maladies contagieuses qui n'épargnent pas le zèle secourable. On trouve, dans une histoire du temps, que madame Legras s'exposa au point de soigner des pestiférés dans les hôpitaux de Paris : c'est à cette occasion que Vincent de Paul lui écrivit une lettre touchante sur son pieux dévouement. « Je sais » les malades que vous avez visités, je vous » avoue, mademoiselle, que d'abord cela m'a » tellement attendri le cœur, que je fusse parti » à l'heure pour vous aller voir; mais la bonté » de Dieu sur les personnes qui se donnent à lui » pour le service des pauvres, me fait avoir une » très-entière confiance que vous n'en aurez » point de mal. Croiriez-vous, mademoiselle, » que non-seulement je visitai feu M. le sous- » prieur de Saint-Lazare, qui mourut de la » peste, mais que je sentis son haleine, je tou- » chai ses mains; et néanmoins ni moi ni nos » gens, qui l'assistèrent, n'en avons point eu de » mal. Notre Seigneur veut se servir de vous » pour quelque chose qui regarde sa gloire, et » j'estime qu'il vous conservera pour cela. Je » célébrerai la sainte messe à votre intention. »

L'histoire remarque, en effet, que madame Legras et ses dignes compagnes sortirent sans

atteinte de ces rudes épreuves. Madame Legras vécut trente ans encore au milieu des hôpitaux et des pauvres malades, et comme sous la protection des prières de tant de familles secourues.

CHAPITRE V.

Etablissement des sœurs de la charité pour les malades. — Fondation de l'hospice des Enfans Trouvés.

Mais, il y a cela d'admirable dans le christianisme, qu'une bénédiction attire une autre bénédiction. Les dames de la Charité, quelque zélées qu'elles pussent être pour le service des pauvres malades, tenoient au monde par des liens de familles : elles étoient souvent épouses et mères, et si Dieu commande de se sacrifier à son service, il veut que les devoirs que la famille impose soient remplis avec la même exactitude. Le service des malades souffroit donc de ces interruptions forcées et légitimes : la prévoyance de Vincent de Paul y pourvut. A côté de ces dames surveillantes et protectrices, il établit une congrégation de saintes filles de la Charité, servantes des hôpitaux, et la charité, qui est la plus féconde de toutes les vertus, achevant une de ces œuvres, en conçut et en commença une autre. Cette institution fut projetée en 1630. Durant le cours de ses missions, le bienheureux Vincent avoit remarqué dans les villages, de bonnes filles qui n'avoient pas de dispositions pour le mariage, sans avoir les moyens de se

consacrer à la vie religieuse. Il pensa qu'il pourroit s'en rencontrer dans le nombre qui seroient bien aises de se donner à Dieu pour le service des malades. La Providence disposa les choses de telle sorte, qu'à la mission suivante, quelques filles acceptèrent l'œuvre méritoire qu'on leur proposoit : elles furent placées dans les paroisses de Saint-Sauveur, de Saint-Benoît et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; mais on s'aperçut bientôt que ces filles isolées, n'ayant ni conduite tracée, ni principes de direction, ne pouvoient rendre les soins qu'on attendoit d'elles; il falloit aussi une éducation première pour servir les malades dans les hôpitaux. Il falloit surtout développer en elles les principes d'une vocation difficile, et les habituer à ces épreuves qui répugnent au jeune âge, et qu'une longue éducation religieuse peut seule donner la force de supporter. Il forma donc une communauté où ces filles furent placées sous la direction de madame Legras. D'abord elles habitèrent une maison sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; mais par le conseil de saint Vincent, elles furent transférées dans une autre maison située au village de la Chapelle, à une demi-lieue de Paris. Saint Vincent leur prescrivit des règles et des constitutions qui furent approuvées par M. l'archevêque de Paris en 1642, sous le titre de filles de la Charité, servant les pauvres, et sous l'inspection du directeur général de la mission. Le Roi confirma ces statuts, et, dès ce moment, ces saintes filles consacrèrent leurs soins au service des malades. Dans l'accomplissement de ce pénible devoir, que de répugnance il faut vaincre ! que

d'aigreur il faut endurer ! La maladie engendre je ne sais quelle mauvaise humeur qu'il faut supporter avec patience : on a besoin d'une charité bien grande pour souffrir les reproches de ceux que l'on soulage ; il faut presser, solliciter, et cela avec ce ton qui persuade, avec cette douceur qui calme. Dans les instructions écrites par Vincent de Paul, toutes ces vertus sont recommandées aux saintes filles de la Charité ; il leur impose cette éducation première qui habitue les filles servantes à tous les soins des hôpitaux ; il leur marque toutes les conditions du service, les heures, le temps qu'elles doivent employer. Sa pieuse sollicitude embrasse toutes les conditions de la vie ; elle assigne à chaque âge ses devoirs et ses soins ; l'expérience est seule appelée à ce service, qui demande une attention particulière et une longue étude. Les jeunes sœurs sont employées à des fonctions moins difficiles. Saint Vincent ne veut pas que la science s'acquierre aux dépens de l'humanité, et que l'on s'essaie, pour ainsi dire, sur les malades ; aussi crée-t-il une sorte de hiérarchie entre les saintes filles. Les unes sont employées au service immédiat du malade ; elles doivent quitter, le moins possible, le chevet de son lit, étudier ses besoins, pénétrer, autant qu'il est en elles, les sources de son mal ; les autres président à l'infirmerie, préparent les remèdes ; les plus jeunes apportent les bouillons et doivent les distribuer selon les ordres de la supérieure ; enfin tout est réglé de telle sorte, qu'au milieu de ce peuple de malades, que frappent tant d'infirmités diverses, on diroit que la prévoyance a deviné tous les hasards et

jusqu'aux accidens des infirmités humaines.

Dans l'antiquité païenne, dans cette Rome tant vantée, une coutume barbare permettoit l'exposition des enfans; le philosophe sous le Portique, dissertant sur la vertu, entendoit, sans prêter la moindre attention, les cris de ces foibles créatures; et tout ce que l'humanité avoit pu faire, c'étoit de condamner ces malheureuses victimes à l'esclavage, lorsqu'un patricien ou quelque riche citoyen daignoit prendre soin de leur enfance et diriger leurs premiers pas. Il a fallu le christianisme pour faire naître ces vertus et ces charités du cœur, ce besoin de faire du bien, qui impose comme un devoir toutes les belles actions. « Les peintres voulant représenter la Charité, dit un » vieux historien, sous quelque figure sensible, » la dépeignent ordinairement avec plusieurs » mamelles, et un nombre de petits enfans » qu'elle tient dans ses bras et sur son sein. Si » on vouloit faire un emblême de la charité de » saint Vincent, il ne faudroit pas se servir d'autre » peinture que de celle-là; ce saint homme » fut comme le père nourricier d'un très-grand » nombre de pauvres petits enfans délaissés, aux» quels on peut dire qu'il a donné et conservé la » vie, leur procurant, au lieu de leurs marâtres » qui les avoient si inhumainement exposés et » abandonnés, autant de mères charitables qu'il » a excitées pour avoir soin de pourvoir à leur » nourriture et à leurs autres nécessités. La ville » de Paris étant d'une étendue excessive, et le » nombre de ses habitans presque innombrable, » il se trouve beaucoup de dérèglement en la vie » de quelques personnes particulières, auquel

» il n'est pas possible d'apporter un tel remède » qu'il ne reste toujours plusieurs désordres, entre » lesquels un des plus pernicieux est l'exposition » et l'abandon des enfans nouvellement nés. »

Des rapports du lieutenant du Châtelet, que nous avons sous les yeux, constatent qu'il y en avoit trois ou quatre cents exposés chaque année dans la ville et les faubourgs. On les faisoit porter dans une maison qu'on appeloit *de la Couche*, sise rue Saint-Landry; ils étoient reçus par une veuve qui y demeuroit, avec une ou deux servantes, et qui, moyennant une indemnité, se chargeoit du soin de leur nourriture; mais ne pouvant suffire à un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, la plupart de ces pauvres enfans mouroient de langueur dans cette maison, et quelquefois même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisoient prendre des drogues pour les endormir, ce qui causoit la mort de plusieurs d'entre eux : ceux qui échappoient à ce danger, étoient vendus à vil prix, ou donnés à des femmes de mauvaise vie, qui venoient les demander.

On les achetoit ainsi, ces pauvres enfans, quelquefois pour leur faire sucer un lait corrompu, qui leur causoit des maladies mortelles; d'autres fois, pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposoient des enfans dans des familles d'où naissoient d'étranges désordres. On a su qu'on en avoit acheté, ce qui peint bien l'opinion du siècle! pour des opérations magiques; de sorte qu'il sembloit que ces pauvres créatures fussent toutes condamnées à la mort en naissant. Le petit nombre qui s'en

sauvoit, sans état, sans ressources, ne soupçonnant même pas les idées de vertus et de travail, alloit grossir la multitude des mendians ou des femmes perdues qui corrompoient la capitale, on auroit dit ainsi que les mauvaises mœurs se perpétuoient par les mauvaises mœurs.

Ces désordres ne pouvoient échapper à l'active bienfaisance de S. Vincent de Paul ; comme il ne pouvoit pénétrer tout le mal, il chargea plusieurs dames de la Charité de se rendre à la maison où ces enfans étoient déposés, et d'y étudier le service intérieur, afin de chercher quelque remède à leurs misères ; ces dames furent si fortement touchées à la vue des souffrances et de l'abandon de ces enfans, qu'elles dirent à saint Vincent, qu'ils étoient plus malheureux que les pauvres innocens qu'Hérode fit massacrer. Comme il leur étoit impossible de se charger d'abord de tous ceux qui y étoient déposés, on résolut d'en choisir douze qu'elles tirèrent au sort ; ils furent mis dans une maison, en l'année 1638, sous le soin de madame Legras et de quelques filles de la Charité que saint Vincent y réunit. On essaya d'abord de les faire subsister avec du lait de chèvre ou de vache ; depuis on leur donna des nourrices.

A mesure que les moyens augmentoient, ces vertueuses femmes augmentoient aussi le nombre des enfans qu'elles prenoient sous leurs soins ; saint Vincent encourageoit leur zèle : souvent on le voyoit au milieu de ces nuits d'hiver, où la neige et la glace couvroient les rues, parcourir dans Paris les quartiers les plus écartés, recherchant ces victimes délaissées, les réchauffant dans son sein, et succombant sous

sa charge, arriver dans la maison des filles de la Charité pour mettre sous leur protection ce fardeau précieux. On raconte, tant le respect qu'inspiroit saint Vincent de Paul étoit grand, que dans une de ses excursions nocturnes, ayant été rencontré par des brigands armés, il n'eut besoin que de se nommer pour faire cesser leurs menaces; tous tombèrent à ses pieds et sollicitèrent sa bénédiction.

J'ai eu sous les yeux un petit livre rédigé par ces femmes charitables qui s'étoient imposé le noble devoir de secourir les enfans trouvés; c'est une sorte de relation des nobles pélerinages que saint Vincent faisoit dans la ville de Paris pour recueillir les enfans délaissés; un véritable journal de l'établissement conservé par les soins des dames de l'hospice.

22 *janvier*. M. Vincent est arrivé vers les onze heures du soir; il nous a apporté deux enfans; l'un peut avoir six jours, l'autre est plus âgé : ils pleuroient, les pauvres petits! Madame la supérieure les a confiés à des nourrices.

25 *janvier*. Les rues sont remplies de neige; nous attendons M. Vincent; il n'est point venu ce soir.

26 *janvier*. Le pauvre M. Vincent est transi de froid; il nous arrive avec un enfant, mais il est déjà serré, celui-là; cela fait pitié de le voir; il a des cheveux blonds, une marque à son bras. Mon Dieu! mon Dieu! qu'il faut avoir le cœur dur pour abandonner ainsi une pauvre petite créature.

1er *février*. M. l'archevêque nous est venu visiter; nous avons bien besoin des charités

publiques ; l'œuvre va lentement : M. Vincent ne calcule jamais son ardent amour pour les pauvres enfans.

3 *février.* Quelques-uns de nos pauvres enfans sont revenus de nourrice ; ils paroissent bien portans : la plus âgée de nos petites filles a cinq ans ; sœur Victoire commence à lui apprendre le catéchisme et à faire quelques ouvrages d'aiguilles. L'aîné de nos petits garçons, que nous nommons André, apprend à merveille.

7 *février.* L'air est bien vif : M. Vincent est venu visiter notre communauté ; ce saint homme est toujours à pied. La supérieure lui a offert de se reposer ; il a couru bien vite à ses petits enfans. C'est merveille d'entendre ses douces paroles, ses belles consolations ; ces petites créatures l'écoutent comme leur père. Oh ! qu'il le mérite bien, ce bon M. Vincent ! J'ai vu aujourd'hui ses larmes couler : un de nos petits est mort. C'est un ange ! s'est-il écrié ; mais il est bien dur de ne plus le voir !

Dans l'année 1640, saint Vincent réunit une assemblée générale des dames de la Charité ; il y représenta, avec les paroles animées de son zèle, l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, et les grands services qu'on pourroit y rendre à Dieu. Ses discours furent si éloquens, que spontanément les dames de la Charité prirent la résolution de consacrer leurs soins et leur fortune à l'éducation des enfans trouvés ; jusqu'alors cette institution n'avoit eu que 1,400 livres par an de revenus assurés. Les charités du Roi, les dons volontaires, élevèrent bientôt ces revenus à 20,000 livres, et les rois de France,

que l'on trouve toujours quand il s'agit de faire du bien, lui assignèrent 12,000 livres à titre d'aumônes, sur les cinq fermes générales.

Cependant toutes ces aumônes ne suffisoient pas encore aux dépenses sans nombre d'aussi vastes établissemens. En l'année 1648, Vincent de Paul réunit les dames de la Charité, et leur exposa encore les besoins toujours croissans de cette bonne œuvre. « Elles pouvoient bien, leur dit-il, se décharger d'un tel fardeau; mais combien n'étoit-il pas méritoire! Combien leur cœur ne devoit-il pas être touché des résultats qu'on avoit déjà obtenus. Cinq ou six cents de ces jeunes victimes avoient été arrachées à la mort; elles louoient Dieu, et leurs cœurs reconnoissans prioient pour leurs bienfaitrices. Or sus, mesdames, continuoit-il, la compassion vous a fait adopter ces petites créatures pour vos propres enfans; vous êtes leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères, selon la nature, les ont abandonnées. Voulez-vous aussi les abandonner à votre tour? Leur vie et leur mort sont entre vos mains, je m'en vais recueillir les voix et les suffrages. L'aumône que vous donnerez ou que vous refuserez, est un terrible jugement entre vos mains; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. »

Ces éloquentes paroles touchèrent le cœur des dames de la Charité; elles résolurent, à quelque prix que ce fût, de soutenir cette pieuse institution. Elles s'adressèrent au Roi, qui leur donna d'abord le château de Bicêtre, mais l'air y étant trop vif pour des enfans qui venoient de

naître, on loua une grande maison à l'extrémité du faubourg Saint-Lazare, où ils furent confiés à dix ou douze filles de la Charité. Dans la délibération primitive qui fut prise, on établit des nourrices dans cette maison; elles durent y rester jusqu'à ce que des nourrices des champs vinssent prendre ces enfans et les élever sous leurs soins. Suivant les termes de cette délibération, lorsqu'ils étoient sevrés, les nourrices devoient les rapporter dans cet hospice, où les filles de la Charité prennent soin d'eux, leur apprennent à parler, à prier Dieu; et, à mesure qu'ils avancent en âge, on les occupe à faire quelque petit ouvrage pour éviter l'oisiveté, en attendant que Dieu fournisse une occasion de les pourvoir, et les mettre en état de subsister par leur travail et leur industrie.

CHAPITRE VI.

Fondation des séminaires et des retraites ecclésiastiques. — Mission de Vincent de Paul aux armées.

Toutes les pensées de Vincent de Paul étoient puisées dans un principe religieux; il savoit par expérience que les bons ecclésiastiques sont comme la source perpétuelle des charités humaines, et en même temps que sa bienfaisance attentive s'étendoit sur les pauvres et les orphelins, sa piété fondoit des séminaires d'ecclésiastiques destinés au ministère sacré, et établissoit ces retraites et ces conférences cléricales, qui de-

voient redoubler le zèle et l'aptitude des pasteurs. Ce fut en l'année 1636, qu'il conçut la première pensée d'un séminaire de jeunes clercs dans le collége des Bons-Enfans. Saint Vincent s'était aperçu que, séparés les uns des autres, les élèves qui se destinoient au service ecclésiastique, restoient de longues années avant d'acquérir la science et les vertus nécessaires pour exercer le ministère de l'église : cette pensée l'agitoit depuis bien des années; mais, si dans les choses qui tiennent à la bienfaisance générale, Vincent de Paul croyoit pouvoir suivre sa propre impulsion, dans celles qui tenoient à la hiérarchie ecclésiastique, le premier il savoit donner l'exemple de la soumission, et n'alloit pas, dans son impatience du bien public, secouer les liens d'une salutaire obéissance. Il s'adressa donc au cardinal de Richelieu; il lui exposa qu'il n'y avoit rien de plus à désirer pour les jeunes clercs qui se destinoient aux saints ordres, que l'établissement des retraites et des séminaires dans les diocèses; que là ils seroient exercés pendant deux ans à la vertu, à l'oraison et à toutes les fonctions ecclésiastiques, et apprendroient en même temps la décision des cas de conscience et les autres parties les plus nécessaires de la théologie. En un mot, qu'ils y seroient rendus capables, non-seulement de travailler à leur perfection particulière, mais encore à la perfection de ce gouvernement des âmes que Dieu leur a confié. Le cardinal de Richelieu l'écouta avec plaisir; il approuva l'idée de tels séminaires répandus sur la surface du royaume; il l'engagea même à établir sur-le-champ un modèle de ces institutions

dans la capitale ; et, pour donner un moyen de le commencer, il lui envoya mille écus, qui furent employés à l'entretien des premiers clercs que saint Vincent reçut dans le collége des Bons-Enfans, au mois de février 1642. Ces jeunes clercs furent instruits pendant l'espace de deux ans, et initiés à toutes les fonctions du sacerdoce. Plusieurs autres s'y présentèrent ensuite en offrant de payer une pension ; et, comme le nombre augmentoit chaque année, la maison des Bons-Enfans prit bientôt le titre de séminaire, avec l'autorisation de M. l'archevêque de Paris. Cet exemple ne resta pas sans imitation. A peu près à cette même époque s'établirent les prêtres de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Bientôt l'établissement du séminaire des Bons-Enfans s'accrut de telle manière, que Vincent de Paul crut devoir le diviser en deux classes distinctes. Les clercs qui étudioient les humanités, furent transportés dans une maison à l'extrimité du faubourg Saint-Lazare, et il nomma cet établissement le séminaire de Saint-Charles. Les autres demeurèrent dans la maison des Bons-Enfans, pour apprendre la théologie.

L'avertissement que donne saint Paul à Timothée, de n'imposer les ordres sacrés que difficilement, est une des plus importantes vérités de la discipline ecclésiastique. Combien l'évêque ne doit-il pas réfléchir au moment où il confère l'auguste caractère de prêtre, c'est-à-dire la mission de célébrer les saints mystères, de conduire les âmes, de les lier et de les délier suivant l'expression évangélique. La difficulté

est grande en ce moment. La nécessité de pourvoir aux besoins de l'Eglise peut rendre l'évêque plus facile dans ses choix, mais cette facilité peut être, d'un autre côté, une cause de grands scandales. Saint Vincent, honoré de la confiance de plusieurs évêques, avoit été souvent consulté sur les déplorables exemples que donnoient les mauvais prêtres. L'évêque de Beauvais avoit surtout éveillé sa sollicitude. Il recherchoit la cause du mal et les remèdes nécessaires pour le faire cesser. Saint Vincent fit observer qu'il falloit aller à la source même, et que puisqu'on ne pouvoit que très-difficilement changer les anciens prêtres, il falloit s'occuper, se mettre en peine d'en former de bons pour l'avenir; et le meilleur moyen étoit indubitablement de ne plus en admettre dans les ordres sacrés, qui n'eussent la science nécessaire, et les autres signes d'une véritable vocation; enfin de les confier à de bons prêtres qui pussent les rendre capables de leurs obligations, et les bien pénétrer des devoirs de l'état ecclésiastique. Ce fut dans cet objet qu'il établit les conférences ecclésiastiques, et les retraites spirituelles, dont nous parlerons plus en détail dans la deuxième partie de cet ouvrage.

Dans son immense sollicitude, Vincent de Paul ne négligeoit aucune des classes de la société. En 1636, il entreprit une mission dans les armées royales : un préjugé s'est établi, qui proclame que la foi et la piété sont incompatibles avec la profession des armes : des hommes habitués au fracas des batailles et à la licence des camps, ne peuvent, dit-on, s'abandonner aux idées religieuses : leur rappeler ce

qu'ils doivent à la religion, c'est les distraire de la tâche glorieuse qui leur est commise ; les abaisser devant les autels, c'est affoiblir et humilier leur courage. Etrange paradoxe, que la saine raison et l'histoire repoussent également ! Que peut avoir d'incompatible le titre de chrétien avec celui de soldat ? Le christianisme n'adopte-t-il pas, comme des devoirs, toutes les obligations de la vie ? il élève le soldat dans un jour de bataille, il le console au moment de sa mort ; à l'immortalité de la gloire, il ajoute une immortalité plus sainte et plus grande, l'espérance d'une nouvelle vie. Je les vois encore, ces nobles chevaliers, une croix de bois orne leur poitrine ; ils renversent, aux saintes exhortations des prêtres, et les Maures d'Espagne et le musulman de la Palestine. Leur piété amollit-elle leur courage ? la pensée de la mort arrête-t-elle leurs bras ? Mais, ajoute-t-on, les occupations, les désordres du camp ne permettent pas tous les devoirs de la vie religieuse, et excluent la parole de Dieu du milieu de cette multitude armée. Sans doute il est impossible d'introduire une sorte de rigueur monastique sous la tente : mais le christianisme est plein d'indulgence : il fait la part des temps, des lieux et des nécessités. Depuis quand d'ailleurs les désordres des camps seroient-ils les mobiles de la valeur et les garans de la victoire ? Le bon chrétien sera toujours le meilleur soldat ; l'obéissance est pour lui un devoir, la discipline une règle sacrée, le nom du prince réveille ses respects, le souvenir de la patrie inspire son enthousiasme. Sous les empereurs païens, dans Rome même, le soldat chrétien

fut l'exemple des camps et le modèle de la bravoure. Chose extraordinaire! Au milieu des troubles de la guerre civile, jamais sa voix ne se mêla aux cris de la sédition, et tandis que des lois menaçantes suspendoient le glaive de la persécution sur sa tête, il restoit soumis, et jamais son épée ne se tourna contre César dans les révoltes militaires!

Les Allemands venoient de faire une irruption dans la Picardie; leurs armées avoient franchi les frontières; l'alarme s'étoit répandue rapidement dans les provinces; Paris même n'étoit pas à l'abri de leurs attaques; les troupes du roi étoient occupées à l'autre extrémité du royaume. Le cardinal de Richelieu fit un appel au peuple au nom du roi Louis XIII. Dans les périls de la monarchie, la noblesse se levoit toute entière; elle oublioit les petites tyrannies des ministres pour défendre la royauté. La capitale de France ressembloit à une place d'armes; une population immense, chassée des provinces voisines, s'y étoit réfugiée; plusieurs couvens se remplirent de troupes, et voici comment Vincent de Paul s'exprime sur la terreur qui s'étoit répandue dans Paris : « Paris, dit-il, appréhende d'être assiégé; les ennemis qui sont entrés dans la Picardie la ravagent avec une grande armée qui s'étend à dix ou douze lieues d'ici; de sorte que tous les habitans des environs viennent se réfugier dans cette ville. Le Roi néanmoins forme une armée pour s'opposer à cette irruption. Qui le croiroit? Le lieu où s'arment ces soldats nouvellement enrôlés, est notre maison. Les tables, le bûcher et le cloître sont remplis d'armes, et les cours de

» gens de guerre. Le saint jour de l'Assomption
» n'est pas exempt de ces embarras tumultueux :
» le tambour commence à battre dès sept heures
» du matin ; on a dressé soixante-douze com-
» pagnies dans notre cloître, et nos prêtres ce-
» pendant n'ont pas cessé de faire leur retraite,
» trois ou quatre jours exceptés. »

La vue du tumulte des armes, l'aspect de ces soldats qui, dans l'exercice de leur profession dissipée, oublioient trop souvent des devoirs de la religion et de la morale, inspirèrent à Vincent de Paul la pensée de ses missions dans les camps. Il en écrivit au chancelier, et il reçut l'ordre exprès du Roi de faire partir vingt missionnaires pour l'armée; le pieux serviteur de Dieu obéit; il se rendit lui même auprès du Roi, alors à Senlis, pour lui offrir ses services et ceux de toute sa congrégation. Il fit acheter une tente pour servir d'abri à ses pieux compagnons, leur envoya des vivres, un mulet et une charrette : il vouloit, disoit-il, que les prêtres du Seigneur campassent au milieu des enfans d'Israël pour réveiller leur courage et leur rappeler les commandemens du Dieu des armées.

Il existe un règlement sur les missions à l'armée. C'est encore dans ces lois que le saint pasteur imposa aux missionnaires, qu'il faut rechercher l'esprit de charité et de miséricorde qui animoit saint Vincent de Paul. « Les prêtres
» qui sont à l'armée se représenteront que Dieu
» les a appelés à ce saint emploi : 1.° Afin d'of-
» frir leurs prières et leurs services à Dieu pour
» l'heureux succès des bons desseins du Roi,
» et la conservation de son armée; 2.° pour
» aider les gens de guerre qui sont dans le péché

» à s'en retirer, et ceux qui sont en état de grâce » de s'y conserver ; enfin pour faire leur possible pour que ceux qui mourront sortent de ce » monde en état de salut.

» Ils auront pour cet effet une particulière » dévotion au nom que Dieu prend, dans » l'Ecriture, du *Dieu des armées*, et au senti- » ment qu'avoit Notre Seigneur, quand il disoit : » *Non veni pacem mittere, sed gladium*, et » cela pour vous donner la paix qui est la fin » de la guerre.

» Ils se représenteront que si bien ils ne » peuvent ôter tous les péchés de l'armée, que » peut-être Dieu leur fera la grâce d'en dimi- » nuer le nombre, ce qui est autant que si on » disoit que si Notre-Seigneur Jésus-Christ devant » être crucifié encore cent fois, il ne le sera » peut-être que quatre-vingt-dix fois, et si » mille âmes, par leurs mauvaises dispositions, » devoient être damnées, ils feroient en sorte, » avec le secours de la miséricorde et de la grâce » de Dieu, qu'il y en ait quelques-unes de ce » nombre qui ne le seront pas.

» Les vertus de charité, de ferveur, d'obéis- » sance, leur sont également nécessaires pour » cela ; c'est pourquoi ils en feront une conti- » nuelle pratique intérieure et extérieure, et » notamment de l'accomplissement de la volonté » de Dieu.

» Ils célèbreront la sainte messe tous les jours, » ou communieront à cet effet.

» Ils honoreront le silence de Notre-Seigneur » aux heures accoutumées, et toujours à l'égard » des affaires d'Etat, et ne témoigneront leur

» peine qu'à leur supérieur ou à celui qu'il leur » ordonnera.

» Si on les applique à entendre les confes- » sions de pestiférés, ils le feront de loin et » avec les précautions nécessaires, et laisseront » l'assistance corporelle, tant de ceux-ci que » des autres malades, à ceux que la Providence » emploie à ces fonctions.

» Ils feront souvent des conférences, après » avoir pensé devant Dieu aux sujets qui seront » proposés, par exemple, 1° de l'importance » qu'il y a que les ecclésiastiques assistent les » armées; 2° en quoi consiste cette assistance; » 3° les moyens de la bien faire. Ils pourront » traiter, par la même méthode, d'autres sujets » qui leur seront convenables en cet emploi, » comme de l'assistance des malades, de quelle » manière on se comportera pendant les com- » bats et les batailles, de l'humilité, de la pa- » tience, de la modestie et des autres pratiques » requises dans les armées. »

Tel fut le règlement que Vincent de Paul donna aux missionnaires. Leurs pieux travaux obtinrent un plein succès. En même temps que des victoires relevoient le drapeau de la France, le désordre disparoissoit des camps; sur le champ de bataille, le soldat vainqueur louoit le Dieu des armées du succès de ses entreprises, et le prince lui-même faisoit retentir la tente royale de pieuses acclamations et de saints cantiques. Les touchantes exhortations des missionnaires, les secours qu'ils prodiguoient aux blessés, les consolations qu'ils donnoient aux mourans, tout cela avoit environné leur saint et courageux pélerinage de respect et de vénè-

ration. Parmi toutes les actions de sa vie, Vincent de Paul se plaisoit surtout au souvenir de ces victoires de la religion au milieu des victoires de la patrie. « Béni soit Dieu, écrivoit-il à » un de ces missionnaires, du succès qu'il donne » à votre travail ! que cette bénédiction me » paroît grande ! Quoi ! vous avez procuré, pour » votre part, le bon état de trois cents soldats » qui ont si dévotement communié, et de soldats qui s'en vont à la mort ! Il n'y a que celui » qui connoît la rigueur de Dieu dans les enfers » qui puisse comprendre la grandeur de ce » bien. Mardi passé, il y avoit déjà neuf cents » confessions faites dans toutes les parties de » l'armée, outre ce qui s'est fait depuis. Dieu ! » monsieur, que cela est au-dessus de mon espérance ! Il faut s'humilier, louer Dieu, continuer avec courage, et suivre votre mission » là où Dieu peut la bénir. » Dans une autre lettre : « Il nous est impossible, dit-il, de vous » envoyer si tôt ces missionnaires que vous attendez, parce que ceux que nous avions préparés ont été commandés pour suivre les régimens qui étoient à Lazarques, à Ponce, à » Saint-Leu, à la Chapelle, Orli, et camper » avec eux dans l'armée, où déjà quatre mille » soldats ont fait leur devoir au tribunal de la » pénitence avec grande effusion de larmes. J'espère que Dieu fera miséricorde à plusieurs, et » que cela ne nuira pas peut-être au bon succès » des armées du Roi. »

Les missionnaires, animés par les exhortations du bienheureux Vincent de Paul, résolurent de suivre en tout lieu les armées royales. Ils campoient avec elle ; jour et nuit, la prière

et le sacrifice s'élevoient jusqu'à Dieu ; le *Te Deum* de la victoire retentissoit dans les camps, et les intercessions des missionnaires obtenoient le salut des âmes pour les guerriers qui succomboient dans les combats ; au milieu des rigueurs de l'hiver, ils donnoient l'exemple de la patience et du courage; ils étoient les premiers à l'oraison et au travail ; ils rappeloient aux soldats l'amour du prince et de la patrie, et la vie de l'éternité qui seroit le prix de leurs travaux. Enfin, après une glorieuse campagne, l'armée rentra dans Paris, et les missionnaires reprirent leurs exercices dans la communauté de Saint-Lazare (11).

CHAPITRE VII.

Secours fournis par saint Vincent aux provinces envahies. — Saint Vincent à la cour de Louis XIV et d'Anne d'Autriche

Durant les longs déchiremens des guerres civiles et les invasions étrangères, les peuples avoient beaucoup souffert. Les factions ne s'étoient point épargnées dans leur fureur, et l'invasion d'un ennemi barbare avoit achevé ce que les partis avoient laissé debout.

Dans l'année 1639 surtout, la Lorraine avoit éprouvé tous les maux de la guerre. Metz, Toul, Verdun, Bar-le-Duc et Saint-Michel étoient réduits à la plus profonde misère. « Il y avoit en tout lieu, dit un historien contemporain, des personnes de tout état dans la der-

nière affliction et indigence, jusque là qu'il se trouvoit des mères qui, par une rage de faim, mangeoient leurs propres enfans; des filles, des demoiselles en grand nombre, s'apprêtoient à la prostitution pour éviter la mort et des religieuses étoient même à la veille de rompre leur clôture pour aller chercher du pain, au péril de leur honneur. » De si grandes misères, un si grand désordre, réveillèrent l'immense sollicitude de Vincent de Paul. Dès qu'il apprit ces malheurs publics, il sollicita la bienfaisance des habitans de la capitale et de ces saintes dames qui, au milieu des distractions de la cour, employoient leur fortune au soulagement de tous les malheureux. Mais ces premières aumônes furent bientôt épuisées; les nécessités étoient si pressantes, la misère si générale, qu'il falloit plus que des charités ordinaires pour satisfaire aux besoins d'une population ruinée par la guerre. « Mais, disoit le plus glorieux des apôtres, *je puis tout en celui qui me conforte;* » et jamais ces paroles ne s'appliquèrent mieux qu'aux efforts du bienheureux saint Vincent. Son zèle se multiplioit: plus la charge étoit forte, plus sa vigueur sembloit augmenter. Qui le croiroit! dans ces temps de misères, il recueillit près de seize cent mille livres d'aumônes pour les pauvres de Lorraine; il sollicitoit tous les rangs, tendoit la main à toutes les classes, depuis la reine de France jusqu'à la femme de l'artisan. Pendant ces cruelles années de malheurs publics, un seul frère de la mission, au nom de saint Vincent de Paul, fit cinquante-trois voyages dans la Lorraine, et chaque fois il y apporta vingt ou trente mille

livres d'aumônes, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les missionnaires étoient respectés au milieu des désordres des camps, et arrivoient toujours, sans rencontrer l'insulte, dans les lieux où ils devoient distribuer leurs charités.

Un mode particulier de distribution fut adopté pour les familles d'une antique opulence, et qui avoient tout perdu dans la guerre. Par une de ces attentions que la charité véritable seule peut inspirer, saint Vincent leur épargnoit même la honte de demander; des secours secrets s'adressoient à ces familles, et elles ignoroient souvent la main qui les prodiguoit; quelquefois on leur laissoit croire que c'étoit une grâce toute royale et un de ces bienfaits du trône, que la noblesse pouvoit recevoir. Quant au pauvre et à l'artisan, on lui distribuoit du pain et du potage qu'on faisoit faire pour leur nourriture; on ne leur donnoit que peu d'argent à la fois, pour éviter ces prodigalités de la misère qui quelquefois veut s'oublier elle-même dans la débauche. Mais ce n'étoit pas encore tout; la Providence préparoit de nouvelles épreuves. La guerre alloit continuer: devant elle, chassés de leur patrie, s'enfuirent une partie des habitans de la Lorraine: un grand nombre vint se réfugier à Paris, et se jeta, comme par un sentiment naturel, dans les bras de saint Vincent de Paul, pour me servir de la belle expression du vieil évêque de Rhodez. Leurs prières ne furent pas impuissantes: l'homme pieux les abrita, leur procura du pain et des habits; le village de la Chapelle leur fut donné pour demeure; les prêtres missionnaires leur

portèrent des secours et des consolations religieuses, et ces malheureux attendirent patiemment la fin des guerres et des misères du royaume.

Parmi ces réfugiés, il y avoit quelques gentilshommes et leurs familles, qui, ayant vendu à vil prix leurs biens héréditaires, étoient venus chercher un abri contre la tempête dans les murs de Paris; ils subsistèrent pendant quelque temps des foibles sommes qu'ils avoient sauvées du naufrage; mais une fois leur fortune consommée, ils n'eurent plus d'espérance : la honte les empêchoit de se plaindre, et ils aimoient mieux mourir de faim que de tendre la main à la pitié publique. Une personne respectable fit connoître à Vincent de Paul les besoins de cette noblesse malheureuse. « O monsieur! » répondit l'homme de Dieu, que vous me faites » plaisir! Oui, il est juste d'assister et de soulager cette pauvre noblesse, pour honorer » Notre Seigneur, qui étoit très-noble et très- » pauvre tout ensemble. » Vincent de Paul ne perdit pas de temps, et, plein de cette sainte pensée, il réunit sept ou huit gentilshommes des plus riches du royaume, et leur parla avec tant d'onction sur le mérite de cette œuvre de charité, que tous spontanément se cotisèrent pour secourir les nobles familles de Lorraine. Ce premier secours étoit suffisant pour satisfaire aux besoins les plus pressans, et afin de le rendre continu et profitable, ces gentilshommes résolurent de se réunir le premier dimanche de chaque mois pour pourvoir aux besoins des pauvres réfugiés. Il arriva, dans une de ces réunions, qu'il manquoit environ

deux cents livres pour que la somme nécessaire à cette charité fût complète : il étoit impossible de se la procurer, et ce fut alors que saint Vincent appela le père procureur de la maison de Saint-Lazare, et, le tirant à l'écart, il lui demanda tout bas quel argent il avoit : celui-ci lui répondit qu'il n'avoit que ce qui étoit nécessaire pour pourvoir le lendemain aux besoins ordinaires de la communauté, qui étoit alors fort nombreuse ; et combien y a-t-il ? répliqua saint Vincent. — Environ cinquante écus. — Cinquante écus ! Hé bien ! allez-moi les chercher ; et, quand on les eut apportés, il les donna pour fournir ce qui manquoit pour la subsistance d'un mois des gentilshommes réfugiés, aimant mieux se réduire à emprunter ou à souffrir avec les siens, que de laisser ces infortunés dans la misère. Un de ceux qui contribuoient à cette charité, admirant la généreuse résolution de saint Vincent de Paul, envoya secrètement le lendemain un sac de mille livres à la maison Saint-Lazare.

Cette œuvre envers les pauvres gentilshommes continua plus de huit ans, et lorsque les révolutions, agitant l'Angleterre, forcèrent une multitude de jeunes Ecossais ou Irlandais à fuir leur patrie pour sauver la foi catholique menacée, saint Vincent de Paul étendit la charité publique sur les victimes de la religion, comme sur les victimes de la guerre. En l'année 1649, les frontières de la Champagne et de la Picardie ayant été encore envahies, saint Vincent ouvrit son cœur à ces nouveaux malheurs. *Comme la palme qui s'élève avec d'autant plus de vigueur qu'elle est plus chargée*, suivant l'expres-

sion de l'Ecriture, le serviteur de Dieu entreprit encore cette œuvre de miséricorde; plus de six cent mille livres en pain, vivres, vêtemens, remèdes pour les malades, outils pour cultiver la terre, et grains pour l'ensemencement, furent dirigées sur la Champagne et la Lorraine. Antique ville de Reims, Rocroy, célèbre dans nos fastes militaires, dites-nous quels furent alors les bienfaits de l'homme saint? Les pauvres mouroient de faim et de froid; les vieillards et les orphelins couchoient sur la paille, dépouillés de leurs vêtemens; ils n'avoient plus que la pierre pour reposer leur tête; ils avoient vu leurs maisons en cendres: les palais et les chaumières étoient dévastés. Vincent de Paul entreprit de réparer cette grande ruine; huit ou dix de ses généreux compagnons furent envoyés sur les lieux, et les filles de la Charité, leurs pieuses compagnes, secondèrent leur zèle ardent, pour réparer les maux que la guerre avoit faits (12).

Il est impossible à la bienfaisance de fuir les grands et la Cour. Celui qui sollicite par devoir, qui a besoin de grâces pour les répandre, doit se rapprocher de la source dont elles émanent et vaincre cette timidité naturelle, cette modestie de l'âme qui se plaît dans la solitude, loin des pompes et des grandeurs. L'homme bienfaisant qui s'approche du prince devient en quelque sorte le ministre de ses charités; il est tout à la fois utile à la majesté royale dont il exerce la pieuse munificence, et aux pauvres sur lesquels il appelle les bienfaits. La Providence a placé les grands sur les marches du trône, comme pour y faire monter la prière.

La misère a souvent besoin de patronage pour se faire connoître; trop d'importantes distractions occupent la majesté des rois : c'est aux grands qu'il est donné d'indiquer les plaies qu'elle doit guérir, les maux qu'elle doit soulager.

Depuis que le christianisme s'est assis sur le trône avec Constantin, on a toujours vu les évêques et les pontifes de Jésus-Christ habiter les Cours et souvent guider les conseils du monarque : sur ce théâtre, la piété peut encore s'exercer; le clergé a des devoirs à remplir auprès des rois comme dans la foule; la parole d'un évêque a souvent arrêté la colère, fléchi le ressentiment ou excité de généreuses pensées. Au milieu de ses pieuses et nombreuses occupations, Vincent de Paul ne négligea donc point l'oreille des rois. Le règne de Louis XIII avoit été agité par les convulsions de la guerre civile; la sédition avoit méconnu l'autorité, et les désordres religieux avoient survécu à la mort de Henri IV. Pendant le règne de Louis XIII, Vincent de Paul n'eut de communications avec la Cour que pour remplir le saint ministère de défenseur des pauvres et pour assister à ce moment solennel où l'âme de Louis XIII monta vers son créateur. Un historien rapporte qu'à son agonie, le roi envoya chercher Vincent de Paul à Saint-Germain-en-Laye, pour en recevoir de salutaires avis et pour lui communiquer quelques desseins de piété. La première parole que prononça le serviteur de Dieu en s'approchant du lit de douleur, où reposoit le successeur de tant de rois, fut cette belle sentence de l'Ecriture : *Timenti Deum*

benè erit in extremis. A quoi le prince répondit, en achevant le verset : *Et in die defunctionis suæ benedicetur.* Le roi daigna s'entretenir avec lui de la direction des évêchés. « O » monsieur Vincent ! lui dit-il, si je retournois » en santé, les évêques demeureroient trois ans » en retraite chez vous. Je fais bien cas de votre » institut, et je juge vos moyens très-propres et » très-convenables pour préparer les ecclésias» tiques à soutenir la charge très-pesante de ces » dignités. » Saint Vincent demeura auprès du roi jusqu'au 14 mai 1643, jour où ce monarque expira. Après quelques consolations versées sur la douleur de la reine, Vincent de Paul s'en revint bientôt à Saint-Lazare offrir à Dieu des prières et célébrer l'office des morts, afin d'honorer, pour la dernière fois, la majesté royale au tombeau.

Ce fut sous l'administration d'Anne d'Autriche, régente du royaume, que Vincent de Paul commença à se trouver lié à l'administration de l'Etat. La reine mère avoit jugé à propos d'établir un conseil pour les affaires ecclésiastiques; il fut composé du cardinal Mazarin, du chancelier, de M. Charton et de Vincent de Paul. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance qu'en l'année 1643, saint Vincent accepta cette participation aux affaires publiques. Il la supporta comme une croix et comme une misère; mais le bien qu'il pouvoit faire dans ces fonctions le détermina à les accepter. En effet l'occupation principale de ce conseil étoit le choix des prélats et des évêques propres à remplir les bénéfices ecclésiastiques, et ce choix rentroit essentiellement dans la pensée et l'expérience

de saint Vincent de Paul. Pendant plus de dix années, toutes les affaires roulèrent sur lui : il recevoit les demandes que l'on adressoit au roi, pour solliciter les bénéfices ; il avertissoit la reine sur les vertus et la capacité de chacun ; il parloit au conseil pour soutenir ou faire rejeter les sollicitations : c'étoit un sujet digne d'admiration de voir ce grand serviteur de Dieu conserver une sainte égalité d'esprit au milieu d'un flux et reflux de personnes et d'affaires, dont il étoit assailli continuellement, et posséder son âme en paix sous un accablement de distractions et d'importunités ; il recevoit tous ceux qui le venoient trouver toujours avec une même sérénité de visage, et sans sortir de soi-même ; il se donnoit à un chacun et se faisoit tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ (1). Et ce qu'il faut remarquer, c'est que la reine étoit alors environnée et pressée de toutes parts de demandes et de personnes, et qu'on couroit aux bénéfices ecclésiastiques comme à la fortune. Saint Vincent devinoit avec une sage habileté les saints pasteurs ; il avoit un tel instinct et un tel amour de la vertu, qu'il alloit droit à elle pour l'arracher de la retraite. La reine vouloit le récompenser par le chapeau de cardinal, il le refusa avec une profonde humilité (13).

---

(1) Expression de l'évêque de Rhodez.

CHAPITRE VIII.

Conduite de saint Vincent au milieu des troubles publics. — Conduite de saint Vincent par rapport aux doctrines de Jansénius.

Des troubles publics commencèrent à se manifester vers la fin de l'année 1648. Paris, entraîné par un esprit de vertige, s'étoit soulevé, et cette sédition, comme une violente tempête, avoit agité tout le royaume. La Cour fut obligée de se retirer à Saint-Germain-en-Laye, et les troupes royales s'approchèrent de la capitale : Saint Vincent étoit alors à Paris ; dans sa douleur profonde, il se mit en prières, et demanda au Dieu de saint Louis qu'il lui inspirât quelque résolution salutaire pour cette France déchirée. Ce fut alors qu'il conçut le projet de se rendre à Saint-Germain, afin d'exprimer à la reine ce qu'il croyoit être le plus utile pour ramener la paix dans l'Etat. Au milieu des rigueurs de l'hiver, le 13 du mois de janvier, il partit de Paris, laissant en même temps une lettre pour le premier président du parlement, dans laquelle il lui déclaroit qu'il se rendoit à Saint-Germain pour traiter de la paix, et que s'il n'avoit pas eu l'honneur de le voir avant de sortir de Paris, c'étoit pour assurer à la reine qu'il n'avoit concerté sa résolution avec personne. Il vouloit agir ainsi pour ôter tout soupçon à la Cour, et pour s'adresser avec plus de franchise à la majesté royale. Il étoit bien aise en même temps d'a-

vertir le parlement, qui auroit pu s'étonner qu'un homme de son caractère eût quitté Paris sans avoir prévenu la compagnie de son voyage et de ses desseins. Etant parti de grand matin, il arriva au château vers neuf heures. La Seine avoit débordé ; les glaces avoient entraîné les ponts, et les soldats poussoient de tous côtés des reconnoissances. Vincent de Paul pénétra néanmoins dans le palais : s'étant présenté chez la reine, il lui parla près d'une heure, et alla trouver le cardinal Mazarin, avec lequel il eut une assez longue conférence : on l'écouta favorablement ; mais alors, les partis et les amours-propres étoient trop vivement irrités pour qu'on pût espérer un rapprochement. Après différentes tentatives, il fut obligé de renvoyer à des temps plus heureux ses pieuses sollicitations. Durant les troubles, il demeura dans les campagnes, déplorant, comme un autre Jérémie, les misères du royaume, et offrant à Dieu ses larmes et ses souffrances pour toucher sa miséricorde.

Pendant les troubles de la guerre civile, retiré dans la petite chaumière de Freneville, saint Vincent distribuoit aux pauvres tous les secours qu'il avoit pu réunir, et ne se dérangeoit de ses nobles occupations, que pour entreprendre des pélerinages et des prédications au milieu du royaume. Il alla d'abord au Mans, puis à Angers, alors au pouvoir des rebelles. On raconte qu'un gentilhomme l'ayant rencontré, et sachant qu'il faisoit partie des conseils du roi, dit tout haut : « Il est bien possible qu'à deux lieues » d'ici M. Vincent ait la tête cassée. » Le saint voyageur ne se détourna pas de sa mission, et,

continuant son voyage avec cette sécurité que donne la foi, il s'en alla à Nantes, à Luçon, visita la Guyenne, que les protestans possédoient alors presque toute entière : il n'y reçut aucun mal, car sa réputation de charité s'étendant chaque jour, les protestans mêmes le respectoient, tant il est vrai qu'il y a des vertus qui s'élèvent au-dessus des animosités des partis et des haines religieuses !

Cependant les troubles commençoient à se calmer : une sorte de traité avoit suspendu les longues querelles entre un ministre opiniâtre et le parlement en arme. Ces grands corps de magistrature venoient de rentrer sous l'obéissance royale. Vincent de Paul avoit alors choisi pour retraite les propriétés de la duchesse d'Aiguillon ; la reine voulut ramener ce saint personnage dans ses conseils ; elle ordonna à la duchesse d'Aiguillon de l'envoyer chercher ; après quelque résistance, il vint à Paris au mois de juillet 1649. On raconte à cette occasion une anecdote qui montre toute l'humilité de ce beau caractère. Madame la duchesse d'Aiguillon avoit envoyé, pour conduire saint Vincent à Paris, un carrosse à deux chevaux. L'homme de Dieu touchoit à sa soixante-quinzième année ; il les accepta pour venir de Richelieu jusque dans les environs de Paris ; mais lorsque madame d'Aiguillon voulut les lui faire accepter pour son service, il les refusa absolument, disant qu'il aimeroit mieux rester toute sa vie à Saint-Lazare que de se promener dans un carrosse de luxe au milieu d'une cité malheureuse : et lorsque l'archevêque de Paris lui en fit le commandement exprès, il accepta à cette condition,

que les chevaux de son carrosse seroient employés à cultiver les champs et à labourer les jardins de la communauté.

Les troubles se renouvelèrent en 1652; la guerre agitoit tout le royaume; les dissensions civiles déchiroient les provinces; partout d'épouvantables désordres; les partis n'obéissoient que vaincus; et il sembloit que ces temps de confusion dont parle l'Ecriture fussent arrivés.

Saint Vincent de Paul ordonna des prières publiques pour rendre la paix aux Etats et la puissance aux rois. L'histoire nous a conservé une de ces exhortations pieuses, qu'il adressoit aux princes et aux peuples de la terre : « Priez » Dieu, s'écria-t-il, priez Dieu, mes frères, » pour la paix du monde chrétien; hélas! nous » voyons la guerre de tous côtés; guerre en » France, guerre en Espagne, en Italie, en Al» lemagne, en Suède, en Pologne, en Hiber» nie, dont les pauvres habitans sont transpor» tés en des montagnes et des rochers presque » inaccessibles : l'Ecosse tremble, l'Angleterre » s'agite; guerre enfin par tous les royaumes, » et misère partout. O Sauveur, ô Sauveur! » pour combien de temps encore nous mena» ces-tu de tes fléaux? Si, pour quatre mois » que nous avons eu ici la guerre, nous avons » subi tant de maux, que deviendront ces pau» vres frontières qui ressentent ces fléaux depuis » vingt ans? Le paysan a semé, mais il ne sait » pas s'il pourra recueillir. Les armées viennent, » qui moissonnent, pillent, enlèvent tout; » après cela que faire? Il faut mourir! S'il y a » de vraies vertus, c'est pourtant parmi ces » pauvres gens qu'elles se trouvent: ils ont une

»foi vive, ils croient simplement ils sont sou-
»mis aux ordres de Dieu; ils souffrent tout
»ce qu'il lui plaît et autant qu'il lui plaît.
»Exposés tantôt aux ardeurs du soleil, tantôt
»aux injures de l'air, ces pauvres laboureurs ne
»vivent qu'à la sueur de leur front, et ils nous
»donnent leurs travaux. Tandis qu'ils se fati-
»guent ainsi pour nous nourrir, hélas! mes frè-
»res, nous cherchons l'ombre, et nous nous
»reposons sous un toît solide! dans nos mis-
»sions mêmes ne sommes-nous pas à l'abri des
»injures de l'air? Eux, au contraire, suppor-
»tent le vent, les pluies, la rigueur des saisons.
»Voulez-vous que je vous dise, mes frères?
»Quand je porte un morceau de pain à ma
»bouche, je me dis à moi-même : Misérable,
»as-tu gagné le pain que tu vas manger, le pain
»qui te vient du travail de ces pauvres? Faisons
»donc comme Moïse : levons continuellement
»les mains au ciel pour eux, et, si nous négli-
»geons de les servir, ils pourront nous dire :
»vous êtes la cause de nos misères. »Quelles sont éloquentes ces paroles! Quel langage touchant, toujours suivi d'actions plus touchantes! Vous donc qui ne croyez pas, venez apprendre ce que peut le christianisme, et dites-nous si dans l'antiquité votre idole, le Portique, eut des vertus égales aux vertus dont nous retraçons l'histoire.

Au milieu des désordres, les bénéfices et les dignités ecclésiastiques avoient été dispersés, et la tempête publique, pour nous servir d'une expression de saint Augustin, avoit réduit l'Église en poussière. Placé dans les conseils de la reine, Vincent de Paul ne négligea rien pour

établir la gravité des mœurs dans le clergé, et pour confier les dignités ecclésiastiques à ceux qui les méritoient le mieux. Il faut voir avec quel zèle il étudioit la conduite publique et la vie privée des pasteurs ! avec quel discernement il savoit révéler les beaux caractères et la piété cachée, au choix du cardinal Mazarin! Il fonda, dans cet intervalle, l'établissement des filles de la congrégation de la Croix, noble et sainte institution, destinée à l'éducation des pauvres filles de la campagne. Ce fut par les conseils du bienheureux Vincent de Paul que Marie l'Huilier, veuve du marquis de Villeneuve, établit une sorte de communauté, composée de quelques filles de la Picardie, que les maux de la guerre avoient amenées dans la capitale. Comme presque toutes savoient lire et écrire, Vincent de Paul destina leurs soins et leurs veilles à élever les petites filles de la campagne, afin qu'avec l'instruction nécessaire elles pussent acquérir les vertus chrétiennes qui conservent les mœurs et protègent la chasteté. Cette communauté, si utile, reçut l'assentiment de l'archevêque de Paris sous le titre de Filles de la Croix. Des lettres-patentes du roi autorisèrent cette sainte institution que la duchesse d'Aiguillon établit pour la première fois dans ses terres ; de là elle s'est étendue et a prospéré dans tout le royaume : elle est encore un souvenir de la bienfaisance de son illustre fondateur.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel soin saint Vincent protégea, dans le conseil qu'il dirigeoit, les maisons saintes qu'il avoit fondées. Saint-Lazare, la Charité, les Enfans-Trouvés, les Religieuses de la Visitation, dont

il dirigea l'utile institut, après François de Sales, tout se ressentit de la présence de Vincent de Paul à la direction des affaires publiques. Après avoir servi la majesté royale par un zèle sans bornes, notre saint lui parloit toujours de ses petits orphelins et de ses pauvres malades. « Si vous voulez apporter un remède aux maux du royaume, disoit-il à la régente et au cardinal Mazarin, secourez les infortunés, afin que Dieu vous protège à son tour. Dieu aime les pauvres; il l'a été lui-même, et les puissans peuvent se rendre agréables à lui en multipliant leur miséricorde. » Les monumens du temps nous disent que jamais saint Vincent n'assistoit au conseil sans demander quelque chose pour ses pauvres; il ne les oublioit point sous le poids des affaires publiques, parce qu'il faisoit entrer leurs besoins dans les premiers devoirs de la royauté (14)

La profonde charité de saint Vincent, son ardent amour pour ses frères ne l'entraînèrent point dans cette indulgence pour les doctrines, dans cette tiédeur pour les opinions, que le chrétien ne peut montrer sans protéger l'hérésie même. Il y a une bien grande différence entre aimer son prochain et tolérer les erreurs de son prochain : aimez votre semblable, mais foudroyez ses illusions; voilà la véritable foi du chrétien.

Je sais qu'il est des hommes qui confondant ces nuances bien distinctes sous le voile de l'indulgence, tolèrent les opinions les plus perverses. Les sentimens, disent-ils, sont un sanctuaire qu'on doit respecter; pourquoi irai-je pénétrer dans la conscience de mon frère pour

la troubler? Mais si vous connoissez la vérité, pourquoi ne la feriez-vous point entendre? mais si votre amour est si vif, pourquoi abandonner celui que vous aimez à ses erreurs? S'il s'égaroit dans les jeux de la fortune, ou s'il violoit les lois de la morale, ne lui feriez-vous pas entendre la vérité, la vérité même sévère? Hé bien! si vous êtes religieux, si vous avez la foi de Jésus-Christ, pourquoi respecteriez-vous les illusions de sa conscience égarée? Aimez l'homme, mais frappez les mauvaises doctrines; soyez aussi ardent pour les combattre que vous êtes indulgent pour ceux qui les professent; en un mot, il seroit aussi mal de persécuter vos semblables par zèle pour les doctrines, que de pardonner aux doctrines par un faux respect pour vos semblables.

Ce que nous venons de dire nous explique la chaleur que mit Vincent de Paul dans la défense des doctrines de l'Eglise, attaquées par deux ennemis également redoutables, les hérésies de Luther et de Calvin, et plus tard par le jansénisme. Le protestantisme se montroit à cette époque, plein de hardiesse; mais il y avoit dans cette hérésie des caractères si distincts qui la séparoient de l'Eglise, qu'il étoit impossible au chrétien de bonne foi, au catholique fidèle, d'être entraîné jamais dans les erreurs qui se manifestoient si visiblement en contradiction avec les doctrines de l'Eglise et les canons des saintes Ecritures. Mais vers le milieu du dix-septième siècle, une sorte d'hérésie nouvelle s'éleva, non pas que nous voulions la confondre avec le protestantisme, le reproche seroit injuste mais plus dangereuse

encore, en ce que se présentant sous des formes orthodoxes, s'annonçant même comme un système de protection et d'indépendance pour les couronnes et le clergé national, elle étoit plus propre à entraîner quelques bons esprits, quelques véritables catholiques; nous voulons parler du jansénisme.

Les saints ont toujours tenu à grand honneur de demeurer dans une humble dépendance, non-seulement des ordres et de la volonté de Dieu, mais aussi des lois de son Eglise; ils ont hautement fait profession d'une croyance aveugle et absolue, et d'une abnégation de leur entendement aux divines paroles de Jésus-Christ, et aux saintes lois de ses Apôtres.

Lorsque le livre de Jansénius, intitulé *Augustinus,* fut mis en lumière, et que la nouveauté de ces doctrines commença à semer la division au milieu des fidèles, saint Vincent, sans adopter aucune opinion, attendit un jugement suprême; mais quand il eut vu cette nouvelle doctrine foudroyée par les anathêmes de l'Eglise et les constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, il n'hésita plus, et mettant sous ses pieds toute raison de prudence politique, il se déclara entièrement opposé aux erreurs condamnées, et à tous les pernicieux desseins de ceux qui vouloient s'obstiner à les soutenir; il publia ses opinions, et ne dissimula pas quand il fallut parler. Il s'éleva avec toute la chaleur de la conviction contre la doctrine repoussée par les pontifes; mais quoiqu'il ait fait paroître toujours un très-grand zèle pour soutenir les constitutions de l'Eglise, pour s'opposer à tout ce que quelques esprits mal

intentionnés s'efforçoient de faire pour en éluder l'exécution, il sut néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, faire la différence des personnes et des erreurs : détestant l'erreur, il garda toujours une vraie et sincère charité pour ses amis qui la professoient; il alloit les visiter au Port-Royal, pour les convier et obliger doucement à se réunir. Mais cette grande douceur n'ôtoit rien à sa vigilance pour sauver ses frères de la contagion de l'erreur; le voilà qui parcourt les campagnes, le voilà qui visite les communautés pour les empêcher de se livrer aux erreurs nouvelles; le voilà à la tête des affaires ecclésiastiques, ne souffrant pas que les dignités soient confiées à des caractères douteux, à des fois incertaines ou timides. Disons-le ici avec une sincère conviction, il est heureux pour la gloire de la foi catholique, de trouver ainsi réunis un modèle d'orthodoxie et un modèle de bienfaisance (15).

CHAPITRE IX.

Fondation de l'Hôpital des Vieillards.— Maladie et mort de Vincent de Paul.

Il y a cela d'admirable dans cette vie, qu'elle est toute pleine, et que jusqu'à l'heure de la mort, Vincent de Paul ne cessa de faire du bien. C'est en effet peu d'années avant de s'éteindre, qu'il conçut la pensée d'établir l'hôpital des pauvres Vieillards, fondé à Paris, vers l'année 1653. Un habitant de cette ville,

animé du désir de faire quelque chose d'agréable à Dieu, s'adressa à saint Vincent, et déposa dans ses mains une somme assez considérable, qui devoit être appliquée à des œuvres de piété, sous la condition expresse qu'on ne nommeroit point le fondateur, ne voulant être connu que de Dieu seul. L'exemple de saint Vincent, comme on le voit, fructifioit de toutes les manières, et sa bienfaisance, noblement imitée, germoit dans tous les cœurs. L'homme de Dieu ne crut pas devoir refuser un service qui lui donnoit les moyens d'être utile. Il réfléchit longtemps sur la destination qu'il donneroit au dépôt qu'on lui avoit confié, et il convint avec son charitable associé, de fonder un hôpital qui servît de retraite aux pauvres artisans accablés de misère et de vieillesse. Pour exécuter ce dessein, ils achetèrent deux maisons et un terrain considérable dans le faubourg Saint-Laurent de la ville de Paris; ils les fournirent de lits, de linge et de toutes les choses nécessaires; on y bâtit une chapelle, et, avec le restant de la fondation, on acquit une rente annuelle destinée aux besoins de quarante vieillards, qu'on nourriroit et entretiendroit dans l'établissement. Afin d'éviter l'oisiveté, saint Vincent fit acheter des métiers, des outils et autres choses convenables pour les occuper, selon leur force et leur industrie. Dans leur inépuisable bienfaisance, les filles de la charité se chargèrent encore du soin de cette nouvelle maison, et un prêtre de la mission y célébra la messe, et administra aux pauvres la parole et les sacremens du Seigneur. Nous avons eu sous les yeux le titre même de cette fondation; le modeste bienfai-

teur s'y dérobe à la reconnoissance publique ; l'hôpital prend le nom de Jésus, et des lettres du Roi l'autorisent à recevoir les legs de la piété et les fondations de la bienfaisance.

L'ordre admirable que saint Vincent établit dans cet hôpital des vieillards, frappoit tous ceux qui venoient le visiter : là, régnoient la la paix et une union touchante ; les vices du cœur et jusqu'aux murmures de la médisance venoient y mourir. On n'y voyoit que le travail. C'étoit une image de la vie des premiers chrétiens ; une communauté religieuse plutôt qu'un hôpital. Un pareil spectacle étoit bien propre à exciter les généreuses aumônes des fidèles. Le malheur des temps avoit multiplié la mendicité ; les pauvres remplissoient les rues de Paris, où ils passoient leur vie dans l'oisiveté, quelquefois même dans le libertinage. Plusieurs dames de la Charité eurent donc la pensée de réunir dans un hospice général ces mendians, afin de les soumettre à un travail régulier et de leur procurer les ressources nécessaires pour subsister. Il ne falloit plus pour cela que trouver des ressources, Vincent de Paul entreprit de les procurer à l'établissement, et à la suite d'une prédication éloquente, les dons se multiplièrent avec une abondance qu'on devoit peu espérer dans ces temps de misère. Une dame de la Charité donna cinquante mille livres, une autre assura trois mille livres de rentes, enfin, en peu de jours il put acquérir d'immenses terrains et des maisons d'une vaste étendue, pour loger tous les pauvres de Jésus-Christ. Le roi ne voulant même pas qu'une si grande institution pût naître sans la munificence

du trône, l'encouragea et fit don à la maison nouvelle de tous les enclos de la Salpétrerie, vis-à-vis de l'Arsenal. La reine régente agrandit ce saint établissement, et des sommes considérables furent versées par la Couronne pour le rendre utile à tous les pauvres de Paris.

Cependant l'œuvre n'alloit point assez vite au gré des vertueuses femmes qui l'avoient entreprise; saint Vincent cherchoit toujours à les encourager. « Les saintes œuvres, disoit-il, » ne se font que progressivement ; quand Dieu » voulut sauver Noë du déluge avec sa famille, » il lui commanda de construire une arche, qui » pouvoit être achevée en peu de temps, et néan- » moins il la lui fit commencer cent ans aupa- » ravant, afin qu'il la fit petit à petit. Dieu voulut » aussi envoyer son fils au monde pour remédier » au péché du premier homme, ne tarda-t-il pas » trois ou quatre mille ans? C'est que Dieu ne » se hâta point dans ses ouvrages. Ainsi donc, » faut-il aller doucement, pour bien aller; il » faut d'abord essayer, prendre cent ou deux » cents pauvres de ceux qui se présenteront » sans en contraindre aucun, et ceux-là étant » bien traités attireront nécessairement les au- » tres ; ainsi, l'on augmentera le nombre à » mesure que la Providence augmentera les » moyens. »

Enfin, le zèle triompha des obstacles ; toutes les dames, toutes les administrations, le prince, les sujets, concoururent sous les inspirations de saint Vincent de Paul à l'établissement de l'hôpital général qui étoit alors devenu comme une pensée publique. Voici ce qu'il écrivoit au mois de mars 1657 à un des missionnaires en pro-

vince : « On va ôter la mendicité de Paris, et
» ramasser tous les pauvres pour les établir en
» des lieux convenables, les instruire et les occuper ; c'est un grand dessein, fort difficile,
» mais qui est bien avancé, grâce à Dieu. Beaucoup de personnes donnent abondamment et
» d'autres s'emploient volontiers : on a déjà
» dix mille chemises et du linge à proportion. Le
» roi et le parlement ont fortement approuvé ce
» projet, et ils ont destiné les prêtres de notre
» congrégation et les filles de la Charité pour le
» service des pauvres sous le bon plaisir de
» M. l'archevêque de Paris. »

Tous les établissemens de charité prospéroient ainsi sous les yeux de saint Vincent de Paul ; les missions étendoient leur empire dans les deux mondes. La congrégation des Bons-Enfans se régularisoit et s'augmentoit tous les jours. La maison de Saint-Lazare étoit devenue comme le foyer de toutes les bienfaisances, et, lorsque quelqu'un avoit dessein d'entreprendre une bonne œuvre, il alloit solliciter de Vincent de Paul les conseils, les secours et la coopération nécessaires pour réussir. Ce saint homme visitoit les maisons religieuses, parcouroit les hôpitaux, répondoit à toutes les consultations que la piété lui adressoit. L'oraison, le service des autels, les retraites spirituelles partageoient aussi sa vie, et c'est dans le sanctuaire qu'il alloit puiser des forces pour secourir les affligés, imitant en cela Moïse, qui, accablé des affaires de toute une nation et de la conduite d'un grand peuple, n'avoit point de refuge plus assuré ni de retraite plus douce, que le sanctuaire (16).

Les travaux d'une si sainte vie avoient épuisé les forces de saint Vincent de Paul. Pendant sa longue existence, il avoit été comme l'holocauste parfait que Dieu demande aux Israélites ; aux afflictions de l'âme, que le Seigneur semble multiplier à l'égard des saints, comme pour les éprouver, s'étoient joints les maux du corps. Dès l'âge le plus tendre, saint Vincent de Paul avoit été exposé aux atteintes d'une maladie aiguë. Dans la maison de madame de Gondi, il avoit été frappé d'une espèce de paralysie : ses jambes pouvoient à peine le soutenir ; il étoit consumé par une fièvre continuelle qui duroit quelquefois trois, quatre, et même quinze jours de suite : pendant ce temps, il n'interrompoit jamais ses exercices, se levoit toujours à quatre heures du matin : seulement il se soumettoit à son remède ordinaire, qui consistoit à se couvrir durant son sommeil, de manière à être trempé de sueur. En l'année 1645, cette fièvre fit de tels ravages dans le corps du saint homme qu'il fut pendant quelque temps aux portes du tombeau. Dans ce péril extrême Vincent communioit tous les jours ; il adressoit à Dieu de ferventes prières, et ses frères l'entendirent souvent répéter ces saintes paroles : « Daignez, Seigneur, me recevoir avec » bénignité. »

Dieu avoit réservé une longue vie et de grandes souffrances à son serviteur : avec les années ses jambes s'enflèrent, et les infirmités de sa jeunesse devinrent de graves maladies. Sa vie étoit alors un martyre continuel ; il étoit comme l'homme des douleurs dont parle l'Écriture. Jamais cependant on n'entendit de sa

bouche sortir la moindre plainte; seulement, au milieu de ses souffrances les plus aiguës, il prononçoit ces paroles : Ah! mon Sauveur! mon bon Sauveur! et jetoit souvent les yeux sur une petite croix de bois et sur l'image de Jésus-Christ.

On croiroit peut-être qu'au milieu de ses maux Vincent de Paul diminuoit quelque chose des rigueurs auxquelles il s'étoit condamné: loin de là, il couchoit toujours sur une paillasse, observoit avec la même sévérité les jeûnes et les abstinences, et à mesure que son corps s'affoiblissoit, son âme ardente sembloit augmenter de force et de puissance. Il s'occupoit avec le même zèle du soin de sa congrégation, des missionnaires, et des pauvres surtout. Il assembloit souvent les officiers de sa maison, les exhortoit au bien, leur prescrivoit les devoirs qu'ils avoient à remplir, et les services qu'ils avoient à faire. Il répondoit de sa propre main à toutes les lettres qu'on lui écrivoit, et entretenoit sur tous les points son active correspondance. Cependant la nature s'affaissa tellement en lui, qu'il ne pouvoit plus s'appliquer qu'avec peine. Quand la parole lui revenoit, c'étoit pour exhorter les bons pères de Saint-Lazare au travail et à la pénitence. Il y avoit toujours quelque chose dans ses discours qui tenoit de l'enthousiasme et de la sainteté; ses paroles étoient comme des oracles qui animoient d'un pieux zèle tous ceux qui les entendoient.

Cependant la mort approchoit à grands pas, et tous les prêtres de la communauté de Saint-Lazare s'apercevoient qu'elle alloit bientôt se

saisir de sa proie. Saint Vincent, calme dans ce moment, parce qu'il y étoit bien préparé, les exhortoit à veiller bien plus aux besoins des pauvres qu'à ses propres besoins. On rapporte qu'un des jeunes prêtres de la communauté, ayant écrit à un de ses pieux collègues, qu'il craignoit bien que leur bienheureux supérieur n'eût que peu de temps à vivre, la lettre tomba dans les mains de saint Vincent de Paul ; il la lut, et, la rendant à son auteur, il lui dit : « Je » vous remercie de l'avertissement que vous » me donnez. Je vous dirai cependant que Dieu » m'a fait la grâce d'en éviter le sujet, et je vous » le dis, afin que vous ne soyez pas scandalisé » de ne me voir pas faire de préparations extraor- » dinaires ; il y a dix-huit ans que je ne me » couche jamais sans être en disposition de » mourir dans la nuit ».

Il y avoit donc long-temps que ce fidèle serviteur avoit, ainsi qu'il est dit dans l'Ecriture, les *reins ceints* et la *lampe allumée.* L'heure de la mort étoit toujours présente à son esprit ; il la jugeoit la plus salutaire pensée, et l'homme religieux devoit l'avoir, disoit-il, deux ou trois fois par jour pour se bien conduire dans la voie du salut. Vincent de Paul se disposoit de plus en plus au dernier passage ; les forces du corps l'ayant abandonné, il cultivoit au fond de son âme toutes les vertus qu'il croyoit les plus agréables à Dieu. Le 25 septembre, à midi, il s'endormit dans sa chaise, ce qui lui arrivoit depuis quelques jours : il considéroit cet assoupissement comme l'image de la mort ; lorsqu'il sortoit de cette espèce de léthargie ; il avoit l'habitude de dire : « Le frère vient en at-

tendant la sœur, voulant exprimer par-là que le sommeil étoit une sorte de signe avant-coureur de la mort. Il revint cependant encore de cet assoupissement, mais très-foible et très-agité. Le dimanche, 26 septembre, il se fit porter à la chapelle de la communauté; il y reçut les derniers sacremens, et au milieu des saintes cérémonies, il s'assoupit encore dans les bras de ses frères : tout ce qu'il put faire en s'éveillant fut de prononcer quelques mots entrecoupés.

L'Ecriture nous apprend que Dieu, ayant appelé Moïse sur les montagnes de Net, lui fit le commandement de mourir en ce lieu-là, et le saint *patriarche mourut sur la bouche du Seigneur.* Telle fut aussi la fin du vertueux prêtre de Saint-Lazare. Le lundi, 27 septembre 1660, à quatre heures et demie du matin, il rendit son âme à Dieu. Toute la communauté étoit rassemblée autour du lit de douleur, et sollicitoit à genoux sa dernière bénédiction; il l'entendit, et au moment où ses mains glacées s'abaissoient, comme celle du saint patriarche, pour appeler les dons du ciel sur les vertueux prêtres qui avoient suivi ses traces, un soupir profond annonça qu'il avoit cessé de vivre. Son visage resta le même, avec sa douce expression et son angélique sérénité. Il mourut par une pure défaillance de la nature, comme une lampe qui s'éteint insensiblement quand l'huile vient à manquer, selon l'expression de l'évêque de Rhodez.

Il demeura exposé le lendemain, 28 septembre jusqu'à midi, d'abord dans le lieu où il avoit terminé sa vie, et ensuite dans la chapelle

de Saint-Lazare, où le service divin se fit avec toutes les pompes et les solennités de l'Eglise. Ses funérailles ne furent majestueuses que par leur simplicité : le prince de Conti, le nonce du pape, s'étoient mêlés à la foule des pauvres, et les dames de la Charité précédoient une foule d'orphelins que la pieuse sollicitude de Vincent de Paul avoit sauvés de la misère. Son cœur fut renfermé dans une boîte de plomb, et son corps dans un modeste sépulcre. On lisoit dans l'église de Saint-Lazare cette simple épitaphe :

Hic jacet venerabilis vir, Vicentius à Paulo, presbyter, fundator seu institutor, et primus generalis congregationis missionis, nec non puellarum charitatis : obiit die 27 septemb. anno 1660, ætatis verò suæ 85.

Avant de juger cette vie, avant de voir quelle récompense elle reçut, il nous paroît indispensable de suivre les autres parties de cet ouvrage, c'est-à-dire, l'histoire des institutions fondées par saint Vincent de Paul et la morale de cet illustre serviteur de Dieu (17).

LIVRE DEUXIÈME.

DES INSTITUTIONS FONDÉES PAR VINCENT DE PAUL.

On ne peut séparer un homme du bien qu'il a fait : il vit, pour ainsi dire, dans ses ouvrages ; ses bonnes œuvres perpétuent la mémoire de son nom et appellent la reconnoissance des âges les plus reculés. De quelque manière qu'on examine la vie de saint Vincent de Paul, c'est de cette vie qu'on peut dire qu'elle est toute pleine ; qu'on contemple en effet le majestueux édifice que les vertus chrétiennes du saint confesseur élevèrent à la religion et à la bienfaisance ; rien n'échappe à cette piété admirable, ni les besoins du clergé, ni les nécessités des pauvres. A sa voix, de courageux missionnaires vont, nouveaux François Xavier, évangéliser les peuples barbares ; ici, des prêtres vénérables instruisent les jeunes pasteurs pour les préparer au saint ministère ; là se groupent ces associations, ces confréries charitables auprès de toutes les misères ; au milieu des guerres ci-

viles et des invasions étrangères, des hôpitaux s'élèvent comme par miracle, et le pauvre y trouve un abri contre les tourmens d'une triste existence. Notre ouvrage seroit donc incomplet, si, après avoir tracé la vie de saint Vincent de Paul, nous ne revenions pas sur l'histoire des institutions qu'il a fondées; nous allons en suivre, dans ce livre, l'origine, les développemens et les résultats (18).

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale des missions établies par Vincent de Paul. — Règles et succès des missions de saint Vincent.

Nous avons vu l'origine et le caractère des missions établies par saint Vincent; l'expérience nous a fait voir tout le bien qu'elles pouvoient faire, particulièrement aux classes ignorantes qui n'agissent que par suite de grandes et fortes émotions; les courses pieuses des missionnaires produisirent des effets presque miraculeux; les évêques de toutes les provinces les sollicitoient comme un bienfait. Nous trouvons, dans une lettre de l'évêque de Chartres de l'année 1647, ces paroles remarquables : « La mission est un des plus grands biens et des plus nécessaires que je connoisse; car le pauvre peuple est plongé dans la plus grande ignorance, et si vous pouviez voir son état dans mon diocèse, vous en seriez touché de compassion. Je vous le dis en vérité, la plupart de ceux qui sont catholiques ne le sont que de nom, et seulement à cause que leur père l'étoit, et ne savent pas même ce que c'est qu'être catholique, et c'est ce qui me donne mille peines; car ils ne font aucune distinction entre aller au prêche ou à la messe. »

Saint Vincent connoissoit bien toute l'importance de ces prédications évangéliques : « Travaillons, disoit-il, au salut des pauvres gens des

campagnes, parce que Dieu nous a appelés pour cela, et saint Paul nous convie de marcher en notre vocation, et de correspondre aux desseins éternels que Dieu a eus sur nous; ce travail-là est le capital de notre congrégation; car nous n'eussions travaillé jamais aux ordinans et aux séminaires des ecclésiastiques, si nous n'avions jugé qu'ils étoient nécessaires pour maintenir les peuples en bon état, et conserver le fruit des missions, afin qu'il y eût de bons ecclésiastiques parmi eux, imitant en cela les conquérans, qui laissent des garnisons dans les places qu'ils ont conquises. Ne sommes-nous pas bienheureux, mes frères, d'exprimer la vocation de Jésus-Christ? Car qui exprime mieux la manière de vivre que Jésus a tenue sur la terre que les missionnaires? Voyez-vous comme ils se transportent aux Indes, au Japon, au Canada, pour achever l'œuvre que Jésus-Christ a commencée, et qu'il n'a point quittée depuis le premier instant de sa vie jusqu'à sa mort; pensons qu'il nous dit intérieurement : Allez, missionnaires, où je vous envoie; voilà de pauvres âmes qui vous attendent, dont le salut dépend en partie de vos prédications et de vos catéchismes. »

Pénétré de la haute destination des missionnaires, saint Vincent devoit être naturellement convaincu de l'immensité de leurs devoirs. Il pensoit que les missionnaires avoient particulièrement besoin d'une profonde humilité, d'une grande défiance d'eux-mêmes, pour ne pas attribuer à leur industrie ni à leur travail la conversion des âmes; ne retenant pour eux que la confusion de leurs défauts et l'impuissance de leurs talens. Ils devoient avoir une parfaite

confiance en Dieu, ne se rebuter d'aucune difficulté, le zèle devant les entraîner à servir les hommes, à provoquer leur conversion; ils devoient se soumettre à de continuelles mortifications du corps; ils devoient afficher une indifférence profonde pour les emplois et les biens d'un monde misérable, en sorte même que si leurs paroles réussissoient dans une ville, ils ne puissent pas, sous le prétexte même du bien qu'ils font, se dispenser d'obéir, si le supérieur leur commandoit d'abandonner la chaire de vérité. Les missionnaires devoient déférer ponctuellement aux volontés des évêques, des curés, se livrer à l'oraison avec une ferveur particulière.

« J'ai appris de diverses personnes, écrivoit Vincent de Paul à un chef de mission, que la bénédiction de Dieu s'est répandue sur vos paroles; je prie qu'il vous donne de plus en plus l'esprit d'humilité dans vos fonctions, parce que du moment que vous croirez que votre éloquence seule touche les âmes, Dieu vous ôtera la grâce qu'il vous fait; humiliez-vous donc grandement, Monsieur. Eh! que profitera-t-il au plus grand prédicateur du monde d'avoir fait retentir ses prédications dans une province, si avec tout cela il vient se perdre par son orgueil? »

Dans une autre exhortation, Vincent de Paul recommande à ses missionnaires de ne point se laisser emporter à une ferveur excessive dans leurs prédications, de ne pas trop élever le ton de leur voix, de parler au peuple avec onction, mais avec une voix médiocrement élevée; et ceci, autant pour mieux être compris par leur auditoire, que pour ménager les forces et la

santé des ouvriers évangéliques. Ayant à prêcher souvent, quelquefois à deux reprises le même jour, ils se réduiroient eux-mêmes à l'impuissance de continuer, s'ils épuisoient leur voix et leur poitrine. « Ne faites pas trop d'efforts en parlant au peuple, écrivoit-il à un pieux missionnaire; j'apprends que cela vous affoiblit beaucoup : au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé; modérez vos paroles et vos sentimens. Je vous ai dit autrefois que Notre Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. »

C'est principalement à l'égard des protestans que les ouvriers de la parole évangélique devoient redoubler de zèle et de précaution; la crainte d'élever des discordes dans des provinces peuplées de protestans, telles que la Guyenne, le Languedoc et le Poitou, devoient contenir leurs prédications dans des bornes sévères. Saint Vincent, dont la charité étoit aussi éclairée que vive, ne vouloit point être la cause d'accidens et de troubles dans le royaume, et c'est pourquoi il prescrivit à ses missionnaires des règles de conduite admirables avec les hérétiques; il vouloit que les disputes en matière de religion, celles surtout qui se font avec aigreur et avec des paroles piquantes, ne fussent pas employées pour éclairer les malheureux disciples de l'hérésie. « On ne gagne rien par la fierté et la colère; vous vaincrez plus aisément par l'humilité et la charité. Ne négligez point

cependant la théologie polémique ; soyez toujours prêts, comme les apôtres, à rendre raison de votre foi et à en soutenir la vérité dans des conférences amiables avec les protestans, et, répondant toujours doucement à leurs objections, témoignez-leur du respect et de l'affection, non sans doute pour flatter leur erreur, mais pour gagner leur esprit ; qu'une vie exemplaire surtout soit une sorte de prédication perpétuelle au profit de la foi ; prêchez contre le vice et les mauvaises mœurs ; que votre zèle multiplie les moyens, que la charité les fertilise, selon l'expression de l'Ecriture ; mais, au nom de Dieu, point de disputes envenimées, point de paroles irascibles (19).

Pour obtenir ce résultat, saint Vincent de Paul savoit bien que le meilleur moyen étoit la règle : les missions étant les ouvrages de la grâce divine, il falloit qu'elles se fissent avec ordre, et que chaque troupe de missionnaires fût, selon l'expression de saint François Xavier, comme une troupe de soldats bien disciplinés ou comme une petite armée, laquelle, par son bon ordre, se rendit terrible et formidable aux ennemis de Jésus-Christ.

La première condition pour évangéliser dans un diocèse doit être la permission de l'évêque ; les missionnaires doivent la présenter aux curés, dont ils obtiendront le consentement préalable et la bénédiction dans le sein même de l'Eglise ; s'ils refusent la mission, les ouvriers évangéliques doivent prendre congé d'eux avec humilité, pour imiter et honorer surtout l'acquiescement de Notre Seigneur au refus de sa parole qu'on lui a fait quelquefois, ainsi qu'il est rapporté

dans l'Evangile. Lorsque le mandement et la permission ont été publiés, un prêtre doit faire l'ouverture de la mission un jour de fête ou de dimanche, et il annonce à ses paroissiens la venue prochaine des missionnaires, il exhorte d'abord les fidèles à la patience et à une bonne confession. Après vêpres, il fait encore un sermon qui appelle à la pénitence les brebis égarées; après l'arrivée des missionnaires, les exercices commencent : ils doivent consister principalement à faire le catéchisme, à entendre les confessions, à préparer les réconciliations de ceux qui sont en quelque inimitié ou discorde, à visiter et consoler les malades, imposer des corrections fraternelles aux pécheurs impénitens, remédier autant qu'il se peut aux abus des désordres publics, sans oublier les œuvres de miséricorde et de charité particulière que la religion impose aux chrétiens.

Comme c'est aux hommes de la campagne que s'adressent ces exercices, les missionnaires doivent monter en chaire dès le grand matin, afin que le paysan puisse les entendre sans se détourner de ses travaux; ils doivent aussi prêcher le soir, dans le même objet et pour atteindre le même but. Le sujet des prédications doit comprendre tous les textes propres à frapper les imaginations et à convaincre les cœurs; ainsi la dernière fin de l'homme, les tristes suites des inimitiés et des haines, la patience et le bon usage des afflictions et de la pauvreté, la vie admirable de Notre Seigneur, ses vertus et ses bonnes œuvres : voilà les tableaux que le missionnaire doit présenter sans cesse à l'esprit de son auditoire. Quand il fait quelque pieuse

lecture, il doit principalement expliquer les mystères et les vérités du christianisme, se mettant, par le petit catéchisme, à la portée des intelligences peu éclairées, et dans le grand catéchisme, s'élevant jusqu'aux adorables mystères de la foi.

Lorsque la mission touche à sa fin, des processions solennelles, des exhortations et des actions de grâce doivent se mêler à tous les exercices de la piété. Saint Vincent impose encore l'obligation d'établir des conférences de charité, composées de femmes et de filles, pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres. Le missionnaire doit aussi visiter les malades et leur rendre les derniers services de la religion et de l'humanité; enfin la vie d'un missionnaire doit être la vie d'un Chartreux à la maison et celle d'un apôtre à la campagne; et plus il travaillera soigneusement à sa perfection intérieure, plus ses travaux seront fructueux pour le bien spirituel des autres.

Des prédications aussi bien réglées, un ordre aussi admirable dans les exercices de piété, devoit produire d'immenses résultats; et puisque, suivant la maxime de l'Evangile, on reconnoît l'arbre par les fruits, on ne sauroit mieux faire connoître l'excellence et l'utilité des missions qu'en rapportant les effets salutaires qu'elles ont produits et les grands biens qu'elles ont occasionés dans toute l'Église. Disons d'abord quelques mots sur les résultats des missions en général, qui doivent leur existence à Vincent de Paul; nous suivrons ensuite l'histoire de chaque mission en particulier.

Qui pourroit raconter la grandeur et l'étendue des biens que ces missions ont procurés à la

religion et aux bonnes mœurs ! combien de personnes qui étoient dans une criminelle ignorance des choses de leur salut ont été comme subitement instruites des vérités chrétiennes ! combien d'autres qui languissoient dans le péché, en ont été tout à coup retirées par une heureuse contrition ! combien de sacrilèges qui se commettoient en la réception indigne des sacremens ont été réparés ! combien de scandales ont disparu ! combien d'inimitiés et de haines déracinées et d'usures bannies ! la religion et la vertu paroissant tout à coup là où on en avoit perdu jusqu'à l'idée ! les bonnes mœurs rétablies, et tout pacte avec l'impiété brisé par un sincère retour aux lois de l'Eglise ! Les voilà, ces apôtres du Seigneur, parcourant le monde pour prêcher sa parole ! Dès l'année 1635, Toul voit paroître et s'établir une congrégation de missionnaires ; Richelieu jouit de leur présence en 1638, Luçon en 1637, Troyes en 1638, Annecy en 1640, Crécy en 1641, Marseille en 1643, Cahors cette même année. Lorsque Sedan fut réunie à la France, le roi Louis XIII y fonda une mission ; elle s'établit à Montmirail en 1644, à Saintes cette même année, ainsi qu'au Mans et à Saint-Godens ; c'est en 1652 qu'elle paroît à Montauban et à Agen ; en 1658 à Metz et à Narbonne, et plus tard à Amiens et à Noyon. Ce n'est point encore tout ; le zèle des missionnaires ne se restreint point à la France et à leur patrie ; Tunis voit ces successeurs des apôtres : dès l'année 1645, ils parcourent les déserts, pour porter quelques consolations aux malheureux esclaves ; d'autres bravent les flots, dans le dessein de convertir

les sauvages habitans de Madagascar; les catholiques d'Irlande reçoivent une mission en 1645 : Gênes et presque toute la surface de l'Italie se peuplent de missionnaires. Par l'ordre de saint Vincent, ils parcourent la Pologne, pleine de Juifs, et les îles Hébrides, par delà toutes les mers : il n'est pas un coin de la terre que saint Vincent ne veuille faire explorer par le zèle ardent des missionnaires, et lorsque la mort ferma sa paupière, nouveau Xavier, il pensoit à diriger ses missions vers l'Inde et à convertir les fanatiques disciples de Brama.

CHAPITRE II.

Histoire détaillée des missions de saint Vincent en France. — Missions en Italie et dans l'île de Corse.

Suivons maintenant en détail quelques-unes des missions que nous venons d'indiquer. Le diocèse de Paris fixa d'abord l'attention de Vincent de Paul : trois missions s'adressèrent à la campagne, les succès en furent admirables. Il y avoit une étrange division entre la plupart des curés et leurs paroissiens ; quelques-uns de ces ministres des autels refusoient les sacremens à leurs ouailles, et la plupart des fidèles ne vouloient point recevoir les sacremens de la main de leurs curés. Cette triste division étoit ainsi un sujet de scandale pour les fidèles et de moquerie pour les hérétiques. L'archevêque demanda une mission, et vint trouver Vincent de

Paul, pour solliciter auprès de lui l'envoi des plus saints d'entre les prêtres de la congrégation : les prédications furent suivies ; l'éloquence des ministres du Seigneur triompha des inimitiés ; tous les habitans, hommes et femmes, se rendirent avec assiduité aux prédications des missionnaires : les restitutions furent abondantes, le scandale cessa, des vases d'or et d'argent ornèrent les autels ; la ruine menaçoit les églises, ils les relevèrent à leurs frais ; les discordes des familles s'apaisèrent, tous les pauvres malades furent visités et secourus ; enfin chaque habitant fit sa confession générale et prit la résolution de vivre chrétiennement.

En 1634, les missionnaires se dirigèrent vers le diocèse de Saintes. « Nous sommes, écrivoit à ce sujet l'un d'eux, nous sommes à la fin de notre mission qui a duré sept semaines ; vingt hérétiques ont abjuré leurs erreurs ; plusieurs autres vouloient aussi se convertir, mais le respect humain les retenoit encore. L'un de ces convertis étoit un vieillard, lequel on avoit exhorté plusieurs fois inutilement ; nous eûmes la pensée de recourir à la sainte Vierge et de la supplier d'employer ses intercessions pour obtenir la conversion de ce pauvre hérétique. Nous allâmes à cette intention nous prosterner devant l'autel, et réciter les litanies. A peine les avions-nous achevées, que voilà notre vieillard qui revient à nous, avouant hautement qu'il reconnoît la vérité, et qu'il veut abjurer son hérésie, ce que nous lui fîmes faire ; et, après une confession générale, nous le reçûmes à la sainte communion : il nous pria instamment de le recommander aux prières de tous

les catholiques. » Dans la ville de Niort, ces mêmes missionnaires tombèrent dans un tel état d'épuisement, qu'ils ne purent continuer leurs exercices. L'évêque de Saintes écrivit à ce sujet une lettre touchante à saint Vincent : « J'ai fait venir, dit-il, vos missionnaires en cette ville pour s'y reposer; car, certes, il y a six mois qu'ils travaillent avec une telle assiduité, que je m'étonne qu'ils aient pu fournir une telle carrière. J'ai passé toute la Pentecôte avec vos missionnaires; ils travaillent avec un merveilleux zèle, mais aussi avec une grande consolation; car Dieu bénit leurs travaux, et les conversions sont nombreuses. »

La mission qui se dirigea en 1635 vers les diocèses de Mende et de Saint-Flour, offroit d'immenses difficultés. Mende est située dans les Cévennes; l'hérésie s'étoit introduite au milieu de cette peuplade simple, et il étoit important que des apôtres du catholicisme y fissent entendre la voix de la vérité. On élevoit alors à Rome de jeunes ecclésiastiques dans la connoissance des langues hébraïque et syriaque, afin de traduire la Bible, de ces idiomes primitifs. Saint Vincent jugea que la science pourroit être mieux employée dans les disputes théologiques avec les hérétiques, et il les pria de venir l'accompagner dans sa mission aux Cévennes. « Ne vous arrêtez pas, leur disoit-il, à la proposition qu'on vous a faite de travailler à une version de la Bible; je sais bien qu'elle serviroit pour satisfaire à la curiosité de quelques-uns, mais non pas, certes, comme je le crois, au salut des âmes du pauvre peuple, auquel la Providence de Dieu a eu dessein de

vous employer; il vous doit suffire que, par la grâce de Dieu, vous ayez employé trois ou quatre ans à connoître l'hébreu, pour que vous vous hâtiez de soutenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originaire et pour confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous qu'il y a des milliers d'hommes qui vous tendent les mains et qui vous disent : Hélas! vous avez été choisis de Dieu pour contribuer à notre salut : ayez donc pitié de nous, et tendez-nous la main pour nous tirer du mauvais état où nous sommes. Je suis extrêmement pressé d'aller travailler et mourir dans les Cévennes; venez donc travailler avec nous dans ces montagnes. »

Ces jeunes ecclésiastiques suivirent les salutaires avis de saint Vincent. Il existe encore une lettre curieuse de l'évêque diocésain sur cette mission : « J'ai reçu, dit-il, trente ou quarante huguenots à l'abjuration, et laissé une multitude d'autres en état de renoncer bientôt à leur erreur : nous avons fait la mission avec toute solennité et un profit incroyable; et comme ces biens viennent de Dieu, je ne puis employer personne qui s'en acquitte mieux que ces bons prêtres de monsieur Vincent ». A Saint-Flour, mêmes prédications, mêmes résultats, et reconnoissance infinie pour ces serviteurs de Dieu : plus de deux mille confessions générales signalèrent cette mission. « Nous étions accablés du peuple qui y abondoit de sept ou huit lieues de pays, nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du lieu qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportoient leurs provisions pour trois ou quatre jours; et, se retirant dans

les granges, on les entendoit conférer ensemble de ce qu'ils avoient ouï à la prédication et au catéchisme; les paysans et leurs femmes faisoient eux-mêmes la mission dans leurs familles; au milieu des champs, on entendoit les bergers et les laboureurs célébrer les commandemens de Dieu; la noblesse elle-même venoit entendre le langage simple, mais persuasif, des missionnaires, et trois gentilshommes huguenots firent une complète abjuration. »

Une mission plus délicate et plus difficile encore fut celle de Marseille et de la Provence. Les travaux des missionnaires s'adressèrent aux habitans de la campagne et aux forçats des galères. La mission des galères commença en 1643, par la permission de l'évêque de Marseille, qui étoit alors J. B. Gault qui mourut en odeur de sainteté. Voici ce que ce vertueux prélat écrivoit à madame la duchesse d'Aiguillon, tante de M. de Richelieu, général des galères: « Il n'y a pas bien long-temps que ces messieurs de la mission sont arrivés pour travailler dans les galères: le fruit a surpassé absolument l'attente que l'on avoit conçue; il est vrai que l'on a trouvé d'abord des esprits ignorans et endurcis dans leurs péchés, et qui ne vouloient point ouïr parler des choses de Dieu, tant leur misérable condition les aigrissoit; mais peu à peu, la grâce de Dieu, par l'entremise des missionnaires, a tellement amolli leur cœur, qu'ils témoignent à présent autant de contrition qu'ils avoient auparavant fait paroître d'opiniâtreté. Vous seriez étonnée, madame, si vous saviez le nom de ceux qui ont passé trois, quatre, cinq, dix années, sans se

confesser, et qui n'en vouloient rien faire, tant qu'ils demeureroient dans leur captivité ; mais enfin Notre Seigneur s'est rendu le maître de ces âmes, et en a chassé Satan. Je ne vous dirai pas combien de bénédictions ces pauvres forçats nous donnent ; je cherche les moyens de les maintenir dans ces bonnes dispositions, et je m'en vais de ce pas donner l'absolution à quatre hérétiques qui sont convertis dans les galères. » Il nous reste deux autres lettres des missionnaires employés à cette œuvre divine : « Le travail est grand, disent-ils ; mais ce qui nous aide beaucoup à le supporter, c'est le changement notable qu'on remarque en ces pauvres forçats. Hier, je catéchisai sept Turcs de diverses galères ; Dieu veuille bénir cette entreprise ! Un autre Turc a été baptisé, et trente hérétiques ont fait leur abjuration. Dans l'église cathédrale, neuf Turcs se sont convertis à la foi, en présence de toute la ville de Marseille : les rues se trouvoient toutes couvertes de peuple. Aujourd'hui, deux infidèles sont encore venus me trouver, pour me dire qu'ils veulent être chrétiens. Nous continuons à leur faire le catéchisme en italien, deux fois par jour, pour les consolider et affermir tant que nous pouvons : autrement ils pourroient être tentés de retourner au mahométisme. »

Les guerres civiles du royaume avoient rendue très-importante et très-délicate la prédication évangélique dans les villes de Sedan et de Rethel ; les protestans étoient nombreux dans ces cités, et la politique ne permettoit pas ces prédications hardies et tout à fait indépendantes qu'un saint zèle inspire. Cependant,

en 1643, le roi permit qu'une mission fût dirigée vers la ville de Sedan. « Les hérétiques, disoit un de ces missionnaires, continuent d'assister à ces prédications, desquelles ils se louent fort ; et pour les catholiques, il faut travailler avec eux comme on feroit des gens tout nouveaux, car depuis quatre ou cinq ans, on n'a parlé dans cette ville que de controverses et très-peu des pratiques et des exercices de religion et de piété. Il s'en est trouvé plusieurs qui avouoient franchement qu'ils n'avoient pas cru nécessaire de confesser tous leurs péchés. Les mêmes abus se commettoient dans l'usage de la sainte communion, de manière qu'il falloit les instruire des premiers principes de la foi. Il est vrai que notre prédication a eu de bons résultats, et cela doit nous consoler des peines et soins que nous avons pris pour le salut de leurs âmes. »

La Bretagne fut évangélisée en 1657 : les missionnaires visitèrent Saint-Malo, Moron, Morlaix. Plus de dix mille personnes se confessèrent : on assistoit avec une ardeur sainte à toutes les prédications. « Dans la mission de Saint-Malo, écrit un de ces pieux ouvriers de l'Evangile, il se trouvoit des serviteurs et des servantes qui abandonnoient leurs gages pour assister aux instructions publiques ; des mères se soumettoient à tous les soins domestiques, afin de laisser à leurs filles le temps nécessaire pour assister aux sermons. Le jour Quinquagésime, il y eut une foule si grande de peuple et si extraordinaire, que l'on fut obligé de donner la communion jusqu'à sept heures du soir. Un grand nombre de cabarets se sont fer-

més à la suite des prédications, parce que les missionnaires avoient annoncé qu'il étoit bien difficile que les taverniers se sauvassent en donnant à boire par excès, comme c'est la coutume du pays; dans les marchés que les paysans concluent, au lieu de donner quelque argent pour boire, ils le donnent à la confrérie de la Charité que nous avons établie pour les pauvres malades du lieu. A Saint-Brieuc, les jours de carnaval se passèrent en exercices de piété; on fit une procession solennelle le lundi, et l'évêque porta le Saint-Sacrement, suivi d'une foule immense; tout le peuple y assista avec dévotion et modestie. Cette procession dura plus de deux heures, sous des torrens de pluie, et personne ne quitta son rang. On donna la confirmation et la communion au milieu du cimetière, afin d'inspirer des émotions salutaires à la multitude. » La mission de Fécamp produisit aussi de grands résultats. « Votre lettre, écrit un missionnaire à saint Vincent, nous a trouvé tous occupés à notre mission, dont j'espère beaucoup de fruit. Un de nos prêtres prêche le soir admirablement; un autre enseigne le grand catéchisme à une heure après midi, et le théologal de l'évêque de Treguier annonce la parole de Dieu le matin, en bas breton; l'évêque lui-même prêche deux fois la semaine : les gens de ce pays sont fort étonnés, et j'espère qu'avec la grâce de Dieu tout ira bien. »

Les pieux missionnaires visitèrent la Bourgogne et la Champagne, toutes pleines des horreurs de l'invasion étrangère. Des conversions miraculeuses s'opérèrent dans la campagne.

Il y a cela de malheureux dans les guerres civiles et le fracas des invasions, qu'avec les malheurs publics, il s'introduit toujours une licence déplorable dans les mœurs domestiques; la misère, au lieu d'appeler de salutaires réflexions, amène quelquefois le désordre et l'inconduite; le séjour des soldats est marqué par je ne sais quelle licence que la guerre autorise et que la discipline ne peut assez réprimer; les missionnaires s'efforcèrent d'arrêter ce débordement des mauvaises mœurs; leurs prédications rappelèrent à la vertu une multitude qui se plongeoit dans tous les vices; les campagnes elles-mêmes éprouvèrent les heureux résultats des prédications; les paysans les écoutèrent avec plus d'ardeur : on admiroit l'assiduité de ces hommes qui se croyoient obligés d'assister au sermon avant d'aller labourer leurs champs; aussi faisoit-on les instructions publiques dès trois heures du matin. « Il faut que j'avoue, disoit un missionnaire, que j'ai trouvé plus de bénédictions dans les champs que dans les villes, et que j'y reconnois plus de marques d'une véritable et sincère pénitence, et de la première droiture et simplicité du christianisme naissant. Ces bonnes gens ne se présentent jamais à la confession qu'en fondant en larmes; ils s'estiment toujours les plus grands pécheurs du monde, et sollicitent même une pénitence plus grande que celle qu'on leur impose. Hier, une personne qui s'étoit confessée à un autre missionnaire, le vint prier de lui imposer une plus grande peine que celle qui lui avoit été donnée, et de lui ordonner, par exemple, de jeûner trois jours la se-

maine pendant toute une année ; un autre, qu'il lui imposât pour pénitence de marcher nu-pieds sur la terre pendant le temps de la gelée. Monsieur, me dit un autre, j'ai entendu à la prédication qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour ne plus jurer, que de se jeter aussitôt aux genoux de ceux en présence de qui on avoit juré ; c'est ce que je viens de faire ; car aussitôt que je me suis aperçu que j'avois juré ma foi, je me suis mis à genoux, et j'ai demandé miséricorde à Dieu (20). »

Le zèle n'a point de patrie ; le chrétien doit compatir aux maux et aux erreurs du genre humain, et la sollicitude du missionnaire doit veiller sur tous les lieux où il peut y avoir du bien à faire. Le pape Urbain VIII avoit demandé à saint Vincent de Paul un établissement de missionnaires dans le sein même de Rome ; ils devoient s'occuper à faire des prédications dans les environs de la ville sainte, aux pâtres et aux bergers de la campagne. Il faut connoître cette campagne stérile et malsaine qui environne la grande capitale du monde chrétien et les mœurs sauvages de ses habitans, pour se faire une juste idée des difficultés qui s'opposoient, dans ce pays, à l'établissement d'une mission. Il n'y a ni bourgs, ni villages ; pendant l'été, ce territoire est abandonné, à cause des maladies et du mauvais air qu'on y respire : des pâtres, encore couverts du vêtement des sauvages compagnons de Romulus, ont conservé quelque chose de ces habitudes de pillage et de dévastation, qui formoient le caractère des premiers Romains ; le plus souvent, d'accord avec les brigands qui parcourent la campagne de Rome,

ils leur donnent asile dans leurs chaumières, et rançonnent avec eux les familles illustres et les voyageurs qui traversent leurs champs déserts.

Malgré les difficultés d'une telle entreprise, les missionnaires de Vincent de Paul n'hésitèrent point à s'en charger; ils se rendirent dans les cabanes de ces pâtres, et quelquefois sous les portiques en ruine où la nuit ils viennent abriter leurs troupeaux; et là, ils commencèrent à leur parler de Dieu, de sa majesté invisible, de sa miséricorde et des foudres de sa colère : ils passoient la nuit avec ces pâtres, les catéchisoient, les rappeloient à la pénitence. Le succès fut enfin complet : on bâtit des chapelles au milieu de la campagne; la multitude s'y rendit avec joie, se soumit à la pénitence, et à mesure que les cœurs se rapprochèrent des saintes paroles de Dieu, les mœurs farouches de ces pâtres s'adoucirent, et les habitans de Rome s'aperçurent encore une fois des immenses bienfaits du christianisme. Ces missions s'étendirent jusque dans le royaume de Naples. Voici ce qu'écrivoit un missionnaire à l'occasion de ce pélerinage évangélique : « Nous nous sommes rendus dans un bourg composé de trois mille âmes, sur le passage de Rome à Naples : nous avons trouvé des misères et des désordres épouvantables; la plupart des hommes et des femmes ne savoient ni le *Pater* ni le *Credo* : on vivoit en concubinage; les femmes publiques corrompoient la jeunesse; il n'y avoit point d'humilité qui pût gagner le cœur de ces gens-là. Cependant quatre filles débauchées se sont converties, et l'impiété n'a plus causé de scan-

dale, tant la parole de Dieu est efficace quand on la prêche avec ardeur ! » Ces missionnaires parcoururent ensuite les Apennins, et portèrent avec les vérités de la religion quelques pensées de civilisation et de sociabilité parmi cette peuplade demi-barbare. Dans le diocèse de Viterbe, les ouvriers évangéliques firent tant de merveilles, que ceux qui les voyoient pouvoient dire, comme les Egyptiens qui voyoient les miracles que Moïse faisoit en présence de Pharaon : *Digitus Dei est hic.* « Nous avons remarqué une grande assiduité de peuple à nos sermons et catéchismes, écrivoit encore un prêtre de ces missions; les plus apparens du lieu, tant hommes que femmes, bravant tout respect humain, ne font point difficulté de s'humilier devant les plus pauvres, et de leur demander pardon des fautes qu'ils avoient commises à leur égard; les cœurs s'attendrirent de telle sorte, que peu s'en fallut que plusieurs hommes ne tombassent évanouis; et celui qui prêche fut contraint d'interrompre par deux fois son discours et de cesser de parler, pour arrêter le cours des larmes et des soupirs de ce bon peuple. La prédication étant achevée, un prêtre du pays s'avança vers le grand autel, où, s'étant prosterné, il demanda hautement pardon de la vie scandaleuse qu'il avoit menée. Le peuple fut extraordinairement touché par cet exemple, et se mit à crier tout haut : Miséricorde ! »

D'autres missionnaires se rendoient à cette époque dans l'île de Corse; cette île étoit une dépendance de la république de Gênes, et ce fut à la suite d'une mission prêchée à Gênes

même, que les missionnaires, sur la demande des magistrats de la république, se transportèrent sur ce territoire peu connu. On a souvent parlé de la Corse, et le caractère de ses habitans a été l'objet de la vive curiosité de tous les voyageurs. On sait qu'avec les vices communs à tous les peuples d'Italie, les Corses poussent jusqu'à l'excès l'esprit de vengeance et de haine; il arrive souvent que des familles s'entre-tuent pour des griefs anciens, et des générations se lèguent comme un héritage le soin de se venger. Les habitans de cette île marchent toujours armés; ils craignent peu la mort et la donnent sans répugnance. Quelle belle entreprise pour les missionnaires! La première mission se fit à Campo Loro; à la voix des saints prédicateurs les inimitiés se calmèrent, le pardon pénétra jusqu'au fond des cœurs les plus endurcis; on courut à la pénitence, et ces hommes farouches, instruits par des voix chrétiennes, se réunirent pour soulager les malades et secourir les pauvres. Une seconde mission se dirigea vers Niolo, vallée de trois lieues de long, entourée de montagnes élevées, et au milieu de laquelle on ne peut parvenir qu'en grimpant comme la chèvre du pays de sommet en sommet; ce lieu étoit comme un refuge pour tous les bandits; lorsqu'une vengeance avoit été exercée, et que le meurtrier cherchoit un abri contre des lois sévères ou des inimitiés personnelles, il venoit dans ces montagnes écartées. Environ deux mille habitans occupoient ce vallon; on ne peut se faire une idée de la dépravation de cette peuplade; on n'y trouvoit presque aucun vestige de la foi;

quelques églises, des croix de bois étoient les seuls signes auxquels on pût reconnoître qu'ils étoient chrétiens; à peine cent personnes connoissoient-elles les commandemens de Dieu; et, comme nous le dit un pieux missionnaire, leur demander ce que c'est que la Trinité, c'est comme si on leur eût parlé arabe. Les mœurs étoient aussi dissolues que la foi étoit ignorante; car il y a cette liaison intime entre la morale et le christianisme que là où la religion s'efface, les mœurs s'altèrent et se corrompent. On se marioit entre frères et sœurs; les filles à peine nubiles étoient abandonnées à d'infâmes amours. C'est dans cet état que cette peuplade se trouvoit au moment de la prédication évangélique. La voix des missionnaires retentit dans ces montagnes. Un d'eux nous a raconté l'histoire de cette mission curieuse: « J'exhortois, dit-il, le peuple à pardonner; Dieu m'inspira alors; je prends en main le crucifix que je portois sur moi, et je leur dis: Peuple, tous ceux qui baiseront ce crucifix renonceront à leurs inimitiés; êtes-vous prêts à vous réconcilier les uns les autres? Tous regardoient sans mot dire; personne ne venoit à moi, tant les haines étoient enracinées! Je fis semblant de me retirer; je voilai le Christ et je m'écriai: O Niolo! Niolo! tu veux donc être maudit de Dieu! Alors voilà qu'un curé dont le neveu avoit été tué vient se prosterner et demande à baiser le crucifix. En même temps il s'écrie: Que son meurtrier approche, afin que je l'embrasse. Cet exemple fut suivi; on ne voyoit que larmes et que réconciliations; tous se pardonnoient et oublioient au pied de

la croix leurs tristes divisions. Ainsi le pieux missionnaire, évangélisant au nom de Jésus-Christ, civilisoit les contrées qu'il parcouroit, et portoit des paroles de douceur et de paix dans des contrées sauvages qui n'avoient jusqu'alors respiré que la vengeance (21).

CHAPITRE III.

Mission de saint Vincent dans la Barbarie et les pays musulmans. — Mission de saint Vincent à Madagascar.

Il y avoit une contrée sur la terre qui, depuis de longues années, avoit fixé l'attention et éveillé la sollicitude de saint Vincent. Nous avons vu que cet homme pieux avoit été saisi par des corsaires, et amené sur les rivages de la Barbarie. Il avoit connu par sa propre expérience les souffrances auxquelles les esclaves sont soumis; il voyoit en eux, comme il le dit lui-même, une image véritable des misères humaines et de cet esclavage du démon pour lequel Dieu s'est engendré en son Christ. Au milieu de ces distractions charitables il n'avoit jamais oublié cette pensée. Il n'avoit point encore de crédit sur le conseil de Louis XIII que déjà il avoit obtenu, en 1642, que des missions seroient dirigées vers les côtes de la Barbarie, pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres captifs. Louis XIII lui donna dix mille livres destinées à ce noble emploi. Il existe dans le Levant des institutions protectrices sous le

nom de consulat : les consuls ont obtenu, par les anciennes conventions avec la Porte, des priviléges très-étendus, et une juridiction indépendante de la police musulmane; non-seulement ces magistrats protégeoient le commerce, mais ils recevoient alors l'ordre exprès du roi de secourir tous ceux qui, pour cause de religion, ou pour tout autre motif, parcouroient les contrées barbares. Saint Vincent comprit bientôt que c'étoit à eux qu'il falloit s'adresser, afin d'obtenir une protection quelconque pour les malheureux esclaves. Une mission reçut l'ordre de se diriger vers les Etats barbaresques, et de se placer sous la juridiction politique du consul. La peste de 1648 ravageoit Tunis et les campagnes; elle ne put arrêter les missionnaires; ils parcouroient ces lieux sauvages : la plupart des esclaves chrétiens furent atteints de ce déplorable fléau; cette triste situation n'empêchoit pas le dévouement de ces missionnaires, qui bravoient la mort pour porter la parole de Dieu au milieu de ce troupeau affligé. « Il m'est impossible, écrivoit le chef et le directeur de cette mission, de vous dire quels sont les gémissemens et les pleurs de ces pauvres esclaves, de tous les marchands et du consul lui-même, et combien de consolations nous recevons de leur part; les Turcs eux-mêmes viennent nous visiter, et nous offrent leurs secours et leurs services. Enfin, Monsieur, je vois évidemment qu'il fait bon servir fidèlement Dieu, puisque dans la tribulation il suscite ses ennemis mêmes pour secourir et assister ses pauvres serviteurs. Nous sommes affligés de la guerre, de la peste et de la famine, et avec cela nous sommes sans ar-

gent; mais pour ce qui regarde notre courage il est très-bon, Dieu merci; nous ne craignons non plus la peste que s'il n'y en avoit point : la joie que nous avons de la santé de notre bon prieur nous a rendus forts comme les lions de nos déserts. » Voici ce que répondoit saint Vincent à de si touchantes paroles, et les exhortations qu'il donnoit à chacun des missionnaires lorsqu'il se dirigeoit vers ces contrées éloignées : « L'âme de votre entreprise est l'intention de la pure gloire de Dieu; l'état continuel d'humiliation intérieure et la soumission du jugement et de la volonté au prêtre de la mission qui vous sera donné pour conseil : Jésus-Christ est le souverain Seigneur; ayez toujours cette pensée dans vos prédications; je vous exhorte d'honorer d'une manière particulière ce saint mystère, afin qu'il plaise à Dieu de vous conduire et assisterdans cet emploi, auquel sa providence vous a destiné. »

L'œuvre des missionnaires dans la Barbarie est infiniment difficile : quelle que soit la protection des consuls, il faut s'exposer à mille périls, à mille outrages; d'une part les missionnaires doivent veiller au rachat des captifs; ils parcourent à cet effet les campagnes brûlantes, visitent au fond du désert les habitations isolées des chefs musulmans, s'informent des malheureuses victimes que contient leur sérail, et des misérables chrétiens qui, trempés de sueur, cultivent un sol stérile et une terre en feu. Lorsque le rachat étoit impossible les missionnaires de saint Vincent devoient leur porter jusque dans le désert les consolations de la foi et les espérances de la liberté; au péril de leur

tête ils rappellent aux renégats la foi antique qu'ils ont violée, et ils administrent les sacremens aux fidèles: ils prêchent, ils instruisent, ils endurent, ils se consument, comme l'a dit un saint prêtre, pour cette Eglise souffrante, comme Jésus-Christ a souffert pour l'Eglise universelle. Mais toutes ces tribulations n'étoient rien encore comparativement aux persécutions sanglantes qui de temps en temps poursuivoient les esclaves chrétiens. A de courts intervalles le glaive ne frappoit plus; mais souvent aussi une fureur barbare s'emparoit des tyrans de Tunis et d'Alger, et la mission étoit exposée à toutes les fureurs d'un despotisme capricieux; elle avoit part alors au calice de Jésus-Christ, selon l'expression de saint Vincent lui-même. Jamais persécution ne fut plus rude que celle de 1655 : le dey d'Alger avoit rompu toute relation avec la cour de France, dont le pavillon et les flottes ne pouvoient point encore couvrir les malheureux chrétiens du Levant; plusieurs missionnaires furent mis à mort; les esclaves qui étoient soupçonnés de christianisme furent soumis aux plus affreux tourmens. Au milieu de la communauté de Saint-Lazare, saint Vincent raconta les tragiques aventures d'un jeune esclave chrétien : cet esclave se nommoit Pierre Bourgoin; il étoit né dans l'île de Malte : on avoit dessein de l'envoyer à Constantinople; jeune encore, il avoit apostasié publiquement, et il fut touché dans la suite d'un si grand repentir, qu'il déclara qu'il ne trouvoit d'autre moyen de se laver de sa faute que le martyre; il commença donc à parler ouvertement de la Religion de Jésus-Christ, à l'exalter au-dessus de

toute autre en même temps qu'il s'élevoit contre l'impie croyance de Mahomet. Toutefois, continue saint Vincent, ce pauvre garçon n'osoit point encore avouer sa conversion en présence des infidèles ; il dissimuloit ses opinions. Enfin, brisant toutes les craintes, il va chez le pacha : « Tu m'as séduit, lui dit-il, en me faisant renoncer à ma religion qui est la bonne et la véritable, en me faisant passer à la tienne qui est fausse ; or, je te déclare que je suis chrétien, et pour te montrer que j'abjure de bon cœur ta croyance et ta religion impies, je foule aux pieds le turban que tu m'as donné. En disant ces mots, il jette ce turban en signe de mépris, puis il ajoute : « Je sais que tu me feras mourir, mais que m'importe quand je suis prêt à souffrir toute sorte de tourmens pour Jésus-Christ, mon sauveur ! » En effet, le pacha, dont le fanatisme s'irritoit à chaque parole, le condamna aussitôt à être brûlé tout vif : alors on le dépouille, on lui met une chaîne au cou, on charge ses épaules d'un immense poteau auquel il doit être attaché; mais il marche fièrement au supplice, et durant une route pénible, il ne cesse de s'écrier : Vive Jésus ! triomphe pour jamais la foi catholique ! il n'y en a point d'autre dans laquelle on puisse se sauver. Lorsque ses compagnons l'interrogeoient, il répondoit avec fermeté sans orgueil : « Quoique j'approche de la mort, je sens néanmoins quelque chose dans mon cœur qui me dit que Dieu me fera la grâce de souffrir le supplice qu'on me prépare ; Notre Seigneur lui-même a appréhendé la mort et néanmoins il a enduré volontairement de plus grandes douleurs que celles qu'on me fera souf-

frir; j'espère donc en sa force et en sa bonté. »
Le malheureux fut attaché à un poteau, et, selon l'expression de saint Vincent, il rendit bientôt entre les mains de Dieu son âme, pure comme l'or qui a passé par le creuset.

Il existe une lettre originale de saint Vincent de Paul, dans laquelle il explique tous les devoirs d'un missionnaire dans les contrées musulmanes. « Je loue Dieu, dit-il, de la bonne manière dont vous avez usé de votre mission; vous ne devez nullement vous roidir contre les abus, quand vous voyez que de cette roideur pourroit résulter un plus grand mal encore: tirez ce que vous pourrez de bon des prêtres et des religieux esclaves, des marchands et des captifs; employez des paroles douces, jamais la rigueur que dans l'extrémité; vous n'êtes point responsables de leur salut, car Dieu ne vous a envoyés dans cette terre barbare que pour consoler les âmes affligées, les encourager à souffrir et les aider de notre sainte religion. Ne heurtez pas les esprits; condescendez, autant que vous le pourrez, à l'infirmité humaine; les esclaves ne manquent pas toujours de lumières; c'est de force et d'énergie dont le plus souvent ils sont dépourvus; je ne dis pas qu'il faut tolérer leurs désordres, mais il ne faut point non plus en précipitant la correction amener la perte de l'œuvre de Dieu; ne blessez jamais les Turcs et les renégats; vous pouvez tout perdre en les irritant: c'est moins pour eux que vous êtes missionnaires que pour les pauvres esclaves que vous devez racheter; le zèle n'est bon que lorsqu'il est discret; on gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite; le bien que

Dieu veut se fait presque de lui-même et sans qu'on y pense. Mon Dieu, Monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur et que vous pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire avant que de les résoudre; soyez plutôt bâtissant qu'agissant; ainsi Dieu fera pour vous seul ce que tous les hommes ensemble ne pourroient faire sans lui (22). »

Depuis les vastes progrès de la navigation, la découverte de l'Amérique et du passage par le Cap-de-Bonne-Espérance, on avoit trouvé des peuplades nouvelles, avec des mœurs, des habitudes et une religion inconnues; quel immense butin le zèle chrétien ne pouvoit-il pas faire dans ces pays tout neufs pour la civilisation! Les princes favorisèrent l'idée d'une prédication chrétienne au milieu de ces contrées éloignées, et, il faut bien le dire, dans la faveur qu'ils accordèrent à ces pélerinages lointains, il entra, pour le moins, autant d'idées politiques que de pensées religieuses; il falloit civiliser, en effet, ces peuplades sauvages, et l'on ne pouvoit y réussir que par le christianisme. L'Évangile a cela d'admirable, qu'il est aussi un code de morale et un principe de sociabilité: avec le christianisme, l'homme comprend mieux ses devoirs, et il a la force de les pratiquer, parce que ces devoirs lui sont commandés par le ciel. Ces contrées nouvellement découvertes étoient un vaste théâtre pour le zèle des missionnaires; les prêtres de Saint-Lazare reçurent la tâche difficile d'évangéliser les sauvages habitans de Madagascar, alors connue sous le nom d'île de Saint-Laurent. Cette île d'une vaste étendue, est peuplée

d'idolâtres originaires de l'Afrique, comme l'indiquent leurs cheveux crépus et leur visage noir, et de mahométans qui vinrent s'y réfugier de la Perse dans les guerres civiles qui divisèrent les sectateurs d'Ali. Le nombre des habitans de l'île s'élevoit à près de quatre cent mille; avec une intelligence facile, ils étoient cependant plongés dans l'ignorance la plus complète; leurs idées religieuses étoient vagues; ils n'avoient ni prêtres, ni temple : ils reconnoissoient cependant un Dieu souverain dont ils limitoient la puissance à la sphère des cieux, et un mauvais principe auquel ils sacrifioient des victimes. Au reste, les mœurs des habitans étoient douces, et un désir d'imitation les rendoient propres à recevoir les enseignemens de la vérité.

Par les conseils et les ordres de saint Vincent, MM. Hacquart et Gondres, prêtres de Saint-Lazare, s'embarquèrent pour l'île de Madagascar, et vinrent aborder au Fort-Dauphin, le seul des établissemens que les Français eussent alors dans cette île. Après s'être préparés à leur saint ouvrage, par le jeûne et la prière, ils commencèrent à évangéliser dans le pays; ils trouvèrent beaucoup plus de docilité parmi les nègres idolâtres que parmi les musulmans, sectateurs d'Ali. « Je suis allé, dans le mois d'août dernier, sur les montagnes, écrivoit M. Hacquart à saint Vincent, pour instruire tous ceux que j'y rencontrerois. Pendant le jour, je pus prêcher dans les villages; la nuit, je répétois, au clair de la lune, les mêmes instructions aux sauvages qui revenoient du travail : je fus extrêmement consolé en voyant la

docilité de ces pauvres infidèles qui témoignoient hautement croire de tout leur cœur ce que je leur enseignois, et je disois en moi-même, la larme à l'œil : *Quid prohibet eos baptisari ?* Mais craignant qu'ils ne fussent pas encore bien fondés en la foi, et qu'ils ne vinssent à abuser du baptême, je remis tout à la Providence de Dieu. Ceux que j'ai baptisés dans le voisinage de notre habitation, se reconnoissent assez par les noms particuliers que les insulaires leur donnent. Il seroit fastidieux de vouloir particulariser toutes les courses que j'ai faites, les noms des lieux et des gens auxquels j'ai annoncé Notre Seigneur Jésus-Christ, et toutes les choses qui se sont passées dans mes voyages. Je vous puis dire qu'on ne peut désirer plus de dispositions pour recevoir l'Evangile. Tous ceux que je voyois se plaignoient de ce que les Français, depuis qu'ils trafiquoient dans ce pays, ne leur eussent pas dit un mot des vérités de la foi; ils portent une sainte envie à ceux qui avoisinent notre habitation. Je rapporterai seulement ce qui se passa au mois de novembre, en une visite que je fis dans un village éloigné d'ici, où j'avois porté une grande image du jugement dernier, au haut de laquelle étoit représenté le Paradis, et au bas l'Enfer. A mon arrivée, je leur criois que j'étois venu, afin que leurs yeux vissent et que leurs oreilles entendissent les choses de leur salut; et, après leur avoir expliqué ce qu'il falloit croire et faire pour cette fin, je leur découvris l'image et leur fis voir les demeures de l'éternité, et les pressai de choisir le haut ou le bas, le Paradis ou l'Enfer. Ces pauvres gens crioient qu'ils ne vouloient point aller

avec le diable, et que c'étoit avec Dieu qu'ils vouloient demeurer; ils se plaignoient entre eux de ce que les lettrés de leur secte ne leur parloient point de Dieu, et ne les visitoient que par intérêt et pour les tromper, tandis que moi j'allois les voir et les instruire gratuitement. »

La mission de Madagascar produisit des fruits immenses sous l'administration pieuse de M. Bourdaise, que saint Vincent de Paul envoya après la mort de M. Gondres. Je ne puis résister au plaisir de citer encore une de ces lettres, dans laquelle les ouvriers évangéliques racontent leurs travaux et leurs glorieux succès; elle est adressée à saint Vincent, de Madagascar même.

« La plupart de ces insulaires, dit M. Bourdaise, ne demandent pas mieux que d'être baptisés; mais je veux qu'ils sachent prier Dieu auparavant; c'est pendant ce temps-là que je les éprouve, et que j'apprends leurs véritables intentions. Beaucoup d'entre eux m'ont dit qu'une des choses qui les retenoient de se faire baptiser, c'est qu'ils ont peur que les Français ne demeurent pas long-temps dans l'île, et que les mahométans ne les fassent massacrer. Je ne cesse d'être accablé du monde qui vient à toute heure pour s'instruire; j'ai été contraint de les faire tous prier Dieu ensemble tout haut, dans l'église, à quoi ils se rangent fort exactement. J'ai baptisé ces jours-ci cinq familles nègres, c'est-à-dire l'homme, la femme et les enfans; j'ai fait douze mariages entre des Français et des femmes du pays, lesquelles ont été les premières qui sont venues prier Dieu. Nous avons eu toutes les peines du monde à faire sortir les femmes publiques: quatre nègres qui avoient

été baptisés et mariés par M. Hacquart, et éloignés de leurs femmes pendant les guerres, se sont réunis à elles, sur les conseils et les commandemens de nos missionnaires; enfin, nous cherchons à rétablir les mœurs en fondant la loi de Dieu, et à civiliser les peuples en leur enseignant notre sainte foi (23). »

CHAPITRE IV.

Réflexions générales sur les missions. — Des Confréries de charité pour les pauvres malades.

Nous sommes entrés dans tous ces détails sur les missions, parce qu'à l'époque où nous vivons, il est essentiel de mettre souvent sous les yeux d'une génération qu'on égare, les bienfaits des prédications évangéliques dans les deux mondes; c'est par une suite de faits et de preuves non interrompus qu'il faut combattre les adversaires des bonnes doctrines et prouver cette belle et grande maxime de Montesquieu, que, *quand on s'éloigne du christianisme, on s'éloigne de la civilisation même.* On s'élève contre les travaux des missionnaires; mais y réfléchissent-ils bien, ceux-là qui combattent les prédicateurs de l'Évangile? Ont-ils bien apprécié la nature de ce sublime dévouement qui pousse incessamment quelques ministres du Seigneur au saint ministère de la prédication, au milieu des oppositions et des résistances?

Qu'un homme, à la vue de tout un peuple, sous les yeux de ses parens et de ses amis, s'expose à la mort pour sa patrie ; qu'il échange quelques jours de vie contre un siècle de gloire ; il illustre sa famille et l'élève aux richesses et aux honneurs ; mais le missionnaire dont la vie se consume sans applaudissemens, sans avantage pour les siens, qui vit obscur, souvent traité de fanatique, dédaigné par les superbes, et tout cela dans l'unique espoir de nous conduire à un bonheur éternel, de quel nom faut-il appeler ce sacrifice ?

L'enthousiasme divin qui anime les missionnaires commande l'admiration et le respect. Pourroit-on ne pas éprouver ces sentimens lorsqu'on voit ces vénérables apôtres de l'Evangile, renonçant en quelque sorte à leurs amis, à leurs parens, à leurs affections, s'exposer aux privations les plus rudes pour annoncer la morale du ciel ? Il n'y a que la religion chrétienne qui puisse déterminer cette impulsion surhumaine. Est-il un esprit droit, un homme raisonnable, et dont le suffrage ait quelque prix, qui puisse outrager les missionnaires ?

Le succès des missionnaires révolte et humilie les prétendus sages du siècle. Il est dur, en effet, d'avoir pendant trente ans bouleversé la France pour déraciner la religion, et d'avoir perdu sa peine et son temps ; il est dur pour les habiles qui se disent les régénérateurs de l'ordre social, de n'avoir pu établir ni un gouvernement, ni une institution, ni un ordre quelconque qui se soit prolongé au-delà de quelques jours. Il est dur de voir d'*ignorans* mis-

sionnaires échappés au martyre, pauvres, nus, insultés, calomniés, charmer, attirer le peuple avec un crucifix de bois et quelques mots de l'Evangile, mots aussi simples que l'homme-dieu qui les fit entendre à la terre. Ce démenti, que reçoit l'orgueil des sectaires, est-il tolérable ? Comment souffrir des prêtres qui rétablissent les droits de la conscience, et qui prêchent la soumission à l'autorité, qui rassemblent le peuple, non pour le rendre factieux, mais paisible et soumis ? On les poursuit, ces prêtres, en les accusant de vouloir persécuter! et depuis dix-huit cents ans, toutes les fois qu'on a entendu le signal des persécutions parmi les hommes, la persécution a-t-elle épargné les prêtres ? Leur mission semble avoir besoin, pour s'accomplir, de deux scènes bien différentes, la chaire où ils combattent l'impiété, et l'échafaud où l'impiété les fait monter; là encore ils chantent Dieu, afin que leur mort instruise aussi bien que leur vie.

Chose étrange ! on répète sans cesse que le peuple, en s'éclairant, est devenu plein de tolérance, et dès qu'un prêtre ouvre la bouche, on veut la lui fermer; d'autres disent que le catholicisme s'éteint en France, et dès qu'un prêtre veut prêcher cette religion sainte, on s'écrie : A quoi bon dans un pays tout catholique ? Au reste, peu importe à laquelle de ces deux assertions on s'arrête : s'il n'y a plus de christianisme, a dit un grand écrivain, il faut des missions pour le renouveler, car jusqu'ici on n'a pas que je sache donné d'autre religion à la société, ni trouvé le moyen de fonder une société sans religion. Si le peuple est chrétien, il faut

des missions pour empêcher qu'il cesse de l'être, pour l'affermir dans sa piété, pour instruire les esprits sans lumière, pour soutenir les foibles, remuer les âmes engourdies, réformer les mœurs qui, par leur pente naturelle, tendent toujours au relâchement; il faut des missions, parce qu'il faut un Dieu, un culte, un ordre moral et des vertus.

On parle des passions; on feint d'appréhender que les missions ne les agitent. Eh! c'est parce qu'il y a des passions, qu'il faut une religion pour les calmer, et c'est parce qu'elle les calme en effet, qu'on l'accuse de les agiter. Ne va-t-on pas jusqu'à poursuivre les missionnaires au nom des consciences troublées! A Dieu ne plaise que nous voulions diminuer cet intérêt que les philosophes accordent aux hommes dont la conscience se trouble à la voix de Dieu! mais pourquoi ces hommes viennent-ils l'écouter? qui les contraint, qui les amène au pied de la chaire? Qu'ils la fuient; elle sera sauvée au moins de leurs blasphêmes.

Ce déchaînement contre les missionnaires a cela d'étrange, que les missionnaires ne font rien de nouveau parmi nous; leurs travaux apostoliques, loin d'être une innovation, ont vieilli avec le monde social qu'ils ont fait naître; ils continuent la mission commencée par celui qui en Galilée, pour changer la face du monde, n'eut qu'à parler (24).

Nous considérons comme la seconde institution fondée par saint Vincent de Paul l'établissement des confréries de Charité pour les pauvres des paroisses. Nous avons déjà vu quels étoient l'objet et le but admirables de ces

confréries bienfaisantes; nous entrerons maintenant dans quelques détails que nous avons dû omettre dans la rapidité d'une simple biographie.

C'est dans l'année 1617, à Châtillon en Bresse, que saint Vincent posa les premiers fondemens de la plus chère de ses institutions, comme il la nommoit lui-même. Il nous a raconté, dans ses ouvrages, qu'il n'en avoit jamais eu jusqu'alors la moindre pensée, et que ce fut l'aspect des besoins des pauvres de ces contrées qui lui inspira cette généreuse résolution. Nous avons trouvé l'original même du règlement primitif qu'il donna à cette société; il peut être un monument curieux dans l'histoire de la charité chrétienne.

Règlement de la Confrérie de la Charité.

« La confrérie de la Charité est instituée pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, et pour assister les pauvres malades des lieux où elle est établie, corporellement et spirituellement : corporellement, en leur administrant leur boire et leur manger, et les médicamens nécessaires durant le temps de leurs maladies; et spirituellement, en leur faisant administrer les sacremens de pénitence, d'eucharistie et l'extrême-onction, afin que ceux qui mourront, partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront, fassent résolution de bien vivre à l'avenir.

« La confrérie sera composée d'un nombre certain et limité de femmes et de filles, celles-

ci du consentement de leurs père et mère, et celles-là de leur mari, lesquelles en éliront trois d'entre elles, en présence de M. le curé, à la pluralité des voix, de deux ans en deux ans, le lendemain de la Pentecôte : la première s'appellera supérieure ou directrice ; la seconde, trésorière ou première assistante, et la troisième, garde-meuble ou deuxième assistante. Ces trois officiers auront l'entière direction de ladite confrérie ; de l'aveu de M. le curé, elles éliront aussi un homme de la paroisse, pieux et charitable, qui sera leur procureur.

» La supérieure prendra garde à ce que le présent règlement s'observe, que toutes les personnes de la confrérie fassent bien leur devoir ; elle recevra les pauvres de ladite paroisse, qui se présenteront, et les congédiera, de l'avis des autres officiers.

» La trésorière servira de conseil à la supérieure ; elle gardera l'argent de la confrérie dans un coffre à deux serrures différentes : la supérieure en aura une clé, l'autre demeurera dans les mains de la trésorière ; celle-ci pourra disposer d'un écu, pour fournir au courant de la dépense, et rendra compte à la fin de ces deux années, aux officiers qui seront nouvellement élus, et aux autres personnes de la confrérie, en présence de M. le curé et des habitans de la paroisse qui désireront s'y trouver.

» La garde-meuble servira aussi de conseil à la supérieure ; elle blanchira, raccommodera le linge de ladite confrérie, en fournira aux pauvres malades, quand il sera besoin, d'après l'ordre de la supérieure ; elle aura soin de le

retirer, et d'en rendre compte à la fin de ses deux années, comme la trésorière.

« Les sœurs de la confrérie serviront, chacune leur jour, les pauvres malades qui auront été reçus par la supérieure; elles leur porteront chez eux leur boire et leur manger apprêté, quêteront tour à tour à l'église et par les maisons, les dimanches et fêtes principales et solennelles, donneront la quête à la trésorière, et diront au procureur ce qu'elles auront quêté; elles feront dire une messe à l'autel de la confrérie, tous les premiers ou troisièmes dimanches des mois, à laquelle elles assisteront, et ce même jour, elles se confesseront et communieront, si la commodité le leur permet, et assisteront aussi ce jour-là à la procession qui se fera entre vêpres et complies, où se chanteront les litanies de Notre Seigneur ou celles de la Vierge; elles en feront de même tous les ans, le 14 janvier. Elles s'entre-chériront comme personnes que Notre Seigneur a unies et liées par son amour, s'entre-visiteront et consoleront en leurs afflictions et maladies, assisteront en corps à l'enterrement de celles qui décéderont, communieront à leur intention, feront chanter une haute messe pour chacune d'elles; elles feront de même pour M. le curé et pour leur procureur, quand ils mourront; elles se trouveront pareillement en corps à l'enterrement des pauvres malades qu'elles auront assistés, feront dire une messe basse pour le repos de leurs âmes.

« Il sera donné à chaque malade, pour chaque repas, autant de pain qu'il en pourra suffisamment manger, cinq onces de veau ou de

mouton, un potage, du vin, etc. : les jours maigres, on leur donnera, outre le pain, le vin et le potage, une couple d'œufs ou un peu de beurre, et pour ceux qui ne pourront user de viandes solides, il leur sera donné des bouillons et des œufs frais quatre fois le jour, et une garde à ceux qui seront à l'extrémité et qui n'auront personne pour les veiller. »

Ce règlement étoit fait de manière à laisser une vaste latitude à la charité des femmes vertueuses qui entroient volontairement sous les douces lois d'une noble bienfaisance; aussi leur surveillance charitable ne s'étendit pas seulement aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris, mais elle s'empara de toutes les misères. Le zèle de Vincent de Paul sembloit animer d'une sainte ardeur cette grande association. Nous avons vu que les dames de la Charité prirent sous leur protection spéciale les Enfans-Trouvés, la maison de la Providence, instituée pour occuper et instruire les pauvres filles; elles voulurent aussi seconder les missions étrangères, comme si elles n'avoient voulu rien omettre dans leur sollicitude. Il nous tarde de présenter Vincent de Paul au milieu de ces assemblées de charité et de tracer ici le tableau d'une de ces réunions, présidées par le pieux missionnaire, et dans laquelle on s'occupoit du soin des pauvres; nous avons sous les yeux le procès-verbal d'une de ces séances de charité; il est daté du 11 juillet 1657, et est l'ouvrage d'un saint prêtre qui assistoit à cette séance; nous ne pouvons résister au plaisir de faire connoître cette pièce, parce qu'elle point admirablement

l'homme de Dieu et l'esprit de ces réunions pieuses.

« C'étoit, dit-il, le 11 juillet; les dames de la Charité, convoquées, avoient tout quitté pour assister à cette réunion : saint Vincent entra ; il étoit vêtu d'une robe noire et salua l'assistance. Après avoir invoqué le Saint-Esprit par l'antienne *Veni, Sancte Spiritus*, à genoux, et chacune des dames ayant pris sa place, il leur parla en la manière qui suit :

« Mesdames, le sujet de cette assemblée regarde trois fins : la première est pour procéder à une nouvelle élection d'officiers, s'il est à propos; la deuxième pour donner connoissance à la compagnie des œuvres que Dieu lui a fait la grâce d'entreprendre; et la troisième pour considérer les raisons que vous avez, mesdames, de vous donner à sa divine bonté, afin qu'il lui plaise vous faire la grâce de soutenir et de continuer ces œuvres commencées.

« Pour l'élection, on en parla vendredi dernier en l'assemblée ordinaire; quant à l'état des affaires, nous commencerons, s'il vous plaît, par l'Hôtel-Dieu, qui a donné sujet à la naissance de la compagnie; c'est le fondement sur lequel il a plu à Dieu d'établir les autres œuvres qu'elle a entreprises, et c'est la source des autres biens qu'il a faits. » Après avoir prononcé ces paroles d'une voix émue, l'homme de Dieu prit en main l'état de la recette et de la mise dont il fit la lecture tout haut, et il se trouva que la dépense en secours portés aux pauvres malades, tous les jours depuis un an environ que s'étoit fait la dernière assemblée générale, se montoit à cinq mille livres et la recette à trois

mille cinq cents, de sorte qu'il se trouva plus de dépenses que de recettes, quinze cents livres; et, reprenant son discours : « Cela, leur dit-il, a pu provenir de ce qu'il a décédé nombre de dames qui étoient à l'assemblée et qu'il ne s'en réunit pas d'autres : c'est pourquoi, mesdames, vous avez été assemblées pour voir les moyens de faire subsister cette bonne œuvre, laquelle a été commencée et continuée depuis tant d'années par des moyens imperceptibles à d'autres qu'à Dieu, et avec tant de bénédictions de sa part qu'il y a grand sujet de le remercier. O, mesdames! que vous devez bien rendre grâce à Dieu de l'action qu'il vous fait faire! car l'assistance des pauvres malades a produit cet effet de vous faire penser à leur salut en un temps si opportun, que la plupart n'en ont jamais d'autre pour se préparer à la mort, et ceux qui relèvent de maladie ne pensoient guère à changer de vie sans les bonnes dispositions où l'on tâche de les mettre.

« Il y a ensuite la dépense des frontières de Champagne et de Picardie; l'on a envoyé distribuer aux pauvres trois cent quarante-huit mille livres, et depuis la dernière assemblée générale, jusques aujourd'hui, dix-neuf mille cinq cents livres, ce qui est peu de chose, comparativement aux années précédentes. Ces sommes, dit-il en continuant son discours, ont été employées pour nourrir les pauvres malades, pour retirer et entretenir environ huit cents enfans orphelins de villages ruinés, tant garçons que filles, que l'on a mis au métier ou en service, après avoir été instruits et habillés; pour entretenir nombre de curés dans leurs

paroisses ruinées, et enfin pour raccommoder un peu l'église qui étoit dans un pitoyable état, ce qu'on ne peut dire sans frémir. Les lieux où l'argent a été distribué sont les villes et les environs de Reims, Retel, Laon, Saint-Quentin, Ham, Sedan, Arras.

« Béni soit Dieu, mesdames, qui vous a fait la grâce de couvrir Notre Seigneur en ses pauvres membres, dont la plupart n'aveient que des haillons, et plusieurs enfans qui étoient nus comme la main! la nudité des filles et des femmes étoit même si grande qu'un homme qui avoit tant soit peu de pudeur n'osoit les regarder; et tous étoient pour mourir dans la rigueur des hivers. O combien vous êtes obligées à Dieu de vous avoir donné l'inspiration et le moyen de pourvoir à ces grands besoins! A combien de malades n'avez-vous pas aussi sauvé la vie! car ils étoient abandonnés de tout le monde, couchés sur la terre, exposés aux injures de l'air et réduits à la dernière extrémité par les gens de guerre et par la cherté des blés; à la vérité, il y a quelques années que leur misère étoit plus grande qu'elle n'est à cette heure, et alors on envoyoit jusqu'à seize mille livres par mois; on s'animoit à la vue du danger où étoient les pauvres de Paris, s'ils n'étoient promptement secourus, et on s'échauffoit les uns les autres en charité pour les assister; mais depuis un an ou deux le temps étant un peu meilleur, les aumônes ont beaucoup diminué; il y a néanmoins encore plus de quatre-vingts églises en ruine, et les pauvres gens sont obligés d'aller chercher une messe bien loin.

« O, mesdames! le récit de ces choses ne vous

attendrit-il pas le cœur? n'êtes-vous pas touchées de reconnoissance envers la bonté de Dieu sur vous et sur ces pauvres affligés? Sa providence s'est adressée à quelques dames de Paris pour assister deux provinces désolées, cela ne vous paroît-il pas singulier et nouveau? L'histoire ne dit point que chose semblable soit arrivée aux dames d'Espagne, d'Italie ou de quelque autre pays; cela étoit réservé à vous autres, mesdames, qui êtes ici et à quelques autres qui sont devant Dieu où elles ont trouvé une digne récompense d'une si parfaite charité. Il en est mort depuis un an huit de votre compagnie : quelles réflexions n'auroient-elles pas faites sur la brièveté de cette vie et sur l'importance de la bien passer! Combien auroient-elles estimé la pratique des bonnes œuvres! et quelles résolutions pour s'adonner plus que jamais à l'amour de Dieu et du prochain avec plus de ferveur! Elles jouissent maintenant de la gloire comme il y a sujet d'espérer; elles éprouvent combien il est bon de servir Dieu et d'assister les pauvres; et au jugement elles entendront ces agréables paroles du fils de Dieu : Venez, les bien-aimés de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé, parce que ayant eu faim vous m'avez donné à manger, ayant été nu vous m'avez habillé; étant malade vous m'avez visité et secouru!

« Venons aux enfans trouvés, dont votre compagnie a pris soin. Il se voit par le compte de madame de Baccelone, qui en est la trésorière, que la recette, pour la dernière année, monte à seize mille deux cent quarante-huit livres, et la dépense à dix-sept mille deux cent

vingt-une livres; et, après avoir examiné le nombre des enfans, tant de ceux qui sont encore en nourrice des champs et de la ville que des petits qui sont sevrés, et des grands qui sont en métier ou au service, ou qui restent à l'hôpital, il s'en est trouvé trois cent cinq. On a remarqué que le nombre de ceux qu'on expose chaque année est quasi toujours égal, et qu'il s'en trouve environ autant que de jours en l'an.

« Voyez, s'il vous plaît, quel ordre dans ce désordre, et quel grand bien vous faites, mesdames, de prendre soin de ces petites créatures abandonnées de leurs mères et de les faire élever, instruire et mettre en état de gagner leur vie et de se sauver. Comme l'entreprise étoit grande, vous y vouliez penser et enfin vous y avez donné les mains, croyant que Dieu l'auroit très-agréable, ainsi qu'il l'a fait voir depuis; jusque là, nul n'auroit ouï dire depuis cinquante ans qu'un seul enfant trouvé ait vécu; tous périssoient d'une façon ou d'une autre. C'étoit à vous, mesdames, que Dieu avoit réservé la grâce d'en faire vivre quantité et de les faire bien vivre. En apprenant à parler ils apprennent à prier Dieu, et peu à peu on les occupe, selon l'usage et la capacité de chacun. On veille sur eux pour les bien régler en leurs petites façons et corriger de bonne heure en leurs mauvaises inclinations; ils sont heureux d'être tombés en nos mains, et seroient misérables en celles de leurs parens qui, pour l'ordinaire, sont gens pauvres ou vicieux; il n'y a qu'à voir l'emploi de leur journée pour bien connoître les fruits de cette bonne œuvre, qui est de telle importance, que vous avez tous les

sujets du monde, mesdames, de remercier Dieu de vous l'avoir confié. »

Après avoir rapporté toutes ces grandes œuvres, dues aux inspirations de Dieu seul, saint Vincent de Paul finit ainsi son éloquente péroraison : « Courage, mesdames; bénissez la bonté infinie de Dieu; donnez-vous à lui pour continuer, mais ne présumez pas de pouvoir faire davantage. Voilà l'instruction des pauvres de l'Hôtel-Dieu, la nourriture et l'éducation des enfans-trouvés, le soin de pourvoir aux nécessités corporelles et spirituelles des criminels condamnés aux galères, l'assistance des frontières et provinces ruinées, la contribution aux missions d'Orient, du Septentrion et du Midi, ce sont là les emplois de votre compagnie; quoi! des dames, faire tout cela! Oui. Voilà ce que depuis vingt ans Dieu nous a fait la grâce d'entreprendre et de soutenir; ne faisons donc rien davantage sans le considérer exactement, mais faisons bien ce que nous avons entrepris, car c'est ce que Dieu demande de nous. »

Après avoir ainsi exposé l'état de la société, saint Vincent de Paul se tourna vers les dames de Charité pour les solliciter de prendre les moyens de pourvoir aux nouveaux besoins; sur l'avis de madame de Nemours, on résolut, d'un commun accord, 1.° de porter les dames qui meurent à faire des legs pieux pour secourir les pauvres dont la compagnie prend le soin; 2.° à se rendre bien exactement aux jours et heures de service marqués; 3.° à se cotiser pour pourvoir au surcroît de dépense et acquitter ponctuellement les dettes de l'association. Cette

délibération prise, on pria à haute voix; Jésus-Christ fut invoqué au secours de ses pauvres, et saint Vincent ne quitta cette pieuse et noble réunion que pour visiter les hôpitaux des malades et les Enfans-Trouvés.

Nous avons rapporté ce récit du vieux prêtre, en son entier, parce que rien ne peut mieux faire connoître l'objet et les bienfaisans résultats des associations chrétiennes que Vincent de Paul fonda dans cette capitale. Dirai-je maintenant ce qu'elles sont devenues dans la suite des âges? S'accroissant sans cesse sous la protection paternelle de nos rois et le concours de femmes vertueuses, elles ont été un moment emportées par les tempêtes publiques; et, comme si Dieu avoit voulu constater encore une fois qu'elles étoient fondées sur la religion, elles tombèrent lorsque les autels furent renversés et que la croix disparut du faîte de nos temples. Que produisirent les stériles déclamations de la philosophie? Quels furent les ouvrages de cette philantropie qui, dans ses superbes dédains, se détacha de la religion et de la foi? Que l'histoire nous réponde. La révolution a prouvé que le malheur ne trouva jamais de secours et de consolations que dans le christianisme; l'Eglise et la Charité sont deux compagnes inséparables, et quand l'une est persécutée, l'autre périt dans les mains indignes qui veulent en usurper les nobles devoirs; aussi les associations de charité n'ont-elles reparu dans notre France qu'avec la foi chrétienne; elles n'existent véritablement que depuis que les églises ont été ouvertes à la prière. La religion seule inspire et multiplie les

dons de la bienfaisance; la philantropie sans croyance ne produisit jamais rien; ses œuvres ressemblent à un corps privé d'âme; elles sont vides comme ses pensées sur l'univers, comme ses affections, comme sa destinée; l'athée se trompe dans les secours qu'il donne, dans les consolations qu'il prodigue; peut-il servir l'homme, celui qui connoît si mal les besoins du cœur humain! (25)

CHAPITRE V.

Institution des filles servantes des pauvres malades. — Distributions de secours dans les guerres civiles.

A côté de ces congrégations de charité prises dans les hautes classes de la société, nous avons vu que Vincent de Paul établit la sainte institution des filles servantes des pauvres malades. Elle avoit pour objet de seconder par des services continus la charité nécessairement un peu distraite de femmes vertueuses qui, en se consacrant au service des pauvres, ne pouvoient cependant abandonner les soins de leurs familles. Cette institution fut approuvée par l'archevêque de Paris qui en plaça la direction suprême dans les mains de saint Vincent. « Et d'autant, dit le prélat dans son mandement, que Dieu a béni le travail que notre très-aimé Vincent de Paul a pris, pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons confié; et comme par ces présentes, confions et com-

mettons la conduite et direction de la susdite société et communauté. »

Une fois chargé du noble fardeau d'une telle direction, Vincent de Paul en apprécia toutes les obligations, en comprit tous les devoirs ; le troupeau des saintes filles commises à sa garde étoit animé du plus beau dévouement; mais le zèle le plus vif a besoin d'être dirigé dans ses œuvres. Dans le règlement primitif qu'il donna à cette communauté, le serviteur de Dieu leur recommande l'obéissance à leurs supérieurs et à messieurs les curés; l'indifférence pour les lieux, les emplois et les personnes; la pauvreté, les habitudes de la souffrance, la patience pour supporter de bon cœur les incommodités, contradictions, moqueries, calomnies et autres mortifications qui peuvent leur arriver, même pour avoir bien fait.

Ces règles générales ne lui paroissoient point encore suffisantes pour diriger une communauté entière; il lui falloit, pour ainsi dire, assigner à chacune de ces saintes filles un office particulier. Nous avons sous les yeux six règlemens différens; le premier, pour les sœurs qui assistent les malades des paroisses; le deuxième, pour celles qui tiennent les écoles; le troisième, pour les filles qui ont soin des enfans trouvés; le quatrième, pour le service de l'Hôtel-Dieu de Paris; le cinquième, pour les sœurs qui sont à l'hôpital des galériens, et le sixième, pour celles qui servent les malades dans les autres hôpitaux du royaume. Ces règlemens leur indiquent les services qu'elles doivent remplir dans tous ces offices différens, les occasions qu'elles doivent éviter; enfin la pieuse sollici-

tude de leur pasteur s'étend jusqu'à ce qu'elles doivent *faire et dire pour bien nourrir, panser et consoler les pauvres, grands et petits, sains et malades.* L'histoire contemporaine a remarqué que les règlemens qui sortoient des mains de saint Vincent étoient des chefs-d'œuvre de perfection, et toujours l'expression d'une longue expérience; ils pouvoient servir, selon la pensée d'un saint prélat, de manuel à la sainte humanité du chrétien. La pièce qu'on va lire est curieuse en ce qu'elle précise en peu d'articles tous les devoirs des filles de la Charité.

« Les bonnes sœurs considéreront, dit-il, qu'encore qu'elles ne soient pas dans un monastère, cet état n'étant pas convenable aux emplois de leur vocation, néanmoins parce qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées et grillées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades; pour cellule, quelque pauvre chambre, et bien souvent de louage; pour chapelle, l'église paroissiale; pour cloître, les rues de la ville; pour clôture, l'obéissance; pour grille, la crainte de Dieu, et pour voile, la sainte modestie; pour toutes ces considérations, elles doivent avoir autant et plus de vertus que si elles étoient professes dans un ordre religieux : c'est pourquoi elles tâcheront de se comporter en tous lieux avec autant de retenue et d'édification que les vraies religieuses dans leur monastère; et pour obtenir de Dieu cette grâce, elles doivent s'étudier à l'acquisition de toutes les vertus qui leur sont recommandées par les règles, et particulièrement d'une profonde humilité, d'une parfaite obéissance et d'un grand détachement des créatures,

et surtout elles useront de toutes les précautions possibles pour conserver parfaitement la chasteté du corps et du cœur. Elles penseront souvent à la fin principale pour laquelle Dieu a voulu qu'elles fussent employées en la paroisse où elles se trouveront, qui est de servir les pauvres malades, non-seulement corporellement, mais encore spirituellement, en veillant à ce qu'ils reçoivent de bonne heure les sacremens; en sorte que tous ceux qui tendront à la mort, partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront prennent la résolution de bien vivre à l'avenir : et pour mieux leur procurer ce secours spirituel elles y contribueront autant que leur petit pouvoir et le peu de temps qu'elles ont pour cela le leur permettront, et selon que la qualité et la condition des malades le requerront. Or, le secours qu'elles tâcheront de leur donner sera particulièrement de les consoler, encourager et instruire des choses nécessaires pour leur salut, leur faire répéter des actes de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et envers le prochain, et de contrition; les exhorter à pardonner à leur ennemis, et à demander pardon à ceux qu'ils ont offensés; à se résigner au bon plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour guérir, soit pour mourir, soit pour vivre, et autres semblables actes, non tous à la fois, mais un peu chaque jour, et le plus succinctement qu'il leur sera posible, de peur de les ennuyer. »

Dans des instructions particulières, qui expriment toujours une grande sollicitude pour les utiles travaux de ces saintes filles, voici comment s'exprime saint Vincent de Paul : « Une

fille de la charité a besoin de plus de vertus que les religieuses les plus austères; il n'y a point, en effet, de religieuses qui aient tant d'emploi qu'elles en ont, car elles travaillent d'abord à leur propre perfection comme les Carmélites et autres communautés semblables; elles s'occupent du soin des malades comme les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, et de l'instruction des pauvres filles comme les Ursulines. » Une lettre, qui nous reste de saint Vincent, nous fait encore connoître les devoirs des saintes filles de la Charité. « Je prie Notre Seigneur, dit-il, qu'il donne sa sainte bénédiction à nos très-chères sœurs, et qu'il leur fasse part de l'esprit qu'il a donné aux saintes dames qui coopèrent à l'assistance des pauvres malades et à l'instruction des enfans. O bon Dieu ! quel bonheur pour ces bonnes filles d'aller continuer aux lieux où elles sont envoyées la charité que Notre Seigneur a exercée sur la terre ! O que le ciel se réjouira de voir cela ! et que les louanges qu'elles auront en l'autre vie seront admirables ! Avec quelle sainte confiance paroîtront-elles au jour du jugement, après tant de saintes œuvres de charité qu'elles auront exercées ! Certainement, il me semble que les couronnes et les empires de la terre ne sont que de la boue, en comparaison du mérite et de la gloire dont il y a sujet d'espérer qu'elles seront un jour couronnées...... Il faut qu'elles se comportent dans l'esprit de la Sainte Vierge, en leurs voyages et en leurs emplois; qu'elles la voient souvent des yeux de l'esprit et qu'elles fassent toutes choses, ainsi qu'elles se représenteront dans la pensée que pourroit faire cette très-sainte Dame; il faut qu'elles con-

sidèrent surtout sa charité et son humilité; qu'elles soient bien humbles à l'égard de Dieu, cordiales entre elles, bienfaisantes à tous et portent l'édification en tous lieux; qu'elles fassent leurs petits exercices de piété tous les matins, qu'elles disent leur chapelet et portent avec elles quelques livres de piété pour les lire en chemin; qu'elles contribuent aux entretiens qui se feront de Dieu et nullement à ceux du monde, et moins encore à ceux qui seront trop libres; enfin qu'elles soient des rochers contre les familiarités que les hommes voudroient prendre avec elles. »

Elle est comme un échange de bonnes pensées, cette correspondance entre le saint pasteur et les filles de la charité! J'éprouve je ne sais quelle émotion lorsque je jette les yeux sur la lettre suivante, ouvrage d'une de ces bonnes sœurs, et qui l'écrit au milieu des périls et des pénibles occupations d'un hôpital : « Monsieur, nous sommes accablés de travail et nous nous en réjouissons; je suis contrainte de vous tracer ce peu de lignes la nuit en veillant nos malades, n'ayant aucun relâche le jour; en vous écrivant, il faut que j'exhorte deux hommes mourans; je vais tantôt à l'un lui dire : mon ami, élevez votre cœur à Dieu, demandez-lui miséricorde. Cela fait, je trace deux lignes, et puis je cours à l'autre lui crier : Jésus, Maria, mon Dieu, j'espère en vous; et puis je retourne encore à ma lettre; aussi, suis-je toute troublée. »

Saint Vincent connoissoit bien ces belles âmes; il avoit plutôt besoin d'arrêter leur zèle que de le stimuler dans ses entreprises. Le siége de Dunkerque avoit amené à Calais une multi-

tude de blessés ; les bonnes sœurs demandèrent à marcher vers les armées, pour se consacrer au service de ces hôpitaux sans la tonte. Dans toutes ses exhortations au milieu de la communauté de Saint-Lazare, Vincent de Paul n'oublioit jamais de faire mention de cet inépuisable dévouement. « Je recommande, disoit-il un jour, à vos prières les filles de la Charité que nous avons envoyées à Calais pour assister les pauvres soldats blessés ; de quatre qu'elles étoient il y en a deux qui sont mortes ; elles étoient des plus fortes et robustes de leur compagnie ; cependant les voilà qui ont succombé sous le faix ; imaginez-vous cinq ou six cents soldats blessés et malades. Voyez un peu la conduite et la bonté de Dieu, de s'être suscité en ce temps une compagnie de la sorte! pourquoi faire ? Pour assister les pauvres corporellement et même spirituellement, en leur disant quelques bonnes paroles qui les portent à penser à leur salut ; particulièrement aux moribonds pour les aider à bien mourir, leur faisant faire des actes de contrition et de confiance en Dieu. En vérité, messieurs, cela est touchant ; ne vous semble-t-il pas que c'est une action de grand mérite devant Dieu que les filles s'en aillent avec tant de courage et de résolution parmi des soldats, les soulager en leurs besoins et contribuer à les sauver, qu'elles aillent s'exposer à de si grands travaux et même à de fâcheuses maladies, et enfin à la mort pour ces gens qui se sont exposés aux périls de la guerre pour le bien de l'État ? Nous voyons donc combien ces pauvres filles sont pleines de zèle de la gloire et de l'assistance du prochain. La

reine nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous prier d'en envoyer d'autres à Calais, et voilà que quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela : une d'entre elles, âgée d'environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier à l'hôtel où j'étois pour me dire qu'elle avoit appris que deux de ses sœurs étoient mortes à Calais et qu'elle venoit s'offrir à moi pour y être envoyée à leur place, si je le trouvois bon ; je lui dis : ma sœur, j'y penserai. Et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avois à lui faire ; voyez, messieurs et mes frères, le courage de ces filles à s'offrir de la sorte, et s'offrir d'aller exposer leur vie comme des victimes pour l'amour de Dieu et le bien du prochain ! cela n'est-il pas admirable? Pour moi je ne sais que dire à cela, sinon que ces filles seront nos juges au jour du jugement. Oui, elles seront nos juges si nous ne sommes disposés comme elles à exposer notre vie pour Dieu. » (26)

Ces fondations charitables, telles que nous venons de les faire connoître, avoient quelque chose de régulier, en ce qu'elles se circonscrivoient dans un lieu fixe et s'appliquoient à des besoins déterminés ; mais l'entreprise, dans laquelle il faut admirer surtout la puissance d'esprit et le courage sublime de Vincent de Paul, c'est l'établissement des secours pour ainsi dire ambulans en faveur des provinces envahies par l'ennemi. Qu'on se représente en effet un pays frappé des fléaux de la guerre ; il semble que rien désormais ne puisse y être durable, qu'aucune administration n'y soit possible. C'est cependant au milieu de ce chaos, de ces tempêtes publiques, qu'il faut agir, qu'il faut agir sans

injustice, sans précipitation, qu'il faut faire le bien vite et avec discernement. Suivons donc l'administration charitable de saint Vincent dans cette épreuve difficile; c'est avec les monumens historiques, et pour ainsi dire avec les certificats du pauvre à la main, que nous suivrons ce récit, que nous retracerons les bienfaits de l'homme de Dieu. Nous avons trouvé les pièces suivantes dans les mémoires du temps. Au mois de décembre 1640, voici ce qu'écrivoient le maire et les échevins de Pont-à-Mousson à saint Vincent : « Nous appréhendons, disent-ils, de nous voir en peu de temps privés des charités qu'il a plu à votre bonté de faire départir à nos pauvres; il faut que nous recourions à vous, monsieur, afin de leur procurer, s'il vous plaît, avec autant de zèle que ci-devant, les mêmes secours, puisque la nécessité est au même degré qu'elle a jamais été. Il y a deux ans que la récolte a manqué; les troupes ont fait manger la récolte en herbe, les garnisons continuelles ne nous ont laissé que des objets de compassion; ceux qui étoient un peu aisés sont réduits à la mendicité. Par tant de motifs autant puissans que véritables pour animer la tendresse de votre cœur, déjà plein d'amour et de pitié, pour continuer ses bénignes influences sur cinq cents pauvres qui mouroient en peu d'heures, si par malheur cette douceur venoit à leur défaillir, nous supplions votre bonté de ne souffrir ces extrémités, mais de nous donner des miettes de ce que les autres villes ont de superflu; vous ne ferez pas seulement la charité à nos pauvres, mais vous les tirerez des griffes de la mort. »

« Monsieur, écrivoient les échevins de Metz, vous nous avez si étroitement obligés, en subvenant, comme vous avez fait à l'indigence et à la nécessité extrême de nos pauvres, que nous serions des ingrats, si nous demeurions plus long-temps sans vous témoigner le souvenir que nous avons, pouvant vous assurer que les aumônes que vous avez envoyées ne pouvoient être mieux employées qu'envers les malheureux qui sont ici destitués de tous secours humains : les uns ne jouissant pas de leurs petits revenus depuis la guerre, et les autres ne recevant plus rien des personnes accommodées de cette ville, qui leur faisoient l'aumône, parce que les moyens leur en sont ôtés; ce qui nous oblige de vous supplier, comme nous faisons bien humblement, monsieur, de vouloir continuer, tant envers lesdits pauvres qu'envers les monastères de cette ville, les mêmes subventions que vous avez faites jusqu'ici. C'est un sujet de grand mérite pour ceux qui font une si bonne administration avec autant de prudence et d'adresse, en quoi vous vous acquerrez de grandes aides dans le ciel. »

Trois ans après, les habitans de Lunéville écrivoient en ces termes à l'homme de Dieu : « Monsieur, depuis plusieurs années que cette pauvre ville a été affligée de pertes, de guerre et de famine, qui l'ont réduite au point de l'extrémité où elle est à présent, au lieu de consolations, nous n'avons rien que des rigueurs de la part de nos créanciers, et des cruautés du côté des soldats qui nous ont enlevé par force le peu de pain que nous avions; en sorte qu'il sembloit que le ciel n'avoit plus

que la rigueur pour nous, lorsqu'un de vos enfans étant arrivé ici, chargé d'aumônes, a grandement tempéré l'excès de nos maux et relevé notre espérance en la miséricorde de Dieu. Nous bénissons les instrumens de son infinie clémence, tant ceux qui nous soulagent de leurs charités si opportunes, que ceux qui nous les procurent et distribuent, et vous principalement, que nous croyons être après Dieu l'auteur d'un si grand bien. Vous dirons-nous maintenant tout ce que nous devons à votre infinie charité? c'est ce que nous sommes dans l'impuissance de vous exprimer. Les missionnaires que vous avez envoyés vous raconteront nos misères; ils ont vu la désolation et l'abomination dans le temple et dans les cités; mais ils ont tout réparé. »

Il faut lire en effet les lettres des prêtres de Saint-Lazare à leur supérieur, pour se faire une juste idée du bien qu'ils avoient fait dans leurs courses charitables. « Les potages, dit un de ces bons pères, donnés par les aumônes de Paris aux malades réfugiés à Guise, Ribemont, la Fère et Ham, ont sauvé la vie à plus de deux mille pauvres qui, sans ce secours, eussent été jetés hors de ces villes, et fussent morts au milieu des champs, sans aucune assistance. Les religieuses de la Fère et des autres villes, pour la plupart, reconnoissent qu'on leur a sauvé la vie par les assistances qu'on leur a données; elles prient Dieu sans cesse pour les personnes qui leur ont procuré ces bienfaits. Nous avons distribué les grains qu'on nous a envoyés de Paris en ces quartiers; ils ont été semés, et Dieu y donne grande bénédiction; ce qui fait

que ce pauvre peuple supporte ses maux avec plus de patience, dans l'espérance que la récolte qui en proviendra leur donnera un grand soulagement. Nous donnons deux cents livres par mois, pour faire subsister plusieurs pauvres curés, et, par le moyen de cette assistance, toutes les paroisses de Guise, Marle et Vervins, sont desservies, et au moins en chacune d'elles la sainte messe se célèbre une fois la semaine, et les sacremens y sont administrés. Nous ne pouvons vous exprimer combien de malades sont guéris, combien d'affligés sont consolés, quel nombre de pauvres honteux sont tirés du désespoir par notre assistance, sans laquelle tout auroit péri aux champs et à la ville. Nous avons acheté de vos aumônes pour sept cents livres de faucilles, de fléaux, de vans et autres outils, pour aider les pauvres à gagner leur vie par le travail de la moisson. Nos orges viennent fort bien, grâce à Dieu; et par le moyen des semences que vous nous avez envoyées, nous espérons grand soulagement pour l'hiver prochain. Nous avons visité près de cent villages; nous y avons trouvé des vieillards et des enfans presque tout nus et tout gelés, des femmes dans le désespoir, toutes transies de froid; nous en avons revêtu plus de quatre cents, et distribué aux femmes des rouets et du chanvre pour les occuper. L'assistance qu'on a commencé à rendre aux curés a toujours continué, et les ayant assemblés par doyennés, nous en avons trouvé qui étoient presque tout dépouillés, auxquels nous avons donné des habits et des soutanes; nous avons aussi fourni leurs églises d'ornemens et de missels, et fait faire les répa-

rations nécessaires pour la couverture et les fenêtres, afin d'empêcher que la pluie ne tombât sur la sainte hostie et que le vent ne l'emportât pendant la célébration de la messe: ».

Ainsi, dans la pensée de saint Vincent de Paul, les nécessités des pauvres furent toujours inséparables des besoins de l'Eglise; la religion et la charité se confondoient dans ce cœur ardent de telle sorte, qu'il faisoit aimer le christianisme par la bienfaisance en même temps qu'il faisoit de la bienfaisance le premier devoir du chrétien (27).

CHAPITRE VI.

Fondations ecclésiastiques.

Nous avons vu, en effet, que l'Eglise doit d'utiles fondations à saint Vincent de Paul; il faut maintenant en faire connoître le but, l'esprit et les résultats.

Une figure qui est infiniment juste, et qu'employoit souvent saint Vincent pour exprimer le besoin qu'avoit l'Eglise de bons pasteurs, étoit de comparer les évêques et les missionnaires à des conquérans qui doivent placer de bonnes garnisons dans les places conquises, afin de les conserver; il croyoit que si l'on négligeoit cet important devoir, il étoit presque certain que les âmes se flétriroient encore après que la mission auroit été terminée. Dans les courses évangéliques qu'il avoit eu l'occasion de faire, Vin-

cent de Paul s'étoit cruellement convaincu de la disette des bons pasteurs dans les campagnes; de toutes parts on lui écrivoit pour lui faire connoître ce besoin : « En ce diocèse, lui disoit un chanoine de l'église d'Auxerre, le clergé a peu de discipline, le peuple est sans crainte, les prêtres sans dévotion et sans charité, la science sans honneur, le vice sans châtiment, l'autorité de l'Eglise est haïe et méprisée, l'intérêt particulier domine, les plus scandaleux sont les plus puissans et la chair et le sang y ont comme supplanté l'Evangile et l'esprit de Jésus-Christ. »

Je ne rapporterai point ici cette triste correspondance sur l'état du clergé dans la plupart des diocèses de France; il est besoin seulement de se représenter un grand scandale, et ce scandale en présence d'une réforme hardie, toute vivante encore dans les opinions de la société, pour demeurer convaincu de l'impérieuse nécessité d'un institut capable de donner de bons pasteurs à l'Eglise de Jésus-Christ. Dans les temps calmes, la conduite de chaque prêtre peut n'appartenir, jusqu'à un certain point, qu'à Dieu seul; lui seul pénètre dans son cœur pour le juger; mais, dans des temps d'impiété et de calomnie, le prêtre doit veiller jusque sur ses actions les plus innocentes, parce qu'étant en spectacle, tout jusqu'à ses paroles devient dans le langage des partis des argumens pour une cause ou des objections contre elle. Qu'il veille donc, le bon pasteur; qu'il force, par ses bienfaits, ses ennemis à l'admirer; qu'à la science il joigne la modestie; qu'avec la plus stricte sévérité de mœurs pour lui-même, il

professe pour les autres cette indulgence qui entraîne les cœurs et les attire à Jésus-Christ. Voilà qui est important et grave pour le prêtre, et ce qu'on ne trouvoit pas toujours au temps où parut Vincent de Paul.

Il a déjà été dit dans cet ouvrage de quelle manière le pieux serviteur de Dieu chercha des remèdes au mal moral qui menaçoit le clergé; les principaux moyens qu'il employa furent :

1.° Les séminaires;
2.° Les exercices des ordinans;
3.° Les conférences ecclésiastiques;
4.° Les retraites spirituelles.

§ I. L'origine des séminaires se trouve dans le Concile de Trente. Les pères rassemblés dans ce Concile, considérant combien il importe à la gloire de Dieu et à l'édification des fidèles, que ceux qui sont promus aux ordres ecclésiastiques aient les dispositions et les qualités convenables à cet état, et, sachant que si la vertu qui en est la base n'est inculquée de bonne heure dans le cœur de l'homme, elle trouve une résistance dans les habitudes, ordonnèrent qu'en tous les diocèses on établiroit des séminaires pour l'éducation des jeunes clercs qui se destinent à la prêtrise, que là, on éleveroit les enfans dans la piété et la science convenable, afin que leur esprit étant soigneusement cultivé, ils fussent rendus capables de produire, par la suite, de bons fruits dans l'Eglise.

Mais au milieu des désordres de toute espèce, triste résultat de la guerre civile et des prédications du protestantisme, ces disposi-

tions du Concile n'étoient point entièrement exécutées; quelques séminaires s'étoient péniblement élevés, et dans ces séminaires on cultivoit moins le savoir et les vertus ecclésiastiques que l'art des disputes et des controverses philosophiques que le moyen âge et Aristote avoient léguées. Ce fut pour réparer un mal qui s'accroissoit chaque jour que saint Vincent conçut la pensée de former un séminaire régulier dans le collège des Bons-Enfans, qu'il institua d'abord, sur les bases indiquées par les pères du Concile; mais l'inexpérience lui ayant fait connoître que cette institution première, qui n'embrassoit, pour ainsi dire, que l'enfance du jeune clerc, n'étoit pas suffisante, et qu'il falloit suivre le prêtre lui-même revêtu des ordres sacrés ou qui devoit bientôt les recevoir, il agrandit son institution et fonda son établissement sur un plan plus élevé. Tous les ecclésiastiques déjà promus aux saints ordres, ou qui étoient dans la disposition prochaine de les recevoir, devoient se réunir dans le collège des Bons-Enfans, afin de s'instruire des plus hautes questions de la théologie, principalement de celles qui regardent les mœurs et l'administration des sacremens, et pour se former à toutes les fonctions propres à leur caractère, telles que la prédication de l'Evangile dans la chaire chrétienne et les cérémonies de l'Eglise, en sorte qu'ils pussent se rendre capables des emplois auxquels les prélats les voudroient appliquer.

On nous a communiqué un petit écrit sur la composition de ce séminaire et le bien qu'il produisit sur le clergé en général; il est l'ouvrage

d'un prêtre du diocèse de Paris, et a été rédigé après la mort de saint Vincent de Paul :

« On fait dans ce séminaire comme une mission perpétuelle ; on y voit à proportion les mêmes fruits qu'on voit aux missions des champs et des villes ; des prêtres qui avoient vécu longtemps dans le monde, s'y convertissent en fondant en larmes ; dans leur retraite, ils avouent hautement leurs dérèglemens passés; s'ils ont des inimitiés invétérées, ils se reconcilient ouvertement. Plusieurs sortent de ce séminaire pour fonder de petites communautés ecclésiastiques, à l'imitation de l'œuvre de notre Vincent de Paul ; entre les fruits qu'on a recueillis des exercices qui se pratiquent en ce séminaire pour l'instruction des ecclésiastiques, un des principaux, c'est l'habitude qu'on y contracte de la prédication évangélique; de plus, les ecclésiastiques, ainsi occupés à prêcher, sont plus portés à mener une vie exemplaire ; ils sont obligés à une plus grande application à l'étude, ce qui les retire de l'oisiveté ; il y en a d'autres qui, sortant du séminaire, travaillent à répandre dans les campagnes le zèle dont ils sont animés ; nous avons vu des prêtres de la campagne qui, suivant l'admirable exemple de ceux qui sortoient du séminaire, réformoient leurs mœurs et s'imposoient une vie exemplaire. »

§ II. Nous avons dit que Vincent de Paul indiqua, comme second moyen de procurer de bons prêtres à l'Eglise, *les exercices des ordinans ;* on appelle exercices des ordinans une sorte d'instruction préparatoire que l'évêque fait faire pendant quelques jours à ceux qui vont recevoir les ordres ; la première pensée de

cette sage épreuve appartenoit à l'évêque de Beauvais; il la communiqua à saint Vincent, comme une sorte d'inspiration venue de Dieu même. Les premiers exercices commencèrent à Beauvais, sous la direction de Vincent de Paul; mais bientôt l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, ayant connu et apprécié les bons résultats de ces exercices religieux, les adopta pour son diocèse, et avant de conférer les ordres, il envoya toujours les jeunes clercs subir des interrogatoires et s'instruire dans le collège des Bons-Enfans.

« M. l'archevêque, écrivoit saint Vincent, à l'évêque de Beauvais, conformément à la prapratique ancienne de l'Eglise, en laquelle les évêques faisoient instruire chez eux ceux qui désiroient être promus aux ordres, a ordonné que, dorénavant, ceux de son diocèse qui auront ce désir, se retireront dix jours avant chaque ordre chez les prêtres de la mission pour s'exercer dans les questions de théologie morale, et particulièrement dans celles qui regardent l'usage des sacremens, pour apprendre à remplir toutes les fonctions de l'Eglise: il en est résulté un tel fruit par la grâce de Dieu, qu'on a vu que tous ceux qui ont fait ces exercices mènent ensuite une vie vraiment ecclésiastique, et même la plupart d'entre eux s'appliquent d'une manière toute particulière aux œuvres de piété, ce qui commence à être manifeste au public. »

L'année de cette grande fondation (1631), six ordinations eurent lieu dans le collège de Saint-Lazare; on n'admettoit, dans les premiers temps, que les clercs du diocèse de Paris;

mais quelques dames d'une haute piété ayant prié qu'on y appelât les clercs des diocèses circonvoisins, madame la présidente de Hesse se chargea, pendant cinq années, des nouveaux frais que cet agrandissement alloit occasionner. La reine régente soutint cet établissement par une fondation royale, et dans l'année 1646, on comptoit quatre-vingt-dix ordinations dans le collège de Saint-Lazare.

Nous avons sous les yeux le règlement qui fut dressé pour ces ordinations ecclésiastiques par saint Vincent lui-même; il est digne d'être remarqué par la haute sagesse et la piété éclairée dont il est empreint; en voici l'analyse :

On doit faire tous les jours deux entretiens différens aux ordinans; le premier doit avoir lieu le matin, sur les principaux chefs de la théologie morale; l'autre, qui doit avoir lieu le soir, embrasse la pratique. Au premier jour, les entretiens roulent sur les censures de l'Eglise; dans le second on détaille les cas particuliers, tels que l'excommunication, la suspension, l'interdit; dans les troisième et quatrième on traite du sacrement de pénitence et des actes qui le préparent; le cinquième est consacré à l'examen des lois divines et humaines; dans les sixième et septième on traite des trois premiers commandemens du Décalogue, qui règlent les rapports de l'homme avec Dieu, et les sept autres commandemens par rapport au prochain; au huitième on leur parle des sacremens en général; dans les trois derniers, des mystères, des symboles et du sacrement de mariage. Quant aux entretiens sur la pratique, ils roulent sur l'oraison, la vocation à l'état ecclésias-

tique, l'esprit de l'Eglise, l'ordre en général et la hiérarchie de la vie ecclésiastique. Tous les jours après ces entretiens, on doit assembler les ordinans par réunion de douze, présidée par un prêtre de Saint-Lazare, et ces douze disciples, tous à peu près d'une égale capacité, dissertent ensemble sur les questions principales qui ont été déjà débattues dans le séminaire; on les exerce par de fréquentes répétitions à toutes les cérémonies de l'Eglise; on leur fait réciter l'office pour les habituer à cette sainte pratique; ils ne doivent quitter l'autel, la controverse ou la prière que pour se livrer au sommeil qui ne doit point se prolonger au-delà de sept heures et demie; une conversation pieuse d'une heure environ doit le précéder; enfin, dit saint Vincent, on doit mettre les choses dans un train de vie réglée, ni trop libre, ni trop austère, mais convenable aux ecclésiastiques, afin qu'ils s'y conforment le plus qu'ils pourront en leur particulier.

§ III. Une bonne résolution en inspiroit toujours une autre à Vincent de Paul; il s'apercevoit chaque jour davantage des salutaires effets des exercices pour les ordinans; mais cette institution ne suivoit pas la vie du prêtre une fois ordonné. Après qu'il avoit reçu le caractère sacré des mains de l'évêque, il rentroit au milieu de la multitude, et il étoit à craindre que dans ce tourbillon qui emporte les âmes les plus fermes, il ne subît la triste influence des passions humaines : cette pensée, qui préoccupoit Vincent de Paul, lui donna l'idée d'une institution nouvelle, car, répétons-le sans cesse, cette âme active ne dormoit jamais pour

le salut des hommes; il résolut de faire réunir, à certains intervalles, dans Saint-Lazare même, les prêtres qui y avoient reçu les saints ordres, pour y conférer spirituellement sur la science et les vertus de leur état.

Elles étoient anciennes dans l'Eglise ces conférences pieuses entre les hommes qui se vouoient à Dieu; les austères cénobites du désert de la Thébaïde se réunissoient le saint jour du dimanche pour prier ensemble, et s'entretenir sur les mystères et les vérités de la religion; mais l'Eglise n'en avoit pas fait un précepte, et dans le relâchement de la discipline, qui le croiroit! l'idée de cette réunion pour s'instruire étoit comme une nouveauté. Saint Vincent de Paul communiqua ses desseins à l'archevêque de Paris, qui, les ayant approuvés, donna tout pouvoir au supérieur de Saint-Lazare, pour rassembler les ecclésiastiques qui voudroient se soumettre à cette règle spirituelle. Saint Vincent se mit donc encore à l'œuvre; il parcourut le diocèse de Paris, cherchant à rallumer le feu de l'amour de Dieu dans tous les cœurs. « Vous êtes, disoit-il, revêtus d'un caractère sacré; mais cultivez les saintes dispositions qui vous animent; continuez toute votre vie ce que Dieu a commencé par la grâce : vous avez été élevés jusqu'à l'auguste fonction de prêtre; il faut prendre garde qu'il nous arrive ce que le prophète Jérémie déploroit de son temps, que l'or ne perde son éclat et son lustre, et que les pierres du sanctuaire ne soient dispersées et foulées aux pieds dans Jérusalem. »

Des cœurs religieux ne pouvoient repousser

de semblables sollicitations : quelques bons prêtres s'entendirent bientôt sur de tels desseins ; ils réglèrent l'ordre qu'ils devoient suivre dans leurs conférences spirituelles ; toutes les semaines, ils se rassembloient, dans l'intention de s'entretenir sur des questions qui tenoient à l'état ecclésiastique. Saint Vincent leur indiqua lui-même le sujet de leur première conférence ; elle dut rouler sur trois points essentiels : d'abord sur les motifs pour lesquels il importe aux prêtres d'avoir l'esprit ecclésiastique ; le second, en quoi consiste cet esprit, et le troisième, sur les moyens de l'acquérir. Ces conférences sur tous les sujets du dogme et de discipline se continuèrent sous la direction de Vincent de Paul, qui les régularisa bientôt par des statuts précis. Nous avons vu le titre primitif de cette fondation. « Plusieurs ecclésiastiques, y est-il exprimé, désirant conserver les bonnes dispositions qu'il avoit plu à Dieu de leur donner pendant les exercices de leur ordination, ont conçu le dessein, sous le bon plaisir de M.r l'archevêque de Paris, de se réunir et de faire des conférences en la maison de Saint-Lazare, et cela pour honorer la vie de notre Sauveur Jésus-Christ, son sacerdoce éternel, sa sainte famille et son amour envers les pauvres. Cette compagnie sera composée seulement d'ecclésiastiques promus aux ordres sacrés, et qui ne doivent y être admis qu'après un long examen de leur vie et de leurs mœurs et l'accomplissement des exercices spirituels imposés par les précédentes règles de Vincent de Paul. » Ils devoient se réunir tous les mardis pour conférer sur des sujets qui leur seroient proposés.

et toujours relatifs aux vertus et aux devoirs de l'état ecclésiastique. Tous les membres de la congrégation devoient s'imposer certaines règles de conduite particulières, et dans leur vie privée, se soumettre à des obligations pieuses; par exemple, se lever à six heures du matin, faire au moins une demi-heure d'oraison mentale, célébrer la sainte messe, lire à genoux un chapitre du Nouveau Testament; en un mot, tout en conservant la liberté qui appartient aux clercs non cloîtrés, s'imposer des barrières et toutes les prescriptions de la vie des cloîtres.

L'accroissement rapide de cette pieuse compagnie tint du miracle : les ecclésiastiques qui assistoient aux conférences, dans le principe, n'excédoient pas quatre-vingt-dix; mais avant sa mort, saint Vincent eut la consolation d'en voir s'accroître le nombre jusqu'à deux cent cinquante; on comptoit jusqu'à vingt-deux archevêques et évêques qui sortirent de la communauté, et Vincent de Paul rappeloit souvent ce succès, qu'il attribuoit à une protection visible de la Providence. « Quand je vins à Paris, disoit-il un jour, en présence de la société des missionnaires, je n'avois jamais vu de semblables conférences, au moins sur des vertus propres à l'état ecclésiastique. Il y a environ cinquante ans que le cardinal de Sourdis introduisit dans son diocèse de Bordeaux cette manière de traiter les questions de théologie morale, réunissant les curés et les autres prêtres pour leur donner les moyens de les mieux instruire, et cela avec succès; mais je n'en avois point encore vu qui traitassent des vertus ecclésiastiques et des devoirs de cet état. Il est

bien vrai que plusieurs religieux sont dans cette habitude, à l'imitation des anciens moines du désert; mais les prêtres qui doivent porter la parole de Dieu sur toute la terre n'y participoient en aucune manière, et c'est à cette chétive compagnie qu'ils doivent l'utile pensée de s'entretenir entre eux sur les vertus de leur état, et les moyens de les mettre en pratique; voilà quelle est la fin de ces conférences. Or, que seroit-ce, si nous étions les premiers à les négliger? quel compte aurions-nous à rendre, si nous venions à méconnoître des moyens si utiles et si efficaces, que les anciens anachorètes embrassoient avec tant d'avidité, ainsi que Cassien le rapporte dans le livre qu'il a écrit. Il faut que j'avoue, par ma propre expérience, qu'il n'y a rien de si touchant, rien qui m'attendrisse autant que ces conférences spirituelles. »

§ IV. Dans la vie du monde, il est trop de sujets de distractions et de tentations périlleuses, pour que l'âme n'ait pas besoin de se retremper à certains intervalles par un régime de piété plus sévère et des observances presque monastiques. Si les conférences spirituelles servoient à entretenir les prêtres dans les pieux devoirs de leur état, elles n'avoient pas cependant une efficacité telle qu'elles pussent suffire à tous les besoins de la vie ecclésiastique; on n'y remarquoit pas surtout ce caractère de sévérité qui seul pouvoit en faire une épreuve et une réparation pour l'âme, selon la belle expression de Bossuet : c'est dans cet objet que saint Vincent introduisit l'usage des retraites spirituelles. On a trouvé sur ce sujet un petit

écrit du pieux fondateur, dans lequel il définit d'une manière aussi simple que juste, ce qu'il entend par retraite spirituelle. « Par ce mot de retraite spirituelle ou d'exercice spirituel, il faut entendre un dégagement de toutes les affaires et occupations temporelles, pour s'appliquer sérieusement à bien connoître son intérieur, à bien examiner l'état de sa conscience, à méditer, à contempler, prier et préparer ainsi son âme, pour se purifier de tous les péchés et de toutes ses mauvaises affections et habitudes, pour se remplir du désir des vertus, pour chercher et connoître la volonté de Dieu, et, l'ayant connue, s'y soumettre, s'y conformer, s'y unir, et ainsi tendre et arriver à sa propre perfection; il faut enfin que le prêtre puisse dire, comme l'apôtre : Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Cette perfection des cénobites, on doit l'atteindre par l'exact accomplissement de ses devoirs. Dans les retraites, on examinera sa vie toute entière, on mêlera ces hautes méditations des lectures spirituelles, on y remplira les obligations d'une vie plus sévère; c'est là qu'on doit consulter Dieu par de ferventes prières, afin d'acquérir la perfection de son état. »

Ces retraites ne sont pas seulement utiles à ceux qui sont voués à l'état ecclésiastique; par cela seul qu'elles sont une perfection de la vie chrétienne, tous les fidèles y sont appelés également: ainsi l'écolier peut y devenir parfait écolier; celui qui suit la profession des armes, guerrier valeureux; s'il est assis sur des fleurs de lis pour juger, il deviendra magistrat intègre; en un mot, les retraites spirituelles

n'ont que cet objet de nous retremper, en nous donnant des forces nouvelles dans l'état que nous avons choisi.

On a objecté contre les retraites spirituelles qu'elles pouvoient faire perdre de vue les devoirs de la société, en nous donnant les goûts de l'état monastique : ceci suppose qu'on ne les connoît pas. La religion fait sans doute du recueillement et de la séparation du monde l'objet d'une perfection particulière; mais loin de repousser aucune des situations honnêtes de la vie, elle les protège et les sanctifie. Les retraites spirituelles peuvent former de bons citoyens autant que de bons chrétiens; elles rappellent à l'homme les obligations de la famille et les soins de son état : la religion fut toujours une garantie pour la société; celui qui en secoue le frein salutaire est rarement l'exemple de la piété filiale ou de l'amour paternel; l'expérience nous l'apprend, ce ne sont point les ouvriers affiliés à des associations religieuses qui ruinent leur famille par le libertinage, et désolent une épouse et des enfans par leurs vices. On fait aussi un reproche aux gouvernemens de choisir des hommes religieux pour leur confier des fonctions publiques; mais, en vérité, lorsque je vois un homme remplir avec exactitude les devoirs de sa religion, n'est-ce pas pour moi une présomption et une garantie qu'il remplira avec autant d'exactitude d'autres devoirs que la patrie lui impose? Dois-je me fier, au contraire, à celui qui, rompant les obligations qu'il a contractées comme chrétien, sera tenté, lorsqu'il le pourra sans être atteint par le soupçon ou par la loi, de s'affranchir

des délicatesses que commandent les fonctions publiques? J'aime l'homme qui croit à la vie future, dit Montesquieu; j'aime le chrétien surtout, parce qu'il ne craint pas seulement la justice humaine.

Les exercices spirituels des retraites suppléent à tous les défauts de l'âme; on y fait des réflexions sur toutes les vérités; les prêtres s'y corrigent, et l'on devient meilleur pour ce monde et pour l'autre. On ne peut se faire une idée de l'ardeur que saint Vincent mettoit à agrandir le cercle de ses retraites spirituelles et à y appeler les hommes de toutes les conditions. Qu'il me soit permis de rappeler ici le témoignage du bon évêque de Rhodez, qui avoit assisté à ces pieuses réunions: « Vincent de Paul s'étoit rendu, dit-il, comme parfait imitateur de ce père de famille de l'Evangile, qui admettoit à son festin tous ceux qui se présentoient, quoique pauvres, aveugles ou boiteux, les envoyant chercher, non-seulement dans les rues et dans les places de la ville, mais aussi dans les lieux champêtres et autres plus écartés, pour les convier et pour les presser d'y venir prendre part; car il faut avouer que ce grand serviteur de Dieu a fait paroître en nos jours un semblable spectacle, qui donnoit tout ensemble de l'étonnement et de l'édification, lorsqu'on voyoit dans le même réfectoire de la maison de Saint-Lazare, parmi les missionnaires, un grand nombre de personnes du dehors, de tout âge et de toute condition, de la ville et des champs, de pauvres et de riches, de jeunes et de vieux, d'étudians et de docteurs, des prêtres et des bénéficiers, des gentilshommes, des comtes, des

marquis, des procureurs, des avocats, des conseillers, des présidens, des maîtres des requêtes et autres officiers de justice, des marchands, des artisans, des soldats et jusqu'à des pages et des laquais; tous étoient reçus, logés et nourris dans ce grand hospice de charité, pour y faire leurs retraites et pour y trouver le remède à leurs infirmités spirituelles et les assistances nécessaires pour se mettre dans les voies de leur salut.

J'ai sous les yeux, en effet, les comptes de la maison de Saint-Lazare, et d'après un calcul facile je trouve que, depuis l'année 1635 que ces retraites devinrent un peu fréquentées, jusqu'à la mort de saint Vincent, le nombre des personnes qui cherchèrent la paix et la solitude étoit de près de vingt mille : dans les commencemens de cette fondation, on fut obligé de n'admettre qu'un petit nombre de personnes; mais, dans la suite, l'ardente piété de Vincent de Paul suppléa à la foiblesse des ressources; il voulut qu'on ouvrît les bras à tous ceux qui se présenteroient pour se donner à Dieu et à la perfection morale. Il ne pouvoit se persuader que sa congrégation vînt jamais à manquer des choses nécessaires, puisqu'elle faisoit un tel emploi de ses revenus. Un frère de la mission, voyant la maison surchargée, prit la liberté de lui dire un jour qu'il sembloit qu'on recevoit un trop grand nombre de personnes. « Mon frère, lui répondit saint Vincent, c'est qu'elles veulent se sauver. » Une autre fois, le trésorier lui faisoit observer que la maison avoit de trop grandes dépenses à soutenir pour entretenir les personnes qui venoient faire leur retraite. Il

répondit encore : « Si nous avions trente ans à subsister, et qu'en recevant tous ceux qui viennent faire retraite, nous n'en dussions subsister que quinze, il ne faudroit pas laisser pour cela de les recevoir ; il est vrai que la dépense est grande ; mais elle ne peut être mieux employée, et si la maison est engagée, Dieu saura bien trouver les moyens de la dégager, comme il y a sujet de l'espérer de sa Providence et de sa bonté infinie. Mais, dit le trésorier, nous n'avons pas assez de chambres. Eh bien ! donnez-leur la nôtre, lorsque les autres seront remplies. — Ne craignez-vous pas cependant, reprit le trésorier, que dans un si grand nombre de personnes, plusieurs ne fassent peu de profit de vos retraites ? — Qu'importe ; ce n'est pas peu si une partie en profite. — Mais plusieurs y viennent, pressés plutôt par la nourriture du corps que par celle de l'âme. — Eh bien ! n'est-ce pas toujours une aumône qui est agréable à Dieu ? que si vous vous rendez difficile à les recevoir, il arrivera que vous en rebuterez quelques-uns que Notre Seigneur voudra convertir, et la trop grande exactitude que vous apporterez à examiner leurs desseins fera perdre à plusieurs le désir qu'ils auront conçu de se donner à Dieu. »

Nous ne finirions pas si nous rapportions toutes les belles et grandes maximes de saint Vincent, par rapport à cette hospitalité religieuse ; un digne ecclésiastique, qui avoit assisté à ces saintes retraites, nous en a laissé le fidèle tableau. « Comme Paris, dit-il, est l'abord de toute sorte de personnes, tous les misérables et affligés, de quelque condition qu'ils fus-

sent, étoient assurés de trouver un asile à Saint Lazare; sa porte, ses tables et toutes ses chambres en sont témoins. M. Vincent a voulu que sa maison fût une mission perpétuelle, un flux et un reflux d'exercices spirituels, de retraites et de pénitences, et de confessions générales pour les pauvres pécheurs qui veulent se convertir, et généralement pour toutes sortes de personnes qui y sont reçues, logées et nourries pendant leur retraite, successivement et sans discontinuer pendant toute l'année; ce qui se fait de si bonne grâce et avec tant de charité, que les plus endurcis s'en retournent tout édifiés et changés, leur cœur étant touché et gagné par cette hospitalité religieuse, cette douceur et les bons exemples qu'ils y reçoivent. »

Nous terminons ici ce tableau des institutions fondées par saint Vincent de Paul; la plupart sont encore debout, et il nous est possible, à la suite d'une longue expérience, d'en apprécier aujourd'hui la pensée et les résultats. Nous n'avons pas besoin de faire encore remarquer que toutes furent inspirées par le sentiment religieux et la piété chrétienne, et que ce caractère ressort de toutes les paroles du saint fondateur, et se manifeste visiblement aux yeux de tous : sa vie est donc comme la preuve sensible de cette maxime que nous avons exprimée dans cet ouvrage, qu'il n'y a de charité durable et complète que dans le christianisme; que, hors des lois de Jésus-Christ, tout est faux, tout est insuffisant pour le cœur de l'homme. Nous qui appartenons à la génération nouvelle nous voudrions que nos jeunes contemporains que ceux-là qui doivent traverser avec nous le

orages de la vie se pénétrassent bien de cette vérité; leur cœur généreux a toujours battu pour ce qui est noble et élevé; ils se sont nourris de l'amour de la patrie en entendant le récit des héroïques actions qu'il inspira aux grands hommes de l'antiquité : eh bien ! que cette vie d'un héros chrétien, guérissant toutes les plaies de l'humanité et réparant toutes les infortunes, que cette vie toute pleine de belles et généreuses actions leur inspire l'amour du christianisme. Il y a dans le livre divin, qui en est la base, plus de morale et de philosophie que dans toutes ces écoles de sagesse que l'antiquité a tant louées. Quand on lit l'Evangile, il faut mentir à ses propres émotions, faire violence à son propre cœur, pour ne pas adorer : on y trouve des leçons de patriotisme comme des préceptes de vertus; en un mot tout ce qui cimente parmi les hommes les liens de la société. « Les principes du christianisme bien gravés dans le cœur, dit un grand publiciste (*Montesquieu*), sont bien plus forts que toutes les vertus humaines des républiques, et, chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (28) ! »

LIVRE TROISIÈME.

MORALE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Les doctrines, les préceptes demeurent avec les exemples pour l'instruction de la postérité. Nous nous proposons donc, dans cette dernière partie, d'exposer les principes de saint Vincent, en les appliquant aux actions et surtout aux vertus de la vie chrétienne : ce travail ne sera pas sans utilité pour une génération malheureusement trop indifférente sur les grands devoirs de la vie.

CHAPITRE PREMIER.

Charité de saint Vincent de Paul. — Son amour envers Dieu, son obéissance et sa résignation.

Quand on a nommé saint Vincent, il est bien difficile de ne pas parler tout aussitôt de sa charité; c'est aussi par là que nous commencerons ce petit traité.

« Le précepte d'aimer son prochain est si fort, avoit-il coutume de dire, que quiconque l'observe accomplit la loi de Dieu, parce que tous les préceptes de cette loi se rapportent à cet amour du prochain, selon la doctrine du saint apôtre, *qui diligit proximum legem implevit.* Donnez-moi, s'écrioit-il un jour en parlant à sa congrégation, une personne qui borne son amour en Dieu, une âme élevée en contemplation, mais qui ne se mette en aucune peine d'aimer son prochain, et une autre qui, dure et grossière dans l'amour de Dieu, aime son prochain infiniment : eh bien! je préférerai le second, parce qu'il accomplit mieux la loi de Dieu. O Jésus! dites-nous, s'il vous plaît, qu'est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour souffrir les malédictions de la terre, si ce n'est une charité admirable, une charité infinie? »

On rapporte diverses actions de saint Vincent qui peuvent faire connoître la manière dont il entendoit ce précepte. Il passoit un jour dans le faubourg Saint-Martin; il vit dans la

rue six ou sept soldats qui poursuivoient un pauvre artisan pour le tuer; ils l'avoient même déjà blessé, son sang couloit d'une large plaie : tout le monde fuyoit devant cette troupe furieuse. Saint Vincent ne craignit pas d'exposer sa vie pour sauver celle d'un frère : il marcha vers ces soldats, et, se jetant au milieu des épées, il fit comme un bouclier de son corps pour couvrir le malheureux qu'ils alloient frapper; les soldats s'arrêtèrent étonnés. Saint Vincent prit alors la parole et leur montra le triste effet de leurs ressentimens; en l'écoutant, leur colère tomba comme d'elle-même.

Ses principes à l'égard des pauvres respirent un véritable enthousiasme pour la charité. Nous sommes ici pour évangéliser les pauvres, disoit-il sans cesse, nous sommes les prêtres des pauvres; Dieu nous a choisis pour eux, c'est là notre capital, le reste n'est qu'accessoire. Je suis en peine souvent pour notre compagnie; mais en vérité elle ne me touche point à l'égal des pauvres. Si nous étions menacés de la misère, nous en serions quittes pour demander du pain à nos autres maisons; mais pour les pauvres que feront-ils? où pourront-ils aller? J'avoue que c'est-là mon poids et ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent au milieu de leurs misères, que tant qu'ils auront des fruits ils vivront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses et s'enterrer tous vivans. O Dieu! quelle extrémité de misère! Et le moyen d'y remédier?

« Ceux qui auront aimé les pauvres pendant leur vie, disoit-il en une autre occasion, n'auront aucune crainte de la mort. J'en ai fait l'ex-

périence plusieurs fois, et ma pensée à cet égard s'est toujours vérifiée. Quand nous allons voir les pauvres, nous devons entrer dans leurs sentimens pour souffrir avec eux, et nous mettre dans les dispositions de ce grand apôtre qui disoit : *Omnibus omnis factus sum*, je me suis fait tout à tous. Demandons donc à Dieu, mes frères, qu'il nous donne cet esprit de compassion et de miséricorde, qu'il nous en remplisse, qu'il nous le conserve, en sorte que celui qui verra un missionnaire puisse dire : voilà un homme plein de miséricorde. Pensez combien nous avons besoin nous-mêmes de miséricorde, et agissons en conséquence. »

Cette charité sans bornes ne se formoit pas de vains scrupules, de sèches exceptions dans ses actes. On lui disoit un jour que les enfans trouvés étoient le plus souvent le produit de criminels amours et de passions déplorables : Qu'importe ; répondit-il ? quelle foi que celle qui distingue dans ses aumônes ! Je donne toujours en fermant les yeux. Si Notre Seigneur vivoit encore parmi les hommes, et qu'il vît des enfans délaissés, croyez-vous qu'il voulût les abandonner ? Ce seroit faire injure à sa bonté infinie que d'avoir une telle pensée, et nous serions infidèles à la grâce si ayant été choisis par sa providence pour cette grande œuvre, nous l'abandonnions sous de vains prétextes.

Que votre charité ne se lasse jamais, avoit-il coutume de dire, donnez, donnez toujours tant que le pauvre vous demande. Divers autres traits de sa vie ont mis encore en action cette bienfaisance inépuisable.

Un jour qu'il retournoit de la ville à Saint-

Lazare, une multitude de femmes âgées, qui s'étoient réunies sur la porte de la maison, lui demandèrent l'aumône, saint Vincent la leur promit; mais quand il fut rentré dans sa communauté, la multiplicité des affaires lui ayant fait oublier sa promesse, on la lui fit rappeler. Tout aussitôt le saint homme sortit, et se précipitant aux genoux de ces pauvres femmes étonnées, il leur donna l'aumône en leur demandant pardon de les avoir oubliées.

Un pauvre charretier ayant perdu ses chevaux, eut recours à saint Vincent; l'homme de Dieu lui porta lui-même cent écus pour réparer ce désastre qui le ruinoit.

Un laboureur étant mort à la suite d'une expropriation, laissa une veuve et deux enfans dans la plus profonde misère; Vincent de Paul n'hésita pas à prendre auprès de lui les deux orphelins qui furent élevés et nourris à Saint-Lazare.

Un vieux soldat criblé de blessures se présenta à lui pour demander l'hospitalité; celui-ci se jeta à ses pieds, en lui disant: O mon frère, venez, venez demeurer avec moi. Aussitôt il lui fit donner une chambre, lui assigna un domestique pour le servir, et durant une longue maladie qu'éprouva ce malheureux, saint Vincent le soigna lui-même; il ne quitta pas le chevet de son lit. On a toujours remarqué que le saint homme aimoit ardemment les soldats. Il avoit contracté le besoin de les servir durant ces longues prédications des camps, lors des missions de la Champagne et de la Lorraine.

Quand le saint homme voyoit de pauvres in-

armes couchés le long des rues ou des chemins, il ne passoit jamais sans interroger leurs souffrances; il leur demandoit quels étoient leurs maux, s'offroit de les soulager; s'ils manifestoient le moindre désir d'aller à l'Hôtel-Dieu, tout aussitôt il appeloit des porteurs et les faisoit conduire dans cette maison, où lui-même alloit les recommander. On rapporte qu'un jour, ayant rencontré dans son chemin un malheureux couvert de plaies, il le prit dans son propre carrosse, et le conduisit à la maison de Saint-Lazare.

On demandera comment la fortune modeste de saint Vincent de Paul et les revenus de sa maison pouvoient suffire à de si grandes dépenses; nous répondrons que sa charité étoit aussi industrieuse qu'infinie. Autour d'un homme de bien se forment comme d'elles-mêmes mille ressources. Dieu n'abandonne jamais ceux qui le servent; il multiplie les moyens, et rien ne manqua jamais, il faut ici le dire, au bienheureux directeur de Saint-Lazare (29).

La charité de Vincent de Paul, comme toutes ses autres vertus, avoit sa source dans un ardent amour de Dieu, et une foi aveugle dans les vérités du christianisme : « Honorons toujours les perfections de Dieu, disoit-il; prenons pour but de tout ce que nous avons à faire celles qui sont le plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur et sa clémence; brûlons d'un saint amour pour le Créateur, celui-là qui, d'une seule parole, nous fit tout ce que nous sommes. O mes frères, il n'est rien sans l'amour de Dieu, sans la crainte de ses commandemens : *cherchez premiè-*

rement le royaume de Dieu. Notre Seigneur nous recommande, par ces paroles, de faire régner Dieu en nous, et puis de coopérer avec lui à étendre et à amplifier son royaume dans la conquête des Cieux. N'est-ce pas un grand honneur pour nous que d'être appelés à l'exécution d'un aussi grand dessein? N'est-ce pas agir comme les anges, qui travaillent incessamment au royaume de Dieu? A quoi tiendra-t-il, mes frères, que nous répondions à une vocation si sainte, si édifiante? »

La meilleure manière de montrer son amour pour Dieu, c'est d'obéir avec soumission à sa volonté, s'y conformer en toutes choses, y prendre tout son plaisir; c'est vivre sur la terre d'une manière toute angélique, c'est vivre de la vie de Jésus-Christ. Le Seigneur est comme une communion continuelle pour les âmes vertueuses unies à sa très-sainte volonté, et parce que cette obéissance envers Dieu est un moyen assuré d'acquérir la perfection chrétienne, le saint homme, et nous citons ici ses paroles, recommande à tous les fidèles de se la rendre familière, 1.° en exécutant tout ce qui nous est commandé et en fuyant soigneusement ce qui nous est défendu, et cela toutes les fois qu'il nous est démontré que tel commandement ou telle défense nous vient de Dieu, ou de nos supérieurs, ou de nos règles et constitutions; 2.° entre les choses indifférentes qui se présentent à faire, en choisissant plutôt celles qui répugnent à notre nature que celles qui la satisfont, si ce n'est que celles qui lui plaisent soient nécessaires; car alors il faut les préférer aux autres, en les envisageant néanmoins,

non du côté qu'elles délectent, mais du côté qu'elles sont agréables à Dieu; que si plusieurs choses indifférentes de leur nature, qui ne sont agréables ni désagréables, se présentent à faire en même temps, alors il est à propos de se porter indifféremment à ce qu'on voudra, comme venant de la divine Providence; 3.° pour ce qui est des choses qui nous arrivent inopinément, comme sont les afflictions et les consolations, soit corporelles ou spirituelles, en les recevant toutes avec égalité d'esprit, comme sortant de la main paternelle de notre Sauveur; 4.° en faisant toutes ces choses-là par le motif que c'est le bon plaisir de Dieu, et pour imiter en cela, autant qu'il nous est possible, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a toujours fait ces mêmes choses, et pour la même fin, comme il témoigne lui-même par ces paroles rapportées dans l'Evangile: *Je fais toujours ces choses selon la volonté de mon père.*

J'ai résumé cette espèce de Code de la morale chrétienne, telle que l'a écrit de sa main Vincent de Paul; il contient dans sa belle et courte expression toutes les vertus du chrétien et tous les devoirs qu'il doit remplir; le saint homme est plein de l'amour de Dieu; c'est là le mobile qui l'anime, l'unique motif, comme la seule récompense de toutes ses actions.

Une foi ardente, une foi soumise, absolue, formoit aussi le fondement de toutes les vertus de saint Vincent de Paul; jamais chrétien ne respecta avec plus d'obéissance les vérités du christianisme, les mystères impénétrables de cette sainte religion; il repoussoit le raisonne-

ment superbe, cet esprit d'examen qui veut planer sur la volonté de Dieu même et chercher des explications jusque dans le sanctuaire, ou il ne faut qu'adorer : plus on porte les yeux sur le soleil, disoit-il, moins on le voit; de même, plus on s'efforce de raisonner et de porter l'examen sur les vérités de notre religion, moins on les connoît par la foi; c'est assez, disoit-il, que l'Eglise nous les propose, nous ne saurions manquer de les croire et de nous y soumettre. Je remercie Dieu de ce qu'il m'a conservé dans l'intégrité de ma foi au milieu d'un siècle qui a produit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses. Dieu m'a fait la grâce de ne jamais adhérer à aucun sentiment qui fût contraire à celui de l'Eglise, et nonobstant toutes les occasions qui se sont présentées pour me détourner du droit chemin, je me suis toujours trouvé, par une protection spéciale de Dieu, du parti de la vérité.

La foi de Vincent de Paul se montroit si explicite, si complète, qu'au moindre jugement de l'Eglise, ses doutes et sa raison disparoissoient tout-à-fait. « L'Eglise est le royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a préposés pour la gouverner, la bonne conduite qu'ils tiennent; son saint esprit préside dans les Conciles, et c'est de lui que sont procédées les lumières répandues par toute la terre, et qui ont éclairé les saints et offusqué les méchans, développé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs et montré les voies par lesquelles l'Eglise en général et chaque fidèle en particulier peut marcher avec assurance. »

Aussi, lorsque les erreurs du jansénisme pa-

rurent en France, Vincent de Paul hésita-t-il dans ses jugemens jusqu'au moment où elles furent condamnées par l'Eglise; alors il se prononça sans déguisement comme sans crainte. « Sachez, écrivoit-il à un de ses amis, sachez que cette erreur du jansénisme est une des plus dangereuses qui ait jamais troublé l'Eglise, et que je suis obligé de louer très-particulièrement Dieu et de le remercier de ce qu'il n'a pas permis que les premiers et les plus considérables d'entre ceux qui professent cette doctrine, et qui étoient de mes amis, aient pu me persuader de leurs sentimens; je ne saurois vous exprimer la peine qu'ils ont prise et les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela; mais je leur proposois entre autres choses l'autorité du Concile de Trente, qui leur est manifestement contraire, et voyant qu'ils continuoient toujours, au lieu de leur répondre, je récitai tout bas mon *Credo*, et voilà comment je suis demeuré ferme dans la créance catholique, outre que de tout temps, j'ai toujours eu une secrète crainte dans mon âme, et je n'ai rien tant appréhendé que de me trouver par malheur engagé dans quelque hérésie qui m'emportât avec les curieux de nouveautés et qui me fît faire naufrage en la foi.

La foi chrétienne fit toujours naître la confiance en Dieu; il ne faut pas, sans doute, que, fataliste imprudent, le chrétien, dans une sorte de paresse d'esprit et de corps, attende les bienfaits de la Providence sans occuper sa vie; on peut définir la confiance en Dieu, l'état d'une âme qui place l'espérance de toutes ses œuvres en Dieu seul. « Laissons faire à Notre

Seigneur, disoit Vincent de Paul, ayons bon courage; il sera notre premier, notre second dans le travail que nous avons commencé. » Quand il envoyoit les missionnaires dans un de leurs saints pélerinages, il ne manquoit jamais de leur dire : « Allez, messieurs, au nom de Notre Seigneur; travaillez sans doute, mais souvenez-vous que vous travaillez pour lui et par lui; c'est pour son service et pour sa gloire que vous entreprenez ce voyage; ce sera lui aussi qui vous conduira et vous protègera; tenez-vous toujours dans une fidèle dépendance; ayez recours à lui en tous lieux; jetez-vous entre ses bras avec une ferme confiance qu'il vous assistera et qu'il bénira vos travaux. »

Une des succursales de la communauté lui ayant écrit pour lui exposer l'état déplorable où elle étoit réduite à cause de la cherté des vivres et de la stérilité de l'année, saint Vincent répondit : « Il ne faut pas vous étonner ni vous effrayer pour une mauvaise année ni pour plusieurs; Dieu est abondant en richesses; rien ne vous a manqué jusqu'à présent, pourquoi vous alarmer sur l'avenir? Le Seigneur n'a-t-il pas soin de nourrir les petits oiseaux qui ne sèment pas et ne font aucune moisson? Combien plus auroit-il la bonté de pourvoir à ses serviteurs? Vous voudriez avoir toutes vos provisions faites et les voir devant vous pour être assurés d'avoir tout à souhait. Dieu veuille avoir pitié du pauvre peuple qui étoit si à plaindre au temps de la disette; mais nous, combien de ressources n'avons-nous pas? »

Ce n'étoit donc pas une doctrine de paresse et de repos que saint Vincent de Paul annon-

çoit dans ses paroles; il vouloit que cette pensée de la confiance en Dieu fût comme un nouveau stimulant, comme une force active qui prévînt le découragement des hommes, et en cela cette doctrine utile pour les rapports de l'âme avec Dieu l'étoit encore pour la société toute entière. Il arrive trop souvent dans le cours d'une longue carrière des dégoûts de toute espèce, et si la pensée d'une Providence ne nous soutenoit, si nous ne pensions pas que Dieu nous aidera dans nos travaux, il seroit trop à craindre que nous abandonnassions ce que nous avons entrepris, tant le dégoût nous poursuivroit; ainsi la confiance en Dieu, bien entendue, en la séparant de toute pensée d'une fatalité aveugle, encourage et fortifie l'âme humaine. C'est ainsi, comme nous le montre sa vie toute entière, que Vincent de Paul la comprenoit. Nous le voyons, ce pieux serviteur de Dieu, occuper tous ses momens sans se condamner jamais au repos; il espère beaucoup en Dieu, mais à peine le jour paroît-il, que le voilà debout, employant toutes les forces de son âme à de pénibles travaux; il prie, mais il veille; il croit que Dieu l'aidera; mais pour seconder la volonté du Très-Haut, il se rend le ministre agissant de sa bienfaisance et l'instrument actif de ses charités, et ceci doit être remarqué; la providence de Dieu se manifeste avec justice; elle ne sert point la paresse, mais elle double les forces et l'industrie de l'homme; elle ne sert point celui qui dort, mais elle fait fructifier les travaux de celui qui veille; la Providence est juste et j'oserai dire sociale; elle donne, mais elle ne prodigue pas ses bienfaits

en aveugle. Il ne faudroit pas la confondre dans notre religion épurée avec cette fortune de l'antiquité païenne, que les poètes ont représentée un bandeau sur les yeux, et qui balance dans son urne fatale les destinées des dieux et des hommes (30).

CHAPITRE II.

De la prière de Vincent de Paul. — Force d'âme de saint Vincent.

Vincent de Paul avoit acquis cette noble confiance en Dieu par l'habitude de la prière. Cette élévation continuelle de l'âme vers son Créateur a toujours pour résultat de nous le faire mieux connoître et de faire ainsi rapporter à lui seul tous les actes de notre vie. L'oraison, selon saint Vincent, étoit comme la manne précieuse que Dieu a donnée à ses fidèles. Elle est comme une rosée céleste qui peut faire germer et croître dans leurs cœurs toutes sortes de vertus : « Donnez-moi, disoit-il, un homme d'oraison et il sera capable de tout : il pourra répéter après le saint apôtre : Je puis toutes choses en celui qui me soutient et me conforte. Notre mission ne subsistera qu'autant que l'oraison y sera fidèlement observée, parce qu'elle est comme un rempart inexpugnable qui met nos missionnaires à couvert contre toute attaque. Elle est comme un mystique arsenal, ou comme la tour de David, qui leur fournit toutes sortes d'armes, non-seulement pour se défendre, mais aussi pour assaillir et

mettre en déroute tous les ennemis de la gloire de Dieu et du salut des âmes. L'oraison est un grand livre pour le prédicateur; c'est là que vous puiserez ces vérités divines dans le verbe éternel qui en est la source, pour les répandre après parmi le peuple. Il est à souhaiter que les missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice de l'oraison; car sans son secours ils feront peu ou point de fruits; mais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs et de convertir les âmes. Je prie donc Notre Seigneur qu'il vous confirme dans la pratique de cette vertu. »

Saint Vincent mettoit tant de prix à l'oraison, qu'il a cru devoir en écrire un traité spécial dans lequel il envisage non-seulement l'effet de l'oraison, mais encore il pénètre dans le sens intime; et, si l'on peut se servir de ce mot, il détaille la prière: « L'oraison, dit-il, a trois parties; le sujet est d'une chose sensible ou insensible; si elle est sensible, comme Dieu, le Ciel, il faut se la représenter et faire attention à toutes ses parties ou circonstances; si la chose est insensible, par exemple si c'est une vertu, il faut considérer en quoi elle consiste, quelles sont ses principales propriétés, et aussi quels sont ses effets et particulièrement quels sont les moyens de la mettre en pratique. Il est bon aussi de rechercher les motifs qui nous portent à embrasser cette vertu et nous arrêter aux motifs qui nous touchent davantage; ces motifs, on peut les tirer des saintes Écritures ou bien des saints pères, et quand quelques passages de leurs écrits nous reviennent à la mémoire pendant les prières, il faut les réciter

dans son esprit; mais il ne faudroit pas les rechercher, car à quoi sert d'arrêter sa pensée et l'élévation de son cœur pour relire des passages, ce qui est plutôt vaquer à l'étude que faire l'oraison ?

« Quand on veut avoir du feu on bat la pierre; mais aussitôt que le feu a pris à la matière, on allume le flambeau, et celui-là se rendroit ridicule qui ayant allumé son flambeau continueroit à battre la pierre. De même quand une âme est assez éclairée par de justes considérations, qu'est-il besoin d'en rechercher d'autres ? Ne voyez-vous pas que c'est perdre le temps, et qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volonté et à exciter ses affections par la beauté de la vertu et par la laideur du vice contraire; ce qui n'est pas malaisé, puisque la volonté suit la lumière de l'entendement et se porte à ce qui lui est proposé comme bon et désirable. Mais ce n'est point encore assez; il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique. C'est ici le point important et le fruit qu'on doit tirer de l'oraison; c'est pourquoi il ne faut pas passer légèrement sur les résolutions, mais les réitérer et les bien mettre dans son cœur, et même il est bon de prévoir les empêchemens qui peuvent survenir et les moyens qui peuvent aider pour arriver à cette pratique, et il faut se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres (31). »

Cette habitude de l'oraison donnoit à saint Vincent de Paul une force d'âme, une puis-

sance d'esprit bien nécessaires dans les orages de la vie. Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? avoit dit l'apôtre, sera-ce les tribulations ou l'angoisse, la faim ou la nudité, le péril, la persécution ou le glaive? C'est la force, s'écrie le grand saint Ambroise, qui entreprend une guerre irréconciliable contre tous les vices, qui se rend invincible aux travaux, demeure sans crainte au milieu des périls et se roidit contre tous les attachemens du monde. Ces maximes, saint Vincent les avoit toujours présentes à sa pensée. Nous ne parlerons pas de la constance qu'il a mise dans toutes les œuvres qu'il a entreprises, mais de cette force avec laquelle il a supporté les tribulations de la vie. « L'état d'affliction et de peine, ce sont ses propres paroles, n'est pas un état qui soit mauvais aux yeux du Seigneur; Dieu nous y met pour nous exercer à la vertu et à la patience, et pour nous apprendre la compassion envers les autres. » Saint Vincent supportoit donc toutes les peines avec joie. Durant sa longue et douloureuse maladie, un prêtre se rencontrant dans sa chambre lorsqu'on levoit l'appareil de ses jambes enflées, s'écria : « O monsieur, que vos douleurs sont fâcheuses! Quoi! répondit saint Vincent, vous appelez fâcheux l'ouvrage de Dieu même! quoi! vous blâmez qu'il fasse souffrir un pécheur tel que moi! Dieu vous pardonne, monsieur, ce que vous venez de dire! L'état de maladie est sans doute insupportable, selon la nature; mais c'est un état de bonheur aux yeux de Dieu, car il nous met à même de faire juger nos forces. »

Cette résistance aux douleurs du corps n'é-

toit encore rien à côté de cette force morale qui faisoit de saint Vincent, selon l'expression d'un de ses biographes, une sorte de mur d'airain contre toutes les vaines considérations du monde. Jamais il ne céda aux injustes sollicitations, aux prétentions téméraires, lors même qu'elles étoient soutenues par l'éclat des noms ou de la puissance publique. Quelle constance, quelle force d'esprit n'a-t-il pas montrées lorsqu'il a mieux aimé recevoir des affronts et des injures plutôt que de consentir à la moindre chose qui fût contraire à la justice ou à la droiture, et pendant le temps qu'il a été employé dans les conseils de la reine, avec quelle fermeté ne s'est-il pas opposé aux desseins des plus puissans, lorsqu'ils prétendoient obtenir des biens de l'Eglise et des bénéfices par des voies que le serviteur de Dieu n'estimoit pas légitimes ou pour des personnes qu'il ne jugeoit pas capables! On rapporte qu'un magistrat d'une Cour souveraine l'ayant sollicité pour des intérêts qui lui étoient particuliers, saint Vincent de Paul demeura inflexible. Ce magistrat, bouillant de colère, lui dit de grossières injures; le saint, sans se troubler, lui dit : « Monsieur, vous tâchez, comme je crois, de faire dignement votre charge; et moi je dois tâcher de faire la mienne. » Il avoit aussi beaucoup de fermeté pour l'exécution de la règle et des principes. On ne sauroit trop se pénétrer de cette grande vérité, que l'indulgence pour les hommes ne doit jamais faire fléchir la règle, et saint Vincent, qui est l'exemple de la douceur et de la modération, fut aussi le modèle de cette fermeté de principes qui seule

protège la foi. On rapporte qu'une abbesse, punie pour des fautes assez graves, s'adressa à l'ancien prieur de Saint-Lazare, pour qu'il sollicitât saint Vincent, alors à la tête des affaires ecclésiastiques du royaume. Le prieur de Saint-Lazare avoit des droits, comme nous l'avons dit, au souvenir et à la reconnoissance de Vincent de Paul; car c'est à lui que la communauté devoit de spacieux bâtimens et des revenus considérables : il éprouva cependant un refus inflexible. Le prieur en fut vivement affecté. « Est-ce ainsi, dit-il, que vous me traitez, quand je vous ai mis ma maison entre les mains? est-ce ainsi que vous reconnoissez le bien que je vous ai fait, à vous et à votre compagnie? Il est vrai, répliqua l'homme de Dieu, que vous nous avez comblés de biens, et que nous vous avons la même obligation que les enfans ont à leur père; mais ayez agréable, monsieur, de reprendre le tout, puisque, selon votre jugement, nous ne le méritons plus. » A ces paroles, le prieur sortit un peu fâché; mais s'étant mieux instruit de la conduite irrégulière de l'abbesse qui avoit été punie, il revint voir saint Vincent, et sollicita son pardon à genoux (32).

CHAPITRE III.

Doctrine sur l'humilité. — Prudence et sagesse de saint Vincent.

La doctrine de Vincent de Paul sur l'humilité est encore empreinte des douces inspira-

tions de la plus haute piété. Tout le bien qu'il faisoit, il ne l'attribuoit jamais à lui-même, mais à Dieu seul. « Si je fais une action publique et que je puisse la pousser bien avant, je ne le ferai pas, mais j'en retrancherai telle ou telle chose qui pourroit lui donner quelque lustre et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera pas de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et je retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur; car Notre Seigneur ne se plaît que dans l'humilité du cœur et dans la simplicité des paroles et des actions. »

« L'humilité, disoit-il dans une autre occasion, est une vertu si belle, si difficile et si nécessaire tout à la fois, que nous n'y saurions assez penser : c'est la vertu de Jésus-Christ, la vertu de sa sainte mère, la vertu des plus grands saints, enfin, c'est la vertu des missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont le plus de besoin dans leur pénible carrière. Sachez, mes frères, que celui qui veut devenir un parfait missionnaire, doit travailler sans cesse à acquérir cette vertu d'humilité, et se donner garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse avoir, leur courir sus aussitôt qu'ils paroissent, et veiller exactement pour ne leur donner aucune entrée. »

On cite plusieurs traits qui peuvent mieux encore nous faire juger jusqu'à quel point Vincent de Paul portoit cette sainte vertu d'humilité. Accompagnant un jour un ecclésiasti-

que, il rencontra à la porte de Saint-Lazare une pauvre femme qui lui demanda l'aumône, en lui donnant le titre de monseigneur. Saint Vincent lui répondit tout à coup : « O ma pauvre femme! vous me connoissez bien mal; car je ne suis qu'un porcher et le fils d'un pauvre villageois. »

Une pauvre personne se recommandoit un jour à ses prières. « Je vous offrirai à Dieu, lui répondit-il, puisque vous me l'ordonnez, mais j'ai besoin du secours des bonnes âmes plus qu'aucune autre personne du monde pour les grandes misères qui accablent la mienne et qui me font regarder l'opinion qu'on a de moi comme un sentiment de mon hypocrisie, laquelle me fait passer pour un autre que je ne suis. — Vous êtes un parfait chrétien, lui disoit un prélat. — O monseigneur! que dites-vous? moi, un parfait chrétien! on me doit plutôt tenir pour un damné et pour le plus grand pécheur de l'univers. »

Dans les assemblées de piété et de bienfaisance où se trouvoit souvent saint Vincent, on voyoit briller cette humilité sainte qui le portoit sans cesse à déférer aux sentimens des autres. Jamais il ne cherchoit à faire prévaloir son opinion propre; il l'exposoit avec simplicité, et de sa bouche ne sortirent jamais ces paroles d'orgueil qui semblent imposer l'obéissance dans les conseils. Un jour, l'une des dames de la compagnie s'étant aperçue que saint Vincent suivoit toujours le sentiment des autres plutôt que le sien propre, en conçut de la peine, et ne put s'empêcher de lui reprocher doucement qu'il n'étoit pas assez ferme dans

ses desseins, bien qu'ils fussent les meilleurs. « A Dieu ne plaise, répondit-il, que mes chétives pensées puissent jamais prévaloir sur celles des autres; je suis bien aise que le bon Dieu fasse ses affaires sans moi qui ne suis qu'un misérable. »

J'ai trouvé dans une histoire écrite à une époque contemporaine un passage assez curieux sur cette humilité de saint Vincent : « Le saint homme a toujours tâché, y est-il dit, d'insinuer cet esprit d'humilité dans sa compagnie : lorsqu'il demeuroit encore au collège des Bons-Enfans, il s'est mis plusieurs fois à genoux devant sept ou huit prêtres qui composoient cette confrérie, déclarant en leur présence les péchés les plus grands de sa vie passée. De quoi ils furent grandement touchés, admirant la force de la grâce en leur supérieur, par laquelle il renonçoit si courageusement à cette inclination naturelle qu'ont tous les hommes à cacher leurs péchés; il tâchoit, en leur découvrant ses fautes, de détruire en eux tous les sentimens d'estime qu'ils pouvoient avoir pour lui. Il avoit cette coutume tous les ans, au jour de son baptême, de se mettre à genoux devant sa communauté et de demander pardon à Dieu de tous les péchés qu'il avoit commis depuis tant d'années que sa bonté le souffroit sur la terre, priant la compagnie de lui pardonner tous les sujets de scandale qu'il pouvoit avoir donnés et de demander pour lui miséricorde à Dieu. »

La simplicité de mœurs et d'habitudes est la conséquence de l'humilité chrétienne. La simplicité, a dit saint Ambroise, est comme le

jour serein de l'âme chrétienne qui n'est point troublé ni obscurci par les nuages de la fraude, ni du mensonge, ni de l'envie, ni par les déguisemens et artifices, mais qui emprunte sa lumière de la vérité même, et qui est éclairé des splendeurs de la présence de Dieu. »
L'homme saint dont nous présentons l'histoire s'étoit fait une règle habituelle de ces grandes maximes d'Ambroise : « La simplicité, et ce sont les expressions d'un petit ouvrage qu'il avoit composé sur les mœurs du parfait chrétien, nous fait aller droit à Dieu, sans biaisement et sans aucune vue de propre intérêt ni de respect humain. Notre Seigneur nous a fait connoître combien la simplicité lui est agréable par ces paroles qu'il adresse à Dieu son père : *Confiteor tibi, pater, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis.* Je reconnois, mon père, que la doctrine que j'ai apprise de vous et que je répandrai parmi les hommes n'est connue que des petits et des simples, et que vous permettez que les sages et les prudens du monde ne l'entendent pas, et que le sens et l'esprit de cette divine doctrine leur soient cachés.

Un jour qu'il donnoit des règles de conduite à quelques missionnaires qui alloient évangéliser dans une province dont les habitans étoient plus instruits et plus adroits, il leur fit l'allocution suivante : « Vous allez dans un pays difficile parce que les hommes y sont fins; or, si cela est, le meilleur moyen de leur profiter est d'agir avec eux dans une grande simplicité; car les maximes de l'Evangile sont entièrement opposées aux façons de faire du monde, et

comme vous allez pour le service de Notre Seigneur, vous devez aussi vous comporter selon son esprit, qui est un esprit de droiture et de simplicité : soyez simples dans vos habits, simples dans vos manières, simples dans nos cœurs et en toute chose, Dieu bénira vos travaux (33).»

Jésus-Christ parlant à ses apôtres s'exprime ainsi : *Soyez en tout simples comme des colombes, et prudens comme des serpens.* Ces paroles nous font assez voir que la simplicité du cœur que demande l'Evangile n'exclut pas cette haute prudence, vertu nécessaire dans la conduite des affaires humaines. Saint Vincent avoit un esprit éclairé, un esprit sage; ses maximes sur la prudence peuvent encore être recueillies avec fruit, parce qu'elles sont marquées au coin de la plus haute philosophie : « C'est le propre de la prudence, annonçoit-il un jour à sa communauté, de régler et de conduire les paroles et les actions; c'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes de leur nature et circonstance, et qui fait supprimer ou retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à sa propre louange ou à quelque mauvaise fin; cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif en tout ce que nous faisons non-seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances, en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut et pour la fin qu'il faut; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la ma-

nière ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut, au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toute chose avec poids, nombre et mesure. » Il disoit encore une autre fois, que c'étoit un effet de prudence et de sagesse non-seulement de parler bien et de dire de bonnes choses, mais aussi de les dire à propos, en sorte qu'elles fussent bien reçues et qu'elles profitassent à ceux à qui l'on parloit; que Notre Seigneur en avoit donné l'exemple, lorsque parlant à la Samaritaine, il prit occasion de l'eau qu'elle venoit de puiser, pour lui parler de la grâce et lui inspirer le désir d'une pareille conversion.

Toute la vie de saint Vincent fut elle-même un modèle de prudence et de sagesse; si ses institutions vivent encore aujourd'hui c'est que les fondemens en furent jetés avec ce haut discernement qui caractérisoit le serviteur de Dieu : il y avoit quelque chose de fort et de durable dans les établissemens qu'il fondoit; ce grand saint creusoit jusqu'au fond du cœur de l'homme pour s'emparer de tous les sentimens impérissables, et bâtir ensuite un édifice chrétien sur cette noble base.

Aux vertus des philosophes le chrétien doit unir d'autres devoirs; il n'y a rien de plus grand et de plus élevé dans la vie des fidèles que la mortification, et nous ne parlons pas ici seulement de cette mortification de la chair, de ces devoirs acétiques de la pénitence, mais de cette vertu qui consiste au renoncement de toutes choses. C'est une grande vertu, s'écrie saint Ambroise, de mépriser les biens de la terre; mais que cette vertu est rare et qu'il y a peu de

monde qui la mette en pratique ! Les mémoires contemporains nous donnent sur l'abnégation entière de saint Vincent des détails précieux que nous allons rapporter.

Le saint homme avoit fait vœu d'embrasser la pauvreté ; il ne voulut jamais avoir rien en propre, et tous les biens qui lui furent donnés ou qu'il gagna durant une longue vie, il les mit dans sa communauté ; il ne voulut jamais avoir de chambre qui lui fût destinée ; il changeoit continuellement, et lorsqu'il en choisissoit une, il la vouloit sans ornement, sans glace, sans tableau ; lorsqu'il alloit au réfectoire, on le vit souvent s'écrier : « Ah ! misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges. » Son vêtement consistoit en une soutane fort usée ; ses habits de dessous étoient souvent déchirés. On le vit dans la galerie du Louvre, traversant le palais de nos rois dans ce modeste costume, et jamais un ornement quelconque ne le distingua de la foule des autres prêtres. Dans la campagne, il demandoit l'aumône, et on rapporte qu'à Saint-Germain-en-Laye il alla même jusqu'à quêter un morceau de pain chez un pauvre laboureur, afin de se nourrir ; cela n'empêchoit pas cependant qu'il ne fût libéral, et en quelque façon saintement prodigue, lorsqu'il s'agissoit de faire quelque chose pour la gloire de Dieu ou pour le salut des âmes ; car alors il n'épargnoit rien, et l'argent étoit pour lui *comme du fumier ;* quelquefois même il ne fit pas difficulté de s'endetter personnellement pour un si saint usage. S'adressant un jour à sa compagnie, il lui rappela que le premier devoir du chrétien est la pauvreté : Vous devez savoir

que cette vertu de pauvreté est le fondement de cette congrégation de la mission ; cette langue qui vous parle n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé autres choses que celles que cette compagnie possède maintenant, et cependant il ne tiendroit qu'à nous d'augmenter nos richesses et notre considération ; mais hélas ! que deviendroit cette compagnie si l'attachement aux biens de ce monde s'y met ? Que deviendroit-elle si elle donne entrée à cette convoitise des biens de ce monde ? Quelques grands Saints ont dit que la pauvreté étoit le lien des communautés religieuses ; c'est en effet ce qui la délie de toutes les choses de la terre et l'attache parfaitement à Dieu. O Sauveur ! donnez-nous cette vertu qui nous attache inséparablement à votre service, en sorte que nous ne voulions et ne recherchions plus désormais que votre seule et pure gloire ! »

Nous n'avons présenté ici que les traits généraux des maximes et de la conduite de saint Vincent ; il nous seroit facile de célébrer encore son égalité d'esprit, sa douceur, sa chasteté ; mais ces tableaux rentrent nécessairement dans la biographie du saint pasteur, et c'est là où nous avons cherché à faire ressortir les nobles accidens de cette belle existence ; d'ailleurs les bornes indiquées pour cet ouvrage ne nous permettent pas de nous arrêter plus longtemps sur des circonstances isolées qui n'offrent que de foibles couleurs à côté des actions plus grandes que nous avons eu soin de réunir dans les précédens chapitres.

CONCLUSION.

Saint Vincent de Paul n'avoit pas besoin de nos éloges; mais la société a besoin de ses vertus. Le ciel l'a récompensé, mais il faut que la terre l'imite, et l'Eglise, en mettant une couronne sur une tête aussi belle, a voulu sans doute acquitter tout à la fois une dette sacrée et proclamer des leçons profitables et fécondes. Puisse cet écrit, composé sous l'égale inspiration de la piété et du bien public, avoir atteint le double bonheur de la fidélité dans les faits, et de la sagesse dans les conseils. Historien religieux, nous avons raconté tous les titres de saint Vincent de Paul aux hommes de l'Eglise; philosophe chrétien, nous avons aussi voulu faire sortir de tant de détails intéressans une morale animée, exposer tous les droits d'un saint à l'imitation des hommes, proposer enfin comme un modèle de vie pratique celui qui est un exemple de vie bienheureuse.

Oui, Vincent de Paul est peut-être le type de toutes les perfections pour les chrétiens de tous les âges et de tous les rangs; c'est une de ces vertus qui se laissent approcher et toucher, qui n'effraient point la foiblesse humaine, qui semblent dire aux plus petits comme aux plus grands : Vous pouvez venir à moi et me ressembler; c'est une de ces renommées

presque contemporaines que quatre générations de vieillards peuvent s'être transmises de souvenirs en souvenirs, qui vit dans les cœurs plus encore que dans les monumens, qu'une érudition disputeuse ne peut contester à l'histoire du christianisme et à l'admiration reconnoissante du peuple; c'est une de ces gloires enviées par la philosophie elle-même, qui ont vaincu ses répugnances et ses dédains, et qu'elle ose adopter et recommander même à ses sages.

Lisez-la donc, esprits superbes ou frivoles; cette histoire d'une bienfaisance victorieuse de vos préjugés, cette vie d'un saint qui a conquis même une place terrestre dans votre Panthéon. Vous serez peut-être entraînés jusqu'à leur principe; à l'approche d'une telle âme, au contact de tant d'actions sublimes, dont l'auteur révèle toujours la source plus sublime encore; peut-être que l'orgueil de votre esprit sera contraint de s'abattre, et que l'admiration de tant de bienfaits vous rejettera aux pieds de cette croyance qui a pu seule elle-même les inspirer.

Mais lisez-la surtout cette vie de saint Vincent de Paul, cœurs dociles et soumis aux lumières d'une religion sainte. C'est une histoire de la charité, c'est le manuel de la bienfaisance, que toute intelligence peut saisir, que toute âme peut imiter. Les œuvres du protecteur de toutes les misères vivent encore; ses hôpitaux sont debout; ses associations entourent et cernent en quelque sorte l'humanité souffrante pour la secourir; que son esprit, que le souffle de son âme, que le parfum de

ses vertus les soutiennent et en multiplient les miracles dans nos tristes jours, et pour les soins d'une société où le bien semble devenir un combat.

Que tous là lisent cette vie d'un saint qui a des exemples pour toutes les classes, des conseils pour tous les états, des consolations pour toutes les infortunes, cette vie de journées chrétiennes toutes remplies. En la méditant, le pauvre ne sera plus inquiet de sa pauvreté, le riche ne sera plus embarrassé de ses richesses : l'un verra que Vincent de Paul a fondé des abris à sa misère, l'autre qu'il a tracé des voies à ses largesses ; l'affilié des saintes œuvres sera soutenu dans ses travaux par l'image d'un tel patron ; la dame de charité, la mère des orphelins ; en comptant tous ceux qu'il a recueillis, ne comptera plus ceux qu'elle pourra recueillir ; le magistrat sur les fleurs de lis, le soldat dans la distraction des camps, l'artisan sous la sueur de ses fatigues, les plus hautes existences et les plus basses conditions sont sûrs d'avoir toujours un guide et un ami dans la pratique des plus rudes devoirs. C'est quelque chose qu'un livre qui peut aller droit à l'encouragement et la consolation de toutes les âmes chrétiennes, qui peut inspirer l'héroïsme au malheur et l'enthousiasme à la vertu, qui embrasse dans les exemples d'une seule vie tout ce que Dieu commande et tout ce que les hommes implorent. Sublime religion qui, de la vie d'un de tes apôtres, de l'ensemble de ses actions, fais un code de préceptes, communique à cet écrit un peu de cette popularité du saint qu'il célèbre, que son succès, commencé par

les suffrages d'une pieuse assemblée, se couronne et se constate par des conversions et des aumônes! Les bonnes actions sont la gloire des bons livres.

FIN.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENS.

(1) On n'étoit pas bien fixé sur la véritable orthographe du nom de saint Vincent. Quelques auteurs l'ont nommé Paule, quelques autres Paul, sans *e ;* Abély l'écrit de cette dernière manière. Je me suis procuré une lettre autographe de saint Vincent ; et sa signature est sans *e*, *Paul.* Quant au nom de ses parens, les historiens contemporains l'écrivent Jean de Paul et Bertrande de Moras ; c'est aussi l'orthographe d'Abély, le plus ancien des historiens de Vincent de Paul. Le village de Pouy est à trois lieues de Dax ou Acqs, dans la Gascogne (*l'Aquæ Tarbellicæ*) des anciens, aujourd'hui sous-préfecture du département des Landes.

(2) Trois pièces trouvées après la mort de saint Vincent de Paul, constatent que le bienheureux prêtre avoit obtenu tous les grades en théologie : la première est une attestation authentique d'octobre 1604, délivrée par le père Esprit Saran, docteur régent de l'université de Toulouse ; la seconde et la troisième consistent en de semblables lettres, signées Coelmez, chancelier de la même université ; elles sont rapportées par Abély, liv. 1er, p. 12.

(3) L'histoire de la captivité de saint Vincent est toute entière dans la lettre qu'il écrivit d'Avignon, et qui a été trouvée dans les papiers d'un gentil-homme d'Acqs, en l'année 1658 : on en a conservé long-temps l'original aux Bons-Enfans.

(4) Voici comment s'exprime à ce sujet le pieux évêque de Rhodez : « Pendant son séjour à Rome, M. le vice légat le fit connoître au cardinal d'Ossat, lequel lui ayant plusieurs fois parlé, et connu la trempe de son esprit, en fut tellement frappé, et en conçut un jugement si avantageux, qu'ayant à informer Henri IV d'une affaire très-importante, qui ne pouvoit être hasardée par une lettre, d'autant qu'elle devoit être très-secrète et qu'il falloit l'exposer verbalement à sa majesté, ce grand cardinal ne trouva point de personne plus propre ni plus capable pour un tel emploi que M. Vincent, à la discrétion duquel il confia ce secret pour être porté avec assurance au roi. » (Abély, liv. 1, ch. V.) On a prétendu que le cardinal d'Ossat étoit mort au moment où saint Vincent de Paul vint à Rome. Abély, qui écrivoit à une époque contemporaine, me paroît mériter toute confiance sur de tels faits; le fait d'ailleurs observé qu'une telle erreur, si elle existoit réellement, auroit été relevée dans la critique amère que les jansénistes ont publiée sur le livre d'Abély, sous ce titre : *Défense de feu M. Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la Mission, contre le faux Discours du livre de sa vie, publié par M. Abély, évêque de Rhodez, et contre les impostures*

sur ce sujet. Paris, 1668, in-4°. Je n'y trouve pas cette prétendue erreur relevée.

(5) Il trouva à son entrée à cette cure l'église fort pauvre, tant en ses édifices qu'en ses ornemens, et il entreprit de la faire rebâtir toute entière et de la fournir de tous les meubles et ornemens convenables pour l'honneur du service divin, et il exécuta heureusement son entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car il étoit lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avoit à ceux qu'il croyoit dans l'indigence, et ne se réservant rien, ni aussi aux dépens des habitans qui n'étoient pas trop accommodés, mais par l'assistance des personnes de Paris, à qui il eut recours, et qui secondèrent volontiers sa bonne intention.

(6) Ce fait est à peu près de l'année 1614. Saint Vincent étoit entré dans la maison de Gondi en 1613. Louis XIV est le premier prince qui ait promulgué des ordonnances sévères contre le duel.

(7) Fugit Moïses à facie regis Pharaonis, ne eum aula regia inquinaret, ne patientia; fuga illa erat tamen innocentiæ, virtutis via pietatis assûmptio. (AMBROS., *lib. de Fug. Laculi, cap.* IV.)

Saint Vincent de Paul sortit de la maison de Gondi au mois de juillet 1617.

(8) La seconde confrérie de charité fut établie à la suite d'une mission faite à Villepreux et aux villages qui en dépendoient; la troisième fut établie à Joigny; la quatrième à Montmirail, etc. Le voyage de saint Vincent à Marseille pour le service des galères est de 1622;

celui de Bordeaux est de 1623. Je n'ai point parlé de quelques autres faits, mais qui m'ont paru peu importans dans l'histoire générale de Vincent de Paul; telles sont la conversion de quelques hérétiques et la retraite de Vincent de Paul à Mâcon. J'ai raconté plus tard les soins prodigués par le bienheureux Vincent de Paul au monastère de la Visitation.

(9) Voici le texte du contrat primitif de fondation du collège des Bons-Enfans par M. et madame de Gondi.

« Ce aujourd'hui, 17 avril 1625, sont comparus noble et puissant seigneur, etc., lesquels déclarant en premier lieu que Dieu leur ayant donné depuis quelques années le désir de faire honorer tant en leurs terres qu'en autres lieux, ils avoient considéré qu'ayant plu à sa divine majesté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles des habitans des villes par quantité de bons docteurs et vertueux religieux qui les prêchent et catéchisent, et qui les conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne qui soit demeuré comme abandonné; à quoi il leur avoit semblé qu'on pourroit remédier par les pieuses associations de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connue, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Eglise, sous le bon plaisir des prélats, et s'appliquer entièrement et purement au salut dudit pauvre peuple, allant de village en village aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser les pauvres gens, et les porter à faire une confession générale

de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte et manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gratuitement reçus de la main de Dieu; et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnoissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent journellement de sadite majesté divine, pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres âmes, pour honorer le mystère de l'incarnation de la Vierge, de la vie et de la mort de Jésus-Christ notre Sauveur, pour l'amour de sa très-sainte mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien voir le reste de leurs jours, qu'ils puissent, avec leur famille, parvenir à la gloire éternelle, et qu'à cet effet, lesdits seigneur et dame ont donné et aumôné la somme de quarante mille livres, qu'ils ont délivrée comptant aux mains de M. Vincent de Paul, prêtre du diocèse d'Acqs, aux clauses et charges suivantes: c'est à savoir que lesdits seigneur et dame remettent au pouvoir dudit sieur de Paul d'élire et choisir dans ou en tel nombre de personnes ecclésiastiques que le revenu de la présente fondation pourra porter, dont la doctrine, piété et bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connues, pour travailler audit œuvre, sous sa direction, sa vie durant; ce que lesdits seigneur et dame entendent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que par l'expérience qu'il s'est acquise au fait desdites missions, esquelles Dieu lui a donné grandes bénédictions; nonobstant laquelle direction, toutefois lesdits seigneur et dame entendent qu'icelui Vincent

de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années; que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront à présent et à l'avenir s'adonner à cette œuvre, s'appliqueront entièrement au soin dudit pauvre peuple de la campagne, et à cet effet s'obligeront de ne prêcher ni administrer aucun sacrement ès villes esquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon en cas de notable nécessité, que lesdits ecclésiastiques vivroient en commun, sous l'obéissance dudit sieur de Paul et de leur supérieur à l'avenir, sous le nom de *Compagnie ou Congrégation* des prêtres de la Mission; que ceux qui seront ci-après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention d'y servir Dieu de la manière susdite et d'observer le règlement qui sera arrêté à la suite d'icelle; qu'ils seront tenus d'aller de cinq ans en cinq ans par toutes les terres desdits seigneur et dame, pour y prêcher et confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites, et d'assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles, et qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent aucunement obligé, charité qu'il entend être continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats, par lesdits ecclésiastiques, pour bonnes et justes considérations; et enfin que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs de ladite œuvre, et comme tels, leurs hoirs et successeurs, descendans de leur famille, jouiront à perpétuité des droits et prérogatives

concédés et accordés au patron par les saints canons, excepté au droit de nommer aux charges, et auquel ils ont renoncé.

Fait à Paris, l'an et jour susdits. »

(10) L'écrit de M. Lestocq, dont nous avons parlé, est ainsi intitulé : *Récit qui a été escrit et signé de la main de M. Lestocq, docteur de Sorbonne et curé de Saint Laurent, touchant ce qui s'est passé en l'établissement des prêtres de la mission dans la maison de Saint-Lazare-lès-Paris.*

Je réunis ici en une même note quelques faits et plusieurs pièces qui n'ont pu entrer dans le corps de l'histoire de saint Vincent de Paul.

SUR LES ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ.

(11) M. Legras étoit secrétaire de la reine Marie de Médicis. L'établissement des dames de la Charité étoit déjà formé à Beauvais l'année précédente, 1628, sur la demande et la pressante sollicitation de l'évêque de ce diocèse, qui s'étoit plusieurs fois adressé à cet effet au bienheureux Vincent de Paul.

Voici dans quel ordre les établissemens de charité eurent lieu dans les paroisses de Paris:

Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
Saint-Médard.
Saint-Benoît.
Saint-Sulpice.
Saint-Paul.
Saint-Germain-l'Auxerrois.
Saint-Eustache.

Saint-André.
Saint-Jean.
Saint-Barthélemy.
Saint-Etienne-du-Mont.
Saint-Nicolas-des-Champs.
Saint-Roch.
Saint-Jacques-de-la-Boucherie.
Saint-Jacques-du-Haut-Pas.
Saint-Laurent.

Dans les années suivantes, presque toutes les églises des faubourgs eurent leur assemblée de charité.

C'est à l'année 1620 qu'il faut reporter la première idée de congrégations religieuses des pauvres filles servantes malades, approuvées par M. l'archevêque en 1642. « Elle fut proposée, dit le pieux évêque de Rhodez, dès l'année 1630, à M. Vincent, lequel a pu y avoir pensé devant Dieu et reconnu la nécessité de ce secours : il se souvint que dans les missions d'usage, on rencontroit quelquefois de bonnes filles qui n'avoient pas de disposition pour le mariage ni le moyen d'être religieuse, et qu'il pouvoit y en avoir de ce nombre qui seroient bien aises de se donner pour l'amour de Dieu au service des pauvres malades.

SUR LES ENFANS TROUVÉS.

Voici les paroles d'un contemporain sur les misères auxquelles ces pauvres enfans étoient exposés : « Ils (les échevins) les faisoient porter ci-devant en une maison qu'on appeloit de la Couche, en la rue Saint-Landry, où ils étoient reçus par une certaine veuve qui y de-

meuroit avec une ou deux servantes, et se chargeoit du soin de leur nourriture; mais, ne pouvant suffire pour un si grand nombre, ni entretenir des nourrices pour les allaiter, ni nourrir et élever ceux qui étoient sevrés, faute d'un revenu suffisant, la plupart de ces pauvres enfans mouroient de langueur en cette maison, où même les servantes, pour se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisoient prendre une drogue pour les endormir, ce qui causoit la mort à plusieurs : ceux qui échappoient à ce danger étoient donnés à qui venoit les réclamer, ou vendus à si vil prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous; on les achetoit ainsi quelquefois pour leur faire teter des femmes gâtées, dont le lait corrompu les faisoit mourir, d'autres fois pour servir aux mauvais desseins de quelques personnes qui supposoient des enfans dans les familles, d'où naissoient d'étranges désordres; et on assure qu'on en avoit acheté (ce qui fait horreur) pour servir à des opérations magiques et diaboliques; de sorte qu'il sembloit que ces pauvres innocens fussent tous condamnés à la mort ou à quelque chose de pire, n'y en ayant pas un seul qui échappât à ce malheur, parce qu'il n'y avoit personne qui prît soin de leur conservation; et, ce qui est encore plus déplorable, plusieurs mouroient sans baptême, cette veuve ayant avoué qu'elle n'en avoit jamais baptisé, ni fait baptiser aucun. »

J'ai conservé, autant qu'il m'a été possible, les touchantes doléances des évêques de Rhodez; le tableau est bien triste, mais il est constaté par d'autres monumens contemporains.

SUR L'EXERCICE DES ORDINANS.

Voici une correspondance, vraiment touchante, qui peut indiquer tout le bien que produisirent les exercices des ordinans.

Lettre du supérieur de Richelieu à M. Vincent.

Juin 1649.

Nous n'avons que quarante-trois ordinans dont la modestie commence à donner une nécessaire édification, en sorte que les peuples qui les voient à l'office divin ne peuvent retenir leurs larmes de tendresse, voyant l'ordre, la décence, la dévotion avec laquelle ils y assistent, si bien qu'il semble à ces bonnes gens de voir, non des hommes, mais des anges du paradis. A Dieu seul en soit la gloire, et à M. le cardinal de Richelieu, qui nous a établis ici le mérite et la récompense, et à nous la honte et la confusion devant ces puissances célestes, et touchés d'être employés à un si haut ministère.

Lettre de M. d'Etampes, archevêque de Reims.

1643.

Je ne saurois assez vous remercier de la faveur que vous m'avez faite de m'envoyer de vos missionnaires pour faire les exercices de mes ordinans. Je vous assure que j'en avois un très-grand besoin, et ils ne pouvoient aller en lieu où ils fussent plus nécessaires, et vous feront eux-mêmes le rapport des grands fruits qu'ils y ont faits.

Lettre de M. de Lescot, évêque de Chartres.

Mai 1644.

Les deux missionnaires que vous m'avez envoyés ici pour les ordres de la Pentecôte sont des ecclésiastiques très-honnêtes, sages, capables et soigneux, aussi ont-ils fait, grâce à Dieu, de très-grands fruits, dont je vous suis infiniment obligés, ainsi que tous les fidèles de mon diocèse; mais il nous faut de l'assistance que j'attendrai, s'il vous plaît, Monsieur, de votre charité, qui est si générale et si grande que vous ne la refusez à personne.

Lettre de l'évêque de Saintes.

Mars 1645.

Nos ordinans vont avoir une merveilleuse bénédiction; il y a maintenant autant de prêtres pour être reçus à ces exercices qu'il y en avoit autrefois dans les particuliers pour les y faire entrer.

SUR LES MISSIONS AUX ARMÉES.

Lettre de saint Vincent sur la situation de Paris.

« Paris appréhende d'être assiégé par les ennemis qui sont entrés dans la Picardie, et qui la ravagent avec une grande armée dont l'avant-garde s'étend jusqu'à dix ou douze lieues d'ici, de sorte que tout ce plat pays vient se réfugier à Paris, et Paris est si épouvanté, que plusieurs de ses habitans vont se réfugier en d'au-

corde à plusieurs par ce petit secours, et que peut-être cela ne nuira pas aux bons services des armées du Roi.

(12) Voici ce qu'a écrit un membre de l'assemblée réunie pour réparer les malheurs de la guerre, sur les secours fournis par saint Vincent dans les circonstances déplorables où se trouvoient les provinces envahies : « M Vincent étoit toujours le premier à donner; il ouvroit son cœur et sa bourse, de sorte que, quand il manquoit quelque chose, il contribuoit de tout le sien, et se privoit des choses qui lui étoient nécessaires pour achever l'œuvre commencée. Une fois même que, pour parfaire une somme considérable, il étoit besoin de 300 livres, il les donna aussitôt, et l'on sut que c'étoit des deniers qu'une personne charitable lui avoit donnés pour lui avoir un cheval meilleur que le sien, qui étoit diverses fois tombé sous lui de foiblesse, étant extrêmement vieux; mais il aima mieux souffrir de se mettre en péril d'être blessé que de laisser des personnes qu'il croyoit dans le besoin sans les assister. »

Déjà, à cette époque, les hommes pieux pensoient à secourir les catholiques de l'Irlande et de l'Ecosse : voici un document précieux; il est de la main même de saint Vincent; « Je fus un jour chargé, dit-il, de prier M. le cardinal de Richelieu d'assister la pauvre Hibernie; c'étoit du temps que l'Angleterre avoit la guerre avec son Roi; ce qu'ayant fait : Ah ! M. Vincent, me dit-il, le Roi a trop d'affaires pour pouvoir l'entreprendre. Je lui dis que le pape le seconderoit, et qu'il offroit pour cela cent mille écus. — Cent mille écus ! répliqua-t-il, ne

sont rien pour une armée; il faut tant de soldats, tant d'équipages, tant d'armes et tant de convois partout! c'est une grande machine qu'une armée; elle ne remue que malaisément. » (ABELY, *pièces justificatives*, page 170. »)

(13) Saint Vincent de Paul apporta toujours un grand zèle et une haute conscience dans toutes les questions qui tenoient au ministère qu'on lui avoit confié. Voici un fait à ce sujet assez curieux pour être remarqué.

La Cour étoit depuis quelques années hors de Paris ; M. le cardinal Mazarin, qui présidoit alors le conseil, écrivit la lettre suivante à Vincent de Paul : « Monsieur, ces lignes sont pour vous dire que M. N. ayant dépêché ici pour demander à la Reine l'évêché de N. pour monsieur son fils, qui est venu à vaquer depuis quelques jours, elle lui a accordé d'autant plus volontiers qu'il a les qualités requises pour en être pourvu, et que S. M. a été bien aise de rencontrer une occasion si favorable de reconnoître les services du père en la personne de son fils. La Reine m'a promis de vous en écrire elle-même, et j'ai voulu faire par avance, afin que vous preniez la peine de le voir, et que vous lui donniez les instructions et les lumières que vous jugerez lui être nécessaires pour se bien acquitter de ses fonctions. » Cette lettre, en quelque sorte, impérative du ministre mit saint Vincent dans une position cruelle; d'une part, il ne vouloit point déplaire à la Reine ni au cardinal son premier ministre; de l'autre il savoit que la personne dont on lui imposoit le choix n'étoit ni digne ni capable des fonctions de l'épiscopat. Dans cette position difficile, Vin-

cent de Paul n'hésita point; il alla trouver le père du jeune homme qui avoit sollicité l'évêché. « N'exposez pas votre fils aux tristes conséquences d'une indigne promotion, lui dit-il. » Le père l'écouta attentivement, et après avoir quelque temps hésité, il offrit la démission de son fils à la Reine et au cardinal Mazarin.

(14) Madame la duchesse d'Aiguillon se déclara la protectrice des Filles de la Croix; elles furent d'abord établies dans ses domaines avant de s'étendre dans tout le reste du royaume. Les filles de cette congrégation, dit saint Vincent de Paul, s'emploient non-seulement à former celles qui se présentent pour les rendre propres à instruire utilement et chrétiennement les autres selon leur institut, mais elles exercent aussi toute sorte de charités spirituelles qui leur sont convenables à l'égard des personnes de leur sexe, et principalement envers les pauvres, tenant la porte de leur maison et encore plus celle de leur cœur ouverte pour les recevoir et pour leur rendre toute sorte d'assistance en leur besoins spirituels, soit en les instruisant des choses nécessaires à leur salut, soit en les disposant à faire de bonnes confessions générales, ou en les recevant quelquefois en leur maison pour y faire une retraite selon le besoin qu'elles peuvent en avoir.

(15) Pour apprécier les opinions de saint Vincent de Paul sur les erreurs de Jansénius, il faut comparer l'histoire d'Abély et la réfutation publiée sans nom d'auteur, dont j'ai déjà parlé. L'ouvrage d'Abély est favorable aux Jésuites, la réfutation ne l'est point.

Il sera peut-être assez curieux de faire ici connoître quelles étoient les fermes opinions de saint Vincent de Paul sur la doctrine de Jansenius.

Un homme qui étoit intimement lié avec saint Vincent de Paul, lui demanda s'il ne seroit pas possible d'apporter quelque tempérament à la chaleur avec laquelle on pressoit les sectateurs de la doctrine de Jansénius. Quoi ! lui disoit cet homme, vous voulez donc les pousser à bout? Ne vaudroit-il pas mieux faire un accommodement de gré à gré? Saint Vincent lui répondit en ces termes : Lorsqu'un différent est jugé, il n'y a plus d'autre accord à faire que de suivre le jugement qui en a été rendu. Avant que ces Messieurs fussent condamnés, ils ont fait tous leurs efforts afin que leur doctrine pernicieuse prévalût sur la vérité ; depuis que le Saint-Siége a décidé la question à leur désavantage, ils ont donné divers sens aux constitutions pour en éluder l'effet, et quoique d'ailleurs ils aient fait le semblant de se soumettre au pape et de recevoir les constitutions dans le véritable sens auquel il a condamné les propositions de Jansénius, néanmoins les écrivains de leur parti, qui ont soutenu ces opinions et qui ont fait des livres et des apologies pour les défendre, n'ont pas encore dit et écrit un mot qui paroisse les désavouer ; quel accord pouvons-nous donc faire avec eux s'ils n'ont une véritable et sincère intention de se soumettre? quelle modération peut-on apporter à ce que l'Eglise a déjà décidé? Ce sont des matières de foi qui ne peuvent souffrir d'altération ni recevoir de composition, et par conséquent nous ne pouvons les ajuster aux

sentimens de ces Messieurs ; mais c'est à eux à soumettre la fierté de leur esprit et à se réunir à nous par une sainte créance et par une vraie et sincère soumission au chef de l'Eglise ; sans cela il n'y a rien à faire qu'à prier Dieu pour leur conversion.

(16) Cet hôpital porta d'abord le nom de Jésus ; dans le principe, on ne recevoit un nouveau pauvre que lorsqu'il en étoit mort un dans l'hospice. Saint Vincent agrandit de beaucoup ce nombre. « Cependant, dit-il, selon son sentiment, il estimoit qu'il ne falloit d'abord qu'un essai, et prendre cent ou deux cents pauvres, et recevoir ceux-là seulement qui viendroient de leur bon gré, sans en contraindre aucun ; que ceux-là, étant bien traités et bien contens, donneroient de l'attrait aux autres, et qu'ainsi l'on augmenteroit le nombre à mesure que la Providence enverroit des fonds ; qu'on étoit assuré de ne rien gâter en agissant de la sorte, et qu'au contraire la précipitation et la contrainte dont on useroit pourroit être un empêchement au dessein de Dieu ; que si l'œuvre étoit de lui, elle réussiroit et subsisteroit ; mais que si elle étoit seulement de l'industrie humaine, elle n'iroit pas trop bien ni trop loin. » Saint Vincent de Paul prononça ces sages paroles dans une assemblée des dames de la Charité.

(17) Voici la lettre que le cardinal Durazzo adressa à saint Vincent de Paul, pour lui annoncer, au nom du Saint-Siége, la dispense des fonctions de directeur de la mission durant sa longue maladie.

Les fonctions des prêtres de la mission reçoivent le mouvement et l'impulsion des exem-

ples de leur supérieur général ; ce qui est cause que toute personne bien intentionnée doit prier Dieu de lui prolonger la vie et de lui donner une parfaite santé, pour rendre de plus longue durée l'origine d'un tel bien ; et, comme je prends un très-grand intérêt dans les heureux progrès de ce grand institut, et que j'ai conçu une affection pleine de tendresse pour votre personne, étant informé de votre âge, de vos fatigues et de votre mérite, je me sens nécessairement obligé de vous prier, comme je fais, de vous prévaloir de la dispense du Saint-Siége, de préposer le soin de votre personne au gouvernement de ses chers enfans, et de dénier à la dévotion de votre esprit les occupations qui peuvent porter préjudice au long maintien de votre vie, et cela pour le plus grand service de Dieu. » De Rome, ce 20 septembre 1660.

Avant la mort de saint Vincent de Paul, souvent on lui entendoit dire : En dix jours, ce misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en terre, et sera réduit en cendre, et vous le foulerez aux pieds.

Il y a tant d'années que j'abuse des grâces du Seigneur ; hélas ! mon Dieu, je vis trop long-temps ; vous me laissez, et avez tiré à vous vos serviteurs. Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà occupant toujours inutilement la terre. *Ut quid terram occupo ?* Or, sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite, et non la mienne.

(18) La division que nous avons adoptée ne nous a point entraînés dans des répétitions ; nous avons d'abord fait l'histoire de l'homme saint, puis celle des institutions qu'il a fondées. Dans

cette manière différente d'envisager le sujet, il y a des faits et des considérations qu'il ne faut point confondre; il est bien certain, en effet, que dans l'histoire particulière de l'homme, nous avons dû omettre des circonstances qu'il a fallu recueillir soigneusement dans l'histoire des institutions, et omettre dans l'histoire des institutions des faits qui ne tiennent qu'à la personne.

(19) La partie de l'histoire d'Abély qui traite des missions est la plus soignée et la plus étendue. (*Voyez* Liv. II de son histoire.)

DES MISSIONS RELIGIEUSES.

(20) Je cite ici encore une de ces lettres de saint Vincent, où la morale la plus douce envers les hérétiques commande en quelque sorte l'admiration: « Cessez, y dit-il, toutes sortes de disputes et d'invectives contre les hérétiques; montrez-vous patient et débonnaire, lors même qu'ils s'échapperont contre votre croyance; la vertu est si belle qu'ils seront contraints de l'aimer en vous si vous la pratiquez bien. Il est à souhaiter que dans le service que vous rendrez, vous ne fassiez point exception de personne, et vous ne mettrez pas de différence qui paroisse entre les catholiques et les huguenots, afin que ceux-ci connoissent que vous les aimez en Dieu.» Cette lettre est adressée aux missionnaires débarqués pour l'ile de Madagascar, et qui se trouvoient sur un même navire avec des protestans.

Toute la correspondance épiscopale constate les bienfaits des missions religieuses. A cette

époque, on trouve des lettres nombreuses sur ce sujet;

De l'évêque de Saintes, 1634, 1640, 1642, 1647.

De l'évêque de Mande et de Saint-Flour, 1636, 1637.

De l'évêque de Genève, 1640, 1644, 1647.
De l'archevêque de Reims, 1643.
De l'archevêque de Rouen, 1656.
De l'évêque de Saint-Malo, 1657.
De l'évêque de Troie, 1657.
De l'évêque de Montauban, 1650.
De l'évêque de Luçon, 1638.

(21) Voici la lettre originale du supérieur des Missions à Rome, qui peut donner une idée des bienfaits de la prédication évangélique dans les contrées barbares de l'Italie.

« Nous avons fait une mission dans un lieu dont nous supprimerons le nom, qui est un bourg composé de trois mille âmes, sur le passage de Rome à Naples. Pendant un mois que la mission a duré, nous avons trouvé des misères et des discordes épouvantables: la plupart des hommes et des femmes ne savoient point ni le *Pater*, ni le *Credo*, et encore moins les autres choses nécessaires à leur salut. Il y avoit quantité d'inimitiés invétérées; les blasphêmes y étoient très-communs, mais c'étoient des blasphêmes qui faisoient horreur; plusieurs personnes de toute sorte d'état vivoient en concubinage; il y avoit plusieurs femmes publiques et débauchées qui corrompoient la jeunesse; et avec tout cela nous avons trouvé de grandes

oppositions et résistances, et le malin esprit nous a donné de violentes attaques du côté même de ceux qui devoient davantage nous appuyer. Enfin, cette mission a été une souffrance presque continuelle pour nous; cependant ce peuple a commencé à ouvrir les yeux, et la grâce de Dieu y a produit de grands biens. Quatre filles débauchées se sont converties, et entre les concubinaires, un des plus obstinés qui vivoit depuis douze ans dans un adultère public et causoit beaucoup de désordre en sa famille et de scandale dans le bourg, s'est converti; un autre grand fruit entre tous les autres qui se recueillent ordinairement aux missions, leur avoit fait quitter un péché abominable qui ne se nomme point auquel ils étoient extraordinairement sujets. La communion générale s'est faite avec de grandes dispositions, et tous ont été fort touchés d'entendre les pleurs et les gémissemens, et de voir les larmes des âmes converties.

(22) Sur les missions dans le levant et les efforts de saint Vincent pour seconder ce zèle évangélique, (*voyez* Abély, liv. 2. chap. v.)

(23) Il faut lire et méditer les instructions suivantes, données par saint Vincent aux missionnaires destinés pour l'île de Madagascar.

« Cette île est vers le Capricorne, elle a quatre cents lieues de longueur et environ cent soixante de large; il y a de pauvres gens dans l'ignorance d'un Dieu, que l'on trouve cependant simples, sans esprit et fort adroits; pour y aller on passe la ligne. La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous mouler sur

le voyage que fit le grand saint François Xavier, de servir et édifier sur les vaisseaux qui vous conduiront, y établir les prières publiques, si faire se peut, avoir grand soin de n'incommoder et s'accommoder toujours pour accommoder les autres, procurer le bonheur de la navigation qui dure cinq et six mois, autant par la prière et la pratique de toutes les vertus, que les mariniers feront par leurs travaux et leur adresse, et à l'égard de ces Messieurs qui ont l'intendance de cette navigation et de leurs officiers, leur garder toujours un grand respect; être pourtant fidèle à Dieu pour ne manquer ses intérêts, et jamais ne trahir sa conscience pour aucune considération, mais prendre soigneusement garde de ne pas gâter les affaires du bon Dieu pour en trop précipiter, prendre bien son temps et savoir les attendre; quand vous serez arrivés en cette île, vous aurez premièrement à vous régler selon que vous pourrez, il faudra peut-être vous diviser pour servir en diverses habitations, il faudra vous voir l'un et l'autre le plus souvent que vous pourrez pour vous consoler et vous fortifier; vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français et des idolâtres convertis; vous suivrez en tout l'usage du concile de Trente, et vous vous servirez du rituel romain; vous ne permettrez pas qu'on introduise aucun usage contraire, et si déjà il y en avoit, vous tâcherez doucement à ramener les choses à ce point: pour cela il sera bon que vous emportiez au moins deux rituels romains. Je sais combien votre cœur aime la pureté, il vous en faudra faire un grand usage, attendu que ces peuples vicieux en beaucoup

de choses le sont particulièrement de ce côté-là ; la grâce infaillible de votre vocation vous garantira de tous ces dangers ; nous aurons tous les ans de vos nouvelles et nous vous donnerons des nôtres. Il est nécessaire de porter des fers pour faire des pains pour célébrer la sainte messe, des huiles saintes pour le baptême et l'extrême-onction ; vous aurez une lettre-patente de nous ou plein pouvoir de M. le Nonce, lequel a grandement cette œuvre à cœur ; avec cela je me donne absolument à vous, au moins pour vous offrir à Dieu tous les jours qu'il lui plaira de me laisser sur terre, et s'il lui plaît me faire miséricorde pour nous revoir dans l'éternité et vous y honorer comme une personne apostolique. Je finis prosterné en esprit à vos pieds, demandant qu'il vous plaise m'offrir à notre commun Seigneur, afin que je lui sois fidèle, et que j'achève en son amour le chemin qui conduit à l'éternité. »

« VINCENT DE PAUL. »

(24) Ces considérations sur les missionnaires nous ont été inspirées par les circonstances qui tiennent au temps présent ; nous n'approuvons pas sans doute les excès d'un zèle mal éclairé, mais les prédications de l'Evangile peuvent-elles jamais être nuisibles à l'ordre social ? Je ne dis pas seulement les hommes religieux, mais tous les hommes raisonnables ne peuvent nier que les missions chrétiennes ont principalement contribué à civiliser l'une et l'autre hémisphère ! Il y a quelques beaux passages sur les prédications chrétiennes dans Montesquieu. Dans la crainte de donner trop d'étendue au chapitre

des missions, je n'ai point parlé de celles qui portèrent les lumières de la foi dans la Pologne et les îles Hébrides, dont Abély a parlé livre II, section 10.

(25) Voici ce qu'écrivoit l'évêque de Beauvais sur l'institution de confréries de charité : « Que si quelqu'un désire savoir sur quoi se prend la dépense de ces confréries, la plupart n'ayant aucune rente, je leur dirai que c'est sur les fonds de la Providence divine, laquelle n'a pas encore permis qu'aucune de ces confréries où l'on a pareillement observé le règlement, ait manqué des choses nécessaires pour assister les malades ; l'on fait premièrement une quête générale dans les paroisses, lorsque cette confrérie y est établie, d'où l'on tire pour l'ordinaire un petit fonds plus ou moins grand, selon la commodité des lieux, et en même temps on en fait une autre de quelques meubles, linge et ustensiles nécessaires, et les quêtes qui se font ensuite les dimanches et fêtes dans l'église se trouvent presque suffisantes pour l'entretien de l'œuvre, surtout quand les officiers pratiquent les avis qu'on leur laisse pour procurer le bien et l'avantage de la confrérie, et que ces amis du ciel se donnent la peine d'y tenir la main. »

(26) Il nous a été impossible de citer dans le texte tous les règlemens de saint Vincent de Paul sur les Filles de la Charité : voici encore des conseils d'une douce prévoyance.

« Ayez un très-grand respect pour messieurs les ecclésiastiques des paroisses où vous serez résidentes ; ne leur parlez cependant et ne les visitez qu'au confessionnal à moins de nécessité.

N'allez jamais seules chez eux ; ne les recevez pas non plus dans vos chambres. Dans leurs maladies il ne faut leur prêter secours ni leur fournir de remèdes que s'ils sont pauvres et sans appui ; ne vous chargez ni du blanchissage de surplis, aubes et autre linge d'église et des autels, ni du soin et entretien des lampes et autres semblables occupations, lesquelles, quoique saintes, ne sont pas conformes à vos statuts, parce qu'elles vous détourneroient du service des pauvres. Et à l'égard des laïques et séculiers, de quelque condition qu'ils soient, il ne faut pas non plus les visiter sans nécessité, ne point perdre de temps et se familiariser trop chez eux, et lorsqu'ils sont riches, il faut bien se garder des soins de leur personne, de celle de leurs enfans, surtout de leurs domestiques, tout cela n'étant pas de votre institut qui vous applique au service des pauvres malades et non pas des riches. Je vous recommande toutes ces choses, comme plus importantes qu'elles ne paroissent d'abord, vu que ces occupations étant en général plus faciles et plus agréables selon le monde, on s'y adonneroit plus volontiers selon l'inclination de la nature, et ainsi peu à peu vous vous éloigneriez de ce que Notre Seigneur demande de vous, et de la fin pour laquelle votre petite compagnie a été instituée. »

(27) Il faut voir quelles étoient les déplorables misères que saint Vincent entreprit de soulager ; une lettre d'un missionnaire qui nous est restée peut en donner une juste idée ; elle est écrite de Saint-Quentin.

« Quel moyen de subvenir à sept ou huit mille pauvres qui meurent de faim, à douze

cents refugiés, à trois cent cinquante malades qui ne se peuvent nourrir qu'avec du potage et de la viande, à trois cents familles honteuses tant de la ville que des champs, qu'il faut assister secrètement pour tirer plusieurs filles du dernier naufrage, et éviter ce qui arriva l'autre jour à un jeune homme, lequel, pressé de la nécessité, voulut se tuer avec un couteau, et auroit commis ce crime si l'on n'eût couru pour l'en empêcher? On trouva l'autre jour un prêtre mort dans son lit, et l'on a découvert que c'étoit pour ne pas trouver à gagner sa vie.

» La souffrance des pauvres ne se peut exprimer; si la cruauté du soldat a forcé ces malheureux à chercher les bois, la faim les en a fait sortir, et ils se sont réfugiés ici. Il est mort près de quatre cents malades, et la ville qui ne pouvoit les assister en a fait sortir la moitié qui sont morts peu à peu étendus sur les grands chemins, et ceux qui nous sont demeurés sont en telle nudité qu'ils n'osent se lever pour venir nous trouver.

» La famine est telle que nous voyons les hommes mangeant la terre, broutant les herbes, arrachant l'écorce des arbres, déchirant enfin les méchans haillons dont ils sont couverts pour les avaler; mais ce que nous n'oserions dire si nous ne l'avions vu, et qui cependant fait horreur, ils se mangent les bras et les mains, et meurent dans le désespoir. Nous avons trois mille pauvres réfugiés, cinq cents malades, sans compter la pauvre noblesse et les pauvres honteux de la ville dont le nombre augmente sans en finir. »

Les missionnaires de Guise s'écrivoient : « Dans plusieurs villes ruinées, les principaux habitans sont dans une honteuse nécessité; la pâleur de leur visage montre assez quel est leur besoin, et qu'il les faut assister aussi bien que la pauvre noblesse de Choisy, laquelle, se voyant sans pain et réduite sur la paille, souffre encore la honte de n'oser mendier ce qui leur est nécessaire pour vivre. Et d'ailleurs à qui pourroit-elle le demander, puisque le malheur de la guerre a mis une égalité de misère partout? Plusieurs monastères de filles sont dans une grande pauvreté; elles souffrent de faim et de froid, et seront contraintes ou de mourir dans leur clôture ou de la rompre pour vaguer dans le monde en cherchant de quoi vivre. »

Les missionnaires de Soissons écrivoient : « Nous avons fait la visite des pauvres de ces lieux et des autres villages de cette vallée, où l'affliction que nous avons vue surpasse tout ce qu'on nous a mandé. Car, pour commencer par les églises, elles ont été profanées, le saint Sacrement foulé aux pieds, les calices et les ciboires emportés, les fonts baptismaux rompus, les ornemens pillés, en sorte qu'il y a plus de vingt-cinq églises en cette petite contrée où l'on ne peut célébrer la messe.

» La plupart des habitans sont morts dans les bois, pendant que l'ennemi occupoit leurs maisons; les autres y sont revenus pour y finir leur vie, car nous ne voyons partout que malades; nous en aurons plus de douze cents, outre six cents languissans, tous répandus en plus de trente villages ruinés; ils sont couchés sur la

terre et dans des maisons demi-démolies et découvertes, sans aucune assistance ; nous trouvons les vivans à côté des morts, et les petits enfans sur le sein de leur mère expirante. »

Voilà cependant toutes les misères que répara saint Vincent et ses pieux missionnaires !

(28) Dans un petit écrit de la main de saint Vincent de Paul, voici comment sont définies les retraites spirituelles : « Par ce mot de retraite ou exercice spirituel, il faut entendre un dégagement de toutes affaires et occupations temporelles, pour s'appliquer sérieusement à bien connoître son intérieur, à bien examiner l'état de sa conscience, à méditer, contempler, prier et préparer ainsi son âme pour la purifier de tous ses péchés et de toutes ses mauvaises affections et habitudes, pour se remplir du désir des vertus, pour chercher et connoître la volonté de Dieu, et, l'ayant connue, s'y soumettre, s'y conformer, s'y réunir, et ainsi tendre, arriver à sa propre perfection. »

Le pieux serviteur de Dieu étoit toujours dans l'admiration sur les heureux résultats des retraites spirituelles. S'exprimant un jour en présence de la communauté de Saint-Lazare, il disoit : « O, messieurs! que nous devons bien estimer la grâce que Dieu nous a faite de nous amener tant de personnes pour faire leur salut ! il y vient même beaucoup de gens de guerre, et ces jours derniers, il y en avoit un qui me disoit : Monsieur, je m'en vais bientôt m'exposer dans les combats; je désire me mettre en état; j'ai des remords de conscience, et dans le doute de ce qui doit m'arriver, je vais me disposer à

ce que Dieu ordonnera de moi. Nous avons maintenant céans, par la grâce de Dieu, bon nombre de personnes en retraite. O, messieurs! quels grands biens cela ne peut-il pas produire, si nous y travaillons fidèlement! mais quel malheur si cette maison se relâche un jour de cette pratique! Je vous le dis, mes frères, je crains que le temps ne vienne auquel elle n'aura plus ce zèle qui jusqu'à présent lui a fait recevoir tant de personnes en retraite. Et alors qu'arriveroit-il? il seroit à craindre que Dieu n'ôtât à la compagnie non-seulement la grâce de cet emploi, mais qu'il ne la privât même de tous les autres. On me disoit avant-hier que le parlement avoit dégradé ces jours-ci un conseiller, et que, l'ayant fait venir en la grand'chambre, où tous les autres étoient assemblés, il lui commanda d'ôter la robe rouge et son bonnet, comme indigne de ces marques d'honneur et incapable de la charge qu'il avoit: la même chose nous arriveroit, messieurs, si nous abusions de la grâce de Dieu, en négligeant les premières fonctions; Dieu nous les ôteroit comme indignes de la condition où il nous a mis, et des œuvres auxquelles il nous a appliqués; et pour bien nous persuader quel grand mal ce nous seroit si Dieu nous privoit de l'honneur de lui rendre ce service, il faut considérer que plusieurs viennent céans faire leur retraite, pour connoître la volonté de Dieu dans le mouvement qu'ils ont eu de quitter le monde.

Une autrefois il disoit: « Je supplie cette communauté de remercier Dieu pour l'attrait qu'il donne de faire les retraites à tant de per-

sonnes, que c'est merveille; tant d'ecclésiastiques de la ville et des champs qui quittent tout pour cela, tant de personnes qui prêchent chaque jour pour y être reçus, et qui le demandent avec instance long-temps auparavant. Grand sujet de louer Dieu! Les uns me viennent dire: Monsieur, il y a tant de temps que je demande cette grâce, tant de fois que je suis venu ici, sans pouvoir l'obtenir; les autres: J'ai achevé mes études, je suis obligé de me retirer et de songer à ce que je dois devenir; les autres: Monsieur, j'en ai grand besoin; ah, monsieur! si vous le saviez, vous m'accorderiez bientôt cette consolation. Il y a même des vieillards qui viennent pour s'y préparer à la mort. Grande faveur, grande grâce que Dieu a faite à cette maison d'y appeler tant d'amis aux saints exercices, et de se servir de cette famille comme d'instrument pour leur conversion! à quoi devons-nous penser qu'à gagner une âme à Dieu!

« Remercions Dieu mille et mille fois de ce qu'il lui a plu choisir la maison de Saint-Lazare pour être un théâtre de sa miséricorde, où le Saint-Esprit fait une descente continuelle sur les âmes; que la maison de Saint-Lazare soit un lieu où la miséricorde descend du roi des rois dans les âmes bien disposées de ceux qui viennent ici faire leur retraite! Suivons-les, non comme de simples hommes, mais comme des hommes envoyés de Dieu; n'ayons aucune acception de personnes; que le pauvre nous soit aussi cher que le riche, et même encore davantage, étant plus conforme à l'état de la vie que Jésus-Christ a menée sur la terre. J'ai re-

commandé un de ces pauvres à vos prières, qui en a un besoin particulier, et qui est capable de faire beaucoup de bien.

« Nous avons céans un capitaine de chevaux qui veut être Chartreux, et qui nous a été envoyé par ces bons pères, pour éprouver sa vocation, selon la coutume. Je vous convie de le recommander à Notre Seigneur, et en même temps voyez combien est grande sa bonté d'aller ainsi prendre un homme lorsqu'il est engagé fort avant dans un état si contraire à celui auquel il aspire maintenant. Adorons cette mystérieuse Providence, et reconnoissons que Dieu ne fait point acception de personnes, mais qu'il en prend de toutes sortes d'états par son infinie bonté, et prend ce qui lui semble. »

A ces témoignages des sentimens tout chrétiens qui animoient Vincent de Paul dans cette pieuse hospitalité, nous allons en ajouter d'autres non moins importans ; ce sont les lettres de personnes de toute condition qui avoient fait leur retraite à Saint-Lazare.

Voici une lettre d'un prêtre du diocèse de Montpellier :

« J'ai reçu tant de témoignages de bienveillance et tant de bons traitemens en cette maison, de tous ceux à qui j'ai parlé, que j'en étois confus, et par-dessus tous les autres M. Vincent m'a reçu avec tant d'amour, que j'en fus tout saisi ; mon cœur le ressent bien, mais je ne trouve pas d'expression pour le rendre ; ce que je puis dire, c'est que pendant le temps de nos retraites, j'ai été comme en paradis, et maintenant que j'en suis dehors, il me semble

que Paris est une prison. Ne croyez pas que je vous dise tout cela par manière de compliment; je parle avec tout le sentiment que Dieu m'en donne. Au reste, je ne serai plus rien au monde; ma résolution est d'en sortir pour me donner entièrement à Dieu. »

Autre lettre d'un curé de Saint-Jean-de-Luz.

Mai 1650.

« Je vous prie de m'octroyer, pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, encore une retraite en votre maison; je ne fais que soupirer après ce dessein, et j'espère que quand vous aurez reconnu pour quelle fin je veux la faire de rechef, j'obtiendrai cette grâce de la miséricorde de Dieu et de votre bonté. Lorsque je pense aux bons sentimens que l'on conçoit chez vous, j'en suis comme ravi et hors de moi-même, et je ne puis que souhaiter que tous les prêtres eussent passé par ce saint exercice. Si cela étoit, nous ne verrions pas tous les mauvais exemples que plusieurs donnent dans le sein de l'Eglise. »

Lettre d'un officier à saint Vincent sur les retraites spirituelles.

Juin 1643.

« Les fruits que remportent ceux qui ont fait chez vous les exercices de la retraite spirituelle, répandent un tel bruit dans toute la chrétienté, qu'ils font naître en l'esprit de plusieurs le désir d'en aller cueillir comme sur l'arbre. Voyant donc un de mes parens dans cette bonne volonté,

je veux l'accompagner moi-même, et retremper par la pénitence une vie passée dans la dissipation et le plaisir. »

(29) J'ai recueilli plusieurs expressions de saint Vincent, touchant les pauvres. Je ne puis résister au plaisir de les rapporter encore ici textuellement : « Dieu aime les pauvres, et par conséquent il aime ceux qui aiment les pauvres; car lorsqu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis et pour ses serviteurs. Or, la petite compagnie de la mission tâche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres, qui sont les bien-aimés de Dieu, et ainsi nous avons sujet d'espérer que pour l'amour d'eux Dieu nous aimera. Allons donc toujours agissant et nous employant avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés, reconnoissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. »

Une autre fois, il disoit : « Tous ceux qui aimeront les pauvres pendant leur vie n'auront aucune crainte de la mort; j'en ai eu l'expérience en plusieurs occasions; et pour cet effet, j'ai continué d'insinuer cette maxime dans l'esprit des personnes que je vois travaillées des appréhensions de la mort. »

« Les missionnaires, disoit-il dans une autre occasion, doivent être remplis par-dessus tout autre prêtre de l'esprit de compassion, étant obligés par leur vocation et leur état à servir les plus misérables et les plus abandonnés, les plus accablés de misères corporelles et spirituelles; et, premièrement ils doivent être tou-

chés au vif et profondément affligés des misères du prochain; secondement, il faut que cette misère et compassion du prochain paroissent en leur extérieur et sur leur visage, à l'exemple de Notre Seigneur qui pleura sur la ville de Jérusalem, à cause des calamités dont elle étoit menacée; troisièmement, il faut employer des paroles compatissantes qui fassent voir au prochain comment on entre dans les sentimens de ses intérêts et de ses souffrances; enfin il faut le secourir et assister autant que l'on peut dans ses nécessités et dans ses misères, et tâcher de l'en délivrer en tout ou en partie, parce que l'amour doit être, autant que faire se peut, conforme au cœur. »

Voici une pièce assez curieuse dont j'ai tenu dans mes mains l'original: « Le soussigné, supérieur de la congrégation des prêtres de la mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que, sur l'avis que quelques personnes pieuses de cette ville m'ont donné, que la moitié des habitans de Palaiseau étoit malade, et qu'il en mouroit dix à douze par jour, et sur la prière qu'elles m'ont faites, d'envoyer quelques prêtres pour l'assistance corporelle et spirituelle de ce pauvre peuple affligé, à cause de la résidence de l'armée en ce lieu, pendant l'espace de vingt jours, nous y avons envoyé quatre prêtres et un chirurgien pour assister ces pauvres gens; que nous leur avons envoyé, depuis la fête du Saint-Sacrement, tous les jours, un ou deux exceptés, seize gros pains blancs, quinze pintes de vin, et hier de la viande; et que lesdits prêtres de notre compagnie m'ayant mandé qu'il est nécessaire d'envoyer de la fa-

rine et un muid de vin pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins, j'ai fait partir aujourd'hui une charrette à trois chevaux, chargée de quatre setiers de farine et deux demi-muids de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins. En foi de quoi j'ai écrit et signé la présente de ma main.

Saint-Lazare-lès-Paris, le 5 juin 1652.

VINCENT DE PAUL. »

(30) Voici un article détaché du règlement donné à sa congrégation, qui montre combien saint Vincent de Paul avoit une haute confiance en Dieu : « Et parce que cette sainte pratique, qui consiste à faire toujours et en toute chose la volonté de Dieu, est un moyen assuré de pouvoir bientôt acquérir la perfection chrétienne, chacun tâchera, selon son pouvoir, de la rendre familière en accomplissant ces quatre choses, en exécutant duement les choses qui nous sont commandées, et en fuyant soigneusement celles qui nous sont défendues, et cela toutes les fois qu'il nous paroît que tel commandement et telle défense vient de la part de Dieu ou de l'Eglise, ou de nos supérieurs, ou de nos règles et constitutions. »

« La perfection de l'amour, disoit-il une autre fois, ne consiste pas en des extases, mais à bien faire la volonté de Dieu. »

Une de ses plus belles vertus étoit aussi la résignation. Dans un sermon qu'il prononça devant sa communauté, il s'exprimoit en ces

termes : « Oh ! qu'il est bien vrai, messieurs et mes frères, que nous devons avoir une grande confiance en Dieu et nous mettre entièrement entre ses mains ; croyant que sa providence dispose pour notre bien et pour notre avantage tout ce qu'elle veut, ou permet tout ce qui arrive ; oui ce que Dieu nous donne et ce qu'il nous ôte est pour notre bien puisque c'est pour son bon plaisir, et que son bon plaisir est notre prétention et notre bonheur. »

(31) « On connoît, dit saint Vincent de Paul, ceux qui font bien oraison, non-seulement de la manière de la rapporter, mais encore plus par leurs actions et par leur déportement, par lesquels ils font paroître le fruit qu'ils en retirent. Il en faut dire de même de ceux qui la font mal, en sorte qu'il est aisé de voir que ceux-là s'avancent et que ceux-ci reculent. Or, pour tirer profit de ses oraisons, il faut s'y préparer, et ceux-là manquent grandement qui négligent cette préparation, et ne viennent faire oraison que par coutume et parce que les autres y vont, *ante orationem præpara animam.* Tremble, dit le Sage, avant que de te présenter à l'oraison ! prépare ton âme, car l'oraison est une élévation à l'esprit de Dieu, pour lui représenter nos nécessités et pour implorer le secours de sa miséricorde et de sa grâce. Il est donc bien raisonnable qu'ayant à traiter avec une si haute et si grande majesté, l'on pense un peu à ce qu'on va faire, devant qui l'on va se présenter, et ce qu'on va lui dire, quelle grâce on doit lui demander. Il arrive néanmoins souvent que la paresse et la lâcheté nous empêchent de songer à cela, ou bien tout au con-

traire, les précipitations et l'inconsidération nous en détournent, ce qui fait que l'on tombe en ce défaut de préparation, à quoi il est nécessaire de remédier; il faut encore prendre garde à notre imagination vagabonde et commencer par l'arrêter, et à la légèreté de notre pauvre esprit, pour le tenir en la présence de Dieu, sans pourtant faire un trop grand effort, car l'excès est toujours nuisible.

(32) Quis nos separabit à charitate Christi, tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? An periculum? an persecutio? an gladia? (*Rom.* 8.)

Fortitudo contemptrix est timendorum, fortitudo inexpiabili prælio adversùs vitia omnia decertat, invicta ad labores, intrepida ad pericula, dura adversùs illecebras, rigidior adversùs voluptates. (*Amb. lib.* 1. *offic. cap.* 35.)

« Une des marques les plus certaines que Dieu a de grands desseins sur une personne, avoit-il l'habitude de dire, c'est quand il lui envoie désolation sur désolation et peine sur peine, et que le vrai temps pour connoître le profit spirituel d'une âme étoit celui de la tentation et de la tribulation, parce que tel on est dans ces épreuves tel on se trouve ordinairement après. L'eau croupissante, qui devient bourbeuse et infecte représente une âme qui est toujours dans le repos, et qu'au contraire les âmes exercées par la tentation sont comme les rivières qui coulent parmi les cailloux et les rochers, dont les eaux en sont plus belles et plus douces. »

(33) Voici une des prières habituelles de S. Vincent de Paul : « Je ne suis pas un homme,

» mais un pauvre ver qui rampe sur la terre et
» qui ne sait où il va, mais qui cherche seule-
» ment à se laisser en vous, ô mon Dieu ! qui
» êtes tout mon désir. Je suis un pauvre aveugle
» qui ne saurois avancer un pas dans le bien,
» si vous ne me tendez la main de votre miséri-
» corde pour me conduire. »

« Et moi, comment suis-je fait, s'écrioit quelquefois saint Vincent, et comment m'a-t-on souffert jusqu'à cette heure dans l'emploi que j'ai, moi qui suis le plus rustique, le plus ridicule, le plus sot de tous les hommes, parmi les gens de condition avec lesquels je ne saurois dire dix paroles de suite, qu'il ne paroisse que je n'ai point d'esprit ni de jugement, mais, qui pis est, que je n'ai aucune vertu qui approche des saints. »

Je finis ici ces citations; on me pardonnera de les avoir multipliées; les paroles de saint Vincent sont si sublimes qu'elles m'ont entraîné comme malgré moi.

FIN DES NOTES.

HISTOIRE

DE

LA CANONISATION

DE

S. VINCENT DE PAUL,

TIRÉE DE L'OUVRAGE DE COLLET.

NOTE

DE LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE.

La Société a pensé que rien ne manqueroit à l'histoire des vertus de S. Vincent de Paul, si l'on y joignoit l'histoire de la canonisation qui les a offertes comme un modèle digne de sanctifier à leur tour les fidèles qui auront appris à les imiter. Nous avons emprunté ce récit à l'Histoire de Collet, et bien que le langage de cet Ecrivain ait un caractère différent de celui du jeune et savant auteur dont la Société a adopté l'ouvrage, nous croyons que ce contraste ne nuira au mérite ni de l'un ni de l'autre, et que les lecteurs trouveront tour à tour à s'édifier dans les deux récits, où l'on voit le triomphe des vertus du saint sur la terre, et ses récompenses dans le ciel. L'Histoire de la Canonisation de S. Vincent de Paul est suivie de deux Lettres de Bossuet et de Fléchier, qui demandoient l'un et l'autre au Saint-Père d'admettre au nombre des bienheureux celui qui avoit laissé la France et le monde tout remplis de l'odeur de sa sainteté et de l'admiration de ses bonnes œuvres.

HISTOIRE
DE LA CANONISATION
DE
S. VINCENT DE PAUL.

Malgré les précautions que prit toujours notre saint pour cacher ses vertus, elles ont transpiré, et un écrivain, qui accuse très-mal à propos les enfans d'avoir rougi de la gloire de leur père, se fait un plaisir de reconnoître que *peu de personnes* de son état *se sont fait une plus grande réputation* (1). Le temps ne l'affoiblit point cette réputation si justement méritée, et des miracles de tout genre la confirmèrent tous les ans! C'est ce qui fit enfin penser à sa béatification. La nouvelle qui s'en répandit bientôt dans les provinces charma tous ceux qui aimoient l'Eglise. Les rois et les princes s'unirent à leurs sujets pour prier Clément XI d'entamer cette grande affaire. Ainsi, on vit

(1) Mémoires du père d'Avrigny, réfutés dans les Lettres du Prieur de Saint-Edme quant à l'article d'un prétendu retranchement du zèle de saint Vincent contre le jansénisme.

paroître dans un petit nombre d'années des lettres du roi de France, du roi et de la reine d'Angleterre, du duc de Lorraine, du grand-duc de Toscane, du doge et de la république de Gènes, et d'un bon nombre de cardinaux. Pour ce qui est des évêques, comme il y en a trop pour qu'on puisse les nommer ici, je me contenterai de dire qu'à presque tous ceux du royaume il s'en joignit de Pologne, d'Espagne, d'Italie, des îles de la Grande-Bretagne, et que ceux qui n'avoient pas toujours été bien d'accord sur d'autres matières, comme les Bossuet, les Fénelon, les Montgaillard, célébrèrent de concert l'espérance et la charité du serviteur de Dieu. L'assemblée de 1705, présidée par L. A., cardinal de Noailles, fit en corps ce que les autres prélats avoient fait dans leurs diocèses. Les chapitres de Notre-Dame et de Saint-Germain-l'Auxerrois suivirent le même exemple. La ville de Paris, représentée par son prévôt et ses échevins, écrivit aussi, et elle le fit d'une manière digne d'elle et du grand homme dont elle vouloit procurer la gloire. A ces lettres se joignoient celles des premiers supérieurs de la Doctrine Chrétienne, de l'Oratoire et de Saint-Sulpice; des abbés de Sainte-Geneviève, de Grandmont, de Prémontré, de Saint-Antoine, de Rengéval et de Bonfay; des généraux de la congrégation de Saint-Maur, de Saint-Vanne, de la Minerve, des Minimes, des Carmes, etc.

On auroit tort de s'imaginer que ces lettres ne sont qu'un tissu de lieux communs, qui, à force de dire beaucoup en général, ne disent presque rien en particulier. De toutes celles qui nous restent, et que le pape fit imprimer à

Rome, en 1709, il n'y en a presque pas une qui n'articule des faits relatifs à ceux qui les écrivent. C'est ainsi que le roi d'Angleterre motive ses instances par les services que Vincent rendit à ses royaumes d'Ecosse et d'Irlande dans les temps les plus orageux. Et il auroit pu ajouter que de ceux qui rendirent ces services importans, l'un gémit long-temps dans un cachot par les ordres du parricide Cromwel; l'autre fut barbarement écrasé sous les yeux de sa propre mère. C'est ainsi encore que le duc de Lorraine dit que « la mémoire de ce grand serviteur de Dieu est dans une très-grande vénération parmi les peuples de ses états en reconnoissance des secours spirituels et temporels qu'ils en ont reçus dans les temps les plus malheureux. » Enfin, c'est ainsi que messieurs les prévôts et échevins de Paris, dont la lettre est une des plus belles qu'on ait écrites sur ce sujet, après avoir rappelé « les vertus héroïques que Vincent de Paul a pratiquées pendant plus de cinquante ans dans la capitale, la bonne odeur de Jésus Christ qu'il y a répandue en tant de manières, la réputation de sainteté dans laquelle il y est mort, continuent en ces termes : Y a-t-il, très-saint père, une espèce de misérables au soulagement desquels M. Vincent de Paul n'ait pas pourvu? Les Filles de la Charité, dont il est l'instituteur, et qui ont plus de trente-cinq maisons dans Paris, et près de trois cents au-dedans et au-dehors du royaume, instruisent les enfans des pauvres, et leur rendent les plus humilians services dans leurs propres cabanes ou dans les hôpitaux, avec une charité, une modestie, une adresse dont les riches sont autant

» édifiés que les pauvres instruits et soulagés. Les » pauvres familles ont une ressource assurée dans » ces confréries, dont il a formé le plan, qui » sont établies dans presque toutes les paroisses » de cette ville, et, qui plus est, non-seulement » dans la plupart des villes, mais encore dans » presque tous les bourgs et beaucoup de villages » du royaume. Un incendie a-t-il fait quelque » ravage, un débordement ou la stérilité ont-ils » désolé quelque province, une assemblée ré» gulière de dames très-distinguées par leur » naissance, et encore plus par leur piété, formée » par la pieuse industrie de ce charitable prêtre, » et conduite par les supérieurs généraux des » missions, ses successeurs, consacre un jour » de la semaine à l'examen et au soulagement » de ces besoins. C'est lui qui continue de servir » de père à une infinité de pauvres enfans aban» donnés et exposés, dont le nombre, chaque » année, est prodigieux en cette ville, par la » compassion qu'il a eue et qu'il a inspirée pour » eux. C'est d'elle dont les pauvres malheu» reux qui sont condamnés aux galères ressen» tent tous les jours les effets. Nous ne vous di» sons, très-saint père, qu'une partie de ce que » nous voyons, etc. »

La lettre du clergé de France avoit encore quelque chose de plus vif. Le cardinal de Noailles, après avoir remarqué que c'est au siège apostolique qu'il appartient d'informer de la vie et des mœurs de ceux qu'on veut mettre au nombre des saints, dit en propres termes que Vincent de Paul est un de ceux dont l'assemblée générale croit pouvoir demander hautement et sans crainte la canonisation :

Illamque vobis expendendum non timidè pro ponimus. Il ajoute que la vie de ce saint prêtre a été un prodige, *vita pro ostento fuit*, et que toute la France est si pleine du bruit de sa sainteté, qu'on a toutes les peines du monde à empêcher les peuples de lui rendre un culte qui seroit blâmable s'il étoit précipité : *Sanctitatis fama Gallias latè implet, tantàque celebritate percrebuit, ut immaturi piorum hominum cultus, vix ac ne vix quidem possint cohiberi.* Il finit par ces belles paroles qui marquent si bien l'estime et la vénération : Daignez donc, très-saint père, écouter nos vœux et ceux des peuples. Décernez à Vincent les honneurs qu'il a si bien mérités. Lui ériger des autels c'est en ériger à la religion : *Nostris ergò ac populorum precibus, optatisque annue, beatissime Pater, debitos Vincentio decerne honores, et triumphum impera religionis.*

Pendant qu'on écrivoit toutes ces lettres, les commissaires nommés dès 1704 par son éminence, travailloient au procès *informatif*, et ce travail les occupa plus de dix-huit mois. Quoique Vincent fût mort depuis quarante-cinq ans, il se trouva cent quatre-vingt-huit témoins qui rendirent justice à sa mémoire; et ces témoins, joints aux évêques qui écrivoient en sa faveur, et qui l'avoient connu, ou par eux-mêmes, ou sur le rapport de ceux qui l'avoient pratiqué, formèrent un corps de preuves si complet qu'on eût pu croire que l'affaire seroit presque aussitôt finie que commencée. Mais la précipitation n'est pas le défaut de la cour de Rome. Les sollicitations multipliées semblent redoubler sa vigilance. A tout elle répond, avec

son flegme éternel, que ce qui est bien fait est toujours fait assez tôt.

Ce ne fut qu'en 1708 que ce procès-verbal fut envoyé à Rome. On y en joignit un autre *de non cultu*, où il étoit prouvé que l'Eglise de France, quelque zèle qu'elle eût pour la béatification de Vincent de Paul, n'avoit point prévenu le jugement du Saint-Siège, et que ni les prêtres de la mission, ni personne en place, ne lui avoient rendu les honneurs qui se défèrent aux saints canonisés. Ces deux procès, qui, selon l'usage de la congrégation des Rits, n'auroient dû être ouverts qu'après dix ans écoulés, furent examinés l'année même. A cette grâce, que le Saint-Père accorda sans doute aux instances de tant de souverains, de cardinaux, et d'évêques, qui le prioient de couronner les mérites d'un des plus saints prêtres que l'Eglise ait jamais eus, il en joignit une autre, qui fut de nommer pour rapporteur de la cause le cardinal de la Trémouille.

Comme les procès-verbaux dressés par l'ordinaire ne servent qu'à faire connoître aux Romains si la cause mérite d'être entreprise, dès que le Saint-Siège eût jugé que celle de Vincent de Paul pouvoit être entamée, le cardinal Carpini expédia, au nom du souverain Pontife, des lettres *rémissoriales* et *compulsoires* (1).

---

(1) Les lettres *rémissoriales* sont celles de la commission. Les lettres *compulsoires* permettent de recourir au procès fait par l'autorité de l'ordinaire, quand les témoins qui y ont déposé sont morts. Cette mort doit être prouvée par des certificats en forme ; autrement on présumeroit que les témoins ont changé d'avis.

Elles étoient adressées au cardinal de Noailles, à Artus de Lionne, évêque de Rosalie, et à Humbert Ancelin, ancien évêque de Tulles. Par ces lettres les trois prélats, dont au moins deux devoient toujours agir ensemble, étoient chargés d'instruire dans l'espace d'un an le procès *in genere*.

Quoique ce procès, *en général*, décide peu pour le fond, il sert cependant à prouver que la réputation du sujet dont il s'agit se soutient toujours, et que depuis le bruit qui s'est répandu des premières procédures il ne s'est rien présenté qui doive empêcher qu'on ne continue. On n'entendit que quatorze témoins, à la tête desquels furent César d'Estrées, cardinal de la sainte église; François de Saron, évêque de Clermont; Jean-Baptiste Chevalier, sous-doyen de la grand'chambre du parlement, etc. Leurs dépositions, qui ne doivent être que générales, furent unanimes. Tous assurèrent, avec serment, que les éminentes vertus de Vincent de Paul lui avoient concilié le respect de la ville, de la Cour, de la France toute entière; que le bruit de ses miracles se répandoit de plus en plus, et que son tombeau étoit honoré par le concours des peuples.

Dans la crainte de voir disparoître des témoins d'un aussi grand poids que M. de Lamoignon, on obtint du pape la permission de recevoir des dépositions détaillées des vieillards et des valétudinaires (1). La commission en fut

---

(1) On l'appelle *Processus in specie, ne pereant probationes.*

donnée aux trois prélats dont on a fait mention. Ils n'avoient que six mois pour faire ce nouveau procès; il fallut en demander six autres. Il se présenta soixante-un témoins depuis l'âge de soixante ans jusqu'à celui de quatre-vingt-dix, et chacun d'eux avoit de si belles choses à dire qu'il fallut travailler beaucoup pour n'être pas obligé à demander au Saint-Siège une nouvelle prorogation.

Le premier de ces deux procès ayant été reçu à Rome avec une espèce d'applaudissement, les trois commissaires eurent ordre d'instruire durant le cours d'une année, le procès *in specie*. Il leur étoit en même temps prescrit de terminer la procédure par l'ouverture du tombeau du serviteur de Dieu, et une exacte visite de toutes les portions détachées de son corps qui pourroient se trouver dans la ville et dans le diocèse de Paris.

Après avoir encore entendu cinquante-quatre témoins, parmi lesquels se trouva l'archevêque de Vienne, Armand de Montmorin, le cardinal de Noailles procéda, le 18 février 1712, à l'ouverture du tombeau. On juge bien que le moment où le saint corps devoit paroître au jour fut attendu avec des sentimens mêlés de crainte et d'espérance. Il y avoit plus de cinquante-un ans qu'il étoit en terre, et cela dans une église où l'on n'a jamais trouvé de corps entiers. Dieu pouvoit l'avoir traité comme les autres; il pouvoit l'avoir conservé. Cette dernière conjecture se trouva vraie, et les experts, dont l'un étoit docteur et régent en médecine, l'autre chirurgien des camps et armées du roi, après une visite des plus exactes, finirent leur

rapport juridique par ces paroles : « Enfin nous » pouvons attester, comme nous faisons, que nous » avons trouvé un corps tout entier et sans au- » cune mauvaise odeur. » J'ai toujours oublié de dire que M. Jean Bonnet, qui, en qualité de supérieur général de la congrégation, étoit présent à ce spectacle, en fut si interdit qu'il se retira tout effrayé, et ne revint qu'aux ordres du cardinal-archevêque contempler d'un œil fixe le corps *de son bon père.* Ce fut le terme de M. de Noailles.

Après la clôture du procès, ce prélat écrivit au pape pour lui rendre compte de la manière dont les deux autres commissaires et lui s'étoient comportés. « Il y atteste d'abord à Sa » Sainteté et à la sacrée congrégation des Rits, » qu'on a observé dans le cours de la procédure » toutes les règles prescrites par Urbain VIII et » par Innocent XI, et que tout ce qui a déposé » touchant la vertu et les miracles du serviteur » de Dieu, l'a été par des témoins dignes de foi, » et dans lesquels ni lui, ni qui que ce soit, n'a » rien remarqué qui pût le moins du monde les » rendre suspects. » Puis il continue en ces termes : « Ainsi, très-saint père, non content des » prières que j'ai présentées au trône de votre » Sainteté, conjointement avec le clergé de » France, dans la lettre que j'ai signée en son » nom, je prends la confiance de lui en adres- » ser de nouvelles. Ce sont les plus grandes, les » plus vives, les plus fortes qui puissent partir » d'un cœur qui, dans cette affaire, ne cherche » que la gloire de Dieu et l'honneur de ses ser- » viteurs. »

Les évêques de Tulles et de Rosalie écrivi-

rent aussi à Clément XI une lettre commune, qui, quoique beaucoup plus courte, dit en substance la même chose. Les deux sous-promoteurs, Achille et François Thomassin, écrivirent en même temps à Prosper Lambertini, promoteur de la foi, que son mérite a depuis élevé sur le siége de Saint-Pierre. Leur lettre rend justice à la probité et à la religion des témoins qu'ils ont cités d'office : *Omnes*, disent-ils, *omni exceptione majores, et pietate ac religionis zelo conspicuos*. Toutes ces lettres sont du premier mars 1712.

Après l'examen de ce procès et des règles que le saint prêtre avoit données aux trois établissemens dont il est instituteur, il fallut enfin en venir à prononcer sur l'héroïcité de ses vertus. Ce point capital se traite toujours en trois congrégations. Dans la première, qu'on nomme *anti-préparatoire*, le promoteur fait ses objections. Dans celle qui suit, et qui est la *préparatoire*, les consulteurs proposent tout ce qu'ils jugent à propos, et d'ordinaire ils suspendent leur jugement jusqu'à ce qu'on ait éclarci leurs difficultés. Dans la dernière, qu'on appelle *définitive*, il faut nécessairement prendre son parti, et décider par oui ou par non. Cette dernière, malgré les instances du clergé de France qui avoit écrit pour la troisième fois, de Louis XV et de son auguste épouse, qui écrivirent aussi, ne se tint que plus de douze ans après la première. Et ce fut enfin alors que Benoit XIII décida solennellement qu'il étoit prouvé que le vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, avoit possédé dans un degré héroïque les vertus tant théologales que cardinales, et

celles qui leur sont annexées. L'évêque de Cavaillon, qui étoit un des consulteurs, avouqu'on n'avoit jamais guère vu d'exemples d'une pareille unanimité.

Le décret qui décide de la sainteté ne décide pas du culte public. Il faut que Dieu fasse connoître qu'il veut que ce culte soit décerné, et c'est par les miracles qu'il est censé le faire connoître. Sur ce grand nombre de prodiges qui s'étoient opérés sur le tombeau de Vincent de Paul, ou par son intercession, on en avoit d'abord choisi soixante-quatre des plus frappans. Mais la crainte de s'exposer aux discussions interminables d'un conseil qui par amour pour l'église ne passe pas toujours ce que les ennemis de l'église auroient passé, fit qu'on se contenta d'en proposer huit que la voix publique avoit annoncés comme miraculeux. Il n'en falloit que deux bien avérés; le Saint-Siége en approuva quatre.

Le premier s'étoit opéré sur Claude-Joseph Compoin, qui, ayant entièrement perdu la vue à l'âge de dix ans, la recouvra dans un instant aussitôt qu'il eut commencé sa neuvaine sur la tombe du serviteur de Dieu.

Le second se fit sur Anne l'Huillier, jeune fille de huit ans. Elle étoit muette de naissance, et si paralytique des deux jambes, que jusque-là elle n'avoit pu faire un pas. Sa mère, qui bien ou mal n'avoit voulu lui faire aucun remède, fit deux neuvaines pour elle. Un double miracle, pour ne rien dire de plus, fut le fruit de sa persévérance. La petite l'Huillier marcha ferme et parla distinctement.

L'opération de Dieu n'éclata pas moins dans

le troisième miracle. Mathurine Guérin, fille de la Charité et d'un vrai mérite, ayant été attaquée à la jambe d'un ulcère qui faisoit horreur, et que les médecins nomment *phagédénique*, parce qu'il ronge jusqu'aux os, se dit enfin, après trois ans de souffrances qu'une fille du saint prêtre pourroit trouver à son tombeau la même ressource que tant d'étrangers y trouvoient tous les jours. Sa confiance ne fut pas vaine. Le neuvième jour de ses prières sa jambe se trouva aussi saine qu'elle eût jamais été. Les humeurs mordicantes qui faisoient son mal ne quittèrent pas une partie pour en affliger d'autres. Son rétablissement fut entier; et pendant six ans qu'elle vécut encore, elle continua le service des pauvres avec autant de liberté que jamais.

Enfin, la dernière guérison fut celle d'Alexandre-Philippe Le Grand. Ce jeune homme, qui dès sa naissance avoit été porté à l'hôpital des Enfans-Trouvés, y devint à l'âge de sept ans, si perclus des bras et des jambes, qu'il ne pouvoit ni marcher, ni porter ses mains à la bouche. Florent Franchet, l'un des plus habiles chirurgiens de Paris, et qui depuis vingt ans l'étoit de cette maison, ayant vu que tous les remèdes possibles n'aboutissoient à rien, fit enfin son ordonnance, et déclara que Le Grand ne pouvant guérir, il falloit le transporter à l'hôpital général, où il y a une salle pour les incurables de son âge. Avant d'en venir là, Elisabeth Bourdois, fille de la Charité, voulut tenter des remèdes supérieurs. Elle fit commencer une neuvaine sur la tombe de Vincent de Paul. Elle n'étoit pas finie, qu'Alexandre

recouvra le mouvement que quatre années de remèdes n'avoient pu lui procurer : il fit à pied et sans appui une demie-lieue pour retourner à son ancien domicile. On porta le même jugement à Rome sur cet évènement que l'on en avoit porté à Paris, et il se soutint contre les attaques du promoteur de la foi.

Celui-ci, dans une Cour où souvent de plus de quatre-vingt-dix miracles on n'en passe pas un, a comme un protocole d'objections qu'il fait valoir. Dans ses répliques on ne trouve ni vaines déclamations, ni un amas confus de paroles qui ne signifient rien. Ce que les plus savans médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ont dit de toutes les maladies imaginables, lui sert de principes. Ce que la nature seule, soit au jugement des maîtres de l'art, soit au rapport des historiens, a opéré dans des cas à peu près semblables, vient à son secours. Un expert d'une science consommée est interrogé; son doute seul est décisif contre le surnaturel de l'opération. S'il est forcé d'y reconnoître la main du Tout-Puissant, son suffrage peut être et est souvent combattu. Un second expert est chargé d'un nouvel examen ; son rapport, comme celui du premier, se fait devant une assemblée intelligente ; et de tant de personnes respectables par leur probité et leur vertu, il n'en est pas une qui, comme l'apôtre, ne prenne Dieu à témoin au péril de son âme et de son salut éternel, que la vérité et la justice sont les seules règles qu'elle a consultées. Qu'on ajoute à cela les prières, les communions, les sacrifices qui s'offrent en tant de lieux pour attirer l'esprit saint et sa lumière,

on tombera d'accord que l'Eglise romaine prend toutes les mesures possibles pour éviter le mécompte et l'erreur.

Benoît XIII, après avoir entendu les cardinaux et les consulteurs, et pris encore du temps pour implorer le secours du ciel, publia enfin le décret le 13 août 1729, qui met Vincent de Paul au nombre des bienheureux. L'applaudissement avec lequel ce décret fut reçu dans toutes les parties du monde, fit autant d'honneur à ce digne prêtre, que la magnificence avec laquelle sa fête fut célébrée dans la superbe basilique du Vatican, le 21 août. Il s'y trouva dix-huit cardinaux de la congrégation des Rits, et vingt-huit, tant prélats que consulteurs de la même congrégation. Le pape y vint l'après-midi; et, après avoir adoré le saint sacrement, il alla se mettre à genoux devant l'image du nouveau béatifié. Dans ce jour de triomphe, Vincent de Paul fut aussi grand aux yeux de la religion qu'il avoit été petit à ses propres yeux pendant qu'il vivoit sur la terre.

La même fête se fit à Paris le 27 de septembre; et quoique son corps ne fût plus entier, comme il n'avoit aucune mauvaise odeur, et que c'étoit encore une des plus belles reliques du royaume, il fut dès-lors exposé à la vénération des fidèles. Charles-Gaspard-Guillaume des comtes de Vintimille du Luc célébra pontificalement. L'église étoit proprement ornée, mais sans magnificence. Douze tableaux en camaïeux sur un fond d'azur rappelèrent peut-être autant la simplicité du bienheureux que la mémoire de ses principales actions.

Il y eut très-peu de diocèses en France, on

Pologne et en Italie qui ne se missent en mouvement pour lui donner des marques de leur respect. Les prélats de tous les ordres se firent un devoir religieux d'ouvrir la solennité de son culte, et assez souvent d'annoncer eux-mêmes ses vertus dans la chaire de vérité. Les rois, les princes, les premiers magistrats fléchirent humblement les genoux devant l'image de ce pauvre prêtre, qui tant de fois les avoit fléchis lui-même devant des gens de la lie du peuple. Le ciel confirme ensuite le jugement du premier siége par d'autres prodiges, qui l'obligèrent de décerner de nouveaux honneurs à ce grand serviteur de Dieu.

Ce fut pour en venir là, que sur de nouvelles lettres *remissoriales*, du 5 mai 1731, les délégués, qui étoient l'archevêque de Paris, l'évêque de Bethléem (Louis Le Bel), et l'ancien évêque de Vence (Flodoart Moret de Bourchenu), entendirent, dans l'espace d'environ deux ans, cent trente-cinq témoins, qui tous déposoient d'un grand nombre de faits qu'on jugeoit supérieurs aux forces de la nature. Les trois prélats en rendirent compte à Clément XII, qui occupoit alors le siége de saint Pierre. Ils ajoutoient que pendant qu'ils examinoient les premiers miracles, il s'en étoit fait de nouveaux presque sous leurs yeux, surtout en la personne de deux jeunes Anglaises; et que de tous ceux qui avoient été guéris par l'intercession du bienheureux, il n'en étoit pas un seul qui eût eu de ces convulsions insensées qui avoient fait tant de bruit à Paris.

Quoique pour la canonisation d'un saint on n'ait besoin que de deux miracles, on en pré-

senta sept à la sacrée congrégation. Je n'en rapporterai que trois.

Le premier avoit été opéré sur Marie-Thérèse Péan de Saint-Gilles, religieuse bénédictine à Montmirel, où elle se nommoit sœur de Saint-Basile. Dès l'enfance on reconnut en elle un germe fécond d'infirmités. Admise avec bien de la peine à faire ses vœux, elle fut deux ans après attaquée d'une apoplexie des plus fortes. Les remèdes violens qu'on lui fit prendre redoublèrent ses maux : dès-lors elle ne marcha plus qu'à l'aide d'un bâton et avec beaucoup d'incommodité. On ne négligea rien pour la rétablir : on lui fit prendre les bains à Bourbonne ; on essaya les changemens d'air ; ses parens la firent voir aux plus habiles médecins de Paris durant le séjour qu'elle y fit chez eux. Voici, mais en bien peu de mois, le résultat de ces différentes tentatives.

En 1720, la mère Saint-Basile eut des redoublemens de fièvre plus forts qu'auparavant. Une rétention d'urine qu'elle éprouvoit déjà la réduisit à l'usage de la sonde. Il se forma dans les conduits naturels deux ulcères, dont on ne fait qu'affoiblir l'idée en disant que c'étoit quelque chose d'affreux. La chair, qui, avec la sonde, en sortoit par lambeaux, et la nature des accidens périodiques, annoncèrent enfin que la masse du sang étoit toute infectée. Joignez à cela une enflure qui gagnoit jusqu'à l'orifice de l'estomac, une paralysie complète dans cette moitié du corps, qui avoit paru foible dès l'enfance, une soif dévorante, une insomnie perpétuelle, des crises qui affoiblissoient sans soulager, et vous aurez quelque chose de moins

que la quarantième partie des douleurs que souffrit pendant plus de onze mois cette vierge affligée. Ce qui la toucha plus sensiblement, c'est que pendant les trois dernières années elle ne put absolument se passer du secours du chirurgien. Ce ne fut au reste qu'en la menaçant de la traiter d'homicide d'elle-même, et de lui refuser les sacremens, que son directeur vint à bout de la soumettre à une si dure humiliation.

Tel, et plus triste encore, étoit l'état de la religieuse de Montmirel, lorsque Jean-Joseph Languet de Gergy, alors évêque de Soissons, arriva dans cette petite ville, pour y ouvrir la fête de la béatification. Il souhaita qu'avant d'enfermer dans une châsse la relique du bienheureux prêtre, on la portât à la sœur de saint Basile. Celle-ci baisa ce dépôt avec respect, pria qu'on y fît toucher un linge qu'elle appliqua sur son corps, et sentant croître sa confiance, demanda pour toute grâce à cet ancien père des affligés qu'il daignât lui obtenir de Dieu la guérison de ses ulcères, et par conséquent de cette rétention humiliante qui l'assujétissoit à une main étrangère.

A peine avoit-elle fini sa prière, qu'elle se sentit exaucée. Ses ulcères et les douleurs immodérées qui les accompagnoient disparurent. Plus de rétention, plus de fièvre, plus d'insomnie, plus de vestige de cette soif insatiable que rien ne pouvoit désaltérer.

Quelques jours après, en se faisant lire la vie du serviteur de Dieu, elle fit réflexion que, s'il la guérissoit de sa paralysie, elle seroit plus en état d'imiter quelques-unes de ses sublimes

vertus, et de contribuer par sa voix à la beauté des offices. En conséquence de cette idée, elle commença une neuvaine; et, quoiqu'il résulte de sa déposition que cette nouvelle grâce la touchoit bien moins que celle qu'elle avoit obtenue, elle ne laissa pas de la demander avec ferveur. Sa patience ne fut pas mise à une longue épreuve. Le troisième jour elle se sentit fortement inspirée de sortir du lit et de marcher. Son essai fut tout à fait heureux : elle n'eut pas besoin d'appui, et peut-être n'avoit-elle jamais marché si ferme. Au bruit d'un miracle si touchant accoururent et religieuses, et sœurs converses, et pensionnaires; toutes voulurent voir de leurs yeux ce qu'elles ne pouvoient croire sur la foi d'autrui. Il en fut de même des magistrats et des meilleurs habitans de la ville, qui, sans cesse rebattus de la cruelle situation de cette fille de douleurs, se hâtèrent de la voir et de la féliciter. J'eus le même bonheur plusieurs années après, et je la trouvai pleine de santé et de reconnoissance pour le saint à la médiation duquel on devoit attribuer son état.

Le second miracle, dont je ne dirai qu'un mot, s'opéra sur François Richer, marchand à Paris. Ayant voulu lever un ballot trop pesant, il se rompit le péritoine. De là une descente d'épiploon et d'intestin aussi complète qu'elle le puisse être. Malgré le secours d'un habile chirurgien qui remettoit les choses dans leur situation naturelle, elles retomboient souvent, et alors Richer se trouvoit mal jusqu'à perdre connoissance, quelquefois même jusqu'à rendre les excrémens par la bouche. Il retomba encore le

matin du jour où l'on devoit faire l'ouverture du tombeau de notre bienheureux prêtre. Un de ses amis, à qui ce marchand raconta ce qu'il venoit de souffrir, le conduisit à l'église de St.-Lazare. Richer fit sa prière sur la tombe du saint. Il ne la fit pas longue à cause de la cérémonie qui alloit commencer, mais il la fit si vive, qu'à je ne sais quelle révolution qu'il sentit alors, il jugea, sans hésiter, qu'il étoit guéri. De retour à la maison, il commença, sans autre examen, par jeter son bandage au feu, en présence de sa femme, qu'il voulut surprendre, et qu'il surprit si bien, qu'elle fut tentée de croire qu'il avoit perdu l'esprit. Dès ce moment il travailla sans précaution dans son magasin, et il marcha toujours avec une pleine sécurité. Mais pendant qu'il mettoit l'œuvre de Dieu à des épreuves qui étoient de son goût, Dieu à son tour le mit à une épreuve qu'il ne cherchoit pas. Un soir qu'il fuyoit avec précipitation des gens qui ne lui vouloient pas de bien, il tomba dans une carrière de la hauteur de deux étages. Une secousse si violente, si capable de donner le mal à un homme qui ne l'auroit jamais eu, ne rouvrit point sa blessure, et le chirurgien trouva les choses dans l'état où il avoit plu au Seigneur de les remettre.

Le troisième évènement regardoit une personne plus considérable, et c'est pour cela qu'il fit un plus grand bruit dans Paris. En voici le détail, tiré, comme ceux qui précèdent, des actes les plus authentiques.

Louise-Elisabeth de Sackville, fille anglaise et d'une fort bonne maison, après quatre ou cinq mois de fièvre, perdit absolument l'u-

sage de la jambe droite. Pour peu qu'elle voulût l'appuyer à terre, elle sentoit à la hanche des douleurs si aiguës, qu'elles la faisoient tomber en foiblesse. Ni les remèdes que prescrivirent les plus savans médecins de Paris, ni la douche et les bains de Bourbon-l'Archambaud, ne purent adoucir son mal. Au contraire, elle se trouva si épuisée depuis son voyage, qu'elle reçut deux fois les sacremens dans la même année. On ne pouvoit, sans être ému de compassion, voir une personne si jeune réduite à l'usage des potences, et traînant après soi une jambe qui pendoit de son corps, comme pend d'un arbre une branche qui n'en reçoit plus ni mouvement ni vie.

Deux filles de la communauté de Saint-Thomas-de-Villeneuve lui ayant raconté qu'une de leurs sœurs avoit été depuis peu, par l'intercession du bienheureux saint Vincent, guérie d'une infirmité assez semblable à la sienne, elle se détermina enfin à y commencer une neuvaine. Cette course fut très-pénible pour la malade. On la portoit au carrosse, et on l'en descendoit à peu près comme une masse inanimée. Pour arriver jusqu'au lieu où elle devoit entendre la messe, le secours de ces potences ne lui suffisoit pas, elle avoit encore besoin de celui de deux domestiques. Un prêtre de la maison ayant su d'elle qu'après sa neuvaine elle n'étoit pas mieux que le premier jour, lui fit baiser le reliquaire où est enfermé le cœur du saint, et exhorta cette malade à la persévérance.

Elle étoit moins éloignée qu'elle ne pensoit du terme où devoit éclater sur elle la miséri-

corde de Dieu. Dès le lendemain elle sentit que sa jambe, jusque-là froide comme le marbre, reprenoit sa chaleur naturelle : à l'instant elle dit à Thérèse-Xavier, sa sœur, qu'elle se croyoit en état de marcher sans appui. Elle le fit en effet, et avec autant de facilité qu'avant sa maladie. La jeune de Sackville, tout hors d'elle-même, en porta rapidement la nouvelle aux femmes de chambre de la maison : elles accoururent; et, à la vue d'une si étonnante révolution, il y eut bien des larmes répandues.

Les deux sœurs étoient logées chez la dame Hayes, qui étoit de la religion prétendue réformée. Il fut question de voir comment on s'y prendroit pour lui annoncer un événement dont elle devoit être doublement frappée. La miraculée s'arrangea de manière à causer le moins de surprise qu'il seroit possible. Elle fit prier cette dame de passer dans son appartement, où l'on avoit une bonne nouvelle à lui apprendre. Mais dans les premiers accès d'une joie vive, on n'est pas toujours bien maître des termes. Elisabeth de Sackville se fit assez de violence pour n'aller pas au-devant de la dame Hayes, elle la reçut même assise à l'ordinaire. Mais interrogée sur la bonne nouvelle qu'elle avoit à lui dire : « Madame, répondit-» elle, j'ai fait une neuvaine au bienheureux » Vincent de Paul; je suis guérie, et je marche. » Au moment elle se lève et marche comme une personne qui n'a jamais rien souffert.

Madame Hayes ne jouit pas alors long-temps de ce spectacle. Son saisissement alla plus loin qu'on eût souhaité. Elle s'évanouit si bien, qu'on eut de la peine à la faire revenir au bout

d'une heure entière. Elle parla ensuite de ce miracle comme eût fait une zélée catholique, et elle l'attesta par un certificat écrit de sa main, avec permission à sa bonne amie d'en faire tel usage qu'elle jugeroit à propos. Son mari, qui voyoit ce que la Cour et la ville ont de plus grand, oublia presque alors qu'il étoit d'une secte accoutumée à traiter de fables les miracles qui se font dans l'Eglise romaine. Il ne raconta cet évènement que comme une chose qui passoit les forces de la nature, et ce fut en ce sens qu'il en parla au cardinal de Fleury.

Tel fut le prodige qui, quoique dégagé de tous les accidens qui auroient pu l'obscurcir, parut encore trop foible aux yeux de la congrégation des Rits. C'est une nouvelle preuve de ce que d'autres ont dit avant nous, qu'il y a plus de rigueur dans les examens du saint siége, qu'il n'y en a dans ceux de ses ennemis les plus déclarés. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le jugement porté à Rome avec celui de la dame Hayes. Celle-ci, après avoir attesté devant Dieu qu'elle ne parle que pour rendre témoignage à la vérité, déclare que « mademoi» selle Louise Elisabeth de Sackville tomba, » dans sa maison, dangereusement malade vers » le mois de mars 1730, et qu'entre les autres » accidens de sa maladie, qui la réduisirent » plusieurs fois à l'extrémité, elle devint entiè» rement paralytique de la jambe droite, qui » devint froide comme la glace. J'atteste encore, » poursuivit-elle, que pendant l'espace d'envi» ron trois ans, je l'ai vue traîner sa jambe sans » pouvoir s'en servir en façon quelconque; ce » qui a duré jusqu'au 29 décembre 1732, où

» elle en recouvra l'usage dans un moment, » bien que depuis long-temps elle n'eût fait au- » cun remède, et qu'elle eût été jugée incurable » par le sieur Chirac et tous ceux qui l'avoient » traitée; de manière qu'on ne peut attribuer » qu'à Dieu seul une guérison aussi prompte et » aussi parfaite; et j'en demeurai si surprise, » qu'au moment qu'elle arriva, ladite de Sack- » ville m'ayant fait appeler comme pour m'ap- » prendre une bonne nouvelle, je m'évanouis en » la voyant marcher, et restai long-temps sans » en pouvoir revenir. Je passai la plus grande » partie de la nuit sans dormir; et voulant m'as- » surer si la guérison étoit solide, je me levai » le matin pour voir si elle descendroit aisément » l'escalier, et si elle monteroit en carosse sans » appui, pour aller au tombeau du bienheureux » Vincent de Paul, auquel elle s'étoit recom- » mandée : je vis de mes yeux qu'elle descen- » doit le degré, et qu'elle montoit dans la voi- » ture sans appui, et je la fis souvenir de faire » porter par un domestique ses potences au » tombeau du bienheureux. En outre, j'atteste » que depuis elle a continué à marcher avec au- » tant d'aisance qu'une autre personne, sans » avoir eu ni crise, ni sueur, ni s'être servie des » remèdes, soit avant, soit après sa guérison. » Fait à Paris le 3 février 1733. Signé, Catho- » rine Soracole Hayes. »

Vincent de Paul est peut-être le seul, après l'apôtre des Indes, à qui nos frères séparés (1)

(1) Madame Hayes est aujourd'hui très-bonne catholique.

aient donné le nom de saint. Quand on marche de si près sur les pas des grands hommes, on a quelque droit à leurs prérogatives.

Ce ne fut que le 24 juin 1736 que Clément XII approuva les deux premiers miracles que nous avons rapportés. Le 16 de juin de l'année suivante il donna la bulle de canonisation. Je ne parlerai point du petit trouble qu'elle excita ; mais je puis bien dire que lorsque Pierre-Gilbert de Voisins en requit la suppression, il parla de Vincent de Paul à peu près comme avoient fait de son vivant et après sa mort, les De Molé, les Lamoignon, les Le Pelletier, et tant d'autres illustres magistrats ; c'est-à-dire, qu'il annonça « la nouvelle canonisation comme » celle d'un saint d'autant plus vénérable à ce » royaume, qu'après l'avoir édifié par ses exem» ples, il a laissé des monumens durables de sa » piété et de son zèle. » Le parlement déclara aussi dans ses remontrances au roi, qu'il n'avoit voulu « donner aucune atteinte à la vénération » que toute la France a pour ce saint prêtre ; » que, pour autoriser son culte, il ne falloit » qu'une bulle revêtue des formes usitées dans » l'Etat. »

Pendant ces agitations, qui durèrent quelque temps, le saint continuoit à faire des miracles de toute espèce, et sa fête se célébroit en Europe, en Afrique, dans l'Amérique et jusqu'aux extrémités de l'Asie, avec toute la solennité possible. Rome commença, selon l'usage, et la cérémonie s'y fit dans la basilique de Latran. La décoration fut magnifique, et ne le céda qu'à celles dont les souverains font la dépense. Les frais en eussent été excessifs

pour un corps particulier, si la même pompe qui servit à Vincent de Paul, n'eût en même temps servi à François Régis, à Julienne Falconicri et à Catherine Fieschi, que le pape avoit depuis peu mis au nombre des saints.

En France les choses se passèrent aussi bien qu'on pouvoit le souhaiter. L'archevêque de Paris, à la tête de sa métropole et des quatre églises qui ont coutume de l'accompagner, commença la solennité de l'octave, et elle fut terminée par le cardinal de Polignac. Les plus sages communautés y députèrent, et le duc de Richelieu, qui vint exprès de Fontainebleau pour y assister le dernier jour, eut le plaisir de voir, en présence d'une belle et nombreuse assemblée, qu'on ne peut bien faire l'éloge de la charité de Vincent de Paul, sans faire celui des immenses libéralités de la duchesse d'Aiguillon.

L'exemple de la capitale fut bientôt suivi par toutes les provinces du royaume. Pour éviter les redites inséparables du détail, et soulager le lecteur par quelques traits plus intéressans, nous dirons que la fête s'étant célébrée à Fontainebleau pendant que le roi y étoit, la paroisse que desservent les missionnaires fut, par ordre de ce prince, tendue à double rang des plus belles tapisseries de la couronne; que leurs majestés vinrent y rendre leurs hommages au nouveau saint; que leur exemple fut suivi de ce qu'il y a de plus grand à la Cour; que la reine, qui est en possession d'édifier partout, fut attendrie de la piété d'une jeune fille de neuf ans, qui, guérie dans son enfance par l'intercession de saint Vincent, d'une paralysie

formée, profita de la nouvelle solennité, après l'examen de l'ordinaire, pour rendre à son libérateur des actions de grâces dont son âge l'avoit dispensée.

Nous ajouterons que messieurs les comtes de Lyon, dans la vue d'honorer un homme qui a lui-même fait tant d'honneur au choix de leurs prédécesseurs, voulurent bien prêter une de leurs trois églises pour la cérémonie; qu'en présence de leur archevêque, à qui son grand âge ne permit pas de célébrer, ils firent l'office du premier jour avec cette majesté antique qui fait l'admiration de tous les étrangers; que plus de six-vingts curés du diocèse vinrent processionnellement rendre leurs respects à un prêtre qui fut à la fois leur confrère et leur modèle, et qu'enfin plus de six mille communions qui se firent pendant l'octave, donnèrent, dans la première ville du diocèse, une idée de la ferveur que saint Vincent avoit autrefois communiquée à son peuple de Châtillon.

Ce peuple, à qui la mémoire de Vincent de Paul est aussi chère qu'il fut lui-même cher à Vincent de Paul, mérite, par son tendre respect pour cet ancien pasteur, une seconde place dans son histoire. Dès que cette ville, qui avoit autrefois prédit qu'il seroit un jour mis au nombre des saints, en eut appris la nouvelle, ses transports éclatèrent et devinrent un triomphe. On y reçut les reliques du serviteur de Dieu comme on l'auroit reçu lui-même, s'il étoit venu en personne visiter encore une fois son troupeau. Tous le regardèrent comme un nouveau protecteur disposé à faire pour eux ce que Jérémie faisoit après sa mort pour le peuple

de Dieu. L'évènement n'a pas démenti de si justes espérances, et les *vœux* suspendus dans la chapelle où il est honoré, ne prouvent pas moins la tendresse qu'il continue d'avoir pour son ancien bercail, que la puissance auprès de Dieu.

Mais ce fut surtout dans le diocèse où il étoit né, et sous les yeux de l'auguste parlement dont sa province ressortit, que le nouveau saint triompha. Dès que Louis-Marie de Suarez d'Aulan, digne évêque de Dax, eut, par un mandement plein de dignité et de sagesse (du 10 juin 1738), annoncé à son peuple la fête de *saint Vincent de Paul, prêtre et confesseur, natif de la paroisse de Pouy*, tout s'ébranla jusque dans le Béarn et la Basse Navarre. Le concours fut si prodigieux, que malgré les précautions que la police avoit prises, des gens même de condition furent réduits au pain de seigle. Le prélat, touché, attendri de voir presque toutes ses brebis réunies, leur distribua une ou deux fois par jour la nourriture spirituelle que la plupart étoient venus chercher de si loin. Les confesseurs, pendant toute l'octave, n'eurent pas un moment de trève, et chaque jour il étoit au moins quatre heures du soir, et quelquefois six, qu'on n'avoit pas encore fini de donner la communion. Le gouverneur, le présidial, le sénéchal, l'élection, toutes les communautés, *firent à qui mieux mieux* pour honorer leur saint compatriote. La famille de Vincent de Paul, toujours pauvre mais toujours vertueuse, ne s'y distingua que par sa modestie et par l'innocence de ses mœurs.

Le spectacle qu'offrit la ville de Bordeaux fut

plus grand, et n'édifia pas moins. La misère et les dignités du siècle s'unirent pour lui donner du relief. A la tête d'une procession très-bien ordonnée, qui de la cathédrale se rendit par de longs détours à l'hôpital où se devoit célébrer la fête, marchoient les enfans trouvés, innocent essaim qui, quelque part qu'il soit, doit beaucoup au serviteur de Dieu, parce que le zèle qu'il eut pour lui à Paris, a servi de règles aux provinces. Entre les deux bannières du saint qui précédoient le clergé du séminaire et de la cathédrale, s'avançoit, un cierge à la main, le jeune de Savignac, fils et frère de magistrats du premier ordre. Comme il étoit né pendant qu'on célébroit la fête de la béatification, on lui avoit donné au baptême le nom de Vincent de Paul; et ce fut pour lui apprendre de bonne heure à marcher sur les traces de son saint patron, qu'une mère vertueuse voulut que dès son enfance il lui rendit tout l'honneur qu'il pouvoit lui rendre. L'archevêque primat d'Aquitaine fermoit la marche de son nombreux clergé. Après lui paroissoit le parlement en robes rouges, précédé de son illustre premier président et de deux autres, à la tête d'environ cinquante conseillers, d'un des avocats du roi, et du procureur général. La Cour des aides, aussi en robes rouges, venoit ensuite avec son premier président. Ce corps étoit suivi des trésoriers de France, ceux-ci l'étoient des officiers du sénéchal, qui l'étoient eux-mêmes de messieurs de la bourse.

C'est ainsi qu'une ville pour laquelle Vincent de Paul n'eut jamais occasion de faire la millième partie de ce qu'il a fait pour tant d'au-

tres, lui donnoit des preuves éclatantes de respect et de dévouement. Elle n'en donna pas moins de ferveur et de piété. Pendant toute l'octave, l'église où se faisoit la fête fut toujours pleine. Tout Bordeaux paroissoit saintement ému. Il y eut tous les jours plus de neuf cents communions. La noblesse y parut riche en foi comme le peuple. Les huit panégyriques qu'on y fit, comme en plusieurs autres endroits, y furent justement applaudis, et ils furent plus goûtés, à proportion qu'on en bannit plus le faste et l'éloquence. On reconnut dans les provinces, comme on l'avoit reconnu à Paris, que dans un éloge aussi abondant que l'est celui de Vincent de Paul, pour être orateur, il suffit d'être historien.

Ce ne fut pas seulement en France que le nom du saint prêtre fut célébré. La Savoie, le Piémont, la Toscane, la république de Gênes, le royaume de Naples, la Pologne et un grand nombre d'autres états l'honorèrent avec une sorte d'émulation. Lisbonne ne le céda en ce point à aucune partie du monde chrétien. Dire que le sérénissime roi de Portugal, dom Jean V, fit les frais de la solennité, c'est dire qu'elle se fit avec la dernière magnificence.

Une chose assez singulière, c'est qu'il n'y a peut-être pas de diocèse où la vertu de notre saint soit plus connue, son nom plus chéri, son culte plus répandu, que celui d'Ypres. Nous avons vu des gens en place se rendre de cette ville à Paris pour avoir le bonheur de l'invoquer sur son tombeau, s'en retourner aussitôt après dans leur pays sans avoir rien vu de ce qui frappe

l'œil de l'étranger dans cette superbe capitale, et dire avec une simplicité pleine de religion, qu'ils croyoient avoir tout vu, en voyant les précieuses dépouilles d'un homme aussi puissant en œuvres et en paroles. D'Ypres, son culte a été porté à Louvain, dont la célèbre université sait si parfaitement allier l'érudition à la vertu.

Depuis le décret du saint siége, le culte de l'homme de Dieu n'a fait que s'étendre. L'Amérique septentrionale l'a joint à ses autres saints protecteurs, et la première paroisse, qui depuis sa canonisation y a été érigée, l'a été sous le nom de Vincent de Paul. De tant de lieux où sa fête fut célébrée, je ne sais s'il y en a un seul où il ne se soit opéré des prodiges, et il y en a beaucoup où il s'en est opéré plusieurs. Je ne doute point qu'on ne lût avec plaisir l'édifiante relation, soit de celui qui se fit à Sens sur Marie-Antoinette Robbe, et qui fut authentiquement certifié par des gens que leurs préventions connues disposoient à l'affoiblir, soit d'un autre que l'évêque d'Amélie a publié, et dont les religieuses Bénédictines, sur une desquelles il s'est opéré, ont été frappées si vivement, que pour en perpétuer la mémoire, « elles ont obtenu du saint siége la permission de réciter, » comme les missionnaires, l'office propre de » saint Vincent, et d'en faire la fête solennelle » de première classe avec octave. » Mais un abrégé ne permet pas ce détail; on le verra dans la grande histoire de notre saint : et combien d'autres faits pleins d'intérêt et de chaleur n'y verra-t-on pas?

Mais quelque idée que puissent donner de notre bienheureux ces grandes opérations, il faut l'avouer à sa gloire, l'éminente sainteté de sa vie sera toujours le plus grand de ses miracles. Qu'on repasse même légèrement sur ce que nous en avons rapporté : « Où trouvera-t-on » une plus grande innocence de mœurs, une » piété plus tendre, une foi plus vive, une espé» rance plus ferme, une charité plus parfaite, » une patience plus héroïque, un zèle plus agis» sant, une conduite plus sage, un désintéres» sement plus absolu, une humilité plus pro» fonde ? » (1)

Tant que l'Eglise de Jésus-Christ subsistera, et malgré les efforts de l'enfer elle subsistera jusqu'à la fin des siècles, on annoncera dans toutes les parties du monde « le sacrifice con» tinuel qu'il fit de son corps et de tous ses sens, » sa douceur, son égalité d'esprit, sa pureté » angélique, son respect pour les prélats de » l'Eglise, sa prompte et sincère obéissance à » leurs décisions, son travail infatigable à ins» truire les peuples des vérités du salut; son zèle » et son attention à prévenir les nouvelles erreurs; » à les anéantir, s'il eût pu, dès qu'elles com» mencèrent à paroître; à les écarter des com» pagnies qu'il avoit fondées, ou dont la Provi» dence lui avoit donné la conduite (2) »

Mais puisque, comme l'a remarqué un des plus grands docteurs de l'Eglise, « le culte des » saints consiste essentiellement à les imiter ici-

(1) Mandement de M. de Rhodez, du 5 octobre 1738.
(2) Mandement de M. d'Angers, du 12 avril.

» bas, et que la vie de saint Vincent de Paul
» n'a été autre chose que l'Evangile, ou plutôt
» LA PERFECTION DE L'ÉVANGILE MISE EN PRATIQUE
» par cette foi qui opère par la charité », c'est à ceux qui étudieront sa conduite à être ses imitateurs comme il le fut de Jésus-Christ. Son exemple doit avoir la force de les convaincre
« de la nécessité de marcher sur ses traces. Il
» a si pleinement possédé toutes les vertus,
» qu'en quelque état que la Providence ait jugé
» à propos de les placer, il s'en trouvera tou-
» jours quelqu'une à imiter pour eux. (1) »

(1) Mandement de M. de Dax, du 10 juillet.

LETTRE

DE

J.^QUES BÉNIGNE BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX,

AU PAPE CLÉMENT XI.

TRÈS SAINT PÈRE,

DANS les différentes affaires qui tous les jours sont portées au siége apostolique, et sur lesquelles il doit prononcer, il est du devoir des évêques de conspirer avec lui pour faire triompher la vérité, et de lui rendre un compte exact et fidèle de ce qu'ils en savent. Apprenant que l'on examine au tribunal de votre Sainteté, la vie et la sainteté du vénérable Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la Congrégation de la mission, nous témoignons avoir eu l'avantage de le connoître dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et

ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie.

Elevés au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associés à cette compagnie de vertueux ecclésiastiques qui s'assembloient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu. Vincent fut l'auteur de ces saintes assemblées, il en étoit l'âme. Jamais il n'y parloit, que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent étoit un de ces hommes dont l'apôtre a dit : si quelqu'un parle, qu'il paroisse, que Dieu parle par sa bouche.

La réputation et la piété du saint homme attiroient souvent à ces conférences des prélats d'un mérite très-distingué. Outre leur édification, ils en retiroient un autre avantage, ils trouvoient dans les élèves de Vincent qui composoient cette assemblée, des hommes excellens, en état de partager avec eux leur sollicitude pastorale et leurs travaux apostoliques; de dignes ouvriers, dont les bons exemples n'étoient pas moins éloquens que les discours, prêts à aller porter le flambeau de l'Evangile dans toutes les parties de leurs diocèses. Nous avons eu nous-mêmes l'honneur d'être associés à ces travaux, lorsque, tenant quelque rang dans le clergé de Metz, nous eûmes part à une mission qui s'y fit. Mais il faut avouer que Vincent eut la principale part au succès de cette mission, et par ses prières, et par ses conseils,

et par le soin qu'il eut d'animer ceux qui y travailloient.

Lorsque nous fûmes promus au sacerdoce, ce fut à Vincent et aux siens que nous dûmes la préparation que nous y apportâmes. Il avoit établi des retraites ecclésiastiques pour les ordinans; à sa prière nous avons souvent fait pendant ces exercices des entretiens, guidés par les conseils, soutenus par les pières du saint homme. C'est dans ces rencontres qu'il nous a été donné de jouir de lui à loisir dans le Seigneur, d'étudier de près ses vertus, et surtout, cette charité sincère et vraiment apostolique, cette gravité, cette prudence jointe à une admirable simplicité; ce zèle ardent pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et pour le salut des âmes, cette force et cette constance invincible, avec laquelle il s'élevoit contre tout ce qui pouvoit corrompre ou la pureté de la foi ou l'innocence des mœurs.

Il n'est personne qui ne se souvienne, pour moi je ne me le rappelle qu'avec un plaisir indicible, combien sa foi était pure, son respect pour le siége apostolique, profond; sa soumission à ses décrets, sincère et sans réserve; avec quel abaissement d'esprit, quelle humilité de cœur il servoit Dieu, lors-même que l'éclat de ses fonctions et ses emplois à la cour auroient pu faire craindre quelque altération de ces sentimens.

Aussi chaque jour ajoute-t-il un nouveau lustre à la réputation de ce saint homme; il est en tout lieu la bonne odeur de Jésus-Christ; ce ne sont partout que vœux empressés de le voir mis au rang des saints par un saint Pontife.

Pour nous, très-saint Père, nous conservons d'autant plus chèrement et plus aisément le souvenir du vénérable Vincent, qu'il vit encore dans sa Congrégation, qu'il nous semble le voir encore travailler dans notre diocèse, en la personne de ses dignes enfans, qui vivent sous nos yeux, avec qui nous partageons notre travail, que nous voyons avec joie infatigablement occupés à repaître et de paroles et d'exemples le troupeau qui nous est confié.

Mais pourrions-nous taire cette compagnie de vertueuses filles qui, formée par le pieux Vincent, conduite par les sages règles qu'il lui a données, s'applique à soulager les pauvres et surtout les malades, et le fait avec une humilité, une charité et une pureté qui retracent à chaque moment nos yeux, et le saint fondateur, et l'esprit dont il étoit rempli et qu'il a inspiré à ce saint institut?

C'est dans le tendre souvenir de ces grandes œuvres, que nous venons déposer dans votre sein paternel le juste témoignage que nous devons à Vincent, persuadés que c'est faire plaisir à un saint que de lui parler d'un saint. Mais le profond respect que nous avons pour votre sainteté, et la multitude des affaires importantes qui l'occupent, ne nous permettent pas de l'interrompre plus long-temps, quoique nous sachions que rien n'embarrasse un esprit aussi élevé, une habileté pour les affaires aussi étendue, une âme que le ciel favorise de ses plus douces consolations, à qui il inspire et de sages conseils et la force de les exécuter. Que Dieu conserve long-temps à son Eglise un tel chef! Ce sont nos vœux les plus ardents et les plus

sincères. Au reste, très-saint père, tout ce que je viens de dire, je le dis devant Dieu en Jésus-Christ dans toute la sincérité et toute la fidélité que je dois et à la vérité et à votre Sainteté, dont je suis,

Très-saint Père,

Le très-dévoué et très-obéissant serviteur et fils,

J. BÉNIGNE,
Evêque de Meaux.

A Meaux, ce 2 août 1702

LETTRE D'ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES,

AU PAPE CLÉMENT XI.

Très-saint Père,

C'est un usage depuis long-temps établi, et même un devoir, de faire au Saint-Siége le rapport des vertus des illustres morts qui pendant leur vie ont éclaté par leur foi et leur piété, afin que si elles méritent l'approbation du souverain Pontife, ces hommes rares, mis par son autorité au catalogue des saints, puissent servir et d'ornement à l'Eglise et de modèles aux Fidèles. C'est dans cet esprit, très-saint Père, que nous portons à votre tribunal la cause de Vincent de Paul, homme vraiment apostolique, vous sup-

pliant d'ajouter à la couronne que le juste rémunérateur lui a déjà donnée dans le ciel, l'éclat d'un culte public sur la terre.

Il ne lui manqua rien de ce qui peut le mériter. Le père des lumières l'avoit comblé de ses plus précieuses faveurs; une vie pure, une piété éclatante, une foi inébranlable, éloignée de toute nouveauté, au-dessus même des soupçons; un esprit de sagesse qui portoit partout l'ordre et la paix; une constance dans ce qu'il entreprenoit pour le salut des âmes, qu'aucune difficulté ne pouvoit ni rebuter, ni ébranler; une humilité ennemie de toute ambition, une merveilleuse facilité à pardonner les injures, une patience à l'épreuve des maladies les plus aiguës et les plus opiniâtres, un courage infatigable dans les saintes rigueurs de la pénitence; ce ne sont encore que quelques traits de Vincent; il y faut ajouter cette aimable franchise, cette naïve simplicité toujours éclairée par la prudence, cette conduite toujours pure et innocente, cette modestie assaisonnée d'une sainte gaieté, cette tendre compassion pour les pauvres, cette forte et continuelle application à rendre à la religion sa première ferveur, et au clergé son premier lustre.

Tel fut Vincent. Né pour de grandes choses ou plutôt pour remédier à de grands maux, la France le vit dans un temps où l'hérésie et les guerres intestines avoient répandu dans ce florissant royaume l'horreur et la désolation. Les uns avoient secoué le joug de la religion; les autres ne respectoient plus l'autorité royale. Les princes mêmes, qui devoient contenir la multitude, lui donnoient le funeste exemple de la

révolte. Les provinces, divisées en différentes factions, étoient en armes les unes contre les autres. Où le calvinisme pouvoit prendre le dessus, on voyoit les églises ruinées, les autels renversés, les prêtres ou chassés ou inhumainement égorgés, nos plus saints mystères indignement foulés aux pieds, le sacrifice perpétuel aboli, presque nulle part aucun vestige de l'ancienne religion.

Vincent, après de bonnes études, est promu au sacerdoce. Quelle fut sa douleur de ne trouver presque plus de saints, plus de vérités dans les bouches trompeuses des enfans des hommes; de trouver les pasteurs croupissant dans une criminelle inaction, et les peuples dans une profonde ignorance! Il ne fut pas spectateur oisif de si grands maux : il s'appliqua avec ardeur à réveiller le zèle des pasteurs, à éclairer les peuples, à relever la discipline tombée. Le premier moyen qu'il employa fut les missions. Animé de l'esprit des apôtres, il porta l'Evangile partout où la Providence le conduisoit par l'autorité des premiers pasteurs. Le succès répondit à ses travaux : il retira du vice les uns, il ramena les autres à la foi; il instruisit dans les voies du salut les ignorans; il porta les pécheurs à la pénitence, avec d'autant plus de force, qu'aux paroles il joignoit l'exemple. Il ralluma le zèle du clergé; où il ne le put rallumer, il y suppléa ou par lui-même, ou par les dignes ouvriers qu'il s'associa. Pour donner à son ministère de la fécondité, il y joignit tous les offices de la charité qu'il put. Mais, quoi qu'il fît, jamais il ne crut assez faire. Il se croyoit comptable de tout le mal qui se faisoit, de tout le bien que

l'en négligeoit de faire; si quelqu'un ignoroit ou transgressoit la loi de Dieu, Vincent étoit à ses yeux le coupable.

Il remarqua que souvent les peuples de la campagne n'étoient ni cultivés ni instruits; que leurs propres pasteurs les laissoient croupir, ou dans l'ignorance, ou dans le désordre. Son zèle s'enflamma, il se crut spécialement envoyé pour leur annoncer l'Evangile : il le fit avec d'autant plus de joie qu'il trouva chez eux une foi plus simple et un cœur plus docile, plus de fruit à recueillir, et la vanité moins à craindre. Il parcourut donc avec une ardeur infatigable et d'incroyables fatigues, les bourgs, les villages, les hameaux les plus écartés, les lieux les moins accessibles. Il y alla chercher des âmes viles à de profanes yeux, mais précieuses à ceux de Jésus-Christ. Il leur apprit les mystères de notre sainte religion, les règles de la morale chrétienne; il les prépara à recevoir avec fruit les sacremens; enfin il ramena dans la maison paternelle ces enfans prodigues, il leur apprit qu'ils étoient destinés à régner dans le ciel.

Fixé dans la capitale du royaume, occupé à des fonctions plus importantes, il ne perdit jamais de vue ses amis les pauvres. Sa tendresse pour eux, née ce semble avec lui, devenoit chaque jour plus agissante et plus ingénieuse à découvrir leurs besoins et à les soulager. Il n'est sorte d'œuvres de charité pour laquelle il n'ait trouvé des ressources intarissables. Les vieillards courbés sous le poids des années, les orphelins, les enfans trouvés, les galériens, les pauvres malades, des familles, des provinces même entières, où les guerres et intestines et étrangères avoient porté

la plus affreuse misère ; tous trouvèrent en Vincent un père et un libérateur. Il procura aux uns la santé, aux autres la liberté, à ceux-ci une éducation chrétienne, à ceux-là une honnête retraite. On a vu, par ses soins, s'élever dans Paris de superbes hôpitaux, pour servir de palais aux pauvres qui inondoient cette ville. Il procura pour l'entretien de ces hôpitaux des fonds abondans. Aucun besoin n'échappoit à l'immense charité de ce saint homme ; et afin que rien ne manquât à la perfection et à l'héroïsme de si grandes œuvres, il allioit le soin des âmes avec celui du corps. Jamais il ne sépara l'instruction de l'aumône, ni les pathétiques exhortations à la vertu du soulagement des besoins corporels.

Ainsi, Vincent fut un de ces hommes de miséricorde dont la piété subsistera à jamais, dont l'Eglise a intérêt que le nom soit inscrit dans ses fastes, et que ses louanges soient dans toutes les bouches. C'est lui qui, dans un temps où la multitude des pécheurs sembloit menacer la piété d'une ruine totale, la soutint contre leurs efforts. Il lui ouvrit les maisons de sa congrégation comme des asiles où non seulement elle se conserva, mais où elle prit de nouvelles forces, et fit même des conquêtes sans nombre. Les chrétiens à qui l'embarras des affaires, et encore plus leurs passions, avoient fermé les yeux à la gloire de leur céleste origine, trouvèrent dans Vincent et dans ses enfans, des guides éclairés, des médecins charitables, qui leur apprirent à changer de vie, à purifier, par une confession humble et exacte, leur conscience, à mépriser les biens

fragiles de la terre, à connoître et à désirer ceux du ciel, à renoncer, pour s'en rendre dignes, aux voluptés; à embrasser une austère pénitence. Ceux mêmes qui, portant l'innocence dans ces saintes retraites, y alloient tracer le plan d'une haute perfection, trouvoient chez Vincent, bons offices, sages conseils, avis éclairés, exemples plus lumineux encore que les avis. Tels furent les fruits des exercices spirituels de dix jours, que Vincent établit dans ces maisons. A la faveur de la solitude, du silence, des réflexions, des pieux entretiens, de la prière, des saintes lectures, de l'éloignement de tout commerce avec le monde, chacun ne s'occupoit que de Dieu et de son salut; la piété se ranima, et continua encore tous les jours à reprendre une nouvelle vigueur.

Mais le principal soin, et qui, je m'assure, touchera le plus le cœur de votre Sainteté, très-saint Père; le principal soin de Vincent fut de travailler à la réformation du clergé, persuadé que le clergé est la source d'où la religion et la piété coulent sur les peuples. Pour contribuer à ce grand ouvrage, Vincent se chargea de préparer, selon les vues et les ordres des évêques, les ordinands au saint ministère. Il n'épargna ni lui, ni les siens, ni dépense, ni peine, ni travail, pour les éprouver. Prières, instructions, exhortations pathétiques, tout fut employé par notre saint prêtre, pour éclairer, purifier, animer les aspirans aux saints ordres, et pour les préparer à monter à l'autel et à exercer les autres fonctions sacrées avec l'innocence de mœurs, la lumière et le profond respect qu'elles méritent.

Dieu mit notre digne prêtre en état de faire quelque chose de plus, de former à l'Eglise de dignes évêques. Appelé au conseil de conscience par la reine-mère Anne d'Autriche, régente du royaume, il contribua beaucoup à faire élever aux premières dignités de l'Eglise des hommes d'une vertu apostolique; et l'on peut dire que le clergé de France lui doit en grande partie l'éclat dont il brille aujourd'hui.

Que dirai-je, très-saint Père, de ces conférences ecclésiastiques sur l'Ecriture sainte, sur la discipline ecclésiastique, sur les fonctions pastorales et sur les mœurs des pasteurs, dont Vincent fut le promoteur, le chef et l'âme? Que dirai-je de cette multitude de séminaires, dont il a sollicité et favorisé l'établissement, à qui il a donné des règlemens et fourni de sages directeurs?

Tel étoit, très-saint Père, Vincent. Telles sont ses œuvres; toujours attentif à étudier les voies du Seigneur, toujours appliqué à y marcher, toujours aspirant à ce qu'elles ont de plus parfait, il est mort plein de jours et de mérites. Mais il a laissé dans la congrégation de la mission qu'il a instituée une pépinière d'enfans héritiers de sa charité, dépositaires de son esprit, et ses successeurs dans les fonctions du saint ministère qu'il a rempli avec tant de zèle. Parmi ces dignes enfans d'un si saint père, les uns, avec la vitesse des anges, vont dans les missions instruire les ignorans, annoncer aux pécheurs le jugement de Dieu, prescrire aux pénitens les règles de la pénitence, promettre de la part de Dieu des récompenses éternelles à ceux qui cherchent le royaume de Dieu et sa justice. Ils s'ac-

quittent de cet important emploi avec lumière et avec patience. Les autres, chargés dans les séminaires de la garde du sanctuaire, attentifs à n'y laisser entrer aucun profane, conduisent par les dégrés des différens ordres au faîte du sacerdoce, les clercs qu'ils élèvent et qu'ils forment sur les plus pures règles de l'ancienne discipline.

Pardonnez, très-saint Père, la longueur de cette lettre à la respectueuse affection que nous avons pour un homme dont nous venons de voir de nos yeux et d'admirer le mérite, les vertus, les exemples. Nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vû, et par là notre témoignage est au-dessus du soupçon. La mémoire du vénérable Vincent vit encore au milieu de nous ; l'odeur de ses vertus se fait encore sentir par toute la France. Nous jouissons du fruit subsistant de sa sainte vie et de ses travaux pour le salut des âmes. S'il plaît à votre Sainteté d'écouter favorablement les vœux que nous portons au pied de votre trône, en décernant à Vincent un culte public, vous ferez, très-saint Père, une œuvre, et très-agréable au clergé de France, et glorieuse à votre pontificat. C'est la grâce qu'ose vous demander avec les autres évêques de France,

Très Saint Père,

De Votre Sainteté,

Le très humble et très-obéissant fils,

ESPRIT,
Évêque de Nîmes.

A Nîmes, le 13 octobre 1705.

13

TABLE.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE.







